

# COMMUNE DE SARS POTERIES



**E T U D E  
D'AMELIORATION  
DU CADRE DE VIE**

**CABINET BINON**  
ARCHITECTE PAYSAGISTE  
44, RESIDENCE VAUBAN<sup>er</sup>A<sup>er</sup>  
59600 MAUBEUGE  
Tel : 03.27.62.02.62  
Fax : 03.27.62.35.66

PREAMBULE

PARTIE 1 - DECOUVERTE ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

**SITUATION - LOCALISATION**.....1

**A / APPROCHE DU TERRITOIRE COMMUNAL**.....3

1 - LE CONTEXTE PAYSAGER.....3

2 - ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE.....5

3 - TRAME VIAIRE ET DISTRIBUTION.....6

4 - LES LIGNES DE FORCE DU SITE.....7

4.1 - RELIEF.....7

4.2 - MAILLAGE HYDROGRAPHIQUE.....9

4.3 - GEOLOGIE.....11

5 - TERROIR & DIVERSITE VEGETALE.....13

6 - PATRIMOINE ET POTENTIALITES TOURISTIQUES.....17

6.1 - POLARITES TOURISTIQUES.....17

6.2 - PATRIMOINE PROTEGE ET PATRIMOINE RELIGIEUX.....19

6.3 - PATRIMOINE LIE A L'EAU.....21

6.4 - PATRIMOINE INDUSTRIEL.....24

**B / APPROCHE URBAINE**.....29

1 - UN PEU D'HISTOIRE.....29

1.1 - DES ORIGINES CELTES.....29

1.2 - DU MOYEN AGE AU XIX EME INDUSTRIEL.....30

2 - MORPHOLOGIE VILLAGEOISE ET ORGANISATION.....33

2.1 - LES LOGIQUES DU DEVELOPPEMENT.....33

2.2 - LES POLARITES.....35

3 - ANALYSE DE L'HABITAT.....37

3.1 - PRINCIPALES TYPLOGIES.....37

3.1.1 - L'HABITAT RURAL & LA MAISON DE POTER.....37

3.1.2 - L'HABITAT INDUSTRIEL.....38

3.1.3 - LES TYPLOGIES CONTEMPORAINES.....42

3.2 - MATERIAUX ET COLORIS.....43

3.3 - LA VACANCE ET LES FRICHES.....45

PARTIE 2 - LE PROGRAMME DE VALORISATION

**A / IDENTIFICATION DES SITES D'ENJEUX & SITES PRIORITAIRES**.....46

1 - LES THEMATIQUES D'INTERVENTION & SITES STRATEGIQUES.....46

VALORISER LES AXES DE DECOUVERTE ET RENFORCER LA CENTRALITE.....46

RESORPTION DES FRICHES.....46

RECONQUETE DES ESPACES DEQUALIFIES DU DOMAINE PUBLIC.....46

ELEMENTS PATRIMONIAUX A VALORISER.....46

2 - LES GRANDS SECTEURS D'ENJEUX.....48

3 - TABLEAUX RECAPITULATIFS.....49

TOUR DE VILLE, ENTrees DE VILLE, FRICHES INDUSTRIELLES, FRICHES NATURELLES.....49

ESPACES PUBLICS DEQUALIFIES, ELEMENTS PATRIMONIAUX.....50

**B / ORIENTATIONS & PROJETS D'AMENAGEMENT**.....51

1 - FICHES ANALYTIQUES & RECOMMANDATIONS.....51

PETIT PATRIMOINE RELIGIEUX.....52

PETIT PATRIMOINE LIE A L'EAU.....58

ESPACES PUBLICS DEQUALIFIES.....67

FRICHES BATIES ET NON BATIES.....77

2 - LES PROJETS DE VALORISATION.....83

2.1 - L'AMENAGEMENT DE LA RUE PASTEUR.....83

2.1.1 - APPROCHE SEQUENTIELLE.....83

2.1.2 - LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE PASTEUR.....88

2.2 - LA VALORISATION DE LA RUE VICTOR HUGO , SECOND AXE DU TOUR DE VILLE.....93

2.2.1 - DECOUPAGE EN SEQUENCES.....93

2.2.2 - LE PROJET DE VALORISATION.....95

2.3 - L'ENTREE NORD PAR LA RUE DE DIMONT.....97

2.4 - MISE EN PLACE D'UNE BOUCLE DE DECOUVERTE PATRIMONIALE.....100

CONCLUSION & PHASAGE

BIBLIOGRAPHIE

L'EQUIPE

La commune de Sars Poteries a souhaité réfléchir à un programme d'aménagement à long terme de son territoire.

☛ Dans ce but, la municipalité a sollicité le Fonds d'Action pour l'Amélioration du Cadre de Vie, financé par le Conseil Général du Nord.

☛ La démarche que concrétise la présente étude permet de cerner les sites stratégiques d'intervention et les modalités d'amélioration du Cadre de Vie.

☛ Il s'agit au travers d'une analyse - diagnostic détaillée;

☞ d'évaluer les points forts et les handicaps, principales composantes de l'image et de l'identité actuelle du village et du terroir,

☞ et de définir les grandes orientations, et propositions d'intervention, en formulant un véritable outil à la décision.

☛ L'objectif recherché vise tant l'identification des éléments caractéristiques et identitaires de Sars Poteries dans son contexte environnemental, que la valorisation des atouts spécifiques à son propre territoire.

☛ L'étude d'Amélioration du Cadre de Vie permet à la commune de disposer d'un cadre de référence des interventions et travaux d'aménagements à mener sur le paysage communal et les espaces publics pour les années à venir.

☛ Le présent document constitue le rapport final des éléments de réflexion énoncés lors des différentes réunions du Comité de Pilotage qui ont structurées l'Etude Cadre de Vie.

Le document se subdivise en deux parties correspondant à des étapes et thématiques d'analyse du territoire à différentes échelles, respectivement:

**1. Partie 1/ Découverte et Connaissance du Territoire Communal :**

-> Présentation des éléments liés au site, au contexte territorial, naturel et paysager, approche du territoire communal et de son patrimoine;

-> Analyse de l'urbanisation villageoise: histoire, polarités et logiques de développement, inventaire des éléments clefs de lecture.

☞ Cette approche permet par une découverte thématique de la commune de son environnement et de ses caractéristiques, de cerner les principaux sites d'enjeux territoriaux.

☞ Elle apporte un regard spécifique sur la connaissance du patrimoine sous toute ses formes: naturel, paysager, historique, bâti, industriel, religieux, lié à l'eau...etc

**2. Partie 2 / Le Programme de Valorisation :**

-> Identification des thématiques et des sites d'interventions

-> Analyse fine des sites retenus, permettant la valorisation du patrimoine naturel, paysager, architectural et identitaire de la commune,

-> Inventaire & Orientations sous forme de fiches

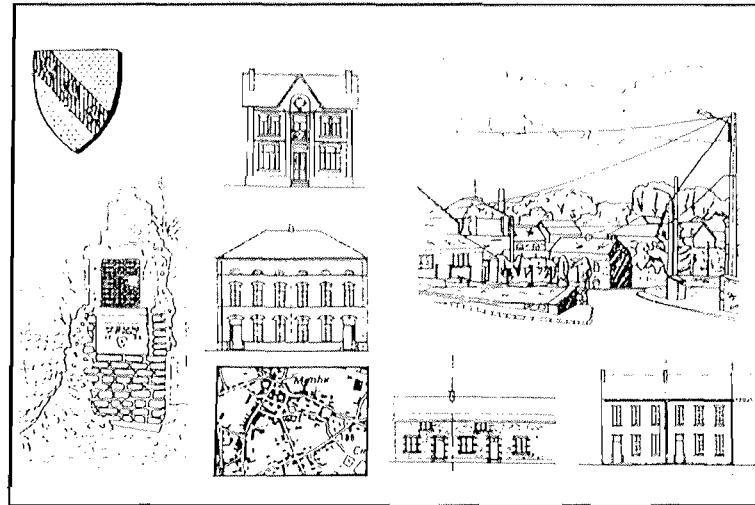
-> Description des propositions d'aménagement.

☞ Cette seconde partie présente pour les sites et projet de valorisation retenus, le processus d'élaboration du projet d'aménagement;

- du stade d'analyse,  
- à la déclinaison des orientations,  
- jusqu'au choix du projet.

☛ Le présent document est complété par le dossier des Plans et Devis relatifs aux propositions d'aménagement détaillées au stade d'Avant Projet.

# **PARTIE 1**



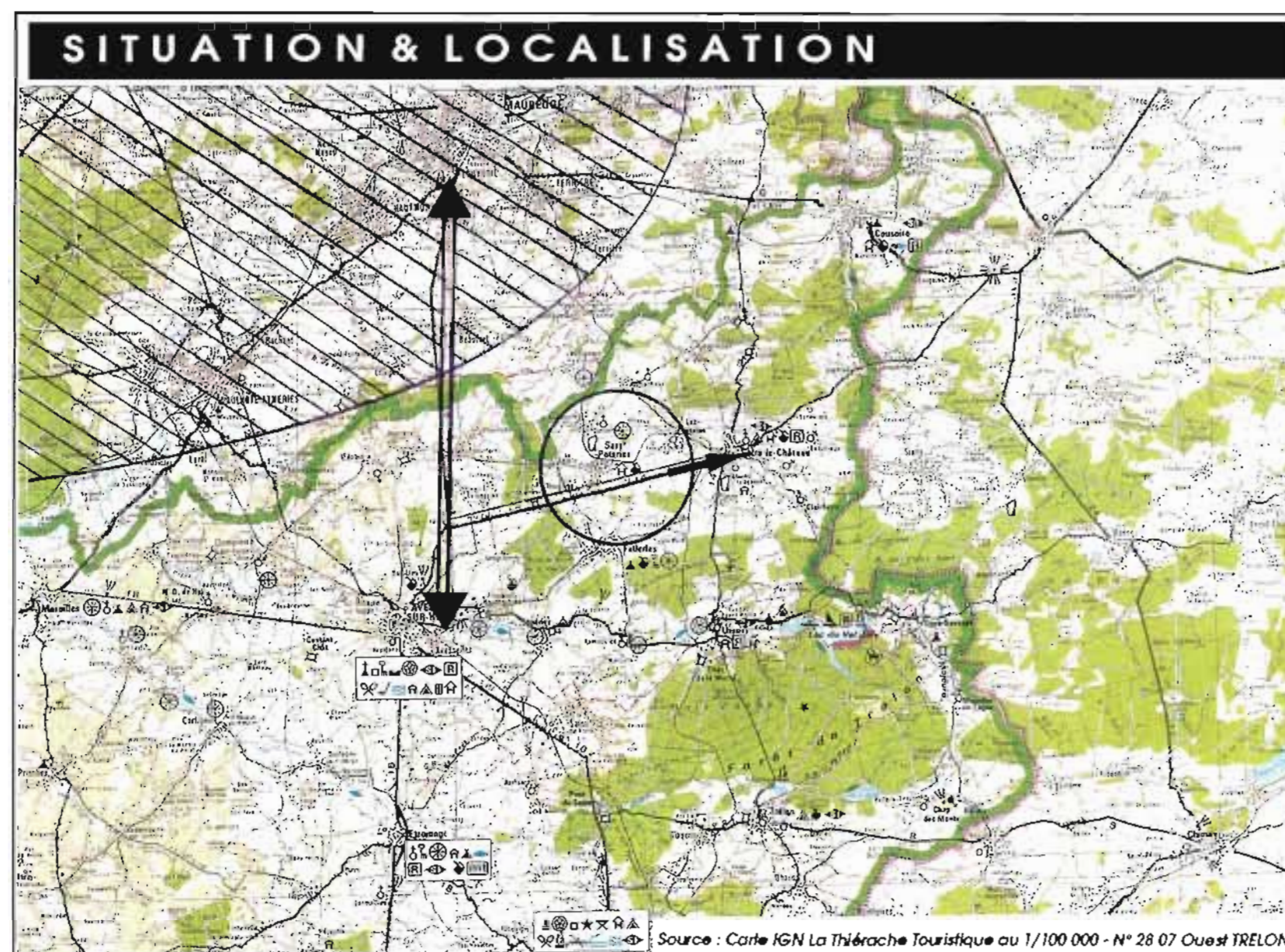
## **DECOUVERTE ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE COMMUNAL**

**SITUATION - LOCALISATION** ..... p 1

**A / APPROCHE DU TERRITOIRE COMMUNAL** ..... p 3

**B / APPROCHE URBAINE** ..... p 29

La commune de Sars Poteries, rattachée à la Communauté de Communes de La Solre, de La Thure et de L'Helpe regroupant 18 communes pour 7200 habitants, et adhérente à la Charte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, est implantée en Avesnois, en interface du Val de Sambre au Nord et du Pays d'Avesnes au Sud.



La commune située à 10 kilomètres au Nord-Est d'Avesnes et à 4 km à l'Ouest de Solre le Château (chef lieu de canton);

-> bénéficie de la proximité de la Route Nationale N°2,

-> et est desservie par un axe important la Départementale 962, axe reliant la RN2 à la Belgique via Solre le Château et Beaumont, aussi dénommée 'le Pavé', ancienne route d'Avesnes à Philippeville construite au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Disposant d'atouts indéniables, liés tant à son contexte naturel et paysager qu'à son évolution historique, Sars Poteries affiche de nos jours une identité propre qui s'affirme dans une grande diversité patrimoniale.

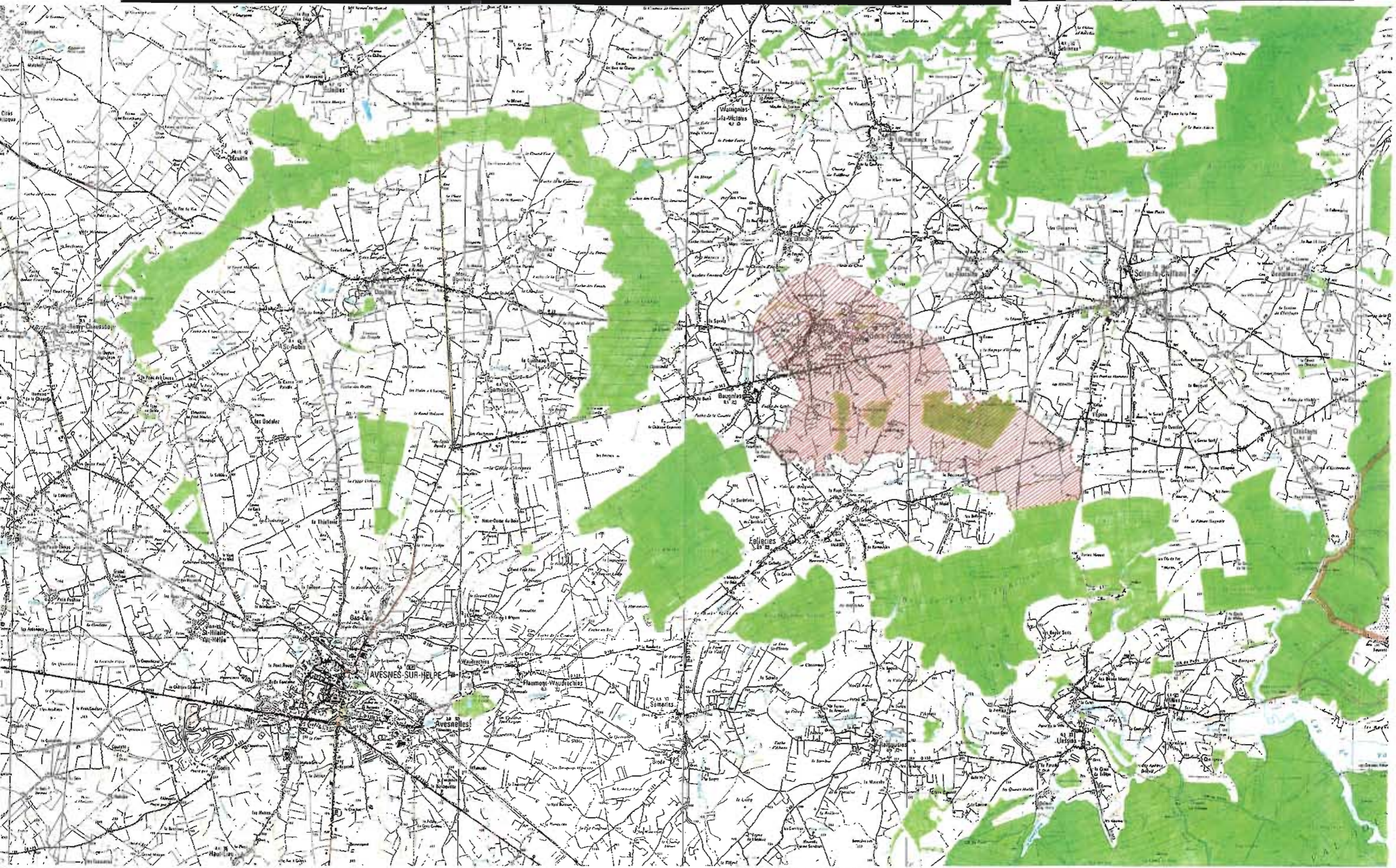
La commune se distingue en outre des communes rurales voisines, en abritant de nombreux équipements touristiques qui en favorisent le rayonnement et la renommée: Moulin, Musée, Atelier du verre, Poteries...

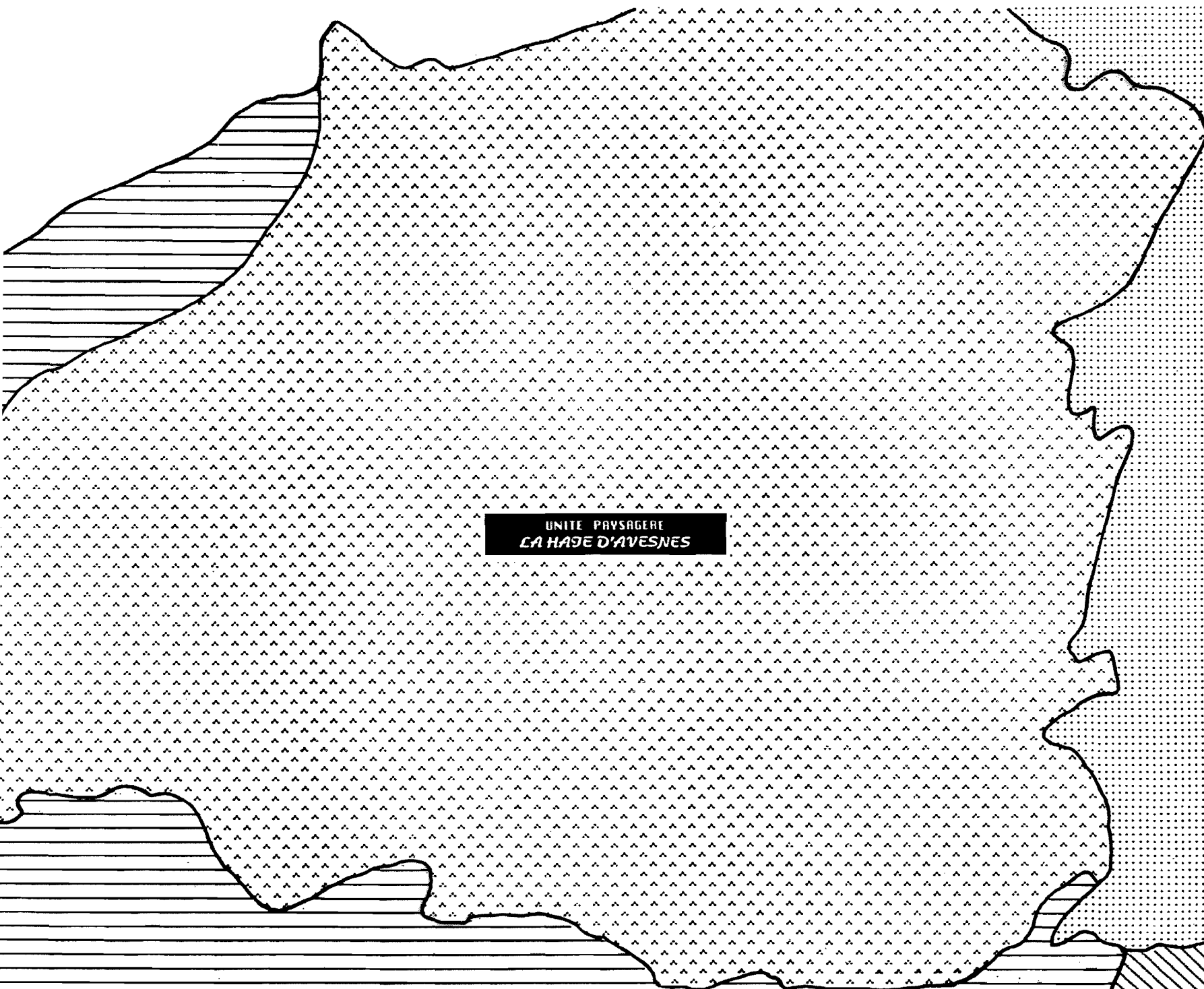
Les territoires limitrophes moins influencés par le développement industriel du XIX<sup>ème</sup> siècle lui confèrent un écrin rural relativement bien préservé; c'est notamment le cas:

- > au Nord, et Nord-Est avec les communes de Dimont, le hameau d'Offlies et la commune de Lez Fontaine,
- > à l'Est avec Solre le Château et le hameau de l'Épine,
- > et à l'Ouest et au Sud avec les communes de Beugnies et de Felleries.

A noter toutefois que l'urbanisation étalée de Sars Poteries rejoint celle de Beugnies à hauteur de la RD 962.

# CONTEXTE PAYSAGER





UNITE PAYSAGERE  
*LA HAGE D'AVESNES*

ENTITE PAYSAGERE  
*LA FAGNE DE SOLRE LE CHATEAU*

ENTITE PAYSAGERE  
*LE PAYS D'AVESNES*

ENTITE PAYSAGERE  
*LA FAGNE DE TRELON*

## 1 - LE CONTEXTE PAYSAGER

Sars Poteries est située sur les contreforts des Ardennes en Pays de Thiérache bocagère Nord.

☛ **Sars Poteries bénéficie d'une position privilégiée à l'interface de trois entités paysagères**<sup>1</sup> répertoriées dans l'inventaire des paysages réalisé par le CAUE pour la Politique Trame Verte du Département (Cf cartographie ci-contre), respectivement:

- ☞ la Fagne de Solre le Château,
- ☞ le Pays d'Avesnes,
- ☞ et la Fagne de Trélon.

Le territoire de Sars Poteries s'inscrit en lisière Est de l'Entité Paysagère du Pays d'Avesnes, et en totalité dans celle de la Fagne de Solre. Plus au Sud-Est la Fagne de Trélon s'étend jusqu'en limite avec la Belgique.

Limitrophe de la Fagne de Solre par l'Ouest, inscrite dans l'entité paysagère du Pays d'Avesnes, une unité paysagère dénommée "Haie d'Avesnes" (unité identifiée par le Parc Naturel Régional dans son guide technique des paysages) affiche des spécificités rurales fortes, où bocage et vergers, bossements d'origine défensif, prégnance de l'eau, petits villages et patrimoine religieux sont autant de caractéristiques.

☛ L'appartenance de Sars Poteries à l'entité paysagère de la Fagne de Solre, se traduit sur le territoire communal par une diversité de milieux naturels et une qualité paysagère, reconnues aussi au travers de l'inventaire des ZNIEFF qui recouvrent la totalité du territoire (Cf page suivante).

☛ Trois éléments participent des caractéristiques de l'entité paysagère de la Fagne de Solre le Château: l'Eau, le Relief et la présence Forestière.

L'entité paysagère est ainsi marquée par:

- ☞ les invaginations du relief, annonciateur des Ardennes,
- ☞ l'eau dont la force motrice conjuguée aux caractéristiques géologiques et naturelles a favorisé le développement de l'artisanat et de l'industrie,
- ☞ de longues bandes forestières dans lesquelles s'ouvrent des "clairières".

Les pratiques agricoles traditionnelles confèrent en outre à la Fagne de Solre, une grande richesse biologique et paysagère: les sols pauvres et le climat froid ayant favorisé l'élevage laitier et le maintien du bocage.

☛ Si les invaginations topographiques et la présence de l'eau sont aisément perceptibles sur le territoire de Sars Poteries, la commune ne compte aujourd'hui que très peu de boisements.

☞ Elle était pourtant citée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle comme l'une des communes les plus boisées de l'arrondissement d'Avesnes.

☞ L'approche étymologique de "Sars" (appellation connue du village dès le XII<sup>ème</sup> siècle), qui signifie **défriché**, confirme l'ancienne présence forestière sur le territoire, réduite à ce jour à deux punctuations majeurs:

- > le Bois de Rincheval,
- > et le Bois de la Queue de Sars.

☛ Les environs de Sars Poteries recèlent toutefois encore de massifs forestiers de plus ou moins grande envergure:

-> outre à l'Ouest, la "Haie d'Avesnes" constituée par les Bois de la Garde, du Roi et du Compte,

-> au Sud, les Bois de la Petite et la Grande Vilette, le Bois de la Garde de Belleux, le Bois du Chêneau et le Bois de Fétru, marquent les limites de l'entité paysagère de Solre le Château;

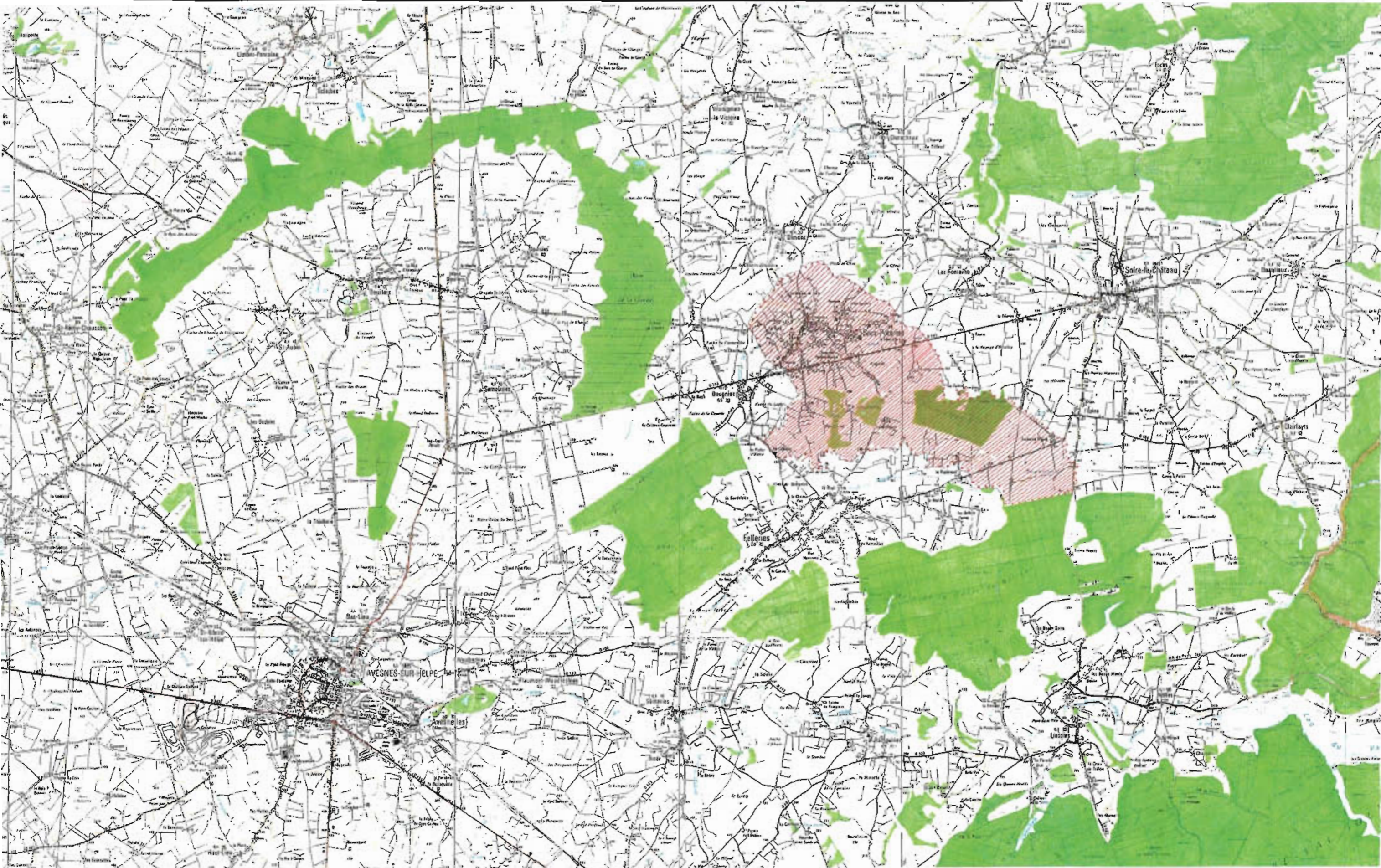
-> tandis qu'au Nord les Bois de Solre et des Nielles constituent les derniers repères d'un massif forestier désagrégé.

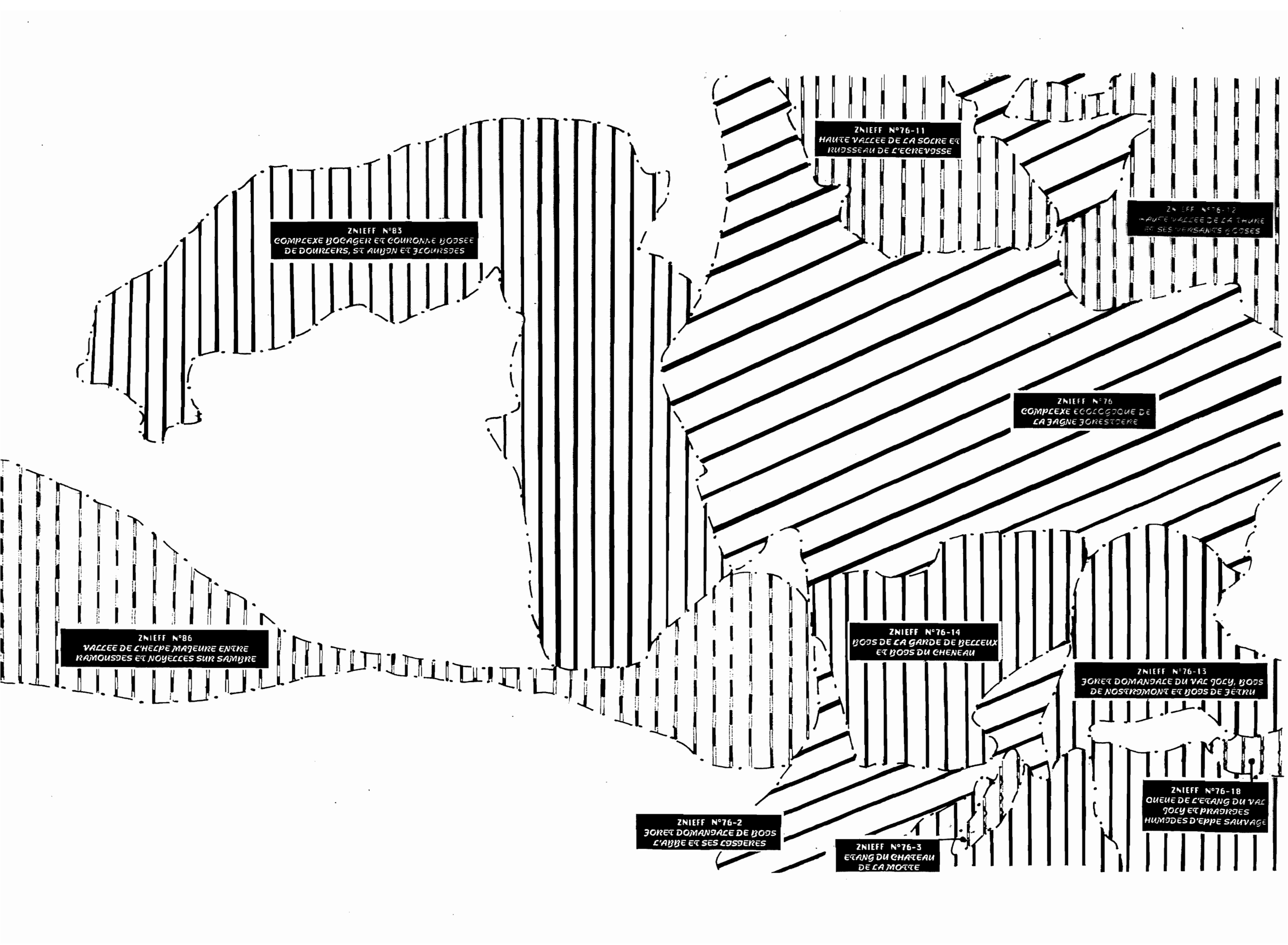
<sup>1</sup> Terminologie du CAUE & Trame Verte Conseil Général

**Entité Paysagère:** Espace caractérisé par un ou plusieurs éléments: morphologie, orographie, occupation des sols, nature d'organisation du bâti, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique...etc  
Éléments qui, par leur présence leur organisation et leur combinaison donnent une homogénéité, une harmonie livrant ainsi une image cohérente, identifiable et spécifique.



# ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE





ZNIEFF N°83  
COMPLEXE BOISIER ET COURONNE BOISÉE  
DE DOUILLEYS, ST AUBIN ET FLOURSES

ZNIEFF N°76-11  
HAUTE VALLEE DE LA SOLRE ET  
RUISSEAU DE L'ECREVISSE

ZNIEFF N°76-12  
HAUTE VALLEE DE LA THURE  
ET SES VERSANTS BOISÉS

ZNIEFF N°76  
COMPLEXE ECOLOGIQUE DE  
LA JAGNE FORESTIERE

ZNIEFF N°86  
VALLEE DE L'HELPE MAJEURE ENTRE  
RAMOUSSES ET NOUELLES SUR SAMBRE

ZNIEFF N°76-14  
BOIS DE LA GARDE DE BELLEUX  
ET BOIS DU CHENEAU

ZNIEFF N°76-13  
FORET DOMANIALE DU VAL JOLY, BOIS  
DE NOSTRE-DAME ET BOIS DE JETRU

ZNIEFF N°76-2  
FORET DOMANIALE DE BOIS  
L'ABBE ET SES COURSES

ZNIEFF N°76-3  
ETANG DU CHATEAU  
DE LA MOTTE

ZNIEFF N°76-18  
QUEME DE L'ETANG DU VAL  
JOLY ET PRADRES  
HUMIDES D'EPPE SAUVAGE

### 2 - ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE

➤ A l'initiative du Conseil Régional et du Ministère de l'Environnement, un inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique a été réalisé par des experts des disciplines concernées.

⇒ Il en découle une hiérarchisation des zones naturelles suivant 3 valeurs: Internationale-Nationale, Régionale, Locale.

⇒ L'existence de ces zones naturelles d'intérêt écologique peut constituer une contrainte ou un atout:

- > tant par la qualité des biotopes (milieux de vie) en présence, assurant une diversité de niches écologiques,
- > que par le cortège floristique protégé ou non, qu'elles présentent.

La classification des milieux naturels distingue 2 types de ZNIEFF:

\* ZNIEFF de type I: Secteur Biologique Remarquable, comprenant des espèces protégées par un statut légal (faune et flore);

\* ZNIEFF de type II: Grand Ensemble Naturel, qui ne dispose pas d'espèces protégées, mais qui peut receler par la diversité des biotopes en présence, des espèces rares ou menacées.

➤ Le secteur de la Fagne de Solre, de la Fagne de Trélon est entièrement couvert par les deux types de ZNIEFF (Cf cartographie p 4). Plus spécifiquement le territoire communal est concerné dans sa totalité par la ZNIEFF N° 76 de type II, intitulée "Complexe Ecologique de la Fagne Forestière", vaste ZNIEFF s'étirant depuis Cousolre et Aibes au Nord jusqu'à rejoindre Solre le Château, Sars Poteries et la forêt domaniale du Val Joly au Sud.

⇒ La Fagne forestière se présente comme un ensemble boisé et bocager où serpentent de nombreux cours d'eaux, et constitue à l'échelle régionale une entité écologique majeure.

⇒ Cet ensemble aussi plus couramment appelé "la petite Suisse du Nord" abrite de nombreuses ZNIEFF de type I correspondant à des milieux naturels particuliers ou sensibles, toutefois aucun ne s'inscrit plus particulièrement sur la commune de Sars Poteries.

➤ Vers l'Ouest et le Sud-Ouest, l'entité du Pays d'Avesnes et l'unité paysagère de la Hale d'Avesnes sont concernées par deux ZNIEFF de type I, respectivement:

⇒ la ZNIEFF N° 83 à dominante forestière, intitulée "Complexe Bocager et Couronne Boisée de Dourlers St Aubin et Floursies" qui englobe la couronne de boisements et les espaces limitrophes semi-bocagers au Nord d'Avesnes.

⇒ la ZNIEFF N° 86, intitulée "Vallée de l'Helpe majeure entre Ramousies et Noyelles sur Sambre", constituant un ensemble vallée-versant de part et d'autre de l'Helpe majeure.

*Il apparaît ici important de rappeler que si les ZNIEFF sont des éléments de sensibilisation permettant la connaissance de la richesse des milieux sur un terroir donné, oublier de prendre en compte leurs existences dans un projet d'aménagement constitue une erreur manifeste au regard de la loi 76 de Protection de la Nature.*

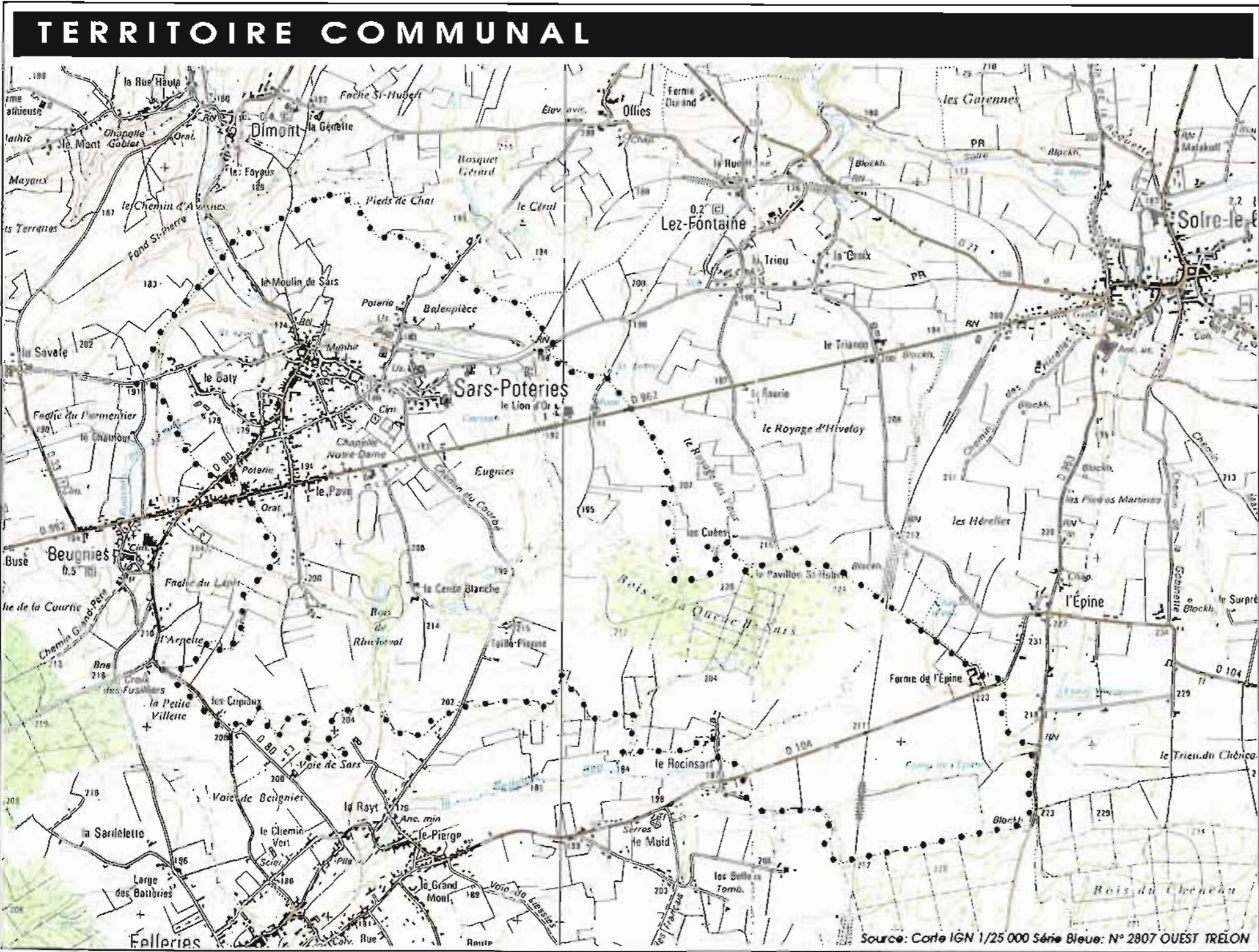
➤ L'interaction des ZNIEFF offre une diversité de paysages et de milieux, propice à assurer de nombreux échanges et relations entre les écosystèmes, et à accroître la bio-diversité. A noter que de nombreuses espèces rares ou protégées inventoriées en flore et en faune sont directement dépendantes de la pérennité des milieux naturels souvent fragiles.

⇒ L'inscription de la totalité du territoire de Sars Poteries dans le complexe écologique de la Fagne forestière, et l'imbrication avec les autres zones écologiques limitrophes qu'elles soient forestières ou humides renforcent ces échanges et cette bio-diversité et ce indépendamment de l'existence à ce jour d'espèces rares ou menacés sur le territoire communal.

⇒ Un vallon humide, un bosquet, un bois relictuel ou une trame bocagère préservée sur la commune permettent d'assurer un continuum écologique entre des milieux naturels sensibles situés aux alentours de Sars Poteries, et à ce titre peuvent s'avérer aussi importants que la protection spécifique d'un milieu ou d'un habitat donné.

3 - TRAME VIAIRE ET DISTRIBUTION

- ☛ La commune bénéficie par sa situation entre Avesnes et Maubeuge, et par sa proximité avec la RN 2, d'une bonne irrigation avec l'inscription dans son territoire de deux départementales importantes constituant :
  - > des axes privilégiés pour la découverte de la commune,
  - > tout en étant des entrées de ville.



Il s'agit respectivement:

- ☞ de la RD 962, au tracé rectiligne, traversant d'Ouest en Est le territoire, ancienne route d'Avesnes à Philippeville. Cet axe important de transit assure l'entrée Sud de l'urbanisation villageoise en intersectant avec :
  - > la RD 80,
  - > et la Rue Jean Jaurès CV N° 7,
 toutes deux supports d'une urbanisation linéaire continue ;
  - > ainsi que plus vers l'Est avec la Rue du Cheval Blanc CV N° 2 accès rapide vers l'ancienne voie ferrée au Nord-Est.

La découverte de la commune par cet axe diffère suivant le sens.

Depuis Solre le Château, le relief et la traversée de séquences rurales permettent d'appréhender le territoire dans une relative profondeur, avant de laisser percevoir en contrebas l'urbanisation de Sars Poteries, dont une partie rejoint la RD 962. Par contre depuis l'Ouest l'entrée sur le territoire de Sars Poteries se révèle peu perceptible, compte tenu de l'urbanisation linéaire dont elle fait l'objet depuis Beugnies.

- ☞ et de la D 80, en provenance de Dimont au Nord :
  - > qui traverse Sars Poteries en suivant la vallée du Moulin,
  - > puis en constitue l'artère principale de distribution dans le village, sous l'appellation Rue Jean Jaurès et Rue Jean Imbert.
  - > avant de rejoindre la RD 960 et de se prolonger plus au Sud sur Beugnies en direction de Fellerias, Ramousies et Sains du Nord.

Ce second axe, plus sinueux en adaptation au relief et territoires traversés:

- > ne dessert pas directement le centre historique de Sars Poteries organisé autour de l'Eglise,
- > mais réunit toutefois les principales polarités administratives et commerciales du village.

☛ Ces deux axes qui réunissent la majorité des flux de transit et de desserte privilégient l'accessibilité sur la partie Nord et urbanisée du territoire, au détriment de la partie Sud plus rurale.

☐ En partie Nord du territoire, au contact du village les intersections avec le réseau de voiries communales délimitent un "tour de ville" empruntant 2 dessertes secondaires intéressantes :

- > la Rue Victor Hugo CV N° 2
- > et la Rue Pasteur CV N° 9

qui semblent inscrire dans une configuration triangulaire le développement du village tout en définissant ses limites. Le réseau viaire secondaire est complété outre les rues de moindre importance et les ruelles qui s'insèrent au cœur du tissu, par de petites routes reliant les hameaux et villages voisins, et par des chemins ruraux assurant une accessibilité aisée aux différentes parties du territoire.

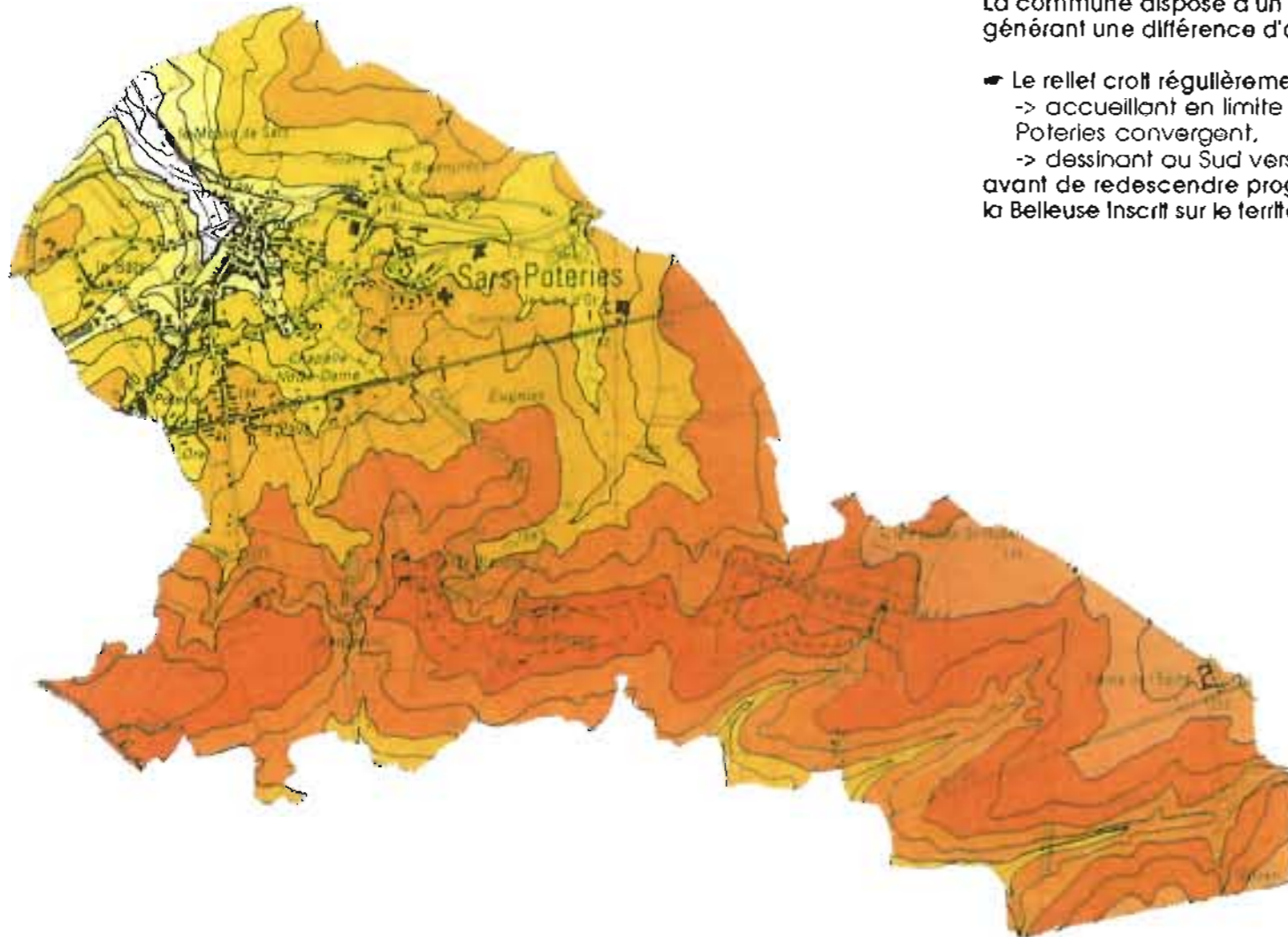
☐ En partie Sud de la D 960 le réseau viaire secondaire se résume à quelques chemins ruraux rattachés à la Départementale et ne permettant pas par leur statut privatif ou de voie sans-issue de découvrir l'entièreté du terroir.

4 - LES LIGNES DE FORCE DU SITE

4.1 - RELIEF

La commune dispose d'un relief contrasté, issu d'une forte présence hydrographique qui se caractérise par un chevelu de petits ruisseaux, générant une différence d'altitude de près de 55 mètres entre différents points du territoire.

- Le relief croît régulièrement depuis le Nord-Ouest vers le Sud et le Sud-Est;
  - > accueillant en limite Nord-Ouest vers Dimont, l'extrémité du talweg du Stordoir vers lequel la majorité des petits ruisseaux de Sars Poteries convergent,
  - > dessinant au Sud vers Fellerles et au Sud-Est vers Solre le Château et l'Épine, une ligne de crête d'altitude moyenne 220 m, avant de redescendre progressivement à une altitude 190 m en limite communale au contact du versant Nord du talweg du Ruisseau de la Belleuse inscrit sur le territoire de Fellerles.



- La ligne de crête Sud qui semble avoir concouru aux contours de la commune :
    - > scinde le territoire, renforçant l'effet de coupure déjà observé par la RD 962,
    - > accueille les principaux boisements forestiers reliques du territoire,
    - > se prolonge vers l'Est de façon plus marquée,
- traduit la limite de deux bassins versants, au Nord celui de la Solre, au Sud celui de l'Helpe Mineure.

- ⇒ En effet ce petit plateau permet de délimiter au Nord le chevelu de petits ruisseaux qui se réunissent dans le Ruisseau du Moulin puis le Stordoir avant de rejoindre la vallée de la Solre.
- ⇒ Tandis qu'au Sud, il est entrecoupé de rus intermittents dont les eaux alimentent le Ruisseau de la Belleuse qui rejoint au Sud-Ouest la vallée de l'Helpe Mineure.

➤ La topographie offre ainsi un faciès étagé entre:

- ⇒ l'extrémité Sud/Sud-Est du territoire se présentant sous la forme d'un plateau abritant les quelques points hauts du territoire: lieux-dits *Taille Plonne* 215 m, *Pavillon St Hubert* 224 m, *Ferme de l'Épine* 223 m;
- ⇒ la cuvette au Nord-Ouest du talweg du Stordoir évasée par la confluence des petits ruisseaux, où les points les plus bas sont recensés: *Ruisseau du Lepet et du Baty* 176 m, *Station d'épuration* 172m, *Moulin de Sars* 170 m;
- ⇒ et le village et ses extensions, implantés en interface, au contact du talweg du Stordoir ou en suivant les invaginations des petits ruisseaux.

➤ La topographie particulière, a fortement conditionné l'implantation du village qui s'est réalisée:

- ⇒ au contact du talweg du Stordoir,
- ⇒ mais en léger surplomb Est de la confluence des principaux petits ruisseaux:
  - > *Ruisseaux des Verts Prés, du Village, du Baty et Ruisseau du Moulin.*
  - > Effet de butte *Place du Vieux Marché* et *Place de l'Église*, correspondant à l'emprise d'un ancien château;

permettant d'être à l'abri des inondations, tout en assurant une proximité à l'eau pour tous les types d'usages.

➤ Le développement ultérieur de la tâche villageoise s'est effectué au III<sup>e</sup> des siècles par défrichements des terrains volsins (d'où l'étymologie SARS au XIII<sup>e</sup> siècle, synonyme de défriché), et en suivant les versants des petits ruisseaux.

➤ L'utilisation de la ressource hydrographique fût par ailleurs, bénéfique pour le développement des activités, et l'essor industriel.

➤ L'altitude du village, oscille ainsi entre 170 et 180 mètres pour les habitations du noyau ancien, et 180 à 190 mètres d'altitude pour le reste du village et ses principales extensions. A noter toutefois que certaines extensions villageoises en polarité et linéaire de la RD 962 ne suivent plus une logique le long du versant des ruisseaux, et disposent d'altitudes plus élevées: de 190 à 200 m.

➤ Cette diversité topographique offre un contraste intéressant tant sur le territoire que dans les parties urbanisées, avec:

-> certains secteurs villageois qui accusent les dénivellations par de hauts talus, des murets de soutènement, ou des emmarchements, préservant les terrains et habitations en surplomb ou contrebas, ou par une adaptation du bâti à la topographie.

-> une grande diversité de points de vues conjugée à un réseau de voiries tantôt étroites sinueuses, tantôt larges et rectilignes favorisant l'étagement des vues.

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

ALTITUDE EN METRES

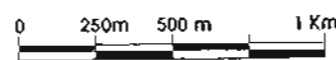


Courbes de niveau Equidistance 5 m

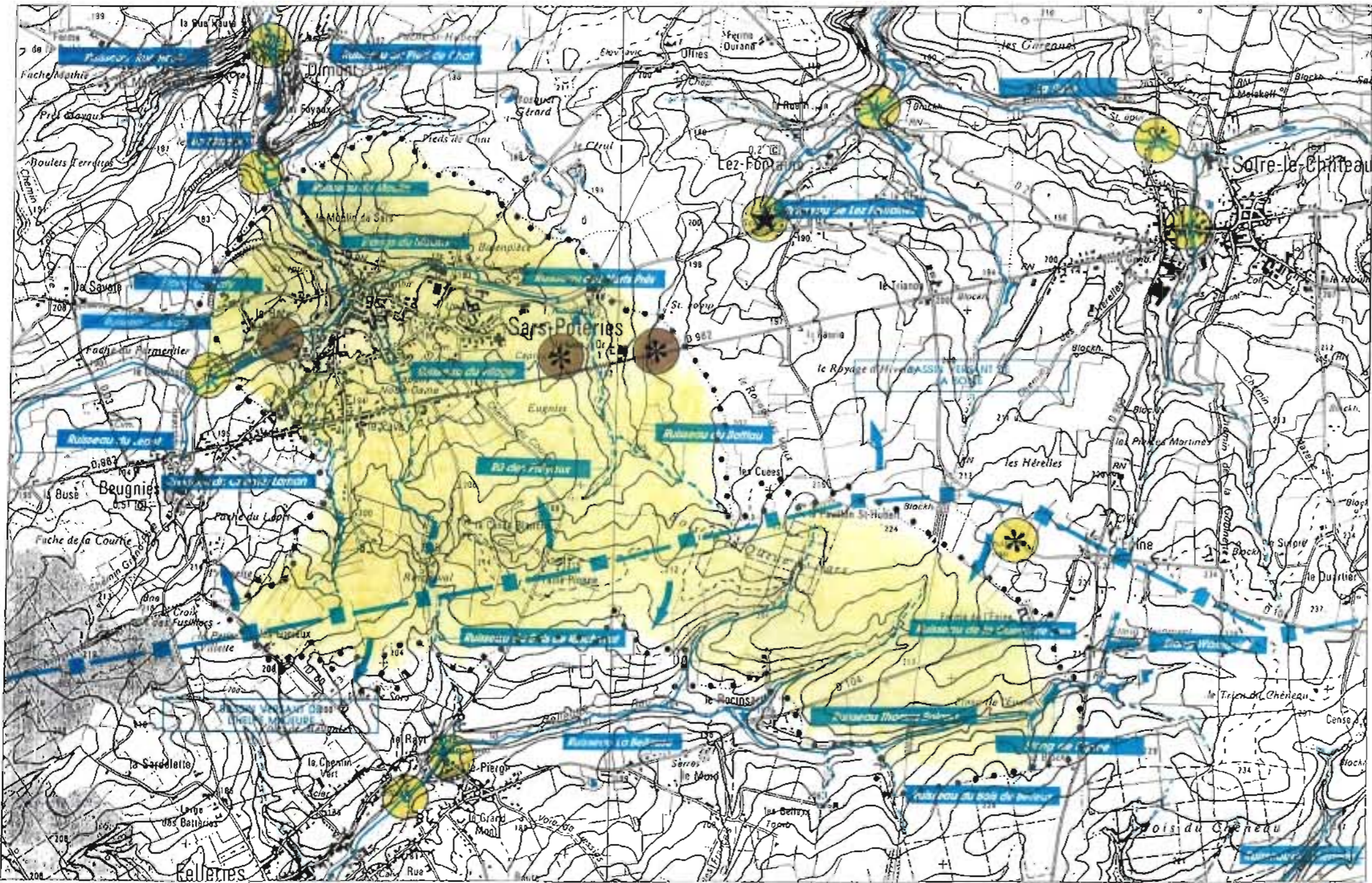
SOURCE:

D'après Carte IGN 1/25 000 Série Bleue N° 28 07 Ouest TRELON


ECHELLE : 1/25 000



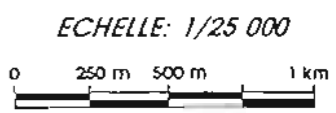
# MAILLAGE HYDROGRAPHIQUE



LEZONNE

-  RUISSEAUX PERMANENTS
-  RUISSEAUX INTERMITTENTS OU A SECS
-  ETANGS ET NAPPES D'EAU PERMANENTES
-  LIMITE DE BASSINS VERSANTS HELPE MAJEURE/SOLRE
- AUTRES ELEMENTS LIES A L'EAU**
-  SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
-  HORS DU TERRITOIRE
-  PONTS PASSERELLES
-  SOURCE
-  CAPTAGES, RESERVOIRS

Source: D'après Carte IGN Série Bleue au 1/25 000 N° 28 07 Ouest TRELON



Vallon du Ruisseau du Baty

4.2 - MAILLAGE HYDROGRAPHIQUE

- Sars Poteries constitue dans le Solrézis une commune 'charnière' pour la répartition hydrographique par grands bassins versants (Cf cartographie ci-contre).
  - ⇒ Au Nord le maillage de petits ruisseaux de Sars Poteries alimente le bassin versant de la Solre s'étirant sur près de 120 km<sup>2</sup> en suivant une orientation Nord/Nord-Ouest jusqu'à rejoindre dans une vaste zone de confluence sur le territoire de Rousles la Rivière Sambre.
  - ⇒ Au Sud les quelques rus inscrits en limite de Sars Poteries vont grossir La Belleuse qui rejoint vers l'Ouest sur la commune de Semerles le vaste bassin de l'Helpe Majeure.

□ La partie Nord urbanisée du territoire recèle d'un maillage hydrographique important constitué par de nombreux petits ruisseaux dont les eaux vont grossir le Stordoir et la vallée de la Solre.

- Toutefois dans ce maillage aucun ruisseau ne semble avoir un statut prépondérant sur les autres, exception faite du Ruisseau du Moulin, ou Rieu de Sars, en fin de maillage, dont les eaux sont suffisantes pour alimenter les ouvrages du Moulin qui lui a donné son nom.
- Ont respectivement été identifiés comme ruisseaux appartenant au bassin versant de la Solre:

\* Le Ruisseau du Lepet ou du Baty

En provenance de la commune voisine de Beugnies, ce ruisseau entre sur le territoire Sarséen par l'Ouest, en changeant d'appellation, devenant Ruisseau du Baty et en alimentant un petit étang.

⇒ Utilisé durant de nombreuses années par une brasserie, le parcours de cours d'eau reste lisible sur l'Ouest du territoire communal et perceptible depuis le Pont Courlemain sur la Rue Léo Lagrange.

⇒ Au delà il pénètre dans les extensions villageoises de l'époque verrière où son parcours devient souterrain;

--> récoltent les eaux du Ruisseau du Chemin Laman, avant de traverser le site d'une ancienne verrerie, et de ne réapparaître qu'à l'angle des rues de Douliers et Neuve,

--> en alimentant un petit lavoir en amont du Pont d'Arcole où il mêle ses eaux à celles du Ruisseau du Village et du Ruisseau des Verts Prés pour devenir Ruisseau du Moulin.

\* Le Ruisseau du Chemin Laman

Prenant naissance depuis le plateau Sud, ce cours d'eau suit un parcours sinueux en territoire agricole et alimente au contact d'une ancienne voie ferrée un petit étang privé.

Il se prolonge ensuite en parallèle du Chemin Laman qui lui vaut son appellation, puis se divise au Sud de la RD 962 en deux branches.

⇒ La première vers l'Est, d'une centaine de mètres, rejoint le Chemin Laman et le traverse en se terminant par un petit lavoir devenu déversoir d'orage (en arrière plan d'une supérette).

⇒ L'autre branche plus importante se prolonge au Nord de la RD 962 vers le village en suivant les limites parcellaires, offrant en alternance des portons aériennes et souterraines jusqu'à rejoindre la Rue Jean Imbert (ancienne Rue des Trois Fontaines).

--> En angle de cette rue avec la Rue Pasteur, il alimentait un ancien abreuvoir à chevaux. Au delà son parcours souterrain suit la rectilinéarité de la Rue Imbert jusqu'à rejoindre le Ruisseau du Baty aux portes de l'ancienne verrerie.

--> Toutefois en arrière plan d'un ancien cinéma et du parcellaire de la Rue Imbert, cette branche du cours d'eau se divise à nouveau, réapparaissent à l'air libre sur une courte portion de prairies avant de disparaître à nouveau puis de se jeter dans le Ruisseau du Baty

\* Le Ruisseau du Bois de Rincheval, Ruisseau du Village

Le Ruisseau du Bois de Rincheval à l'instar de celui du Chemin Laman, prend naissance depuis le plateau Sud du territoire communal, dans le Bois de Rincheval.

Il alimente de petits étangs, sinue dans le parcellaire agricole ou en longe ses limites, et se prolonge au delà de la RD 962 vers le village en changeant d'appellation.

Portons aériennes et souterraines s'alternent sur son parcours orienté Nord/Nord-Ouest jusqu'à rejoindre à hauteur du Pont d'Arcole les eaux du Ruisseau du Baty.

⇒ Depuis la RD 962 il longe le site du nouvel atelier du verre, puis se divise de part et d'autre de l'Impasse Pasteur en deux petites branches parallèles à la Rue Anatole France desservant le centre ville.

⇒ A proximité de l'Eglise, en vis à vis de la Place Henri Barbuse, les 2 branches réunies alimentent une fontaine et un beau lavoir en pierre, le plus important du village.

⇒ Au delà le parcours souterrain se prolonge dans le tissu villageois en suivant la Rue Anatole France vers l'Ouest, traversant la Rue Jean Jaurès, et longeant la Rue Neuve jusqu'au lavoir Rue de Douliers.



Ancien Lavoir Ruisseau du Chemin Laman



Ruisseau du Village longeant l'Atelier du Verre



Lavoir du Village face à la Place Henri Barbuse



Depuis le Pont d'Arcole, Parcours aérien du Ruisseau du Moulin



Au contact du Moulin, le ruisseau dévié alimente un bief



**\* Le Ruisseau des Verts Prés aussi appelé Ruisseau de la Planchette**

Prenant naissance en limite du Bois de la Queue de Sars au Sud de la Commune, le Ruisseau des Verts Prés (ou de la Planchette) est constitué par la réunion du Ruisseau du Bottiau et du Ru des Préyaux au Sud de la RD 962.

Suivant un axe Sud/Nord sur l'Est du territoire, le Ruisseau des Verts Prés change brusquement d'orientation vers l'Ouest au contact de l'urbanisation villageoise, à hauteur de la Rue de Lez Fontaine et de l'ancienne voie ferrée.

Très rectiligne aux abords du site de l'ancienne gare, son parcours sinueux, rural puis longeant les sites industriels, est l'un des plus perceptible sur le territoire par de longues portions à l'air libre. Par contre au contact du centre ville ancien il se canalise en suivant la Rue Potier, la Rue de Dimont et la Rue de Dourlers jusqu'au Pont d'Arcole.

Il intersecte souvent avec la trame viaire et se ponctue ainsi de petits ouvrages intéressants:

- ⇒ Rue de Lez Fontaine: ancien lavoir disparu dans les broussailles,
- ⇒ Rue du Gal Lecterc/ Rue Scallier: très beau lavoir d'angle,
- ⇒ Rue Potier: ancien abreuvoir à chevaux.

**\* Le Ruisseau du Moulin aussi dénommé Rieu de Sars**

Récollant les eaux de l'ensemble des autres ruisseaux, le Ruisseau du Moulin depuis le Pont d'Arcole traverse les arrières d'un parcellaire privatif puis serpente entre l'ancienne voie ferrée et la Route de Dimont (RD 80) dans un parcellaire rural. Il rejoint ainsi l'extrémité Nord-Ouest du territoire et devient Ruisseau du Stordoir sur Dimont.

- ⇒ Son parcours rural a été dévié pour la construction d'un bief qui permet d'alimenter un Moulin qui de 1400 à nos jours fit successivement un tordoir, une forge ou l'on martelait de fer, puis un moulin à farine.
- ⇒ La construction actuelle date de 1780, la fabrication a cessé son activité en 1963 et le Moulin est aujourd'hui ouvert au public.

**□ La partie Sud du territoire dispose de quelques ruisseaux ou rus intermittents qui participent au bassin versant de l'Helpe Maleure.**

Ont ainsi été recensés:

⇒ Le Ruisseau de la Queue de Sars, le Ruisseau du Bois de Belleux, et le Ruisseau Thomas Roland qui Invaginent par leurs talwegs l'extrémité Sud-Est de la commune, alimentant de petits étangs sur l'Épine et Sars Poteries: Etangs Waroquier, Etang de l'Épine, avant de se jeter dans La Belleuse à Felleries.

⇒ Le Ruisseau du Bois de Rincheval, second ruisseau sous cette appellation prenant naissance depuis le Bois de Rincheval, mais s'écoulant vers le Sud, longe le tracé de l'ancienne voie ferrée, et rejoint les eaux de la Belleuse au lieu-dit Le Royt sur la commune de Felleries.

Ancien Abreuvoir Rue Potier, alimenté par le Ruisseau des Verts Prés, ou Ruisseau de la Planchette



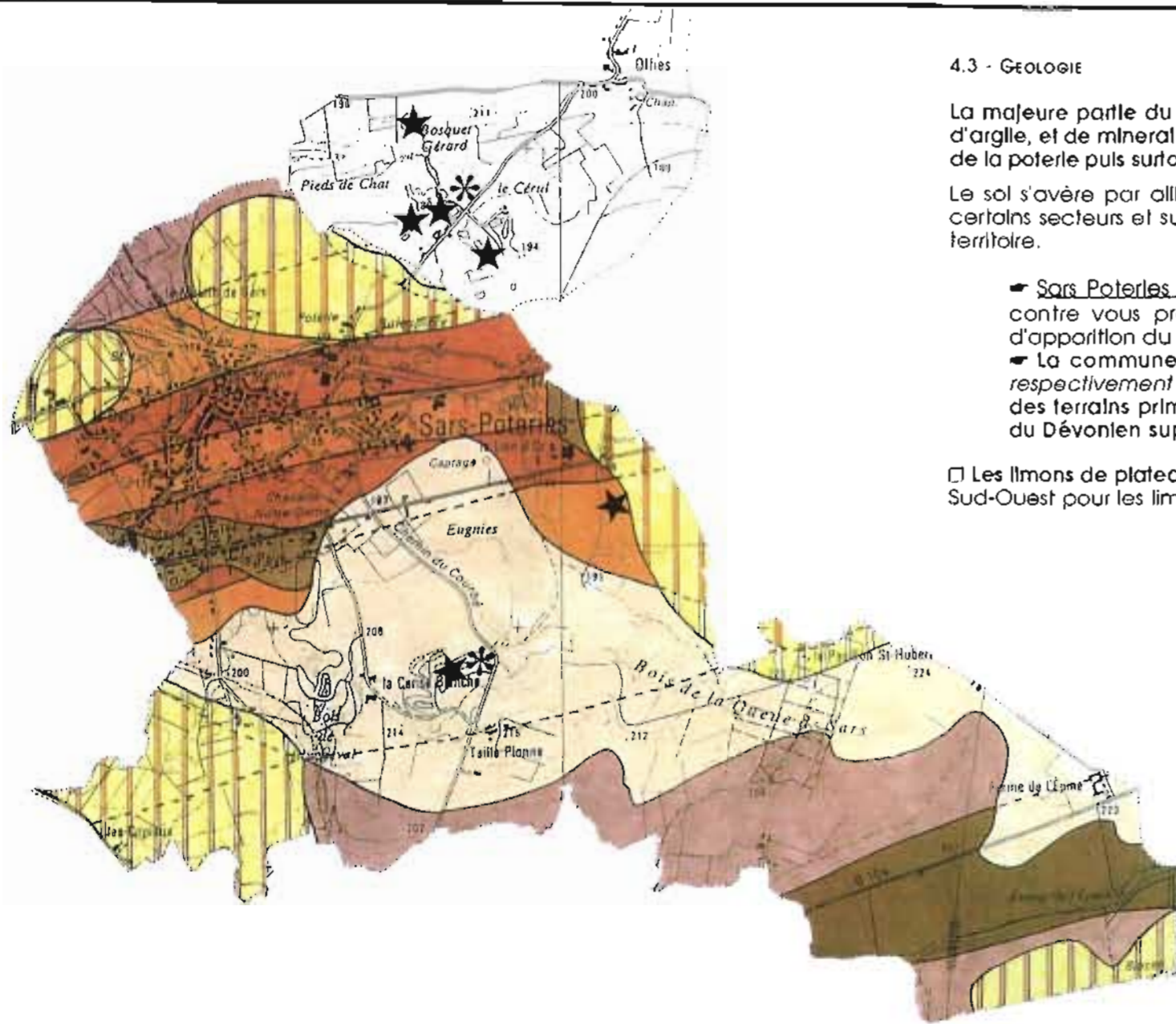
Vallon du Ruisseau des Verts Prés en parallèle de la Rue Scallier



□ L'urbanisation en suivant les talwegs, les parcours sinueux des cours d'eau perceptibles, les petits ouvrages liés à l'eau, les fontaines et points de franchissement, les étangs et mares, et les prairies plus humides des fonds de vallée renforcées parfois par une végétation riveraine des cours d'eau; sont autant d'éléments qui assurent la lisibilité de cette richesse hydrographique et participent au patrimoine et à l'identité de Sars Poteries.

Nous verrons ultérieurement qu'une grande partie de ce patrimoine jalonnant la commune, constitue un attrait touristique indéniable qu'il convient de préserver (Cf A/Chapitre 6.3 - Patrimoine lié à l'Eau).





4.3 - GEOLOGIE

La majeure partie du sous-sol de la commune est constituée de sables, de schistes et de bancs de calcaires avec la présence d'argile, et de minéral de fer. Cette richesse du sous-sol et la variété des affleurements géologiques sera propice au développement de la poterie puis surtout de la verrerie assurant son essor industriel du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le sol s'avère par ailleurs pauvre et de mauvaise qualité puisqu'on ne retrouve des couches de limons localisées que dans certains secteurs et sur les hauteurs, ayant facilité l'installation du bocage tout en limitant les cultures sarclées aux extrémités du territoire.

- Sars Poteries présente une grande diversité géologique, géomorphologique et édaphique. La cartographie ci-contre vous présente les assises géologiques reconnues, classées dans la légende par ordre chronologique d'apparition du plus récent (Limon des Plateaux) au plus ancien (Fammenien).
- La commune, présente essentiellement des terrains tertiaires (avec l'ère du Paléocène et celle de l'Eocène soit respectivement datant de - 12 Millions d'années et - 19 Ma, âge moyen de formation de la Chaîne des Pyrénées), et des terrains primaires du Carbonifère (- 35 Millions d'années, âge moyen de formation de la Chaîne Hercynienne) et du Dévonien supérieur (- 50 Ma, âge de formation de la Chaîne Calédonienne).

☐ Les limons de plateaux et le Landénien continental occupent la majeure partie du territoire sarséen, au Nord et en limite Sud-Est et Sud-Ouest pour les limons, et en partie centrale de la commune pour le Landénien continental.

➤ Si les limons des plateaux sont généralement argileux et brunâtres, à Sars Poteries, il s'agit de formations sableuses reposant sur des sables du Landénien. A noter que la présence des limons argileux rend les sols assez imperméables (hydromorphie temporaire sur les plateaux et hydromorphie permanente dans les fonds de vallée).

➤ Le Landénien continental présente des sables quartzueux blancs purs à grains fins qui furent souvent exploités (Cf symbole cartographique de site de carrière et sablière), lieu-dit *La Cense Blanche*, et vers Offies sur Dimont en extrémité Nord-Est du territoire en association avec de minces lits de sables ligniteux noirs, des argilles plastiques gris blanchâtres ou noires.

☐ Au Nord jusqu'aux abords de la RD 962, les terrains sédimentaires correspondant à la partie urbanisée (Wealdien, Viséen, et Tournaisien) appartiennent au Dinantien, étage du Carbonifère (terrains primaires, époque du Paléozoïque).

➤ Il s'agit essentiellement pour:

- le Wealdien localisé vers Lez Fontaine et de part et d'autre de la D 962 lieu-dit *Le Pavé*, de sables grossiers siliceux accompagnés de sables plus fins sans calcaire, blancs ou jaunâtres, disposant de quelques veines ou d'amas d'argiles plastique blanche grise, jaune ou noire et de bancs de grès grossier ferrugineux roux (exploitation du minéral de fer);
- pour le Viséen; de calcaires sombres et dolomies, avec quelques bancs de calcaire bleu finement zoné et des calcaires gris bréchoides, assise que l'on trouve suivant une bande centrale au Sud du noyau villageois le long de la Rue Pasteur et de la Rue de Lez Fontaine;
- pour le Tournaisien qui recouvre en bande le centre village, mais aussi le Sud de la Rue Pasteur jusqu'au abords de la RD 962: de schistes noirs, de calcaires gris-bleu et de dolomies.

☐ Les étages Strunien et Fammenien (Dévonien Supérieur, terrains primaires - 50 Ma) occupent le reste du territoire en limite Sud et Nord.











➤ Toutefois le Strunien se retrouve aussi dans la partie urbanisée au Nord de la Route de Dourlers jusqu'au Moulin de Sars. Exploitée au Sud de la RD 962, cette assise est composée de calcaires, de schistes et de psammites où s'intercalent des bancs de schistes calcaireux bloutés et des bancs gréseux à ciment calcaire, puis des bancs de calcaires purs qui deviennent rapidement prépondérants.

➤ Le Fammenien en extrémité Nord/Ouest et Sud-Est du territoire souligne les invaginations des vallées. Il est très présent au Sud sur les vallons des petits ruisseaux rejoignant le talweg du ruisseau de la Belleuse. Ces terrains sont essentiellement constitués de schistes micacés alternant avec des schistes calcaireux ou des schistes à nodules calcaires avec bancs argileux. Il sont assez souvent recouverts de Limons des Plateaux.

☐ L'existence de ces nombreux sables et affleurements d'argile, de fer et de calcaire a fortement influencé la vie de Sars Poteries tant par le développement de l'industrie au 19<sup>ème</sup> siècle que par l'usage de ces matériaux en construction.

APPROCHE GEOLOGIQUE

ASSISES GEOLOGIQUES

- |   |  |
|---|--|
|  1 - Limons des Plateaux<br>Recouvrement sur formation identifiée                |  5 - Tournaisien<br>Schistes noirs, Calcaires et Dolomies |
|  2 - Landénien continental<br>Sables quartzueux blancs                           |  6 - Strunien<br>Calcaires, Schistes et Psammites         |
|  3 - Wealdien: Sables grossiers, Gravier,<br>Argile et Minéral de fer (limonite) |  7 - Fammenien supérieur<br>Assise supérieure             |
|  4 - Viséen inférieur<br>Dolomies et calcaires noirs                             |  Assise inférieure<br>Schistes à lits de psammites        |
|  Site d'Exploitation de carrière   |  Sablière   |

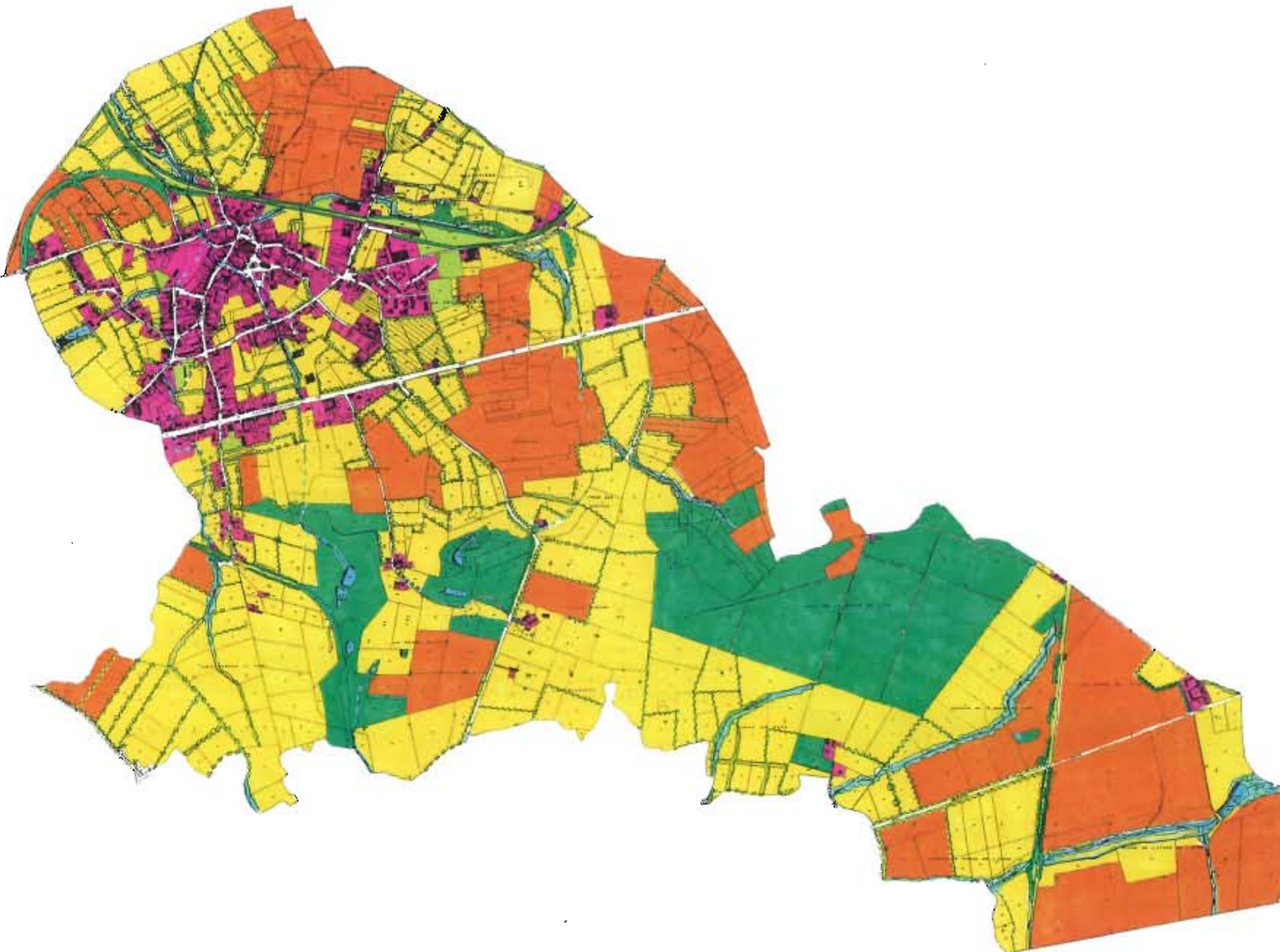
SOURCE:

D'après Carte Géologique du BRGM au 1/50 000, N° XXVIII - 7 TRELON

ECHELLE : 1/25 000



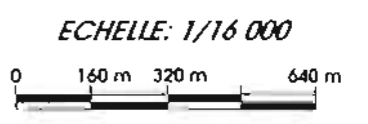
# MODALITES D'OCCUPATION DES SOLS



**L  
E  
G  
E  
N  
D  
E**

-  Prairies bocagères
-  Cultures sarclées
-  Vergers
-  Haies bocagères basses
-  Haies bocagères vives
-  Alignements de têtards
-  Autres alignements
-  Boisements forestiers & Plantations
-  Bosquets & Boisements arbustifs
-  Friche en voie de recolonisation
-  Végétation riveraine des cours d'eau
-  Végétation ornementale liée à la présence d'urbanisation

*Source: Relevés de terrain Août 2000 & Photos aériennes NAI - Fond parcellaire CABINET BINON d'après Cadastre*



## 5 - TERROIR ET DIVERSITE VEGETALE

*Paysage bocager au bout du Chemin Laman, Vallon humide & Maillage de haies basses et vives.*



*Apparition de cultures sarclées sur les secteurs limoneux, Extrémité Nord-Ouest du territoire au contact de l'ancienne voie ferrée.*



*Chemin du Courbé traversant la ligne de crête Sud du territoire avant de rejoindre le vallon de la Belleuse sur Felleries.*



➤ Nous avons vu préalablement (Cf page 3) que la commune s'inscrit dans l'entité paysagère de la Fagne de Solre. Ceci se traduit sur le territoire communal par une diversité des modes d'occupation agraires et naturels. Trois éléments forts structurent le paysage: la présence de l'eau, les invaginations du relief et la présence forestière.

➤ Commune rurale de 1551 habitants au dernier recensement, Sars Poteries, s'étire sur une superficie de 788 hectares, répartis majoritairement en pâtures (480 ha); puis en boisements (100 ha) et plus sporadiquement en cultures (90 ha).

⇒ L'urbanisation de Sars Poteries très étalée le long des voies de communication recouvre le reste du territoire, déduction faite des secteurs de vergers (15 ha), de quelques friches importantes (19 ha), de petits étangs (3 ha) et des anciennes carrières et sablières.

⇒ Le terroir agricole s'étire majoritairement au Sud de la RD 962, tout en perdurant encore au Nord de part et d'autre de l'urbanisation villageoise, par poches au Nord et à l'Est de l'ancienne voie ferrée, ainsi qu'à l'Ouest des extensions villageoise du Baty.

□ L'hydromorphe temporaire ou permanente conjuguée aux sols pauvres le plus souvent sans limons s'est avérée propice au développement de l'élevage.

➤ Le pâturage ainsi généralisé sur la commune s'avère toutefois concurrencé par endroits par les cultures sarclées génératrices d'un paysage de champs ouverts, dont les seules limites sont souvent les boisements forestiers à l'instar de la partie Est et Sud-Est du territoire, lieux-dits *Eugnies, Le Bottiau, Les Fermes de l'Epine*.

➤ Néanmoins les prairies bocagères priment sur un parcellaire relativement lâche.

Outre la couronne bocagère de l'urbanisation villageoise, les pâtures englobent l'ensemble des vallons du réseau hydrographique, enserrant quelques rares fermes isolées qui ponctuent le Sud de la commune.

⇒ Le maillage de haies bocagères conjugué haies basses, haies vives et alignement de fêtaris structurant la lecture paysagère du territoire.

⇒ Il se combine dans les vallons plus humides à la végétation naturelle riveraine des cours d'eau.

*Panorama sur la vallon Bocager du Ruisseau du Bottiau, En arrière plan openfields le long de la RD 962, et horizon boisé du Bois de la Queue de Sars*



*Vallon Humide et Bocager du Ru des Préyaux se découpant sur le Bois de la Queue de Sars.*



*Quelques fermes isolées ponctuent le terroir agricole au Sud de la D 962. Ci-dessous la Ferme du Lion d'Or.*



□ Les boisements rélictuels respectivement *le Bois de Rincheval, la Cense Blanche et le Bois de la Queue de Sars* rappellent l'ancienne présence d'un massif forestier, et sont positionnés en partie centrale du territoire communal, renforçant la ligne de crête Sud qui sépare les bassins versants hydrographiques.

Milieux fermés semi-naturels (de type taillis) ou artificiels (plantations mono-spécifiques type résineux), ces boisements s'avèrent être des refuges privilégiés pour la faune et l'avifaune des alentours.

□ Mais la présence boisée du territoire ne se résume pas uniquement aux boisements forestiers.

En effet les boisements linéaires:

- ⇒ maillage bocager,
- ⇒ couloirs verts,
- ⇒ alignements (peupliers)
- ⇒ ripisylve...

et ponctuations boisées de type:

- ⇒ bosquets,
- ⇒ vergers
- ⇒ ou friches, disséminés çà et là;

constituent des éléments de repère, structurants dans le paysage.

➤ Les anciennes voies ferrées de Maubeuge à Fourmies et d'Avesnes à Sars Poteries, reconquises par une végétation naturelle ou plantées après leur démantèlement constituent ainsi de réels couloirs verts fortement perceptibles sur le territoire:

- ⇒ ancienne voie vers Avesnes à l'Ouest de la tâche villageoise, plantée en résineux,
- ⇒ ancienne voie de Fourmies au Nord du village, traitée en axe vert par le Conseil Général bordée d'une végétation naturelle linéaire arborescente;
- ⇒ ancienne voie de Fourmies en extrémité Sud-Est de la commune, disposant de cordons arbustifs et de bosquets de part et d'autre de l'assise SNCF encaissée.

*Entrée Ouest de la Commune par la Route de Dourlers (RD33) intersectant avec les boisements résineux de l'ancienne voie ferrée d'Avesnes à Sars Poteries*



*Orée du Bois de la Cense Blanche depuis le Sud du Chemin Courbé. La rareté des masses boisées renforce leur importance paysagère et écologique.*



*Petite Peuplerade le long de la Rue Scallier en parallèle du parcours bocager du Ruisseau des Verts Prés longeant la vaste friche arborescente de l'ancienne Gare.*



*Corridor vert le long de l'ancienne voie ferrée Route de Lez Fontaine en limite communale.*



➤ L'ancienne gare et ses abords en friche à proximité du Ruisseau des Verts Prés, recolonisés par une végétation naturelle arbustive et arborescente, constitue une masse boisée dont la superficie avoisine les 8 ha aux portes du village.

⇒ Des terrains constructibles restés en attente depuis plusieurs années, ou d'anciens sites industriels désaffectés apparaissent eux aussi en friche à deux pas du centre (Rue de La Fontaine, Rue Pasteur, Rue Victor Hugo...).

⇒ En fond de talweg de certains ruisseaux la végétation naturelle humide de type Saulaie-Aulnaie souligne le tracé des cours d'eau, ou enserrme les mares d'eau temporaires ou permanentes et les étangs. D'autres rus intermittents ne disposent d'aucun couvert végétal mais restent lisibles par leurs petites dépressions.

⇒ Quelques bosquets le long des chemins ruraux, complète la diversité écologique des milieux fermés en présence.

➤ Au plus près des habitations villageoises, les Jardins privés jouxtent les prairies bocagères.

⇒ Certains d'entre eux affichent un degré de ruralité important, d'autres plus ornementaux se dissocient très nettement du contexte environnant.

⇒ Dans le "triangle" villageois des prairies perdurent par poches en interstice du bâti offrent depuis les rues et axes de transit des percées visuelles sur les limites du centre villageois.

*Secteur bocager Lieu-dit Froid Pré, Horizon boisé de la Cense Blanche.*



*Percée visuelle ménagée par une poche bocagère depuis la Rue Pasteur sur le centre villageois.*



➤ Les différentes caractéristiques morphologiques conjuguées aux pratiques agricoles, offrent une richesse de milieux sur un territoire contrasté que l'irrigation par la trame viaire et les chemins ruraux ne permet pas toujours d'appréhender.

**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**PATRIMOINE & POLARITES TOURISTIQUES**





*Ci-contre ancien axe ferré d'Avesnes à Sars Poteries privatisé après démantèlement, et ponctué au bout du Chemin Laman par un petit étang.*

*Ci-dessous l'axe vert inscrit au PDIPR, réalisé sur l'ancienne voie SNCF de Maubeuge à Fourmies*



*Ci-contre ruelle dans le centre villageois débouchant sur la Place du Vieux Marché.*

*Ci-dessous Chemin du Pied de Chat assurant la continuité de promenade vers le Nord avec Dimont*



## 6 - PATRIMOINE ET POTENTIALITES TOURISTIQUES

### 6.1 - POTENTIALITES TOURISTIQUES

➤ La diversité du terroir de Sars Poteries et de son patrimoine naturel et paysager, sont des atouts indéniables pour favoriser le développement d'un tourisme vert. Réel moyen de promotion du tourisme de loisirs de proximité, la randonnée permet la découverte des richesses patrimoniales parfois insoupçonnées d'un territoire.

⇒ Nous avons préalablement vu que la commune recèle d'une trame viaire irriguant correctement le Nord du territoire, tandis qu'au Sud de la RD 962, le réseau de desserte ne permet pas l'accessibilité et la découverte de l'entière du territoire.

⇒ Les chemins ruraux restent par ailleurs peu nombreux au Nord comme au Sud ne favorisant pas la découverte, ce qui explique l'absence sur le territoire de sentiers balisés. A noter l'existence de 2 petites brochures conçues par l'office de tourisme permettant la découverte de l'art verrier et des principales curiosités dans le village.

➤ Toutefois la présence des anciennes voies ferrées sur certains secteurs et portions rachetées par le Conseil Général, vient compléter le maillage existant tout en rattachant la commune aux itinéraires de randonnées des communes voisines.

⇒ A ce titre l'ancien tracé SNCF de Maubeuge à Fourmies est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées et assure une continuité de randonnée intercommunale dans le Solrézis.

⇒ Dans le village et sur le reste du territoire, certaines ruelles, sentes et chemins ruraux pittoresques (Chemin du Pied de Chat vers Dimont, Chemin du Courbé vers le Bois de Rincheval) permettent de relier les pôles culturels et touristiques de la commune.

⇒ Complémentaires à la trame viaire principale et secondaire, il conviendrait de les préserver et de les valoriser. (Cf Partie 2/ chapitre 8/2.3).

*Depuis Dimont, le Chemin rural du Pied de Chat débouche sur l'ancien arrêt SNCF de la voie ferrée de Maubeuge à Fourmies, transformé par le Département en axe vert pour la randonnée.*



Parmi les équipements phares de la commune le Musée Départemental du Verre (ci-contre) installé dans une demeure bourgeoise, le nouvel Atelier du Verre et le Moulin route de Dimont (ci-dessous), contribuent au rayonnement touristique de Sars Poteries.



Certains édifices civils comme ici le Kiosque à Concert de la Place Henri Barbuse, participent du patrimoine Sarséen.



➤ L'attractivité touristique actuelle de la commune réside principalement sur deux activités: la Poterie et la Verrerie.

➤ Dotée d'un riche patrimoine, d'équipements touristiques et culturels forts, elle affiche une activité commerciale touristique importante, et bénéficie d'une petite office de tourisme implantée sur l'axe de transit.

Ont ainsi été recensés: (Cf cartographie p 16)

- ⇒ le Musée du verre (Château Imbert, ancienne demeure du directeur des verreries), l'Atelier du verre (localisation actuelle et futures implantations),
- ⇒ le syndicat d'initiative, une boutique de produits du terroir,
- ⇒ les Poteries Maine et Leclerc,
- ⇒ quelques activités liées au tourisme vert: gîtes ruraux, vente directe Verger de la Taille Pionne, Miel de Pays
- ⇒ ainsi que d'autres activités d'hébergement et de restauration: le Pavé de Sars restaurant, l'Auberge Fleurie restaurant et hôtel et l'Hôtel du Marquis.

La majorité de ces polarités touristiques se répartissent soit en centre village, soit le long de la RD 962. Tout récemment le nouvel atelier par sa position en limite d'urbanisation semble relier dans un arc de cercle Est/Sud-Ouest, les équipements et activités touristiques.

➤ Mais la commune recèle aussi de nombreux autres atouts patrimoniaux historiques, religieux ou civils et particularités moins connus, ou à ce jour encore peu valorisés:

- ⇒ le Moulin à farine de 1780, et l'ensemble des petits ouvrages liés à la présence de l'eau: fontaine, lavoirs, abreuvoir, ponts...
- ⇒ le Kiosque à concert sur la Place Henri Barbuse, l'un des rares de l'Avesnois à structure porteuse en bois
- ⇒ la Pierre de Sybise protégée au titre des Monuments Historiques
- ⇒ l'Eglise St Pierre - St Paul et les nombreuses chapelles et oratoires,
- ⇒ le patrimoine industriel et ses vestiges
- ⇒ ainsi qu'un patrimoine bâti intéressant retraçant les époques successives du développement villageois et ponctué çà et là d'éléments architecturaux remarquables.

➤ Ces éléments attractifs, pourraient aisément être enrichis par une démarche de promotion touristique à l'échelle intercommunale, complétée par quelques aménagements peu onéreux et simples dans l'esprit de préservation et de valorisation du "patrimoine" sous toutes ses formes (Cf Chapitres suivants et Partie 2).

Ci-dessous le long de la RD 962, le Syndicat d'Initiative (photo de gauche) et l'Auberge Fleurie (photo de droite).





Nous vous présentons ci-après les principaux éléments patrimoniaux de la commune connus et méconnus qui mériteraient une attention particulière.

### 6.2 - PATRIMOINE PROTEGE ET PATRIMOINE RELIGIEUX

#### □ La Pierre Syblise, Monument Historique Classé

Le seul monument protégé au titre des Monument Historiques est la Pierre de Dessus Blise ou Pierre Syblise, classée depuis 1862, et à partir de laquelle s'applique sur ses abords un périmètre de protection de 500 mètres couvrant la quasi-totalité du village jusqu'à la Rue Pasteur au Sud et remontant jusqu'au Moulin de Sars sans toutefois l'intégrer.

➤ Cette pierre d'époque Celte (menhir attestant l'occupation gauloise de Sars) est un grès Landénien, conique, d'une hauteur de 1,50 mètres et d'un diamètre de 2,80 m à la base. Elle se dresse à l'entrée Nord du village sur l'extrémité de la Place du Vieux Marché.

Cette pierre se trouve dans l'alignement allant de Ravay à Soulin, alignement formé par les Pierres qui tournent, les Pierres Martines et la Pierre Croûte à Bellignies.

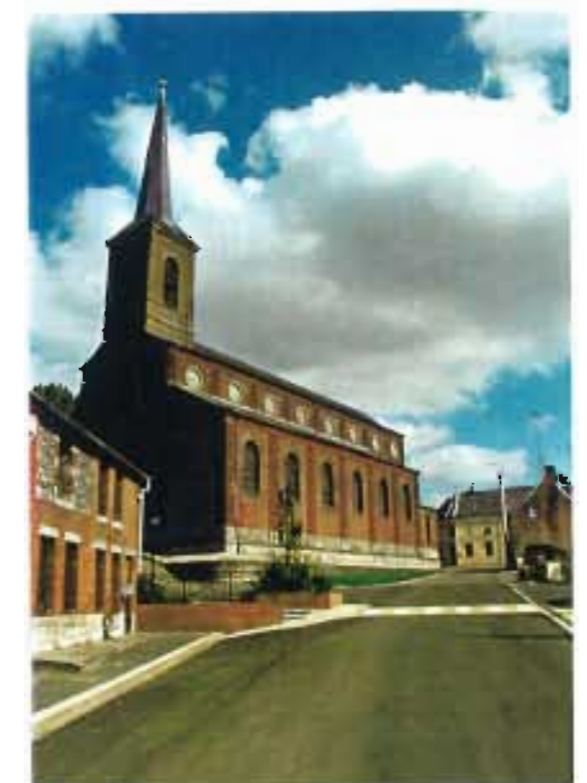
- ⇒ La pierre aurait servi de pilori durant le Moyen-Age.
- ⇒ La forme de ce monolithe lui a valu d'être vénérée par les femmes, la croyance locale voulant que les femmes stériles qui s'y asseyent devinrent fécondes.
- ⇒ Avant la révolution, la pierre constituait pour la jeunesse locale un lieu de ralliement. On y dénotait au sommet un petit trou carré, d'origine ou taillé, on y plaçait le drapeau de la jeunesse durant la ducosse, dès la révolution.

➤ De nos jours, la symbolique de cette pierre dans la vie collective disparaît peu à peu, d'autant que le traitement actuel de la place du Vieux Marché ne la met pas en valeur. Sa présence, son origine et son folklore n'intéressent plus guère que quelques touristes curieux ou historiens. Elle constitue pourtant un élément du patrimoine local.

➤ D'autres pierres semblables jalonnaient la commune, certaines ont disparus, enfouies au fil des ans dans le sol, disparues de la mémoire collective, ou déplacées au gré des humeurs des habitants.

Citons notamment une pierre anciennement en angle de la Rue Leclerc et de la Rue de Lez Fontaine, et une seconde dans la Rue Potier devant l'ancien abreuvoir à chevaux.

L'Eglise St Pierre - St Paul construite sur le site de l'Eglise moyenâgeuse et du cimetière



Ci-contre en extrémité de la Place du Vieux Marché, peu mise en valeur.

Ci-dessous: Carte postale d'avant 1914, sous l'appellation d'antiquité romaine. Ce qui était ancien était dit "romain"



#### □ L'Eglise St Pierre St Paul

➤ Datant de 1877, l'Eglise St Pierre St Paul se présente comme un vaste édifice en brique et pierre bleue (de Soignies), surplombant le village.

D'architecture néo-gothique, cette église a remplacé un ancien édifice qui datait de la fin du Moyen-Age: Eglise primitive, cette Chapelle du XIème siècle, rattachée à l'abbaye de Liesses jusqu'à la révolution, était entourée d'un cimetière et dédiée à St Pierre.

- La vieille église fut démolie en 1876, jugée trop petite pour les besoins du culte de la population croissante du XIXème.
- ⇒ Les blochets en chêne et les statues en terre cuite de St Etienne et de St Nicolas provenant de l'ancienne église sont conservées au Musée de la Société Archéologique d'Avesnes.
- ⇒ La pierre d'autel représentant une croix de Malte entourée de 4 croix plus petites fut utilisée pour la voûte d'un oratoire, la Chapelle St Roch située Chemin Potier.
- ⇒ Un ancien pilier de l'église servit pour le monument funéraire d'Alexandre Couteller, visible de nos jours dans l'ancien cimetière de Sars.
- ⇒ Le tabernacle est dans l'actuelle sacristie ainsi que 2 statues de St Laurent et de St Druon qui trouvèrent place dans la nouvelle église.

➤ Les dimensions de l'église St Pierre - St Paul construit à cette époque avant la Gare visait à en "imposer" à Salre le Château, chef lieu de canton.

Aujourd'hui l'église marque dans le village l'emplacement du noyau originel.



Le Calvaire Rue Pasteur disposant d'une petite assise et d'un emmarchement; l'édifice nécessite une réfection. Le Christ en bois qu'il abrite date du XVI, l'autel en pierre bleue porte l'inscription de 1752 et J H S (Jésus Homminum Salvator, Jésus Sauveur des Hommes)

Ci-contre: Chapelle N.D. des 7 Douleurs Rue du Gal Leclerc un édifice en pierre, en péril.



Chapelle de la Vierge Rue Scalier

▢ Le Petit patrimoine Religieux

■ On dénombre de nos jours 8 chapelles anciennes et un calvaire sur la commune, principalement regroupés dans le village ou le long de la départementale (Cf carte p 16). Trois autres ont disparus dans les 50 dernières années et 4 modernes ont été érigées.

Ces petits lieux culturels, réalisés en pierre bleue ou en brique pour les plus anciens, parfois en béton, ponctuent la croisée de chemins ou s'adossent au bâti ancien, participant par ce jalonnement du territoire à la richesse patrimoniale.

■ Certains de ces édifices religieux tombent progressivement dans l'oubli par perte d'usages ou de propriétaires, sont l'objet d'actes de vandalisme ou plus simplement de vols, arrachant au fil du temps un peu de l'histoire communale et des croyances des habitants.

⇒ La plus ancienne du village est la chapelle Notre Dame de Grâce de 1728 implanté à proximité du carrefour du Cheval Blanc et de la Rue du Gal Leclerc, elle remplace une chapelle plus ancienne de 1579.

⇒ L'unique calvaire de Sars est implanté Rue Pasteur à quelque pas du Cimetière et du débouché de la Rue Anatole France.

La Chapelle N.D. de Grâce de 1728



La Chapelle St Roch en haut de la Rue Potier, Tombée dans l'oubli et vandalisée.



La Chapelle ND de Walcourt, Rte de Dimont, Petite vigie, entièrement en pierre bleue.



Chapelle ND de Salette Rue Laman



Ancien Abreuvoir à chevaux Rue Potier



### 6.3 - PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

Nous avons précédemment vu lors de l'approche du maillage hydrographique (Cf p 9) que la présence des vallons avait conduit la logique des développements villageois de part et d'autre des cours d'eau, et que l'eau durant plusieurs siècles, était omniprésente sur la commune et dans le village.

Dans le présent chapitre nous vous présentons (Cf carte p 22) un inventaire des principaux éléments liés à la distribution de l'eau qui ont perduré jusqu'à ce jour, qu'il s'agisse d'abreuvoirs, de lavoirs, de fontaines ou de puits.

#### □ Les Abreuvoirs

En secteur rural la nécessité de disposer de points d'eau pour le bétail à proximité des exploitations agricoles et le long des voies de circulation pour les déplacements par traction animale s'est traduite très souvent par l'apparition d'abreuvoirs.

☛ **Sars Poteries ne fait pas défaut à cette règle et recèle encore à ce jour, à notre connaissance:**

- ⇒ d'un abreuvoir encore visible Rue Leclerc, dans une pâture en face de l'ancienne Poterie Lempereur
- ⇒ et de deux sites ayant accueillis des abreuvoirs à chevaux:
  - > l'un le long de la Rue Potier recouvert partiellement d'une chape béton mais toujours perceptible et ré-aménageable.
  - > et l'autre en angle des rues Imbert et Pasteur malheureusement comblé à l'emplacement de l'ancien local des pompiers

☛ **Il s'agit pour les trois cas, d'abreuvoirs encaissés d'une assez grande emprise,** disposant de murs de soutènement en pierre de taille et moellon avec ou sans couvre mur en pierre, d'une rampe d'accès en pavage, dallage ou gravier.

⇒ L'abreuvoir de la pâture Rue Leclerc en forme de U à même le niveau du sol, a probablement à une époque été entouré d'une lisse garde-corps ou de grilles évitant aux bêtes la noyade. Quelques barres transversales assurent cette fonction.

⇒ L'abreuvoir Rue Potier, le plus imposant, alimenté par le Ruisseau des Verts Prés devait probablement présenter un emmarchement latéral, et une margelle en pierre. L'emprise foncière et l'état de l'ouvrage peut permettre d'envisager sa remise en état (Cf Partie 2 Chapitre B/ 1-Fiches de Recommandations).

#### □ Les Fontaines et Lavoirs

Pour disposer de point de collecte d'eau, les hommes depuis la plus haute Antiquité ont su domestiquer le réseau hydrographique et les sources pour disposer d'eau potable et répondre aux besoins d'hygiène. Les fontaines et les lavoirs en ont sont la preuve la plus tangible, qui ayant traversé les siècles, soit parvenue jusqu'à nous.

☛ **Les fontaines, le plus souvent alimentées par des sources,** à l'origine dédiées à des Divinités puis à des Saints ou à la Ste Vierge lors de la Christianisation, ont de tout temps constitué des lieux forts pour la vie collective.

Parfois lieu de passage ou but d'une procession, leur rôle primordial durant des siècles a brusquement disparu avec le raccordement des habitations au réseau d'eau.

☛ **Les lavoirs destinés au nettoyage du linge domestique,** étaient généralement construits à proximité des fontaines et des ruisseaux qui les alimentaient.

⇒ Très fréquentés par les femmes auxquelles cette tâche incombait, ils constituaient au delà de leur fonction première des lieux de rencontre et de bavillages non négligeables pour la société villageoise.

⇒ A l'instar des fontaines publiques, la distribution d'eau dans chaque maison mais aussi l'apparition de la machine à laver, leur fit perdre toute raison d'être et usages dans notre société moderne.

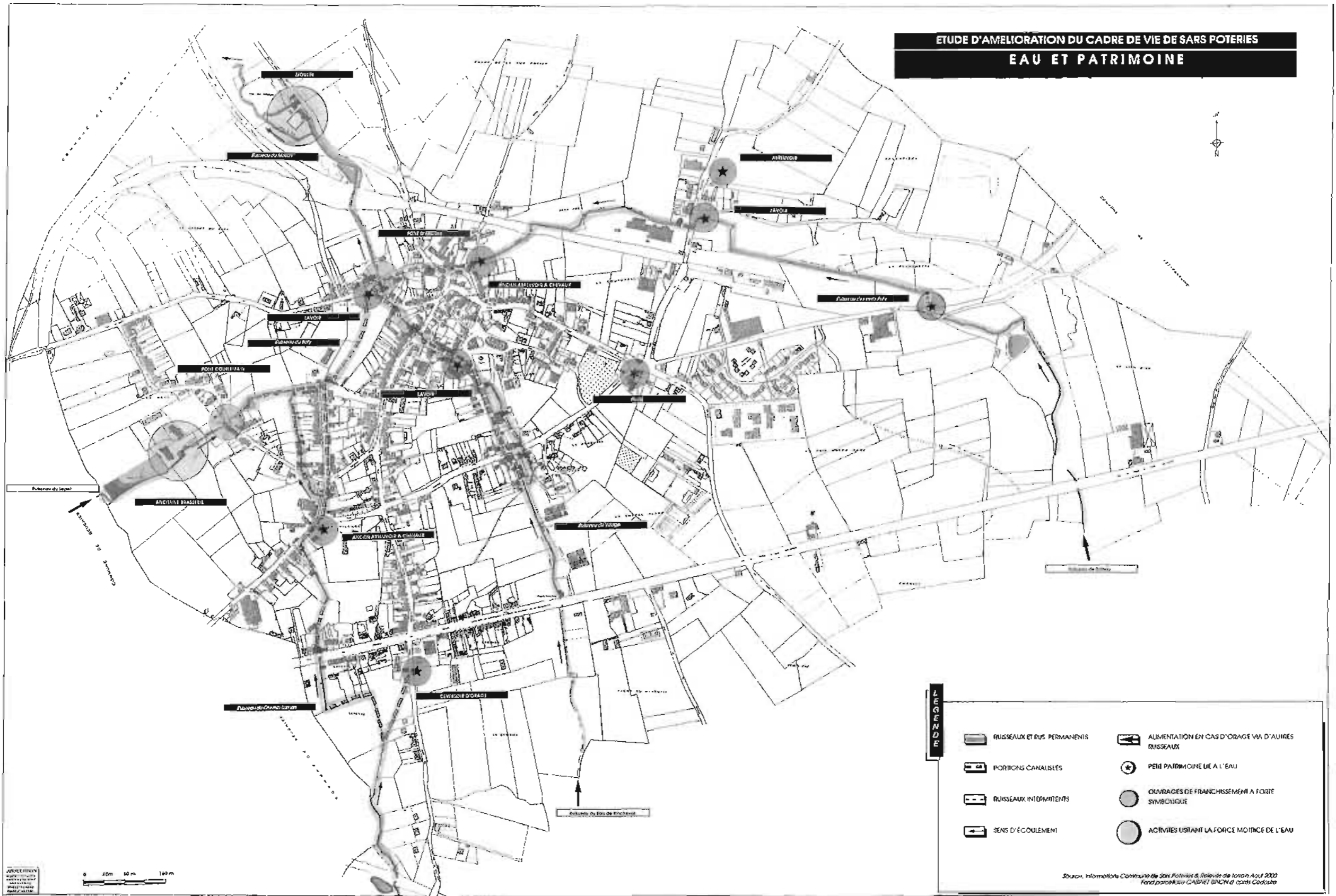
Lavoir en angle des rues de Doulers et Neuve



Fontaine et Lavoir Rue Anatole France



**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**EAU ET PATRIMOINE**



**LEGENDE**

	RUISSEAUX ET RUS PERMANENTS		AUMENTATION EN CAS D'ORAGE VIA D'AUTRES RUISSEAUX
	PORTONG CANALISEES		PEU PATRIMOINE LIE A L'EAU
	RUISSEAUX INTERMITTENTS		OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT A FORTE SYMBOLIQUE
	SENS D'ECOULEMENT		ACTIVITES USANT LA FORCE MOTRICE DE L'EAU

Source: Informations Commune de Sars Poteries & Réseau de Tardif Août 2000  
 Plan parcellaire GABRIEL BONCHER d'après Cadastre

Lavoir en angle des rues Leclerc et Scaller



➤ A Sars Poteries l'apparition de l'eau courante distribuée au robinet de chaque maison, date de 1958. Ce fût à cette date que bon nombre de petits ouvrages et fontaines disparurent du paysage villageois par désaffectation; la plupart des lavoirs furent bouchés dans les années 1960.

**Annette DELMOTTE, historienne locale nous a confirmé la présence d'au moins 20 fontaines et lavoirs:**

*' On y puisait l'eau à la fontaine avec un seau, on venait parfois du bout de la rue ou de la rue voisine et pour avoir moins de mal on utilisait la CANOLLE, sorte de bât placé sur les épaules pour porter deux seaux attachés de chaque côté à l'extrémité d'une corde. La corvée d'eau revenait à tour de rôle à chacun des membres de la famille, puis on conservait l'eau fraîche dans un grand saloir en grès.*

*La Rue Jean Imbert s'appelait Rue des Trois Fontaines parce que trois sources y jaillissaient. A côté de la fontaine on construisait un grand lavoir en belles dalles bleues utiles pour poser le linge rincé une ou deux fois... Il faut imaginer le va et vient incessant des ménagères, venant le panier d'osier posé sur une brouette, rincer la lessive, retrouver les voisines, échanger de bons propos. Lieu de travail, lieu de rencontre, lieu d'échanges et lieu de convivialité, ils gardent les secrets de tant de femmes laborieuses.'*

*...S'il y en avait des quantités à Sars, c'est que de nombreux ruisseaux à l'air libre ou sous le sol sillonnaient le village dont le mot SAR en Celte signifie: sources.'*

A. DELMOTTE

Extraits de Chapelles, Lavoirs et vieilles pierres - Sars Poteries

➤ Si certaines fontaines et lavoirs perdurent encore de nos jours, ils constituent des éléments du patrimoine local qu'il convient absolument de préserver, témoins de la vie des femmes jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup>, ponctuant l'espace public en y apportant l'agrément, le charme des vieilles pierres, et le rafraîchissement.

Sont encore visibles aujourd'hui:

- ⇒ le lavoir des rues Leclerc et Scaller sur le Ruisseau des Verts Prés,
- ⇒ au milieu des broussailles le petit lavoir Rue de Lez Fontaines,
- ⇒ la fontaine et le lavoir Rue Anatole France, le plus imposant du village.

- ⇒ le lavoir des rues de Douliers et Neuve à deux pas du pont d'Arcole,
- ⇒ le petit lavoir en contrebas du pont Courlemain sur le ruisseau du Baty,
- ⇒ et le petit lavoir Rue Laman transformé en déversoir d'orage, fonction nouvelle qui lui a valu de faire l'objet d'une réhabilitation.

D'autres bien que disparus restent encore dans la mémoire collective des Sarséens:

Lavoir Rue des Trois Fontaines, Rue Jean Jaurès, rue de l'Eglise, Route Nationale...etc

*'... Que les 4 ou 5 derniers fassent encore chanter longtemps une belle eau courante...' A. DELMOTTE*

□ Les Puits et les Ponts

Participant à la présence et à la perception de l'eau dans la ville, les ponts et puits sont eux aussi de petits ouvrages patrimoniaux liés à l'eau.

➤ Depuis l'Antiquité l'Homme pour s'approvisionner en eau potable a su pulser l'eau des nappes phréatiques au moyen de puits, lui évitant d'être tributaire des sources parfois capricieuses où d'ont l'emplacement n'était guère pratique.

⇒ Si la mise en place de l'adduction d'eau collective a contribué à leur faire perdre leur rôle, certains puits dotés ou non de pompes, ont été conservés pour leur approvisionnement surs et sains en eau potable, mais aussi pour le charme de leur margelle et pompe en fonte.

⇒ Nous n'avons recensé qu'un seul puits sur la commune, situé au Nord de la Rue Pasteur en limite du domaine public, sans réelle facture (quelques pierres bleues et briques majoritairement) il est condamné, et sert au fleurissement du jardin riverain.

➤ Petits ouvrages de franchissement des ruisseaux à sec, les ponts n'ont jamais perdus leur fonction originelle. Toutefois ils souffrent de multiples attaques dues principalement à la réfection de la trame viaire qu'ils supportent (standardisation, élargissement, effondrement des parapets et dénaturaton) ou à la modification du tracé des cours d'eau, qui à terme entraînent la disparition de l'ouvrage originel et de son vocabulaire architectural à l'échelle du ruisseau traversé.

⇒ Deux ouvrages chargés d'histoire ont été recensés sur Sars Poteries:

- le pont Courlemain sur le ruisseau du Baty, couplée à une descente à l'eau vers un petit lavoir,
- et le pont d'Arcole Rue de Douliers, point de confluence des nombreux ruisseaux de Sars dans le Ruisseau du Moulin.

⇒ Ces deux ouvrages en brique ont subies les affres de l'élargissement des voiries qu'ils supportent et mériteraient une réfection et une remise en valeur.

Ci-dessous le lavoir Rue Laman avant et après Restauration



Le seul puits recensé Rue Pasteur



EVOLUTION DE LA TACHE VILLAGEOISE DE 1838 A 1901



6.4 - PATRIMOINE INDUSTRIEL

- Le village doit une partie de son nom depuis 1682, à une industrie artisanale qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle: La Poterie. La terre pour la fabrication des poteries était extraite de son sol ainsi qu'au petit hameau d'Offies sur Dimont.
- Mais l'industrie qui va vite devenir la plus importante et assurer la prospérité de Sars, est la Verrerie, qui durant tout le 19<sup>e</sup>me, va transformer la physionomie villageoise en bourg industriel.

Nous ne pouvons dans le présent chapitre parler du patrimoine industriel Sarséen sans en préalable retracer succinctement l'histoire de l'essor industriel de la commune (Sources: A. Delmotte & Cf Bibliographie).

□ DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE SARS POTERIES DU XVIII<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup>

C'est grâce à la diversité de son sous-sol que la commune a pu connaître son essor industriel: l'argile et le grès pour les pots, les cendres fossiles pour l'amendement des sols, le sable pour la verrerie et la maçonnerie, la pierre pour la construction (moellons et chaux).

- A la fin du XVIII<sup>e</sup>, outre la richesse des affleurements géologiques, la commune est l'une des plus boisées des environs, le bois sert à alimenter les fours des potiers, le four à chaux, les fonderies et plus tard les fours de verrerie.

⇒ Des gisements de cendres noires fossiles, découverts en 1777, sont employés avec succès comme engrais.

→ Il s'agissait de terres sulfureuses, qui exposées pendant un temps à l'air libre, se convertissaient en une cendre rouge reconnue être une bonne fumure pour les prairies.

→ Cette exploitation fut considérable et fit le renom de Sars Poteries.

⇒ On dénombre 6 carrières de pierre bleue à Sars Poteries, qui fournissent le matériel nécessaire à la construction des habitations, à l'entretien des routes et à l'alimentation d'un four à chaux.

⇒ Du minerai de fer est mis à jour, et un fourneau alimenté au bois, coule des objets variés.

⇒ De vastes sablières exploitent les sables grossiers, mais aussi les sables fins blancs pour la manufacture du verre.

- Au XIX<sup>e</sup>me le développement industriel va connaître son apogée. Le village abrite cinq briqueteries, quatre tuileries et quatre carrières de pierres à bâtir.

⇒ De nombreux carriers et tailleurs de pierre habiles ont laissé leurs empreintes dans le bâti ancien de Sars.

⇒ L'ère industrielle sera par contre l'ère de la brique pour les constructions, modelée et cuite par les briquetiers.

⇒ A côté des ateliers de poterie qui s'industrialisent, en 1802 une verrerie s'installe. Dès 1828 elle occupe 100 ouvriers. Les travaux importants sur la RD 962 en 1802 (route Avesnes-Philippeville) justifient le choix d'implantation de cette première verrerie.

⇒ Il faut attendre 1839, pour qu'un second fourneau de fonte s'installe. Activé par une machine à vapeur, il produit plus que ceux de Trélon et de Fourmies.

⇒ En 1861 on recense 22 ateliers de poteries de terre et de grès, plusieurs briqueteries, tuileries, des fabriques de carreaux.

⇒ En 1874 une seconde verrerie s'implante au Pavé sur la RD 962, générant des développements en linéaire de l'axe.

- Le village devenu bourg, est le lieu d'un va et vient incessant de charlots transportant le bois, le sable, la terre et les produits finis.

Maisons, commerces et nouvelles rues "poussent" à grande vitesse.

⇒ Si en 1700 on dénombrait 79 maisons, de 1820 à 1911 plus de 500 maisons sont bâties.

⇒ De 21 patentes commerciales comptabilisées en 1822, on passe à plus de 200 en 1896.

⇒ A la fin du 19<sup>e</sup>me siècle on recense 5 bouchers et 3 charcutiers, 7 boulangeries approvisionnées par le Moulin à proximité, les auberges et les estaminets sont florissants.

⇒ Trois Brasseries importantes fonctionnent jusqu'en 1914 ainsi qu'une Fabrique de Genièvre.

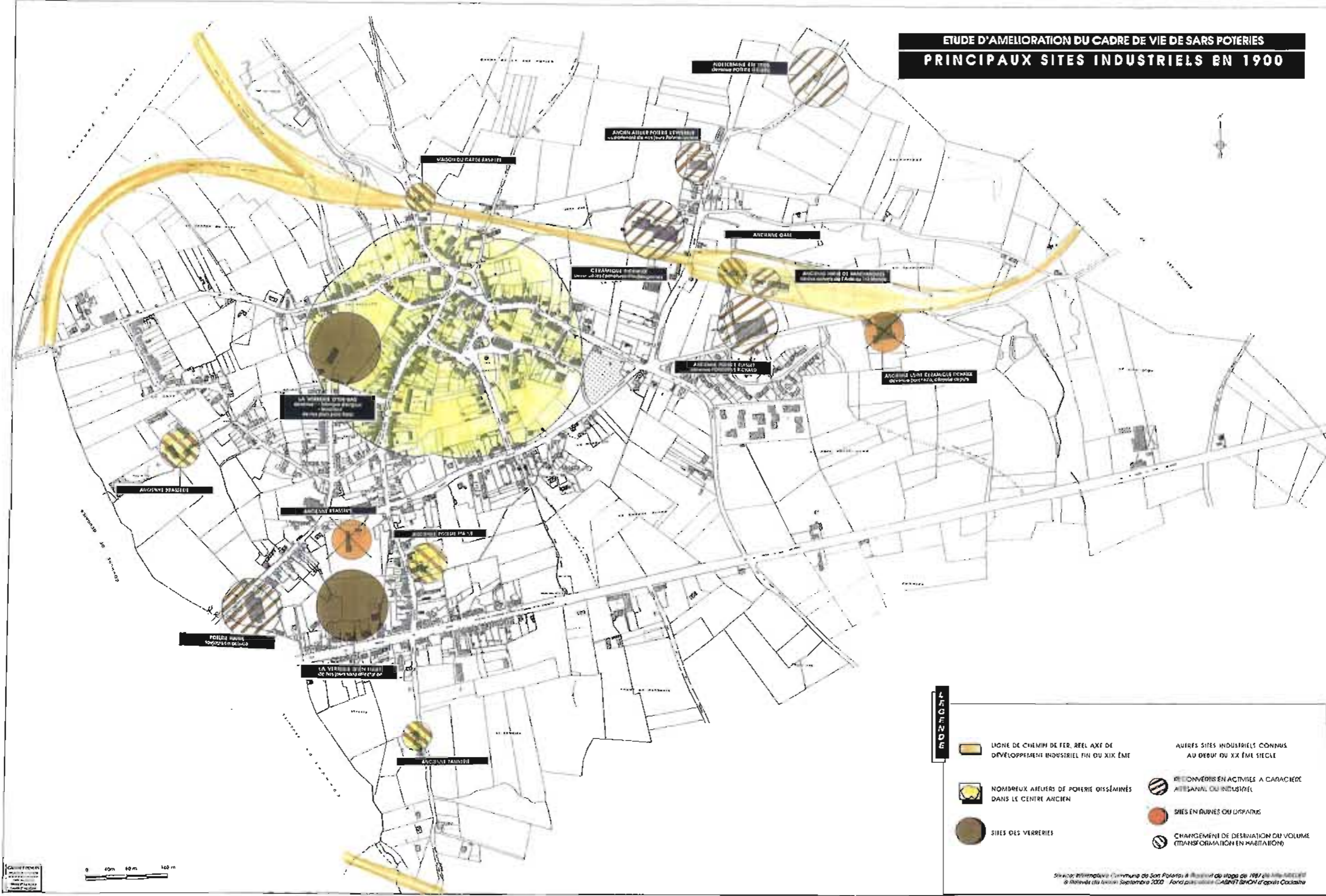
En parallèle les routes et axes ferrés se développent, favorisant les échanges commerciaux:

⇒ la route de Soire (RD 80) débutée en 1833 est achevée en 1845,

⇒ la route de Bousignies sur Roc à Sars est prolongée en 1849,

⇒ la ligne de chemin de fer Maubeuge-Fourmies est décidée en 1860, et inaugurée en 1885.

**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**PRINCIPAUX SITES INDUSTRIELS EN 1900**



Ateliers de la Poterie Malne, toujours en activité depuis 1862, déplacés de la Rue Jean Jaurès à la Rue Imbert.



Fin du XIX<sup>ème</sup> début du XX<sup>ème</sup> des usines de tuyaux de grès viennent compléter la prospérité du village.

- Mais le déclin industriel est déjà annoncé et les usines de verreries en Décembre 1937 fermeront leur portes.
- La crise industrielle touchera tous les domaines, la gare et les voies ferrées seront désaffectées, les brasseries fermeront tour à tour, ne laissant aujourd'hui à la commune que des vestiges et quelques traces de sa gloire d'antan.

Nous avons cartographié (p 25) les principaux sites industriels connus en 1900, certains ont résisté au fil des ans et sont encore en activités ou reconvertis, d'autres ne sont plus que des vestiges ou des friches, mais participent du patrimoine industriel.

### □ LA POTERIE

La poterie semble avoir été la première activité artisanale de Sars Poteries, qui prit un caractère industriel au XIX<sup>ème</sup> siècle. L'usage de la poterie est multiple et a existé à toutes les époques pour les ustensiles alimentaires, les récipients pour la conservation et la salaison, pour ceux utilisés en lâtellerie par les fermiers mais aussi pour les drains, la tuile, les dalles gaufrées, les briques réfractaires...etc

- La commune de Sars Poteries s'est distinguée dans l'art de la poterie par sa fabrication grise (poterie en grès que l'on sale), ainsi que par ses poteries de terre et ses poteries vernissées.

⇒ Dès 1697, une charte des potiers mentionne 9 ateliers à Sars Poteries, qui produisent de la poterie de grès brun et de grès bleu.

⇒ Mais l'industrie potière aurait été importée au XVIII<sup>ème</sup> siècle par les potiers de Bouffloux (en Belgique). L'essor industriel de la poterie est lié à leur arrivée en 1718. Ils trouvèrent sur place la matière première dont il avait besoin (la terre étant alors extraite au petit hameau d'Offies) : la terre à pot

--> argile plastique employée en poterie de terre (poterie ordinaire à terre rouge)

--> comme en poterie de pierre (poterie grise ou grès).

⇒ En 1785 on expédiait déjà des fabrications de pots à Paris et vers les Pays-Bas.

- Au XIX<sup>ème</sup> des ateliers plus importants se construisirent, comprenant des fours, des salles de tournage et des entrepôts.

⇒ Les cheminées des poteries et leurs panaches marquaient de loin le paysage (22 ateliers de poteries), témoignant de la nature des activités de la population.

⇒ Le développement de l'activité potière sous forme d'ateliers familiaux s'est effectué dans le bâti ancien, ponctuant celui-ci au fil des générations de nouveaux fours et de petites fabriques. (Souvent exigus, les ateliers ne permettaient pas toujours le séchage, qui s'effectuait alors dehors en bord des rues.)

- Aujourd'hui, on peut encore retrouver dans le village, et notamment dans le centre, des traces dans les volumes bâtis ayant abrités cette activité (Cf p 37 - Typologies d'habitat).

Il subsiste aussi encore deux ateliers en activité que l'on peut visiter, hors du centre villageois:

⇒ la Poterie Leclercq, fabrication traditionnelle, poterie grès au sel, implantée Chemin d'Offies au Nord de la Gare,

⇒ et la Poterie Maine existant depuis 1862 (5 générations de potiers) anciennement Rue Jean Jaurès, déplacée Rue Jean Imbert en limite du territoire, et disposant de magasins sur Beugnies.

D'autres traces de cette activité florissante du 18<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle sont encore visibles dans le village:

⇒ l'ancien atelier et four de la Poterie Lempereur, en haut de la Rue du Gal Leclerc utilisée de nos jours par la Poterie Leclercq (ancienne enseigne encore lisible: Poterie Lempereur depuis 1928, cuites au charbon);

⇒ et quelques cheminées et vestiges en coeur d'îlot, perceptibles depuis le domaine public, à l'instar de celle au Nord de la Rue Dimont.

La découverte récente en 1986, d'une fournaie datée du 18<sup>ème</sup> siècle, témoigne du savoir-faire des artisans de cette époque.

⇒ Elle est venue enrichir le Musée Départemental du Verre et la Société Archéologique d'Avesnes, de pots en grès: grès bleu au cobalt avec décors variés.

⇒ Ce dépôt exhumé Place Henri Barbusse, comprend au moins 1500 pièces dont aucune n'est datée.

La Place Barbusse du nom de l'écrivain français Henri Barbusse (1873-1935), recouvre une pâture le long d'une ancienne poterie aujourd'hui disparue.

Vestiges de l'activité potière en coeur d'îlot au Nord de la Route de Dimont.



Ancienne Poterie Lempereur, sortie Nord-Est du village, Rue du Gal Leclerc.





Ancien site de la "Verrerie d'en Bas" on aperçoit encore la cheminée du four



Bâtiments vacants Rue Jean Jaurès à deux pas de l'ancien site de la Poterie Maine



Ci-contre: Site de l'ancienne "Verrerie d'en Haut", vestiges de la Brasserie Bruno, Rue Pasteur.

Ancienne Brasserie Rue Léo Lagrange le long du Ruisseau du Baty



#### □ LA VERRERIE

➤ En 1802, une verrerie s'installe à Sars sous le nom de *Hazard et Cie*, à l'emplacement d'une ferme et de pâtures, c'est la naissance de l'industrie verrillère de Sars.

- ⇒ En 1860 Eugène Imbert associé à Mr Duponchel devient directeur de la Verrerie d'En bas (située au bout de la Rue Jean Imbert). Il forme une nouvelle société en 1864 *Imbert Duponchel & Cie*, et fait construire la Verrerie d'En haut sous le nom *MM Imbert & Cie*.
- ⇒ En 1873-1874 son fils lui succède et fait construire le Château Imbert qui abrite aujourd'hui le Musée du verre.
- ⇒ En 1884 la société *MM Imbert & Cie* possède les deux verreries. En 1896 elle appartient à la *Société Anonyme des Verreries réunis*.

L'industrie verrillère connaît son apogée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1802 la Verrerie d'en Bas occupait 100 ouvriers, un siècle plus tard en 1900, les deux verreries occupent 800 ouvriers. Les verriers s'affublent de sobriquets on nomme "Les Banbants" les ouvriers de la Verrerie d'en Bas, et "les Ponnaux" ceux de la Verrerie d'en Haut.

➤ Après un siècle de prospérité dans la fabrication de moulure au soufflet et à la presse, produisant notamment des services de tables, des gobelets, des flacons, des vases et des lampes, l'activité verrillère cesse en 1937.

- ⇒ Il ne reste que quelques vestiges, de la Verrerie d'en Bas, devenue successivement fabrique d'engrais, activité de ferrailleur puis parc floral. La verrerie d'en haut a pour sa part disparue.
- ⇒ Par contre le Château Imbert perdure en Musée du Verre, et abrite grâce à l'abbé Louis Mériaux:
  - > depuis 1967 une très belle collection de "Bousillés", objets fabriqués par les verriers pour leur usage en dehors du temps de travail (*verres gravés, lampes, presse papiers, baromètres, vases, sucriers offerts lors de cérémonies familiales*);
  - > ainsi que le travail d'artistes contemporains de toutes nationalités, qui séjournent un temps dans l'atelier du verre.

Le musée fut départementalisé en 1994 et se déplacera très prochainement à côté du nouvel Atelier du Verre construit au Sud de la Rue Pasteur, en vis à vis de la RD 962.

#### □ LES AUTRES TRACES DU PASSE INDUSTRIEL

##### ▫ QUELQUES BATIMENTS ET VESTIGES

➤ Outre les deux verreries et les nombreuses poteries, Sars Poteries disposait d'une multitude d'autres activités artisanales, commerciales et industrielles découlant de son essor et des besoins de sa population.

➤ Parmi les activités recensées, citons notamment:

##### ⇒ Les Brasseries

Sur les trois brasseries qui ont fonctionné jusqu'en 1914 et la fabrique de genièvre, nous avons réussi à localiser:

- > l'ancienne Brasserie Bruno par ses vestiges, dans une pâture le long de la Rue Pasteur et à proximité du site de l'ancienne Verrerie d'en Haut;
- > et l'ancienne brasserie Rue Léo Lagrange, transformée en volume habitable.

⇒ Le linéaire des voies ferrées, la Maison du Garde-barrière, la Gare et la Halle aux marchandises.  
Si l'ancienne voie de chemin de fer est en partie privatisée, elle reste néanmoins fortement perceptible dans la trame parcellaire et le paysage, tandis que l'arrêt et la gare sont devenus des habitations. L'ancienne halle aux marchandises est pour sa part reconvertie et abrite l'Association d'Aide au Tiers Monde.

##### ⇒ Les autres activités comme:

- > l'ancienne tannerie de la Rue Laman, dont le volume bâti impressionne dans un secteur peu urbanisé,
- > l'ancienne Poterie Buisset devenue Fonderie Richard, à deux pas de la gare,
- > les Céramiques Fichaux, devenues les Fermettes Maubeugeoises, face à la Gare, Rue du Gal Leclerc,
- > ou encore la friche d'une ancienne usine Rue de Lez Fontaine qui abritait la Société Anonyme des Produits de Céramique de Sars Poteries, transformée de nombreuses fois, devenue porcherie avant d'être démolie dans les dernières décennies.

LES ESTAMINETS

En 1891 on recensait 131 cabarets ou estaminets pour le village de Sars (2392 habitants), soit un cabaret pour 18 habitants, la moyenne à Avesnes étant de 1 pour 33.

Deux estaminets ont conservé leur enseigne en carreaux de céramiques: (Cf photo ci-dessous et p 40)

- ⇒ un Rue Victor Hugo avec l'inscription: Nicolas Meunter,
- ⇒ l'autre à l'angle de la Rue du Gal Leclerc: T.P pour Thomas Paul.

LES EPIS DE FAITAGE EN VERRE ET EN TERRE

De différentes couleurs, les épis de faitage en verre ont été posés sur les toitures des maisons à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Pour la plupart de ces constructions, il s'agissait d'estaminets suivant un volume bâti généralement cubique. Les épis en verre sont le plus souvent violacé, blanc opalin, bleu opalin, brun, et certains ont la "jambè" en verre.

Les potiers fabriquaient eux aussi des épis de faitage de la même forme. A. DELMOTTE nous précise que plus petits que ceux en verre, ils étaient posés sur des tuiles faîtières; les potiers fabriquaient aussi de superbes mitres de cheminées en grès ouvragées et très décoratives, et autres ornements (Cf photographie en bas à droite page 38).

LES NOMS DES RUES

Certaines rues et places de Sars Poteries ont changé d'appellation au fil des ans et durant l'ère industrielle. Les anciens noms qui sont encore dans la mémoire collective, et ceux que l'on connaît actuellement peuvent nous rappeler des faits d'histoire ou la grande époque industrielle.

Citons parmi d'autres:

- ⇒ la Rue Victor Hugo: anciennement Rue de la Couturelle, Chemin de la Chapelle, Chemin de Beuly mais aussi Côte des Hues. Cette dernière appellation fait référence à la difficulté de monter la pente pour les chevaux, et aux cris poussés par les charretiers.
- ⇒ la Place du Vieux Marché, anciennement dénommée Place des Potiers;
- ⇒ le Chemin du Pied de Chat vers Dimont, prononcé "pié de cat", dont la terminologie signifiait au pied du castel en référence à l'ancien château sur Dimont.
- ⇒ la Rue Neuve: première rue marquant l'extension du village groupée au pied de l'église;



Ancien Estaminet Rue Victor Hugo.



La Fonderie Richard en linéaire de l'emprise SNCF.

Ci-contre: L'ancienne Tonnerie Rue Laman.

L'ancienne Gare réaffectée en habitation



Les Fermetures Maubeugeoises



⇒ la Rue de Doulers, anciennement Rue Rincheval, en l'honneur de Mr Stanislas Rincheval (1815-1855), propriétaire des terres sur lesquelles furent extraites les cendres fossiles qui contribuèrent au renom de Sars au 18<sup>ème</sup> siècle.

⇒ la Rue Jean Imbert, dont nous avons déjà parlé dans le patrimoine lié à l'eau. Anciennement dénommée Rue des 3 Fontaines, elle porte de nos jours le nom du petit-fils de l'ancien directeur de la Verrerie d'En Bas, mort en 1918.

⇒ la Rue du Gal Leclerc, divisée en trois parties: la Rue de la Gare jusqu'au passage à niveau, la Rue de l'Escalier (ancien café avec un grand escalier) et Chemin d'Offes terminant en impasse, dit aussi Chemin du Chauffour, menant au four à chaux Rue de Lez Fontaine.

⇒ la Rue du Cheval Blanc, tirant son appellation d'un café sur la RD 962.

⇒ ou encore la Rue Potier, ruelle Pottier ou ruelle du Potier, marquant l'ancienne poterie appartenant à Mr Désiré Coutelier dont le four fut détruit en 1889.



Epi de faitage en verre, Habitat du 19<sup>ème</sup>.

Nous verrons dans les chapitres suivants que les vestiges, les bousillés, les estaminets, ou la toponymie ne sont pas les seuls témoins de la richesse passée de Sars Poteries, et que la structure villageoise et le patrimoine bâti, portent en eux les étapes du développement industriel (Cf p.33 & p.37).



Les quelques blocs de Grès Landénien ponctuant les abords de l'ancien Abreuvoir à chevaux de la Rue Potier.



Ce sont les seuls vestiges d'un ancien sanctuaire de type Cromlech, démoli par la main de l'Homme du XXème par méconnaissance ou sottise !

## 1 - UN PEU D'HISTOIRE

Nous avons déjà parlé du passé industriel de Sars Poteries qui a fortement influencé le développement villageois, mais son histoire remonte bien plus loin. Nous vous présentons ci-après les éléments que nous avons rassemblés à partir de différents ouvrages (Cf Bibliographie).

### 1.1 - DES ORIGINES CELTIQUES

Les origines du noyau villageois viennent probablement de moines qui dans une clairière essartée, proche des ruisseaux et sources, sur d'anciens sites celtes, avaient installé un prieuré, autour duquel progressivement la population s'est établie. (Sars signifiant "sources" en Celte, Sars "maisons éparses construites sur un terrain marécageux et boisé", endroits essartés "endroits funéraires" ou "endroits défrichés")

Appelé Sarto en 1100, Sars au XII<sup>ème</sup> siècle, puis Sars lez Poteries en 1785 et Sars Poteries au début du XVIII<sup>ème</sup> lorsque la poterie de grès devient industrielle, l'histoire de Sars Poteries semble pourtant avoir commencé dès le néolithique.

Plusieurs traces archéologiques confirment cette hypothèse:

□ la présence du menhir dit : *Pierre de Dessus Bise* ou *Sibise*, *Sybisè*, *Soubise* ou *Pierre de Dessous Bise*. Autant d'appellations et d'orthographe qui conviennent pour une pierre ayant appartenu à un dolmen, puisque généralement pour un dolmen on appelle *pierre de dessus bise* la pierre plate du dessus et *pierre de sous bise* les pierres de côté.

□ l'alignement parfait de ce dolmen avec d'autres pierres mégalithiques qui ponctuaient le tracé d'une vieille route gauloise se dirigeant vers Givet. Les Pierres qui Tournent à Sautin, les Pierre Martines à Solre et la Pierre de Soubise de Sars sont sur une ligne droite qui se prolonge par Floursties jusqu'à Bellignies (Pierre Croûte, autel de Bel) et au delà vers les pays nordiques, et dans l'autre sens vers Baileux (Pierre), Chimay et au delà. Les pierres mégalithes servaient de repère et de bornes en bordure des premiers chemins étroits, mais tracés en ligne droite.

□ la présence d'autres pierres monolithiques sur la commune, mais déplacées (Cf texte p 19).

□ la découverte en 1980 par A. Delmotte, sur une autre ligne droite reliant Sars aux Garennes à Lez Fontaine, d'un site du paléolithique supérieur sur un endroit habité il y a plus de 5000 ans, où l'on débitait le silex qui provenait de SPIENNES à 60 km (silex taillés, bifaces, racloirs, éclats, rognons...).

□ la présence en entrée de la Rue Potier de vestiges néolithiques, mis à jour en 1985 par hasard lors de la construction d'un bâtiment d'élevage de lapins et qui formaient probablement un Cromlech, sanctuaire lieu de rassemblement et de culte, et qui malheureusement furent déplacés ou ré-enterrés par les terrassiers sans qu'une interprétation scientifique formelle ait pu être faite.

⇒ Il ressort toutefois des observations faites par l'archéologue appelé sur le site, qu'il s'agissait d'un rassemblement massifs de blocs de grès en cercle et tous levés, vaste ensemble de cinquante pierres dressées autour d'une autre plate et de bonne dimension.

⇒ Aucune trace d'intervention anthropique sur le site n'a été relevée: les grès ne portaient pas de trace de façonnage et présentaient l'aspect mamelonné et la patine des grès Landénien en place. Un lambeau de coupe encore visible montrait un bloc de grès encore en place dans le limon argileux naturel.

➤ De ce site archéologique dénaturé par la main de l'homme du XX<sup>ème</sup> siècle, tournant le dos à des millénaires d'histoire par négligence et méconnaissance, quelques blocs sont encore visibles au début de la Rue Potier, en ponctuation de l'ancien abreuvoir à chevaux

Le site d'Avebury en Angleterre présente la même disposition, ses pierres rectangulaires au centre dressées autour ne sont ni taillées ni sculptées, les blocs en forme de colonne ou de triangle sont semblables à ceux observés à Sars Poteries.

□ En complément on peut ajouter que:

⇒ l'étymologie de Sars Poteries confirme elle aussi l'occupation Celte à Sars Poteries, puisque SAR en celte signifie sources, et que SARS signifie "maisons éparses construites sur un terrain marécageux et boisé". Tous les lieux-dits "sars, essarts" étaient des endroits funéraires, et du temps des romains ces endroits essartés étaient prohibés au pâturage des bestiaux.

⇒ tous les lieux-dits où figurent les mots pierres, borne ou cailloux ou car (pierre, paradis), sont significatifs d'une occupation celtique. En général le premier patron de la première église est St Pierre ce qui est le cas à Sars.

➤ Le site de Sars lieu-dit Les Crayaux (les cailloux, les caillots, les caillaux) devait être un lieu de rassemblement, ou un lieu de culte sur un plateau dominant, au bord de la rivière.

Si il n'avait été détruit "sottement" son étude et son importance archéologique nous aurait permis une meilleure connaissance sur les pratiques et les hommes d'un millénaire révolu.

➤ L'attrait touristique de ce genre de site non négligeable aurait peut-être pu changer le faciès actuel de la commune.

⇒ A titre d'exemple le site de Spiennes a été classé fin 2000 dans l'Inventaire du patrimoine mondial, c'est un site où des dizaines de minières (silex) sont mises à jour d'un intérêt exceptionnel.

⇒ D'autres sites plus connus comme Stonehenge et Avebury, attirent chaque année des millions de visiteurs passionnés par ces hommes qui avec de simples blocs de pierre étudiaient les astres, ou les levers et couchers du soleil aux solstices d'été et d'hiver.



1.2 - DU MOYEN AGE AU XIX EME INDUSTRIEL

Le village de Sars est cité en 1103 dans une charte de Manassès de Cambrai, qui attribue l'autel de Sars et une Cense ainsi que l'autel de Beugnies à l'Abbaye de Liesles.

- ⇒ Cette donation est confirmée en 1180 par le Pape Alexandre III, et en 1184 par une bulle de Lucius III.
- ⇒ Le village est à nouveau cité par J. de Gyse et dans le cartulaire de la terre d'Avesnes.

□ Au XVI ème l'agglomération se situe au lieu-dit *Le Bocquiau*, à la *Queue de Sars*. Elle est déclinée par une épidémie de peste et les survivants viennent s'installer dans la clairière des moines, auprès de la petite église St pierre du XI ème, qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle.

- ⇒ Peu à peu le village prend de l'ampleur, mais d'autres épidémies de 1666 à 1668 ravagent la population. Le prévôté d'Avesnes émue par les calamités successives des Sarséens, lance de grands travaux d'assainissement et défriche les bosquets responsables perpétuellement des miasmes pestilentiels.
- ⇒ Nous avons vu dans l'approche du patrimoine religieux que l'église actuelle avait été construite au 19 ème sur l'emplacement d'un édifice plus ancien moyenâgeux
- ⇒ A cette occasion, le cimetière médiéval qui entourait cette petite église, abandonné en 1862, a été fouillé en 1876 lors des travaux de démolition de l'église. Toutefois les résultats de ces fouilles ne sont pas connus.

◀ La paroisse de Sars Poteries est rattachée au XIV ème siècle à celle de Lez Fontaines, et ce n'est qu'en 1720 que Sars retrouve son titre de paroisse. La commune faisait autrefois partie du Hainaut et du Diocèse de Cambrai (Cf carte ci-contre)

□ La seigneurie de Sars relevait de la pairie d'Avesnes. Un château était implanté sur Dimont comme nous le révèle le nom du *Chemin du Pied de Chat* (au Nord du village), dont la prononciation qui perdure encore de nos jours "pié de cat", nous révèle qu'il s'agissait d'un chemin au pied du castel ou du château.

La commune dispose d'armoiries, réminiscence de l'attachement seigneurial:

*D'Or à la Bande de Gueules chargée de Lions d'argent*

⇒ L'approche héraldique signifie un blason au fond or ou jaune, avec une bande rouge transversale sur laquelle apparaissent trois lionceaux d'argent (blancs).

⇒ Les lions sont dressés sur une patte arrière, les trois autres tendues toutes griffes dehors:

*C'est le symbole du courage et de la magnanimité.*



□ La présence monacale sur Sars Poteries est attestée par les cartes dès le XVIème siècle. En effet, sur les cartes anciennes de 1579, 1692, 1710 et 1712 Sars est accompagné de la mention P.H.O.S.B. qui signifie:

*Prieuré d'Hommes de l'Ordre de Saint Benoît.*

Dans le village de nos jours, deux sites pourraient correspondre à cet ancien prieuré, respectivement l'un Rue Victor Hugo à l'accroche de l'Eglise, l'autre au débouché de la Rue de Dourlers sur la Rue de Dimont.

■ Il existe encore près de l'église un ensemble de bâtiments entourés d'un vaste parcellaire en friche et d'une enceinte, comportant: un corps de logis, une grange et des dépendances enfermant une cour.

*'...Dans cet ensemble une salle à colonnes de pierres et à voûtes de briques fait songer à une chapelle, d'autant qu'une carte postale du début du siècle nous montre l'édifice surmonté d'un clocheton. Ce bâtiment formait autrefois deux parties séparées par une entrée de cour avec porte cochère. Cette entrée quoique murée depuis bien des années est encore apparente. Le bâtiment d'habitation situé à l'intérieur de la cour possède de grandes caves aux voûtes d'apparence romane, reposant sur des murs de 3 mètres d'épaisseur....'*

Ces immeubles confisqués à la révolution furent vendues comme biens nationaux.

⇒ Il est possible que cet ensemble de bâtiments corresponde à un prieuré.

⇒ Si ce n'est pas le cas, il s'agit sûrement d'une maison forte, ou de la Cense (ferme) appartenant à l'abbaye de Liessies et mentionnée en 1103.

■ Un peu plus bas dans le village, un second bâtiment présente des caractéristiques similaires: bâtiment de même apparence, sensiblement de même époque, avec une grange voûtée de briques avec colonnes en pierre de taille.

Selon la tradition ces bâtiments faisaient partie de ce que l'on appelait le Prieuré, ou la Ferme.

⇒ Si l'appartenance à un prieuré n'est pas prouvée, il s'agit probablement d'une importante ferme (Cense) ou maison ayant appartenu à l'abbaye de Liessies.

⇒ C'est la grange de cet ensemble, probablement d'anciennes écuries expliquant les voûtes en brique, devenue l'Atelier du Verre, qui aujourd'hui est en attente d'une nouvelle affectation.

□ Au XIIème siècle dans un lieu-dit Les Cuées (en patois les casseroles) on trouvait probablement déjà des poteries. Dès le XVème on cuisait des terres vernissées.



Le site présumé de l'ancien Prieuré, une vaste friche le long de la Rue Victor Hugo (ci-dessus).



Jouxtant l'église, il dispose de murs d'enceinte encore visibles.

Son architecture dénote dans le centre villageois (ci-contre).

L'ancien Atelier du Verre ancien Prieuré ou Maison Forte?



Un volume bâti imposant au débouché des rues de Dourlers et de Dimont



□ Sars poteries disposait de nombreux atouts qui allaient permettre son essor industriel du 18ème jusqu'au 20ème (Cf p 24, historique industriel).

■ En 1700 on ne dénombre que 79 maisons pour 375 habitants, mais en 1791, déjà 108 maisons pour 543 habitants, ce qui indépendamment de l'histoire, traduit le début de l'essor que va connaître Sars Poteries le siècle suivant avec:

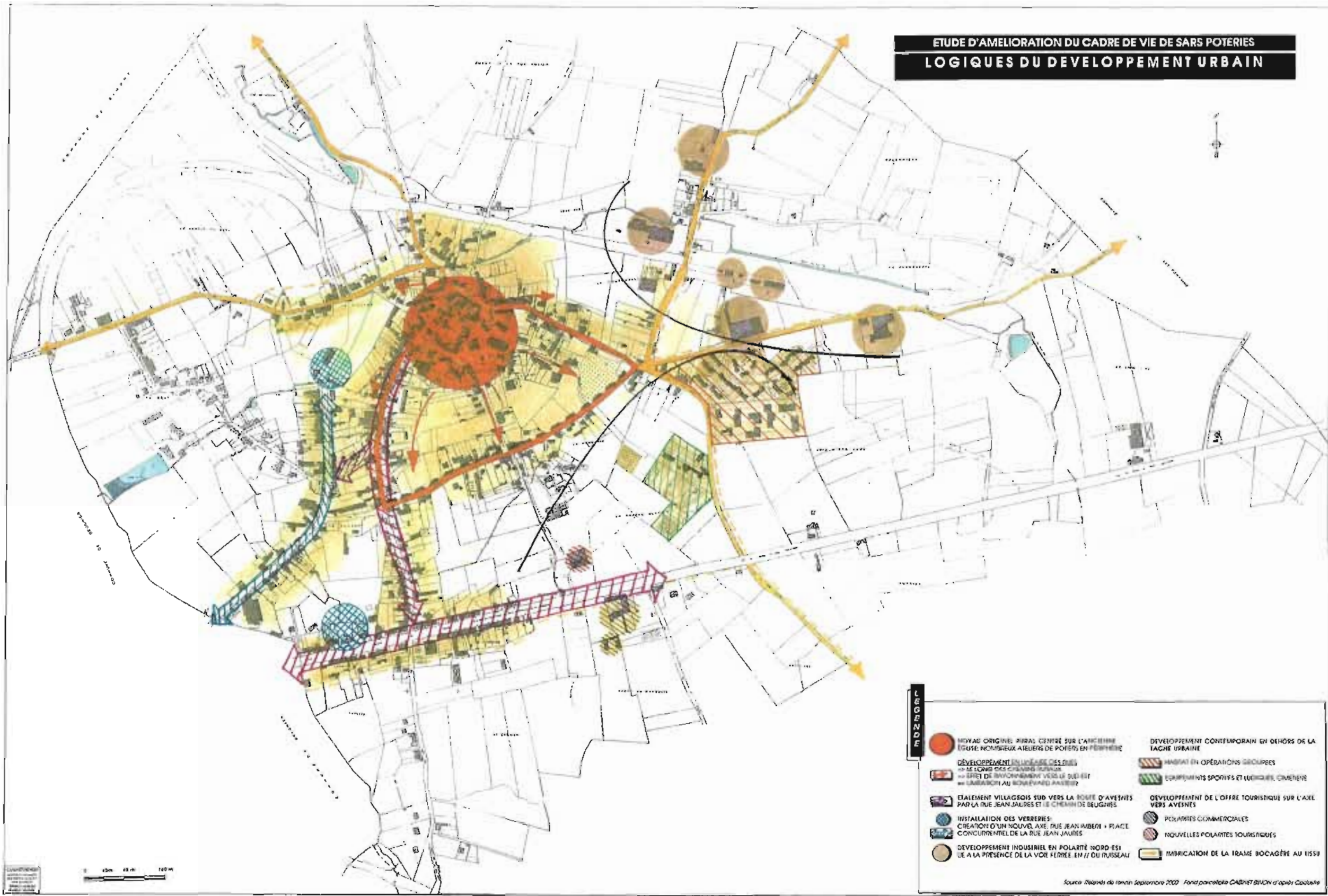
- ⇒ en 1801, 448 habitants,
- ⇒ puis 122 habitants en 1856,
- ⇒ et 2598 habitants en 1911.

Durant la période de 1791 à 1802, 17 maisons sont construites, l'explosion démographique de la commune a commencé.

■ Mais c'est durant la période de 1830 à 1911 que 502 maisons sont bâties.

Le village sort de son site originel, s'étend le long des axes, se polarise suivant l'activité industrielle et les axes de transit, pour devenir la tâche villageoise et les extensions que nous lui connaissons à ce jour.

**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**LOGIQUES DU DEVELOPPEMENT URBAIN**



**LOGIQUES**

<ul style="list-style-type: none"> <li> NOYAU ORIGINAL RURAL CENTRE SUR L'ANCIENNE Eglise. NOMBREUX ATELIERS DE POTERS EN PÉRIPHÉRIE</li> <li> DÉVELOPPEMENT LINÉAIRE DES RUES - LE LONG DES CHEMINS RURAUX - SURET DE RAYONNEMENT VERS LE SUD-EST - L'AMBAISON AU BOULEVARD PASSERIE</li> <li> ÉTALEMENT VILLAGEOIS SUD VERS LA ROUTE D'AVESNES PAR LA RUE JEAN JAURES ET LE CHEMIN DE BEUGHES</li> <li> INSTALLATION DES VERRERIES - CREATION D'UN NOUVEAU AXE : RUE JEAN IMBERT + PLACE CONCURRENTIELLE DE LA RUE JEAN JAURES</li> <li> DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN POLARITÉ NORD-EST LIÉ A LA PRÉSENCE DE LA VOIE FERREE EN // DU NUISSEAU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> DÉVELOPPEMENT CONTEMPORAIN EN DEHORS DE LA TACHE URBAINE</li> <li> HABITAT EN OPÉRATIONS GROUPÉES</li> <li> ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS, CIVILISÉ</li> <li> DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE SUR L'AXE VERS AVESNES</li> <li> POLAIRES COMMERCIALES</li> <li> NOUVELLES POLAIRES TOURISTIQUES</li> <li> IMBRICATION DE LA TRAME BOCAGÈRE AU 1/500</li> </ul>
---	--

Source : Révisé du plan de septembre 2007 - Fond parcelaire CADRETEC BIVON d'après Cadastre

2 - MORPHOLOGIE VILLAGEOISE ET ORGANISATION

2.1 - LES LOGIQUES DU DEVELOPPEMENT

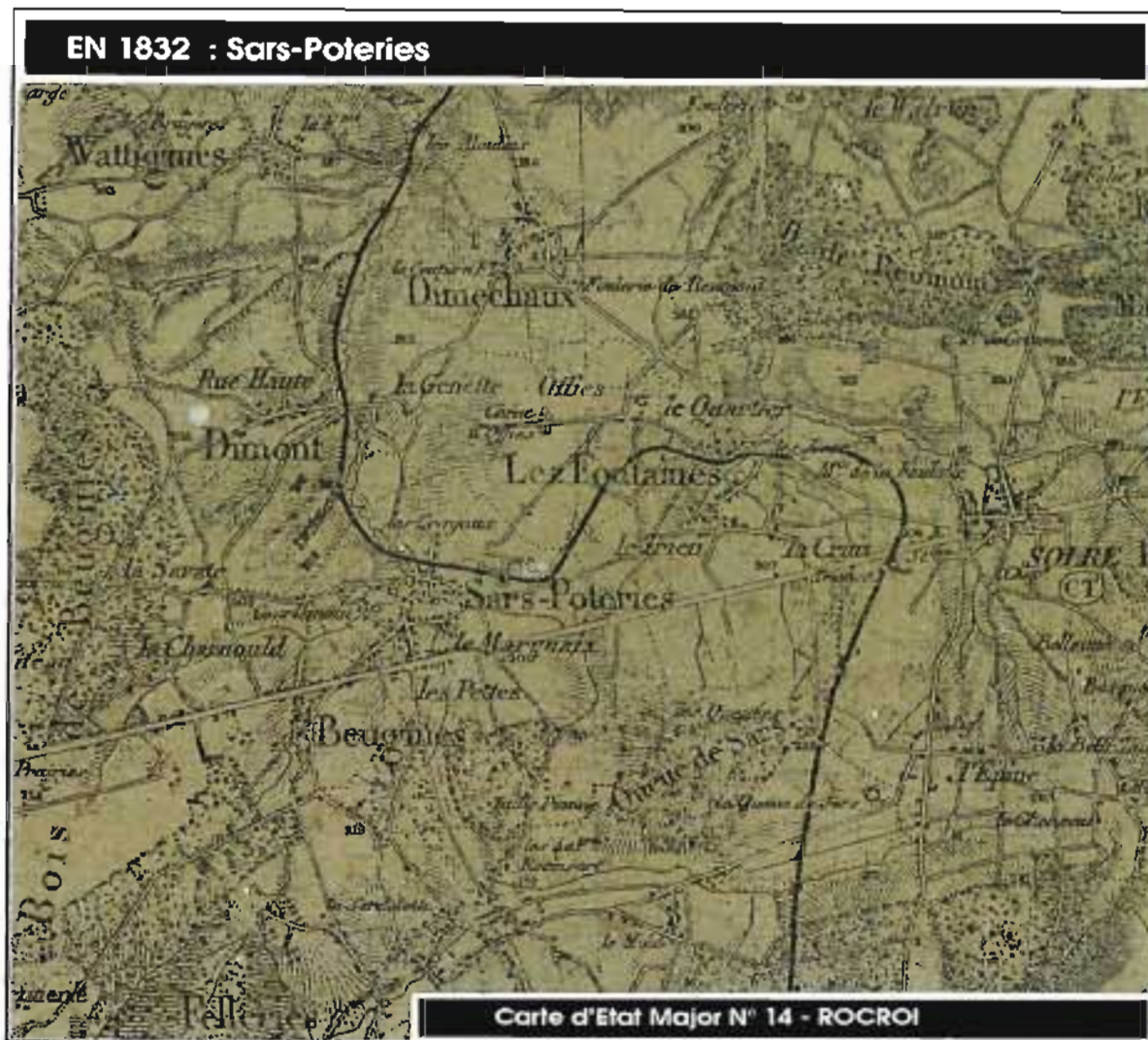
L'urbanisation villageoise de nos jours répond à plusieurs logiques de développement polaire ou linéaire, issues de son histoire. Nous avons distingué trois grandes étapes importantes qui expliquent l'urbanisation actuelle très étendue de Sars Poteries.

□ ETAPE N° 1 : NOYAU ORIGINEL ET PREMIERES EXTENSIONS VILLAGEOISES

Nous avons vu dans l'approche historique que le village trouvait son origine dans un noyau:

- ⇒ organisé au contact de la vieille église,
- ⇒ noyau originel qui s'étrait probablement d'Est en Ouest, depuis l'ancien Prieuré présumé Rue Victor Hugo, jusqu'au contact des Rue de Dimont et de Dourlers (maison forte, ancien atelier du verre), et vers le Sud par les rues Jean Jaurès, Anatole France et de l'Eglise, formant ainsi un quadrilatère dense surplombé par l'Eglise, et irrigué par le Ruisseau du Village (pompe et lavoir).
- ☛ A partir de ce noyau très ancien (occupation Celte, Prieuré St Benoît), le village s'est étoffé de la période moyenâgeuse jusqu'au 18<sup>ème</sup>, en suivant les principales routes et chemins le reliant aux villages voisins.
- ⇒ Ce développement, rendu difficile au Nord par la topographie et la rencontre de plusieurs ruisseaux, s'est principalement effectué vers le Sud et le Sud-Est.
- > de part et d'autre des petits talwegs drainant le territoire,
- > et en direction du Chemin d'Avesnes (appellation de ce qui allait devenir la RD 962) et de Sotre le Château

- ☛ Cette première étape de développement du village:
  - ⇒ a été limitée un temps par la Rue Pasteur, reliant l'un à l'autre les rues Jaurès et Victor Hugo.
  - ⇒ avant de se poursuivre de manière plus marquée vers le Sud et le Sud-Ouest, sous l'influence industrielle.
  - ⇒ Ces trois rues forment encore un tour de ville délimitant le village étendu autour de son noyau.
  - ⇒ L'extension villageoise le long des versants des ruisseaux explique encore aujourd'hui la présence de poches bocagères dans le tissu villageois.



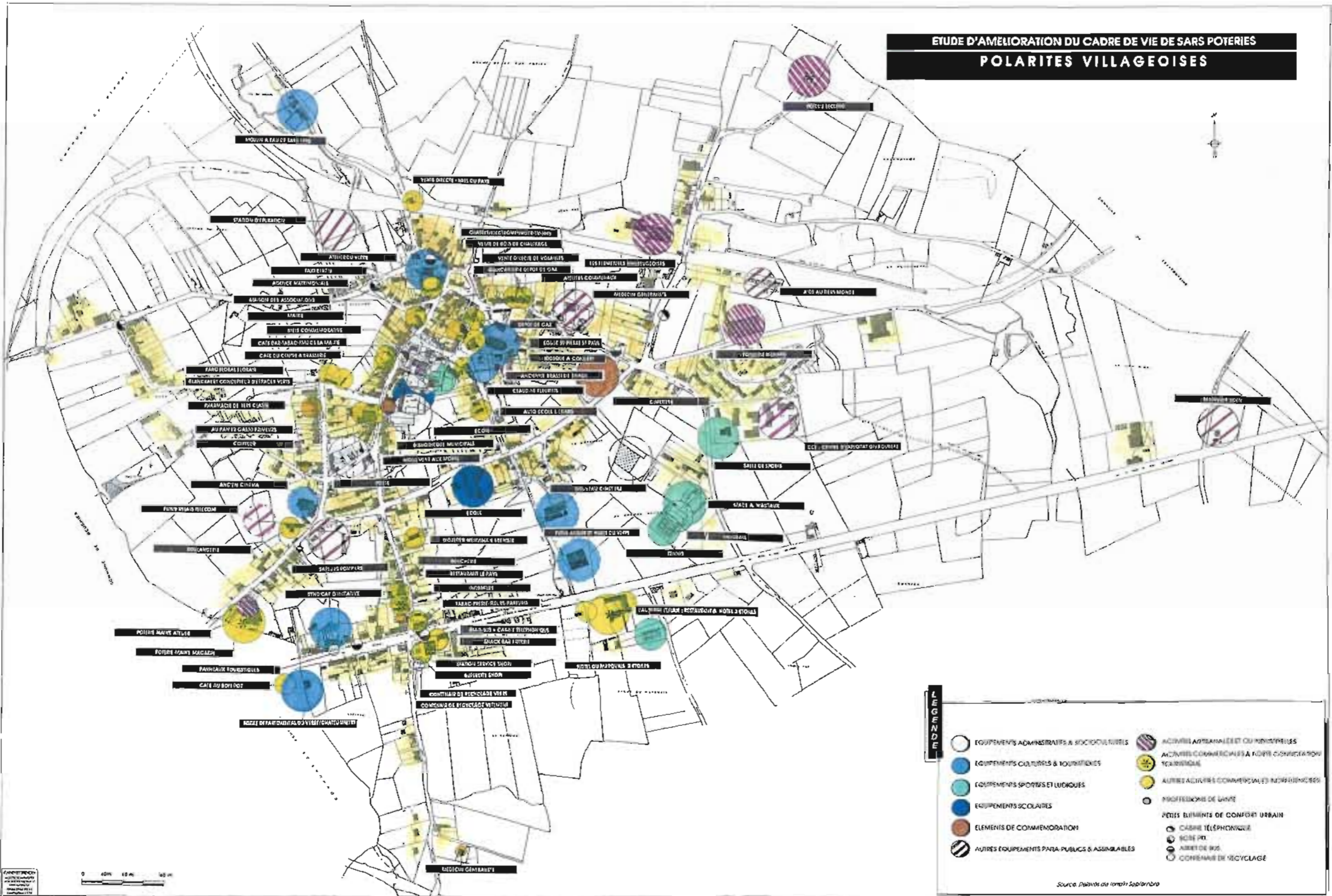
- ⇒ Deux axes ont favorisé cet étalement villageois:
  - > la Rue Jean Jaurès d'une part, axe le plus rapide pour rejoindre la RD 962;
  - > et la Rue Victor Hugo d'autre part, au bout de laquelle est venu s'implanter un cimetière.

□ ETAPE N° 2 : ESSOR INDUSTRIEL ET URBANISATION POLAIRE ET LINEAIRE

Si l'activité potlière se dissémine dans les premiers développements villageois au contact du noyau originel, l'industrie verrrière pour sa part, choisie de s'implanter à proximité du nouvel axe majeur de transit: la route Avesnes-Philippeville, dont les travaux réalisés en 1802 rendent aisés l'approvisionnement et l'expédition des marchandises.

- ☛ La première implantation verrrière se fait toutefois aux portes Ouest du village, en parallèle de la Rue Jean Jaurès, sur des prairies bordant le Ruisseau du Baty (Verrerie d'En Bas).
  - ⇒ Cette localisation va générer, outre un énorme poids de population à loger, la création urbanistique d'un second axe.
  - la Rue Jean Imbert, qui va directement concurrencer la logique du développement linéaire de la Rue Jean Jaurès, et qui se greffe sur la RD 962 sur le territoire voisin de Beugnies, faisant 'glisser' vers l'Ouest le village
  - ⇒ A partir de ce nouvel axe, le développement vers l'Ouest et le Sud-Ouest va être priorisé, renforcé ultérieurement par l'implantation d'une seconde verrerie au Pavé, le long de RD 962. Dotée jusque là d'un simple petit écart villageois, la RD 962 va devenir le support d'un développement linéaire fort, qui va se prolonger au delà des limites de Sars Poteries sur Beugnies.
  - ⇒ L'implantation d'autres sites industriels, et notamment des brasseries, s'effectuera en polarité des usines et de l'habitat industriel Rue Léo Lagrange, Rue Jean Imbert, et RD 962.
- ☛ En parallèle de l'essor des verreries, un second pôle industriel va se créer aux abords des voles de chemins de fer, dès 1885, au Nord-Est du village et à l'Ouest sur Beugnies. C'est dans ce pôle, après la fermeture des verreries, que vont continuer quelques activités industrielles durant le XX<sup>ème</sup> siècle.
- ☛ L'urbanisation du XIX<sup>ème</sup> ne se limite pas aux étalements linéaires Ouest et Sud-Ouest; elle vient combler:
  - ⇒ les vides entre l'usine et le village: Place du Marché, Rue Salomon, Rue de Dourlers,
  - ⇒ ainsi que les interstices restant dans le village, lui apportant sa densité actuelle,
  - et gagne du terrain vers le Nord, la vole ferrée et la Gare: Rue de Dimont, Rue de Dourlers, Rue Neuve, Rue du Gal Leclerc.

**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**POLARITES VILLAGEOISES**



**MOZMO**

<ul style="list-style-type: none"> <li>● EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS &amp; SOCIO-CULTURELS</li> <li>● EQUIPEMENTS CULTURELS &amp; TOURISTIQUES</li> <li>● EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS</li> <li>● EQUIPEMENTS SCOLAIRES</li> <li>● ELEMENTS DE COMMÉMORATION</li> <li>● AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS &amp; ASSIMILABLES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● ACTIVITES ARTISANALES ET OU INDIVIDUELLES</li> <li>● ACTIVITES COMMERCIALES A FORTES CONSCIENTESION TECHNOLOGIQUES</li> <li>● AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES INDIVIDUELLES</li> <li>● PROFESSIONNELS DE SANTE</li> <li>● PETITS ELEMENTS DE CONFORT URBAIN             <ul style="list-style-type: none"> <li>● CABINE TELEPHONIQUE</li> <li>● SECRE PEU</li> <li>● ARRÊT DE BUS</li> <li>● CONTENEURS DE RECYCLAGE</li> </ul> </li> </ul>
--	--

Source: Relevés du terrain Septembre



La Rue Jean Imbert une création urbanistique au XIX ème dans l'axe de perspective du site verrier.



Ci-contre: Remplissage des interstices villageois et adaptation du bâti rural.



Ci-contre: Carte postale de la Place du Vieux Marché très animée en 1914.

□ ETAPE N° 3 : LES DEVELOPPEMENTS CONTEMPORAINS

Après la fermeture des verreries, des nombreuses grandes poteries et céramiques, le seul pôle d'activités issu du XIX ème qui perdure jusqu'à ce jour et celui aux abords de l'ancienne Gare (Fonderie Richard).

Au sortir du marasme l'ancien village rural, devenu bourg industriel, est jalonné de sites en friche et d'habitat vacant, qui rappelle par son architecture modulaire de tristes souvenirs.

Après quelques décennies, l'urbanisation reprend à la fin du XX ème siècle.

➤ Mais les développements contemporains vont nier la tâche villageoise et les anciens sites qui ont fait sa renommée, en choisissant de se positionner en limite Est et Sud-Est de celui-ci;  
 ⇒ là où l'emprise parcellaire le permet encore,  
 ⇒ là où l'industrie n'a pas laissée son empreinte, dans un contexte rural dominant.

➤ Les équipements publics suivent la même logique.

⇒ Des équipements sportifs et ludiques ainsi que le nouveau cimetière gagnent du terrain au Sud de la Rue Pasteur et le long de la Rue du Cheval Blanc, en direction de la RD 962.  
 ⇒ Quelques services publics décentralisés trouvent leur place à proximité (DDE).  
 ⇒ Les futurs équipements touristiques et culturels: nouvel Atelier du Verre et futur Musée, sont programmés eux aussi au Sud de la Rue Pasteur, et orientés vers la RD 962 pour profiter de l'effet de vitrine de cet axe de transit.

C'est ainsi que plusieurs opérations groupées d'habitat voient le jour, entre la Rue de Lez Fontaine et la Rue du Cheval Blanc, en dehors des limites villageoises soulignées par le "tour de ville".

➤ En opposition au pôle Industriel de la Gare au Nord/Nord-Est, un nouvel axe de développement Est/Sud-Est à connotation ludique et touristique apparaît, rejoignant quelques activités touristiques déjà existantes sur la RD 962 (Auberge, Hôtels).

□ ETAPE SUIVANTE : SAVOIR SE PROJETER

➤ Aujourd'hui l'urbanisation de Sars Poteries doit se recomposer à partir de son histoire, et éviter de poursuivre ce perpétuel étalement.

⇒ L'ancien prieuré, la ferme forte, le noyau villageois, les verreries, poteries, brasseries, céramiques sont autant de sites actifs et industriels d'hier, qui constituent des opportunités pour demain.

⇒ Une urbanisation raisonnée, portant un regard attentionné sur les vestiges et éléments patrimoniaux et s'appuyant sur cette Richesse Identitaire Sarséenne doit voir le jour. On ne peut continuer à faire table rase de la mémoire collective dans l'urbanisme et l'aménagement.

➤ Gérer les richesses d'aujourd'hui pour répondre à nos besoins, tout en les préservant pour les générations futures, principal adage du développement durable, doit trouver une résonance pour un territoire aussi diversifié que Sars Poteries.

*Espérons que les réflexions des futurs documents d'urbanisme suivent ce principe.*

2.2 - LES POLARITES

➤ Nous avons réalisé un inventaire de l'ensemble des commerces, services et équipements répartis dans la tâche villageoise. Il vous est présenté sur la cartographie ci-contre.

Le ressort de cette localisation spatiale:

⇒ un centre villageois regroupant les principaux équipements publics, et disposant d'une relative vitalité commerciale, concurrencé toutefois par l'axe de la Rue Jean Jaurès/ Rue Jean Imbert (citons notamment les commerces linéaires et la Poste excentrée);

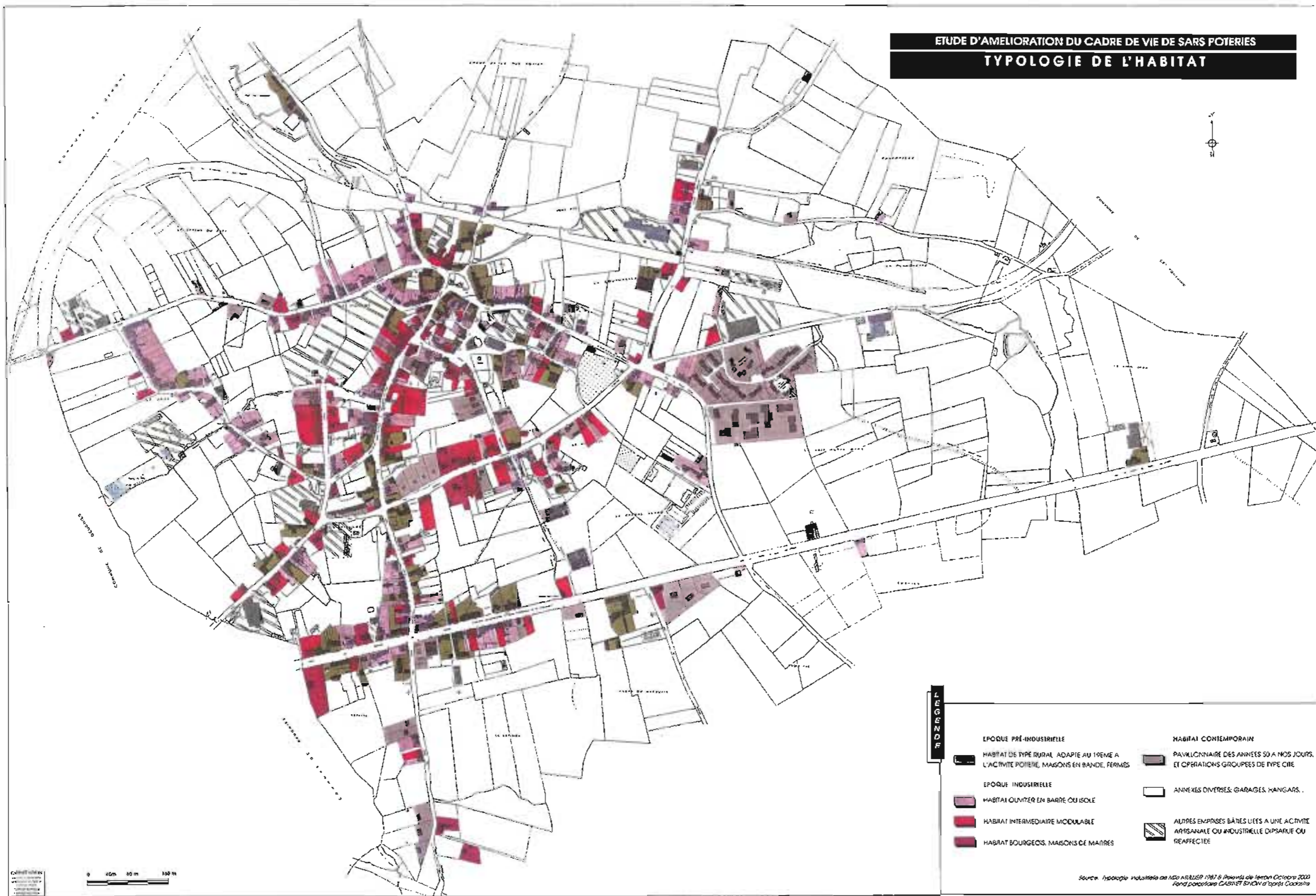
⇒ la permanence rémanente du pôle industriel aux abords de la Gare,

⇒ et une répartition sur le territoire des différents équipements touristiques et culturels qui tend progressivement à dévitaliser le centre au profit de l'axe Est/Sud-Est préalablement décrit.

Par ailleurs l'histoire a dessiné des espaces publics dans le village. Importants à une époque, ils semblent de nos jours, par l'étalement des fonctionnalités villageoises et la baisse de population, avoir perdu leur statut et/ou vocation: Place du Vieux Marché, Place du Marché, Place de l'Ecole, Place de l'Eglise, au profit de nouveaux espaces: Place de la Mairie.

ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES

TYPOLOGIE DE L'HABITAT



LEGENDE

- |  |  |
|--|--|
| <b>EPOQUE PRE-INDUSTRIELLE</b>   | <b>HABITAT CONTEMPORAIN</b>  |
| HABITAT DE TYPE RURAL ADAPTE AU 19EME A L'ACTIVITE POTIERE, MAISONS EN BANDE, FERMES | PAVILLONNAIRE DES ANNEES 50 A NOS JOURS, ET OPERATIONS GROUPEES DE TYPE CITE                 |
| <b>EPOQUE INDUSTRIELLE</b>   | ANNEXES DIVERSES, GARAGES, HANGARS, ...  |
| HABITAT OUVRIER EN BANDE OU ISOLE  | AUTRES EMPRISES BANDES LIEES A UNE ACTIVITE ARTISANALE OU INDUSTRIELLE DISPANEE OU REAFECTEE |
| HABITAT INTERMEDIAIRE MOULABLE   |  |
| HABITAT BOURGEOIS, MAISONS DE MAITRES  |  |

Source: typologie industrielle de 1950 INSEE 1987 & Relevés de terrain Octobre 2003  
 fond cadastral IGN 1977 IGNV d'après Cassini

3 - ANALYSE DE L'HABITAT

Dotée d'un contexte topographique et hydrographique structurant son territoire, la commune a traversé les siècles en imprimant dans son urbanisation, regroupée au Nord et le long de la D 962, les grandes mutations de l'ère Industrielle.

➤ Ceci rend parfois difficile la lecture de ses caractéristiques naturelles identitaires et de son noyau villageois, au profit de l'apparition d'une grande diversité architecturale urbanistique et patrimoniale.

➤ L'urbanisation et l'architecture de Sars Poteries sont ainsi typiques d'un village rural touché par la mutation industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle.



Ancien volume de ferme réalisé en matériaux nobles pierre de taille et moellon, et reconverti entièrement en habitation: modification ou reconstruction sur l'emprise initiale? Le percement des ouvertures et quelques différences dans l'appareillage de la façade nous ferait pencher pour la première option.

3.1 - PRINCIPALES TYPOLOGIES

La majorité du village est caractérisée par un patrimoine bâti du XIX<sup>ème</sup> siècle, où perdurent çà et là quelques éléments de bâti plus ancien rural modifié ou non. Les développements contemporains n'ont pas directement concerné l'urbanisation villageoise, très peu d'entre eux s'effectuant en imbrication du tissu du XIX<sup>ème</sup>.

➤ Nous avons cartographié ci-contre les principales typologies rencontrées sur le territoire suivant trois époques:

- ⇒ l'époque pré-industrielle: comprenant l'habitat rural traditionnel et l'habitat rural modifié en maison de potier;
- ⇒ l'époque industrielle où plusieurs typologies sont recensées suivant le niveau social: habitat ouvrier, habitat intermédiaire, habitat bourgeois;
- ⇒ et enfin l'époque contemporaine: caractérisée soit par des opérations groupées, soit par du pavillonnaire isolé ou en bande, et de nouvelles tendances architecturales.

Nous reprenons ci-après cette typologie, en vous en présentant quelques exemples des plus marquants.

3.1.1 - L'HABITAT RURAL & LA MAISON DE POTIER

A l'origine petit village, Sars poteries ne présentait qu'un habitat rural traditionnel de l'Avesnois-Solrézils.

➤ Les fermes et maisons paysannes étaient réalisées avec les matériaux locaux (pierre, moellons et brique orangée cuite au feu de bois) et répondaient aux besoins de l'activité agricole: grange, étable, porcherie, poulaillers...

⇒ Elles se présentaient suivant des volumes rectangulaires,

- > parfois disposés autour d'une cour (ferme seigneuriale ou maison forte, prieuré),
- > mais le plus souvent en alignement des chemins ou perpendiculairement.

et s'adaptait à la topographie naturelle.

⇒ Les volumes simples (R+c Rez-de-chaussée plus combles).

- > conjuguait sous une même charpente le volume d'habitation, une grange et une étable pour les fermes;
- > tandis que la maison paysanne de village ne comprenait, le plus souvent que le volume habitable (parfois avec laiterie), et quelques annexes adossées au pignon ou en arrière du parcellaire.



Ci-dessus et ci-contre: Habitat Rural Traditionnel de type ferme, utilisant les matériaux locaux, et réunissant sous un même toit le volume habitable, la grange et l'étable. On distingue nettement les rehaussements faits sur les volumes des granges et des étables, rejoignant ainsi le niveau du volume habitable dont les combles peuvent être réaménagés.



Le développement de l'activité potière a modifié considérablement cette typologie bâtie pour la rendre fonctionnelle en réponse aux besoins de l'époque et de l'activité:

- ⇒ volume habitable et combles furent transformés en ateliers et lieu de séchage des poteries,
- ⇒ de petits fours furent installés ainsi que de nombreuses annexes pour entreposer matériel et produit finis.

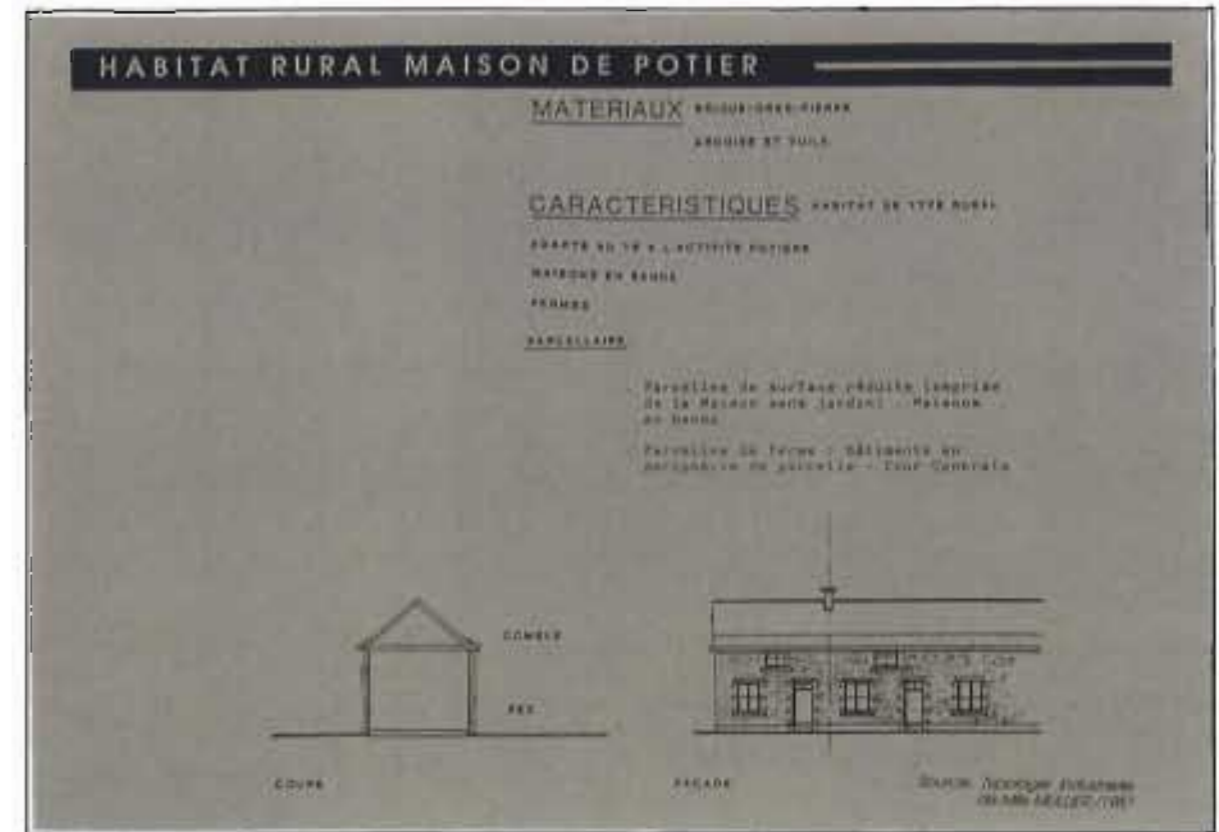
Durant le 19<sup>ème</sup> les volumes bâtis furent ensuite agrandis en épaisseur et souvent surélevés.

Seules à ce jour de rares maisons villageoises et les fermes un peu écartées du village, ont su conserver leurs caractéristiques en préservant la distribution de la fonction originelle.

Toutefois la plupart ont été:

- ⇒ rehaussées d'un étage dans le courant du XIX<sup>ème</sup> avec l'aménagement des combles du volume habitable,
- ⇒ ou modifiés au XX<sup>ème</sup>:
  - > par le percement ou l'agencement de nouvelles ouvertures pour l'agrandissement du volume habitable
  - > ou encore par l'aménagement de garages dans les granges, faisant disparaître les anciennes portes monumentales,

ne laissant ainsi que peu de traces de l'architecture rurale traditionnelle.



Exemple de bâti ancien adapté à la topographie dans une ruelle du centre-villageois. La ventilation des combles de la Maison de Potier permettait un meilleur séchage des produits.



Exemple d'adaptation du bâti rural à l'activité potière avec élargissement en façade angle Rue Jean Jaurès/ Rue Neuve. On notera sur la ligne de faîtage la superbe décoration très ouvragée.



### 3.1.2 - L'HABITAT INDUSTRIEL

L'éventail des typologies d'habitat liées à l'urbanisation du XIX<sup>ème</sup> siècle de Sars Poteries, correspond à un affichage des niveaux sociaux distincts, qui étoffe ainsi la qualité et la diversité architecturale.

En dehors des adaptations effectués sur l'habitat traditionnel rural, l'essor industriel s'est traduit par la construction de trois typologies pour les trois classes sociales en présence:

- ⇒ l'habitat ouvrier,
- ⇒ l'habitat intermédiaire pour les contremaîtres et cadres,
- ⇒ et l'habitat bourgeois pour les dirigeants.

□ L'HABITAT OUVRIER

L'habitat ouvrier est la traduction de la rentabilisation des terrains par la standardisation sous une toiture à deux pentes, d'un module type d'habitat, étroit en façade mais sur un parcellaire profond, pouvant abriter un jardin assurant à l'ouvrier un complément potager non négligeable.

➤ Le module d'habitat est conçu:

- de manière stricte, l'ouvrier ne passant que peu de temps chez lui,
- avec peu de confort,
- sur une hauteur de R+1+c. A noter que dans la plupart des volumes la hauteur des étages est limitée, et celles des combles ne permet pas de se tenir debout, on ne peut qu'y dormir.

Exemple d'Habitat Ouvrier jointif avec jardins, ponctuant le débouché de la Rue Pasteur sur le carrefour du Cheval Blanc.



Autre exemple de petits coronas Rue Léo Lagrange



➤ Le module est répété de façon jointive en alignement des rues, jusqu'à former de petits coronas qui s'intercalent dans le bâti plus ancien ou s'égrènent le long des voies. Seules quelques décrochés, reculs de l'alignement et coloris de façade rompent l'uniformité. Certains modules plus en recul des voies ménagent de petits jardins d'accueil en premier plan de l'espace public.

➤ Les matériaux utilisés sont essentiellement la brique rouge et la tuile ou l'ardoise en couverture. La pierre n'est utilisée que sporadiquement en soubassement ou soulignement des ouvertures.

➤ Ces constructions faites rapidement,

- dans l'urgence du logement d'ouvriers arrivant pour répondre au besoin de main d'oeuvre,
- par des maçons travaillant à la chaîne.

sont pour la plupart réalisées Rue Léo Lagrange et Rue du Gal Leclerc ou sur le reste du réseau de voiries secondaires.

➤ En effet le parcellaire à proximité directe des usines, sur les grands axes, sur la RD 962, sur la Rue Jean Jaurès, la Rue Pasteur et sur la nouvelle artère que constitue la Rue Jean Imbert, est réservé aux logements des contremaîtres et des dirigeants qui ne veulent pas côtoyer les ouvriers en dehors des heures d'usine.

➤ L'appartenance des ouvriers à telle ou telle usine, peut se lire dans la modénature des ouvertures et dans certains détails architecturaux (Clefs de voûte, corniche).

'L'Hôtel des Parisiens' Rue de Dourlers

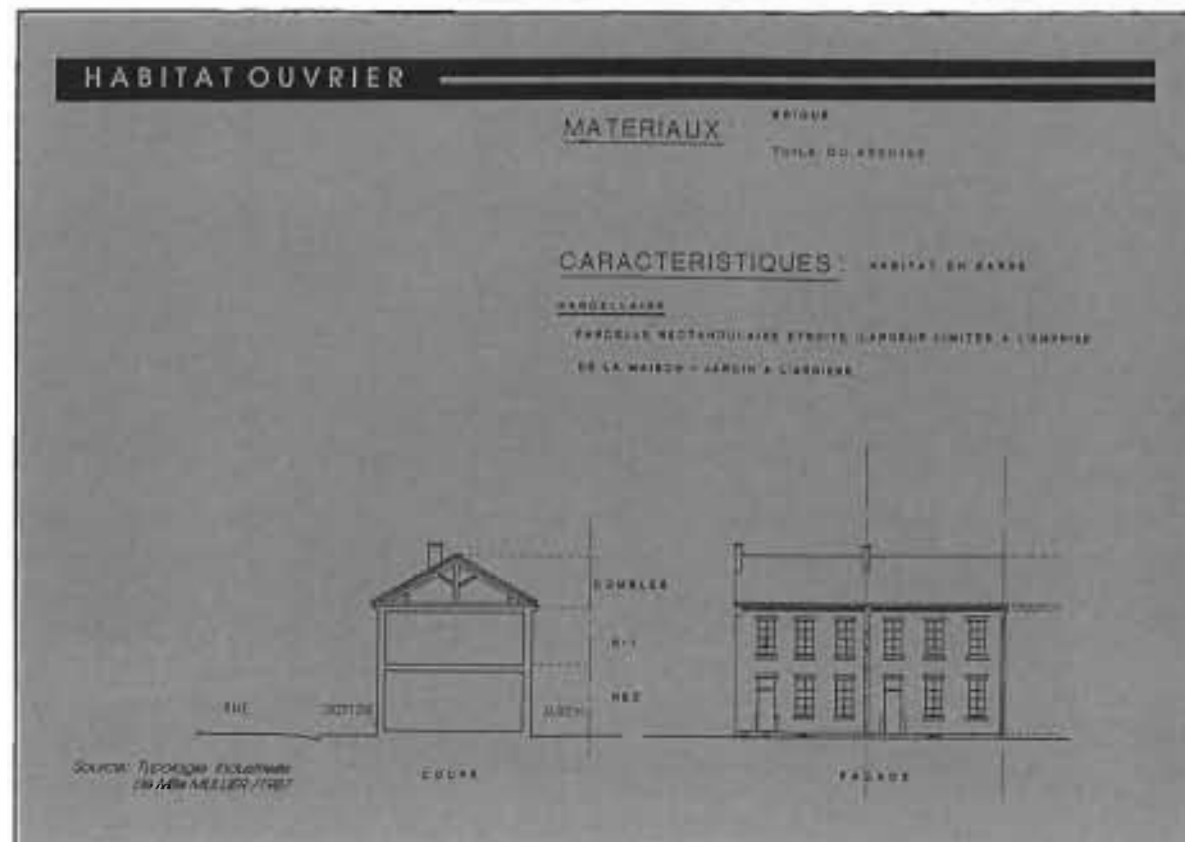
➤ Dans l'apogée du développement des verreries, des enfants de l'Assistance Publique de Paris arrivent à Sars Poteries.

➤ Logés dans ce que l'on appelle dès lors 'l'Hôtel des Parisiens', ces enfants illettrés, constitueront une main-d'oeuvre supplémentaire pour la verrerie.

➤ Cet 'hôtel' implantée au Nord de la 'Verrerie d'En Bas' (Rue de Dourlers) est un modèle d'architecture ouvrière tout à fait surprenant:

- > tant par sa volumétrie,
- > que par son implantation dans un dénivelé,
- > ou par ses détails architecturaux et motifs 'empruntés à la ville industrielle'.

➤ Ce bâtiment subsiste à ce jour, reconverti par un bailleur social en logements.



Habitat Intermédiaire typique en deux modules inversés rue Jean Imbert.



Habitat Intermédiaire plus imposant en trois modules Rue de Dourlers.



□ L'HABITAT INTERMÉDIAIRE

Destiné à héberger les cadres des usines et contremaîtres, l'habitat intermédiaire suit la même logique d'utilisation des matériaux que la maison d'ouvrier, mais constitue un volume plus imposant doté d'éléments et de détails architecturaux plus riches et diversifiés.

La standardisation s'applique toutefois à l'intérieur du volume bâti, constitué le plus souvent de deux ou trois modules accolés ou répétés en miroir.

☛ Cette typologie se décline sur un parcellaire étroit dont la largeur correspond à l'emprise de l'habitation, l'arrière du parcellaire accueillant un jardin.

- ⇒ Les volumes cubiques ou rectangulaires sont généralement d'une hauteur de R+2+ combles.
- ⇒ La brique rouge est généralisée, mais l'emploi de la pierre de taille vient enrichir les façades, soulignant les niveaux et les ouvertures dont la disposition respecte une grande symétrie.
- ⇒ On retrouve fréquemment des soubassements en pierre de taille
- ⇒ Les toitures à quatre pentes en réponse aux volumes imposants, avec débords sont soulignés de corniches à plusieurs rangs décoratives.
- ⇒ Ça et là les toitures se décorent d'épis de faîtage en verre.

☛ Mais ce 'standard' ne peut pas toujours se décliner, notamment en interstice du bâti villageois existant. Aussi prend-il des libertés, en différenciant les modules constitutifs par des hauteurs distinctes, tout en conservant une symétrie des ouvertures et s'agrémentant de lucarnes d'éclairage (Cf photo ci-dessous).

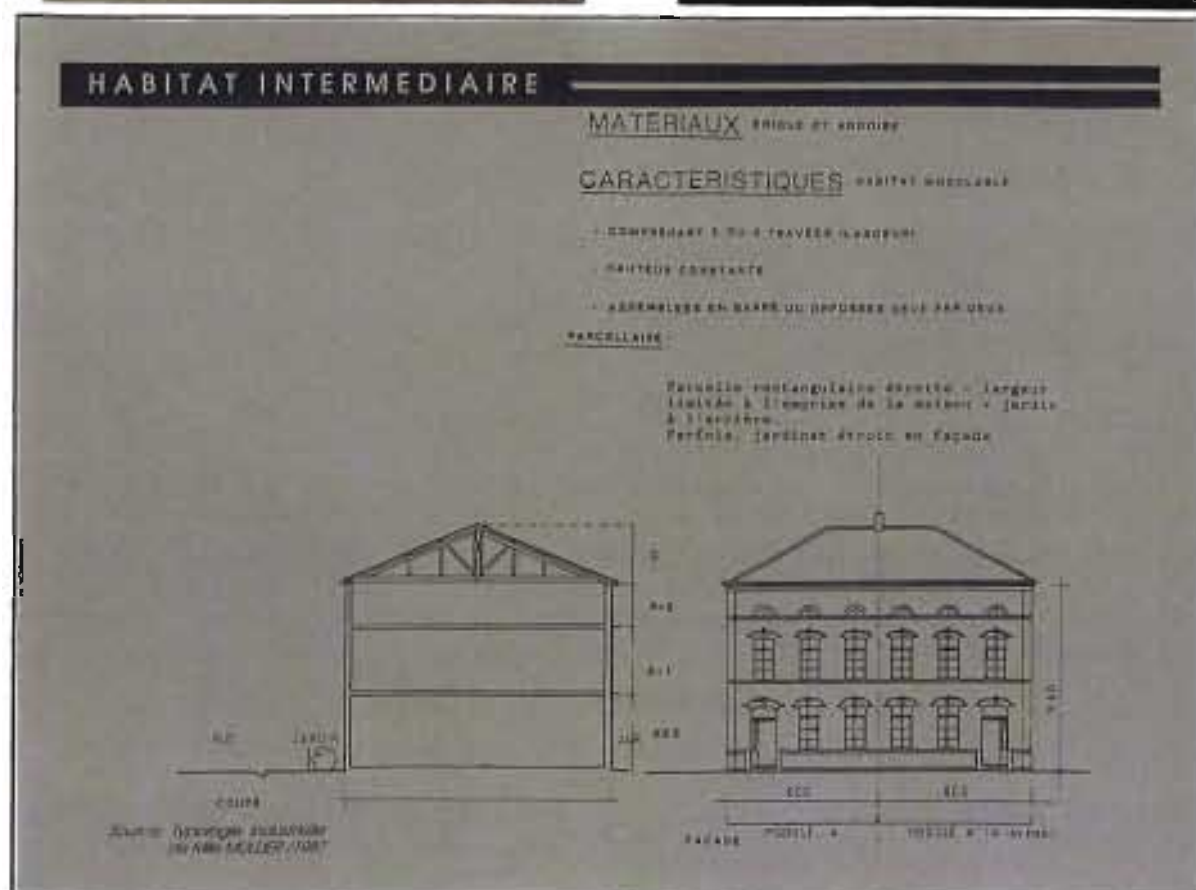
☛ Loin d'être reléguée comme l'habitat ouvrier aux voiries secondaires, on retrouve cette typologie à proximité des sites industriels et sur les axes structurants bénéficiant de belles perspectives.

☛ L'habitat intermédiaire n'est pas uniquement le logement des contremaîtres, il peut aussi abriter des commerces. Il a notamment accueilli ou influencé la construction de bon nombre d'estaminets villageois.

Ci-contre: Exemple de différenciation des hauteurs des modules Rue Victor Hugo.



Ci-dessous: Ancien Estaminet de 1912 (inscription en façade), respectant le volume d'un habitat intermédiaire



□ L'HABITAT BOURGEOIS

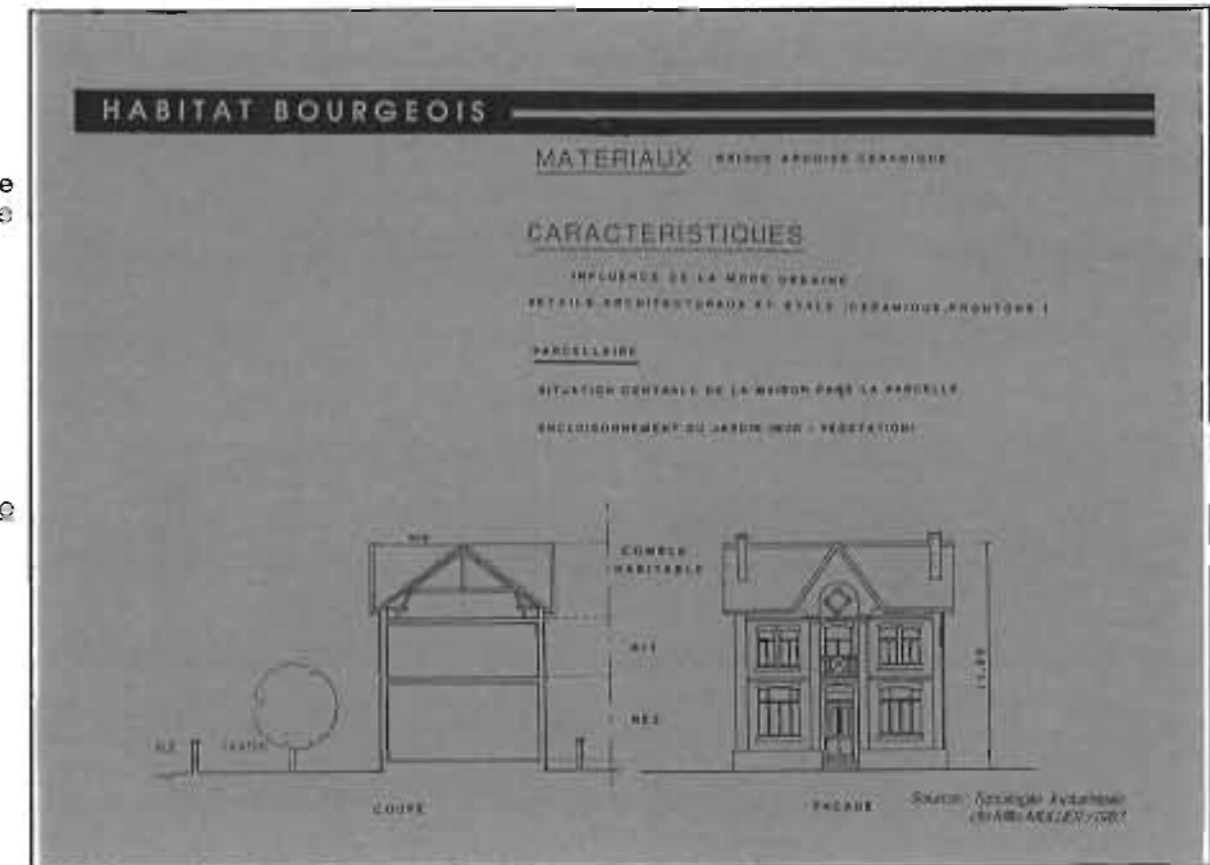
Plus communément appelé Maison de Maître ou Château, l'habitat bourgeois réservé à la classe sociale dirigeante aisée, s'affiche en position centrale sur de grandes parcelles entourées de murs d'enceinte imposants ou de caractère.

☛ Cet habitat est directement influencé par la mode urbaine de l'époque: détails architecturaux et styles.

- ☞ 'Aucun habitat bourgeois ne doit ressembler à un autre'.
- ☞ Aussi, il s'instaure vite une surenchère de matériaux et d'ornementations, traduisant les capacités financières de chaque propriétaire et donc son statut social, et ce même si le recul de la voie ne permet pas toujours aux riverains et passants de l'apprécier.

☛ Sans vouloir pour autant généraliser, nous indiquons ci-après les principales caractéristiques de cette typologie:

- ☞ volume cubique imposant, centré sur la parcelle ou en large retrait de la voie, parfois agrémenté d'une petite tour,
- ☞ hauteur R+1+ combles habitables ou mansardés,
- ☞ toitures 4 pentes et plus,
- ☞ lucarnes d'éclairage de différents styles,
- ☞ symétrie des ouvertures,
- ☞ usage de la brique rouge majoritaire, ou de la pierre majoritaire,
- ☞ nombreuse ornementations: corniches, linteaux, céramiques, frontons, auvents,
- ☞ enceinte entourant le parcellaire souvent dotée de belles ferronneries,
- ☞ parcs et jardins paysagers, agrémentés parfois de gloriette, chalet, ou d'une chapelle privée.



Demeure bourgeoise Rue Pasteur



Volume cubique Rue de Dimont



Ci-contre: De vastes parcs arborés entourent l'habitat, disposant d'une enceinte souvent agrémentée de pilastres et de ferronneries ouvragées à hauteur du portail.



☛ Cette typologie se rencontre sur les axes bien en vue de la commune tout en restant à proximité des activités industrielles, citons notamment:

- ☞ le long de la RD 962 pour le Château Imbert, "surveillant" la seconde verrerie: la "Verrerie d'En Haut",
- ☞ au centre de la Rue Pasteur, l'une des voiries les plus larges du village
- ☞ dans l'axe de perspective de la Rue Victor Hugo au carrefour du Cheval Blanc...etc

Exemple de Pavillonnaire Isolé le long de la Rue Victor Hugo



L'imbrication des typologies dans le tissu est telle parfois, que sur une portion de rue peuvent se côtoyer les différentes époques.



Pour exemple ci-dessus dans la Rue Victor Hugo, à droite le site présumé de l'ancien Prleuré, en vis à vis un petit coron ouvrier du 19ème, prolongé par de l'habitat rural traditionnel à deux pas du pavillonnaire contemporain de la photographie précédente.

### 3.1.3 - LES TYPOLOGIES CONTEMPORAINES

Nous avons ici regroupé ici, l'ensemble des typologies contemporaines.

Peu nombreuses sur le territoire, elles présentent une grande dissonance urbanistique et architecturale, respectivement:

⇒ les opérations groupées d'habitat du secteur du Cheval Blanc (années 80), et celles de l'extrémité Ouest de la Rue Pasteur datant des années 50;

⇒ le pavillonnaire isolé ou en bande qui s'égrène le long de la Rue Pasteur, du Chemin Laman, de la Rue Victor Hugo ou de la Rue de Dourlers;

⇒ ainsi que les équipements:

- > modulaire, en rez de chaussée et aux toits plats pour le Centre d'Exploitation routière de la DDE,
- > ou d'architecture plus recherchée pour le nouvel Atelier du Verre.

Certaines de ces typologies respectent les volumes et matériaux traditionnels, mais leur agencement, emploi ou coloris ne répondent pas toujours à une recherche d'intégration au bâti traditionnel ou industriel, ou à l'environnement qui les entoure.

Locaux du Centre d'Exploitation routière de la DDE Route du Cheval Blanc, une Architecture des années 70



Opération Groupée d'Habitat Contemporain Rue des Lez Fontaine/ Cheval blanc



Architecture contemporaine du Nouvel Atelier du Verre Un vocabulaire empruntant aux matériaux traditionnels





Utilisation de la pierre en soulignement des ouvertures, Appareillage de façade brique.



Exemple de lucarne dite "à foin" permettant à l'aide d'une poulie de stocker matériaux et produits de poterie dans les combles.



3.2 - MATERIAUX ET COULEURS

Pour compléter l'approche typologique nous vous présentons ci-après quelques exemples d'emploi des matériaux et différents détails architecturaux qui participent à la diversité de l'habitat de Sars Poteries.

- Nous avons vu que l'habitat du XIX<sup>ème</sup> était majoritaire sur le territoire Sarséen, généralisant l'usage de la brique rouge industrielle moins coûteuse que la pierre.
- Pourtant, depuis l'habitat rural traditionnel jusqu'à nos jours, l'usage de la pierre bleue et l'emploi de la brique dans les constructions se sont conflués, assurant par des appareillages de façades simples, mixtes ou juxtaposés, rythmes et couleurs.

➤ Qu'il s'agisse:

- ➔ de façades en pierre où s'associent le moellon et la pierre de taille en soubassement, chaînage d'angle, encadrement des ouvertures, abritant à des fins décoratives quelques briques orangées en encadrement ou corniche;
- ➔ de bâtiments ruraux traditionnels dont l'appareillage en brique ancienne orangée (parfois sur torchis, essentés de bois), est relevé en chaînage d'angle par quelques pierres de taille (le plus souvent de grande dimension et grossièrement taillées);

- ➔ de façades en pierre et moellon, rehaussées dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle par des appareillages en brique rouge dans lesquelles la pierre de taille réapparaît pour les linteaux ou les voûtes d'encadrement;
- ➔ des façades en brique rouge du 19<sup>ème</sup> de l'habitat industriel où plus sporadiquement la pierre apparaît en ornementation des linteaux cintrés;

l'habitat de Sars Poteries semble refuser l'uniformisation.

Soubassement en pierre de taille grossière, Linteaux en pierre bleue lisse.



➤ Par ailleurs:

- ➔ la diversité des volumes des typologies réparties sur le territoire,
  - ➔ la différence d'agencement sur le parcellaire,
  - ➔ la multiplicité des toitures avec ou sans débords, et des types de pentes,
  - ➔ la répartition des ouvertures en charpente et en façade, le rythme et les alignements de celles-ci.
  - ➔ les détails affichés:
    - > en façade: inscriptions dans la pierre, formes des clefs de voûte suivant l'appartenance à une verrerie, usage de la céramique décorative...
    - > dans les corniches, en ligne de faitage ou pour les mitres des cheminées,
- qui diffèrent suivant l'affectation et le propriétaire de la construction;
- sont autant d'éléments qui concourent à la richesse de ce patrimoine bâti.

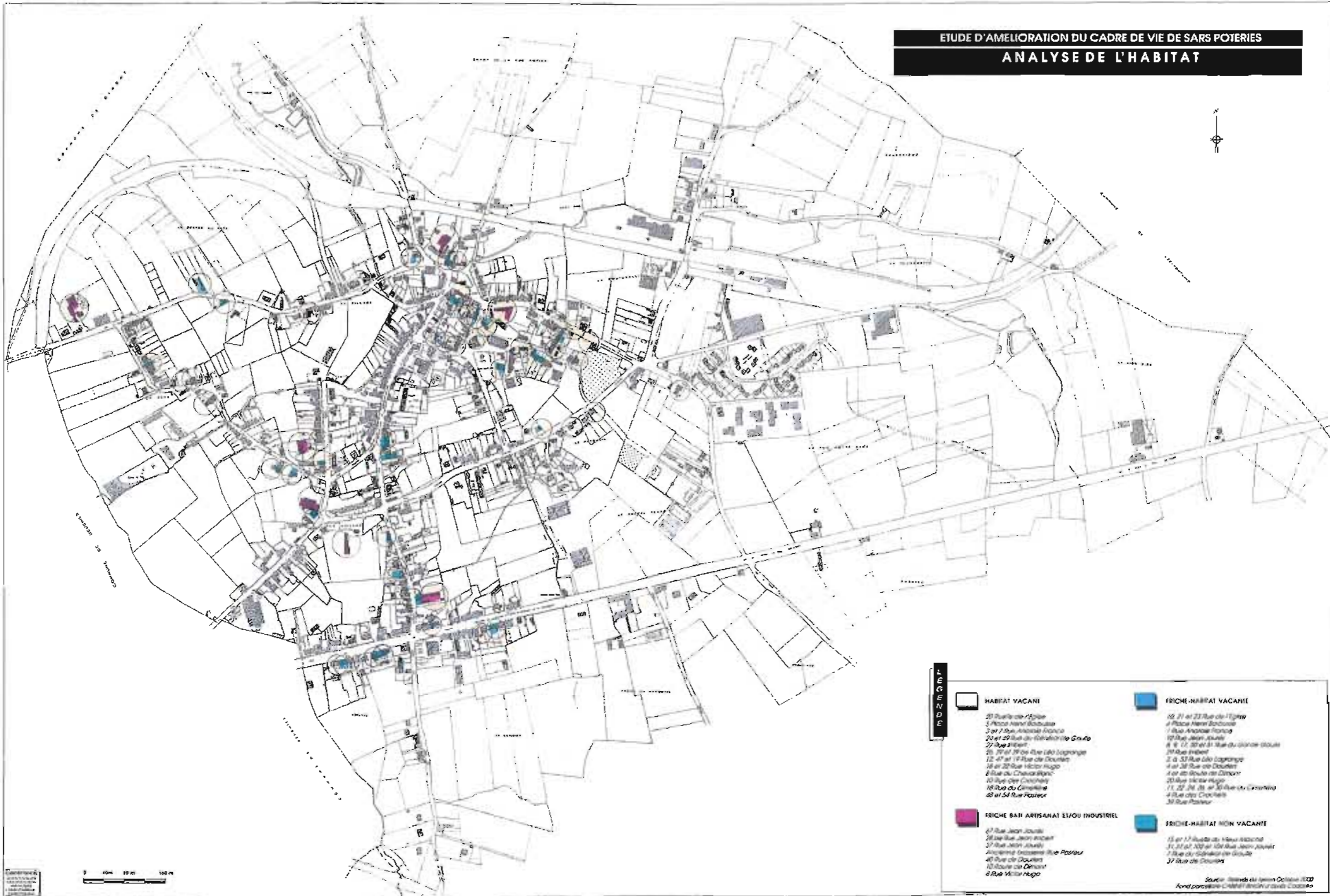
Débords de toitures, corniches, fer d'ancrage, Encadrement cintré mixte brique et pierre.



Appareillage en moellons et Chaînage d'angle en pierre, rehaussé au XIX<sup>ème</sup> par un appareillage en brique rouge à l'étage, avec modification de l'ouverture de la porte



**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**ANALYSE DE L'HABITAT**



<b>HABITAT VACANT</b>	<b>FRICHE HABITAT VACANT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>21 Rue de l'Église</li> <li>1 Place Henri Boncompagni</li> <li>3 et 7 Rue André Boncompagni</li> <li>20 et 22 Rue du Général de Gaulle</li> <li>27 Rue de l'Église</li> <li>25, 27 et 29 Rue des Lacs</li> <li>12, 14 et 16 Rue de Douville</li> <li>18 et 20 Rue Victor Hugo</li> <li>2 Rue du Cheval Blanc</li> <li>10 Rue des Clochers</li> <li>18 Rue du Commerce</li> <li>48 et 54 Rue Pasteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10, 21 et 23 Rue de l'Église</li> <li>1 Place Henri Boncompagni</li> <li>1 Rue André Boncompagni</li> <li>10 Rue Jean Joubert</li> <li>8, 10, 20 et 21 Rue du Général de Gaulle</li> <li>10 Rue Pasteur</li> <li>2 et 3 Rue des Lacs</li> <li>4 et 6 Rue de Douville</li> <li>4 et 6 Rue de l'Église</li> <li>20 Rue Victor Hugo</li> <li>11, 27, 29, 31 et 33 Rue du Commerce</li> <li>4 Rue des Clochers</li> <li>30 Rue Pasteur</li> </ul>
<b>FRICHE BÂTI ARTISANAT ET/OU INDUSTRIEL</b>	<b>FRICHE HABITAT NON VACANT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>47 Rue Jean Joubert</li> <li>26 Rue Jean Joubert</li> <li>27 Rue Jean Joubert</li> <li>Avancez l'ancienne Rue Pasteur</li> <li>40 Rue de Douville</li> <li>12 Rue du Commerce</li> <li>8 Rue Victor Hugo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 et 17 Rue de l'Église</li> <li>11, 27, 29, 31 et 33 Rue du Commerce</li> <li>7 Rue du Général de Gaulle</li> <li>27 Rue de Douville</li> </ul>

Source : Service de l'Urbanisme (SDU)  
Fond parcellaire CHSPT 1834/19 et 2014

L'Habitat rural adapté en Maison de Potier est autant touché par la vacance et la friche que l'Habitat Ouvrier, Rue des Crochets.



L'Habitat Intermédiaire modulaire, ici Rue de Dimont, n'a pas trouvé de preneur pour le valoriser (un seul module est habité).



### 3.3 - LA VACANCE ET LES FRICHES

La période de récession économique qui a conduit à la disparition du caractère Industriel du bourg, a laissé de nombreuses vestiges et traces sur le territoire mais aussi dans les mentalités.

La population qui atteignait 2598 habitants en 1911 est redescendue à 1551 habitants au dernier recensement; chute démographique qui a favorisé la vacance de l'habitat et l'apparition progressive de friches-habitat, se conjuguant aux friches artisanales et Industrielles.

➤ Nous avons réalisé un recensement en Octobre 2000 de l'habitat inoccupé, ainsi que des constructions dont l'état de dégradation observé nous a permis de les identifier comme friche habitat à traiter (Cf carte page ci-contre).

A noter que certaines de ces habitations classées ainsi en friche sont néanmoins occupées par une population à faibles revenus et parfois vieillissante.

⇒ L'objectif de ce classement ne vise pas une intervention plus ou moins lourde sur l'habitat, mais plutôt à une spatialisation sur la tâche villageoise des principaux secteurs, qui d'un regard extérieur nous ont semblés les plus touchés par une dépréciation progressive du bâti.

⇒ Nos critères de jugement ont été définis à partir d'une approche uniquement extérieure de l'habitation, ce qui relativise notre classement.

⇒ Une constatation de l'intérieur aurait pu confirmer ou déclinier notre appréciation, qui reste nous tenons à le préciser ici subjective.

Le secteur rural est lui aussi concerné par les friches habitat, Maison de cadre du 19<sup>ème</sup> en friche Chemin Courbé.



Même en friche certaines habitations se révèlent encore occupées, exemple Rue Pasteur.



➤ Néanmoins, il ressort de cet inventaire cartographique que:

⇒ le tissu Industriel comme le tissu rural ancien ayant abrité l'activité potière est le plus touché,

⇒ dans le tissu Industriel l'habitat ouvrier est le plus directement concerné, ainsi que l'habitat Intermédiaire qui n'a pas toujours trouvé preneur,

⇒ la répartition spatiale fait apparaître cinq secteurs où se cumulent vacance et "friche-habitat", respectivement:

- \* Rue Léo Lagrange, partie haute et basse,
- \* Rue Jean Jaurès, portion Sud vers la RD 962,
- \* le long de la RD 962 avec sur certaines parcelles un habitat insalubre en voie de résorption par démolition,
- \* le centre villageois avec deux parties particulièrement touchées:

--> l'une en arrière de l'Eglise:

Rue de l'Eglise, Rue des Crochets et Rue du Cimetière,

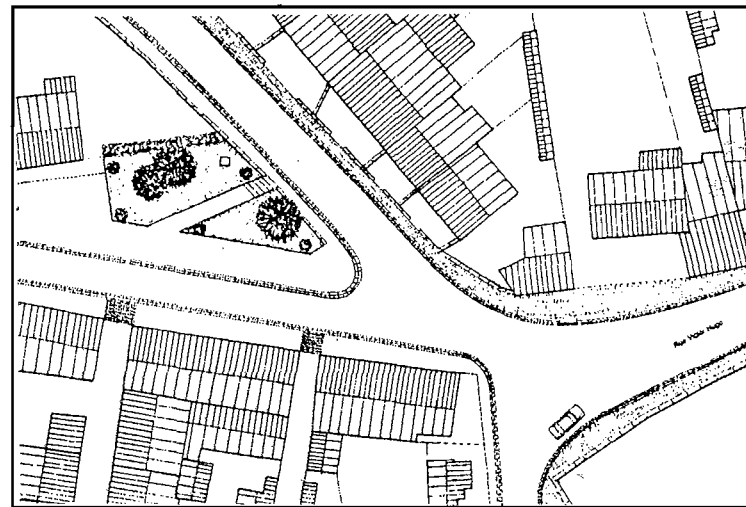
--> l'autre concernant le vieil îlot bâti en vis à vis de l'église (îlot en adaptation à la topographie avec ruelles internes) s'étirant depuis la Place du Vieux Marché et le débouché de la Rue Victor Hugo sur la Rue de l'Eglise, jusqu'à la Rue Anatole France

\* ainsi que Rue de Dimont et Rue de Doulers

⇒ et qu'exceptionnellement la friche peut aussi toucher le secteur rural soit d'anciens sièges, soit de petites constructions d'habitat intermédiaire du XIX isolées.

➤ Cette connaissance spatiale, croisée avec l'ensemble de notre analyse urbaine et patrimoniale, appuiera notre réflexion, lors de la définition des secteurs d'enjeux et thématiques d'intervention dans la Partie 2 du présent dossier.

## **PARTIE 2**



## **LE PROGRAMME DE VALORISATION**

**A / IDENTIFICATION DES SITES D'ENJEUX  
& SITES PRIORITAIRES..... p 46**

**B / ORIENTATIONS & PROJETS D'AMENAGEMENT..... p 51**

## 1 - THEMATIQUES D'INTERVENTION & SITES STRATEGIQUES



Traiter les Entrées de Ville et Axes de Découverte  
La RD 962 et le débouché de la Rue Jean Jaurès

Valoriser les Ruelles du Centre villageois



Affirmer le Tour de Ville, ici Rue Victor Hugo



Après avoir étudié et pris connaissance de l'ensemble des caractéristiques identitaires du territoire et du village, nous sommes en mesure d'identifier les sites d'enjeux pour l'Amélioration du Cadre de Vie des Sarséens.

- Ils sont nombreux, se concentrant parfois dans un secteur bien précis de la tâche villageoise, et font appel à des thématiques d'intervention multiples.
- A des fins de simplification de la présentation, nous les avons localisés sur la cartographie page suivante, et regroupés par grandes thématiques

### LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

#### ➤ VALORISER LES AXES DE DECOUVERTE ET RENFORCER LA CENTRALITE

##### LES ITINERAIRES DE RANDONNEE

Axe vert, Découverte patrimoniale du village, Mise en relation des pôles touristiques

##### LES ENTREES DE VILLE

Entrée Nord par la Rue de Dimont RD 80, Entrée Est par la Rue de Douliers, Entrées Sud par la RD 962 et les rues Jean Imbert et Jean Jaurès RD 80, Entrée Sud-Ouest par la Rue du Cheval Blanc, Entrée Nord-Ouest par la Rue du Gal Leclerc et la Gare

##### LE TOUR DE VILLE

Rue Victor Hugo, Rue Pasteur, et portion de la Rue Jean Jaurès

##### LES ESPACES PUBLICS CENTRAUX

Place du Vieux Marché, Place du Marché, Place du Monument aux Morts (Ecole)

#### ➤ RESORPTION DES FRICHES

##### FRICHES BATIES

Ancien cinéma, Ancienne Ferme présumée Prieuré Rue Victor Hugo & Rue de l'Eglise, Ancienne Brasserie Bruno, Anciens Ateliers Rue Jean Imbert, Ancienne Poterie Rue de Dimont, Ateliers Rue Jean Jaurès en vis à vis du Pavé de Sars

##### ESPACE EN FRICHE INDUSTRIELLE OU NATURELLE

Friche Rue de Lez Fontaine, Friche SNCF, Friche agricole Rue de Douliers, Friche à côté de la Supérette RD 962, Friche le long du Ruisseau du Baty, et petite friche Rue Neuve

#### ➤ RECONQUETE DES ESPACES DEQUALIFIES DU DOMAINE PUBLIC

##### PLACES

Place du Vieux Marché, Place du Marché, Place du Monument aux Morts

##### PLACETTE

Placette Léo Lagrange

##### ACCOTEMENTS & RUELLES

Ruelles du Centre villageois et de la Place du Marché, Ruelles Rue Pasteur, Entrée des locaux de la DDE, Entrée du Stade Rue du Cheval Blanc

##### CARREFOURS

Carrefour du cheval Blanc Rue Pasteur, Intersection Rue Pasteur/Rue Jean Imbert, Carrefours entrée de ville Rue de Dimont

##### ARRET DE BUS, PARKINGS

Abris-bus et Pk Rue Victor Hugo

##### ABORDS D'EQUIPEMENTS

Abords de l'Atelier du Verre, Abords des Ateliers Municipaux, Abords de l'Ecole Rue Pasteur

#### ➤ ELEMENTS PATRIMONIAUX A VALORISER

##### PATRIMOINE RELIGIEUX

Chapelle Rue Pasteur, Chapelles Rue du Gal Leclerc, Rue de Dimont, Rue Potier, Calvaire Rue Pasteur

##### PATRIMOINE LIE A L'EAU

Ancien Abreuvoir Rue Potier, Pont d'Arcole & Lavoir angle Rue Neuve, Pont Courlemain & Ruisseau du Baty, Lavoir Rue Laman, Lavoir Rue du Gal Leclerc

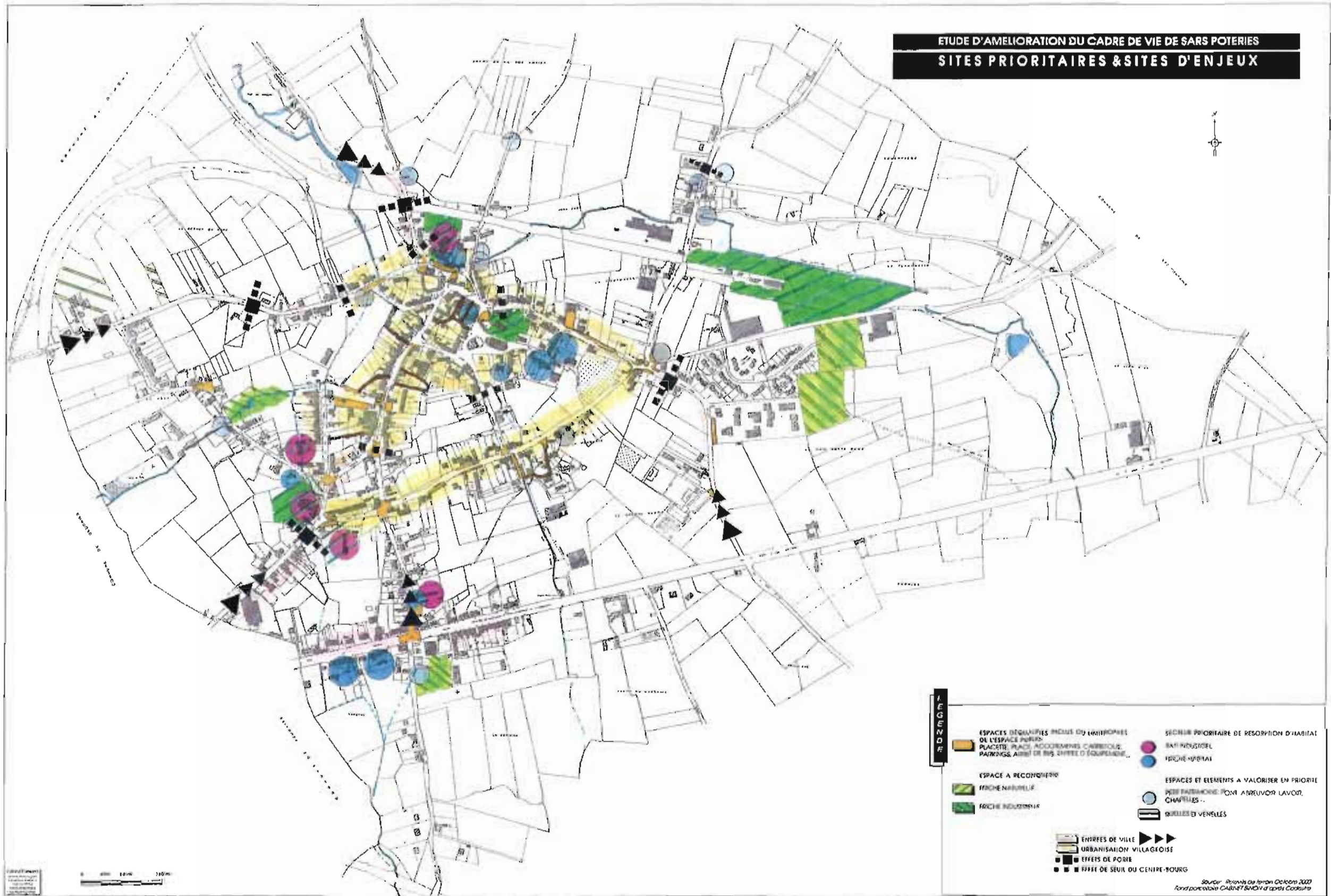
##### PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Pierre Soubyse, Pierres Monolithiques, Site Rue Potier

##### RUELLES

Ruelles du Centre villageois et de la Place du Marché, Ruelles Rue Pasteur

**ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE SARS POTERIES**  
**SITES PRIORITAIRES & SITES D'ENJEUX**



La requalification des Friches Industrielles: A gauche la Friche SNCF, A droite Vestiges de l'ancienne Brasserie Bruno.



### 2 - LES GRANDS SECTEURS D'ENJEUX

Plusieurs secteurs concentrent des problématiques distinctes, et de nombreux sites d'intervention, identifiés comme stratégiques.

#### LES GRANDS SECTEURS D'ENJEUX REGROUPEANT PLUSIEURS THEMATIQUES

- ⇒ RUE PASTEUR & ABORDS
- ⇒ RUE VICTOR HUGO & ABORDS
- ⇒ ENTREE DE VILLE RUE DE DIMONT
- ⇒ PLACES AUX ABORDS RUE JEAN JAURES
- ⇒ RUE JEAN IMBERT/ RUE LEO LAGRANGE
- ⇒ ENTREE DE VILLE PAR LA D 962
- ⇒ LES ABORDS DE LA GARE ET DES SITES INDUSTRIELS

Néanmoins, seule une partie des sites a été retenue par le Comité de Pilotage pour faire l'objet d'une réflexion, plus approfondie permettant d'en connaître les atouts et points faibles, afin de déterminer les orientations, mesures et projets d'aménagement à envisager.

Les chapitres suivants vous les présentent dans le détail sous deux formes distinctes:

- ⇒ Certains font l'objet de fiches d'analyse et de fiches d'orientations parfois complétées de projets d'aménagement au stade esquisse (avec une ou plusieurs options).
- ⇒ Les autres jugés prioritaires pour la commune ont fait l'objet de propositions d'aménagement plus abouties au stade d'avant-projet. Il s'agit respectivement de la Rue Pasteur, de la Rue Victor Hugo, et de l'entrée Nord par la Rue de Dimont

A toutes fins utiles nous avons dans des tableaux récapitulatifs (Cf pages suivantes) repris l'ensemble des sites, en les rattachant à chacune des thématiques auxquelles ils font appel, tout en précisant dans la dernière colonne s'ils font l'objet de fiches ou d'avant-projets.

A noter que la requalification ou la valorisation de certains espaces et/ou éléments patrimoniaux peuvent être incluses dans des sites plus vastes faisant l'objet d'avant-projets.

A titre d'exemple, citons:

- ⇒ la Brasserie en friche Bruno, les Abords de l'Ecole, le Calvaire et les Ruelles débouchant sur la Rue Pasteur; qui sont intégrés dans le projet de la Rue Pasteur,
- ⇒ ou encore les abords de l'ancien Atelier du Verre et la Chapelle Rue de Dimont qui participent du projet de valorisation de l'entrée Nord.

Par ailleurs, certains sites en friche ont été achetés récemment par des privés:

- ⇒ ancienne activité potière Rue Jean Jaurès en face du pavé de Sars,
- ⇒ ancienne poterie Rue de Dimont.

D'autres friches de plus grande envergure, sont restées en attente jusqu'à ce jour, et pourraient être prises en charge par l'EPF (Etablissement Public Foncier) dans son programme de requalification, assurant ainsi l'entière du portage foncier.

Valoriser le patrimoine naturel, Ruisseau du Baty Rue Imbert & Rue Léo Lagrange, Friche arbustive Rue de Lez Fontaine,



et Réhabiliter le petit patrimoine sous toutes ses formes: Lavoir Rue du Gal Lecterc.



# A / IDENTIFICATION DES SITES D'ENJEUX & SITES PRIORITAIRES

## 3 - TABLEAUX RECAPITULATIFS

THEMATIQUES LES SITES IDENTIFIES DANS L'ANALYSE	VALORISER LES AXES DE DECOUVERTE ET RENFORCER LA CENTRALITE	RESORPTION DES FRICHES BATIES ET NON BATIES	RECONQUETE DES ESPACES DEQUALIFIES DU DOMAINE PUBLIC	ELEMENTS PATRIMONIAUX A VALORISER	FICHE : F ESQUISSE : E PROJET: P
<b>TOUR DE VILLE</b>					
-> RUE PASTEUR	X				P
-> RUE VICTOR HUGO	X				P
-> RUE JEAN JAURES	X				/
<b>ENTREES DE VILLE</b>					
-> RD 80 ENTREE NORD RUE DE DIMONT	X				P
-> RUE DE DOURLERS	X				/
-> RD 80 ENTREE SUD	X				/
-> RD 962& RUE JEAN JAURES	X				/
-> RD 962& RUE DU CHEVAL BLANC	X				/
-> RUE DU GAL LECLERC	X				/
<b>FRICHES INDUSTRIELLES</b>					
-> FRICHE BATIE RUE JEAN JAURES EN VIS A VIS DU PAVE DE SARS	X	X			/
-> ANCIEN CINEMA & ABORDS EN FRICHE RUE JEAN IMBERT	X	X			F + E
-> FRICHE FERME RUE VICTOR HUGO & ABORDS & ANGLE RUE DE L'EGLISE	X	X			F + E
-> ANCIENNE BRASSERIE RUINES ET FRICHE RUE PASTEUR	X	X			F + P
-> ANCIEN ATELIER RUE JEAN IMBERT		X			/
-> ANCIENNE POTERIE RUE DE DIMONT (EN VOIE DE RESORPTION)		X			/
<b>FRICHES NATURELLES</b>					
-> FRICHE LE LONG DU RUISSEAU DU BATY		X			F + E
-> PETITE FRICHE RUE NEUVE		X			E
-> FRICHE A COTE DE LA SUPERETTE RD 962		X			/
-> FRICHE RUE DE LEZ FONTAINE		X			/
-> FRICHE SNCF		X			/
-> FRICHE AGRICOLE RUE DE DOURLERS		X			/



## A / IDENTIFICATION DES SITES D'ENJEUX & SITES PRIORITAIRES

THEMATIQUES	VALORISER LES AXES DE DECOUVERTE ET RENFORCER LA CENTRALITE	RESORTION DES FRICHES BATIES ET NON BATIES	RECONQUETE DES ESPACES DEQUALIFIES DU DOMAINE PUBLIC	ELEMENTS PATRIMONIAUX A VALORISER	FICHE : F ESQUISSE : E PROJET : P
<b>LES SITES IDENTIFIES DANS L'ANALYSE</b>					
<b>ESPACES DEQUALIFIES DOMAINE PUBLIC &amp; ABORDS</b>					
-> PLACE DU VIEUX MARCHÉ	X		X	X	F + E
-> PLACE DU MARCHÉ	X		X	X	F
-> PLACE DU MONUMENT AUX MORTS	X		X	X	F
-> ABRIS BUS ET PK RUE VICTOR HUGO	X		X		P
-> ABORDS ATELIERS MUNICIPAUX	X		X		F + E
-> CARREFOUR DU CHEVAL BLANC RUE PASTEUR	X		X		P
-> RUELLES RUE PASTEUR			X		P
-> ABORDS ECOLE RUE PASTEUR	X		X		P
-> INTERSECTION RUE JEAN IMBERT/RUE PASTEUR	X		X		P
-> ABORDS ATELIERS DU VERRE RUE DE DOURLERS	X		X	X	P
-> INTERSECTIONS ENTREE DE VILLE RUE DE DIMONT	X		X		P
-> PLACETTE RUE LEO LAGRANGE			X	X	F + E
-> ENTREE DU STADE RUE DU CHEVAL BLANC	X		X		/
-> ENTREE ATELIERS DDE	X		X		/
<b>ELEMENTS PATRIMONIAUX</b>					
-> CHAPELLE RUE PASTEUR & CHEVAL BLANC	X		X	X	P
-> CHAPELLE RUE DU GAL LECLERC	X		X	X	F
-> CHAPELLE RUE DE DIMONT	X		X	X	F + P
-> CHAPELLE RUE POTIER			X		/
-> CALVAIRE RUE PASTEUR	X		X	X	P
-> ANCIEN ABREUVOIR A CHEVAUX RUE POTIER			X	X	F
-> PONT D'ARCOLE & LAVOIR ANGLE RUE NEUVE			X	X	F
-> PONT COURLEMAIN & LAVOIR & RUISSEAU DU BATY		X	X	X	F + E
-> DEVERSOIR D'ORAGE RUE LAMAN			X	X	/
-> LAVOIR RUE DU GENERAL LECLERC	X		X	X	F

### 1 - FICHES ANALYTIQUES & RECOMMANDATIONS

Les sites faisant l'objet de fiches analytiques et de recommandations vous sont présentés dans l'ordre suivant:

#### ☛ PETIT PATRIMOINE RELIGIEUX

- ⇒ Chapelle Notre Dame de Grâce
- ⇒ Chapelle Notre Dame des 7 Douleurs
- ⇒ Chapelle Notre Dame de Walcourt

#### ☛ PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

- ⇒ Ancien Abreuvoir Rue Potier
- ⇒ Pont d'Arcole & Lavoir
- ⇒ Lavoir Rue du Général Leclerc
- ⇒ Pont Courlemain & Ruisseau du Baty

#### ☛ ESPACE PUBLIC DÉQUALIFIÉ

- ⇒ Place du Vieux Marché
- ⇒ Placette Rue Léo Lagrange
- ⇒ Place du Monument
- ⇒ Abords des Ateliers Municipaux

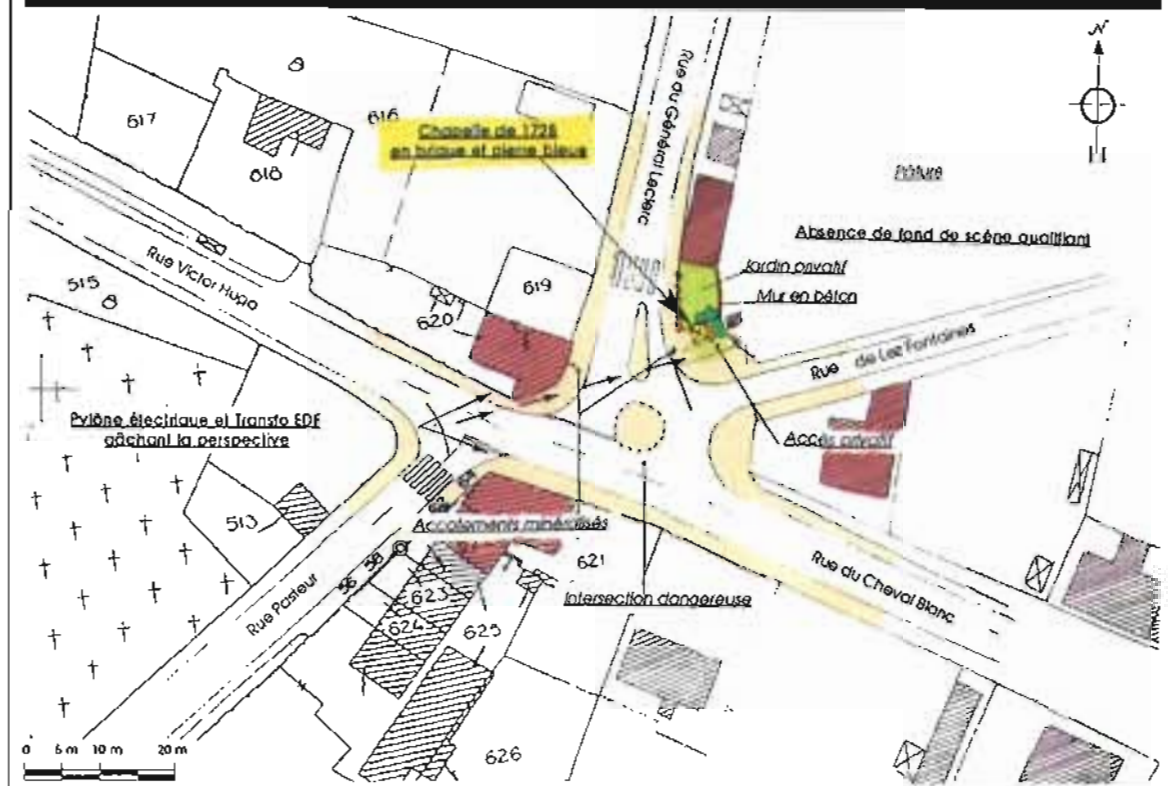
#### ☛ FRICHE BÂTIE ET NON BÂTIE

- ⇒ Ancien Cinéma
- ⇒ Friche Rue Victor Hugo

Certains d'entre eux ont fait l'objet de projets d'aménagement au stade esquisse, respectivement:

- ⇒ **l'Ancien Abreuvoir en angle de la Rue Potier,**
- ⇒ **le Pont Courlemain, la descente à l'eau et le Ruisseau du Baty,**
- ⇒ **la Place du Vieux Marché,** pour laquelle trois options d'aménagement ont été envisagées,
- ⇒ **la Placette Rue Léo Lagrange,** déclinée elle aussi en trois esquisses,
- ⇒ **les Abords des Ateliers Municipaux** dans la Rue Victor Hugo,
- ⇒ **et l'Ancien Cinéma** et ses abords le long du Ruisseau du Chemin Laman, de la Rue Imbert, de la Rue Léo Lagrange et de la Rue Pasteur.

**SITUATION & LOCALISATION**



**ETAT DES LIEUX & ANALYSE**

**SITUATION**

**LOCALISATION :**  
 En ponctuation du 'Tour de Ville' formé par les rues Victor Hugo et Pasteur, en limite Est de l'urbanisation du bourg  
 En léger surplomb de l'intersection Rue du Général Leclerc/ Rue de Lez Fontaines/ Rue du Cheval Blanc

**RUE:**  
 Position en berne Est de l'intersection à 5 branches, entre la Rue du Général Leclerc (CVO n°4) et la Rue de Lez Fontaines  
 Mitoyenneté avec un jardin, une desserte privative, et une prairie.

**PARCELLAIRE:** Edicule non rattaché au parcellaire Section A Feuille 2, parcelles voisines N° 1285, N°1286 et N°237

**NATURE**

**STATUT:** Domaine public. Fortement perceptible de part et d'autre de l'intersection

**USAGE ANCIEN:**  
 Lieu culturel, érigé en mémoire d'un disparu, ou en évocation d'un pèlerinage

**USAGE ACTUEL:**  
 Persistance culturelle

**SYMBOLIQUE:**  
 ⇒ Chapelle dédiée à Notre Dame de Grâce, érigée en 1728 en remplacement d'une chapelle de 1579

⇒ Dédicace encore lisible: 'N-D DE GRACE  
 Pz Pr NOUS  
 17 28'

Soit: Notre Dame de Grâce Priez Pour Nous, Entre les chiffres espacés de la date on distingue une croix au centre d'un cœur

⇒ C'est le plus ancien édicule du village perdurant de nos jours

**CARACTERISTIQUES**

**DESCRIPTIF**

Petite chapelle en brique et pierre bleue Notre Dame de Grâce dispose:  
 ⇒ d'un fût rectangulaire en brique dans lequel est inséré la dédicace gravée sur une pierre bleue (inscriptions renforcées par une peinture or),  
 ⇒ surmonté d'une niche et d'un couronnement en pierre bleue.  
 Entre le fût et la niche, une simple dalle en pierre assure la jonction, faisant office de bandeau et de console. Les dimensions de la niche rectangulaire s'adaptent à celles du fût, renforçant ainsi la verticalité de l'édicule.  
 Le tabernacle en pierre abrite la statue de la Sainte, protégée par une grille simple à barreaux verticaux peinte en jaune d'or à l'instar des inscriptions de la dédicace. Le couronnement s'effectue en deux paliers (rectangulaire puis cubique) surmonté au sommet d'une pierre pyramidale qui abritait anciennement la croix aujourd'hui disparue.

Aucun socle ne vient souligner l'emprise au sol de l'oratoire, tandis que le seuil (pierre plate posée à même le sol) permettant à l'origine aux fidèles de s'agenouiller pour prier, à disparu comme la croix.  
 Chapelle la plus ancienne de la commune Notre Dame de Grâce affiche ainsi une absence "de prolongement vers le ciel" et "d'ancrage au sol".  
 Du lierre en provenance du jardin voisin a choisi comme support la chapelle pour se développer, donnant un certain charme désuet, mais risquant d'altérer l'édifice en "s'attaquant" à la maçonnerie brique et en favorisant un maintien d'humidité néfaste à la pierre.

**ENVIRONNEMENT:**

La chapelle en léger surplomb et retrait des voies est accessible depuis le trottoir de la Rue du Gal Leclerc par un petit emmarchement en brique et pierre (plus ou moins dénaturé), lui délimitant une avant-scène gravillonnée. Sans cette dernière la chapelle manquerait considérablement d'assise au regard de l'environnement dans lequel elle s'inscrit:

- ⇒ Jardin riverain aux clôtures pénétrantes: grillage abîmé et haie de conifères au plus près de la chapelle, mur béton et fibrociment en fond de parcelle,
- ⇒ transformateur EDF et poteaux dans l'axe de perspective,
- ⇒ accès carrossable mitoyen,
- ⇒ absence de valorisation du fond de scène et des abords.

A noter en outre que la position de la chapelle accolée à la limite parcellaire rend difficile la création d'un fond de scène qui lui soit propre.

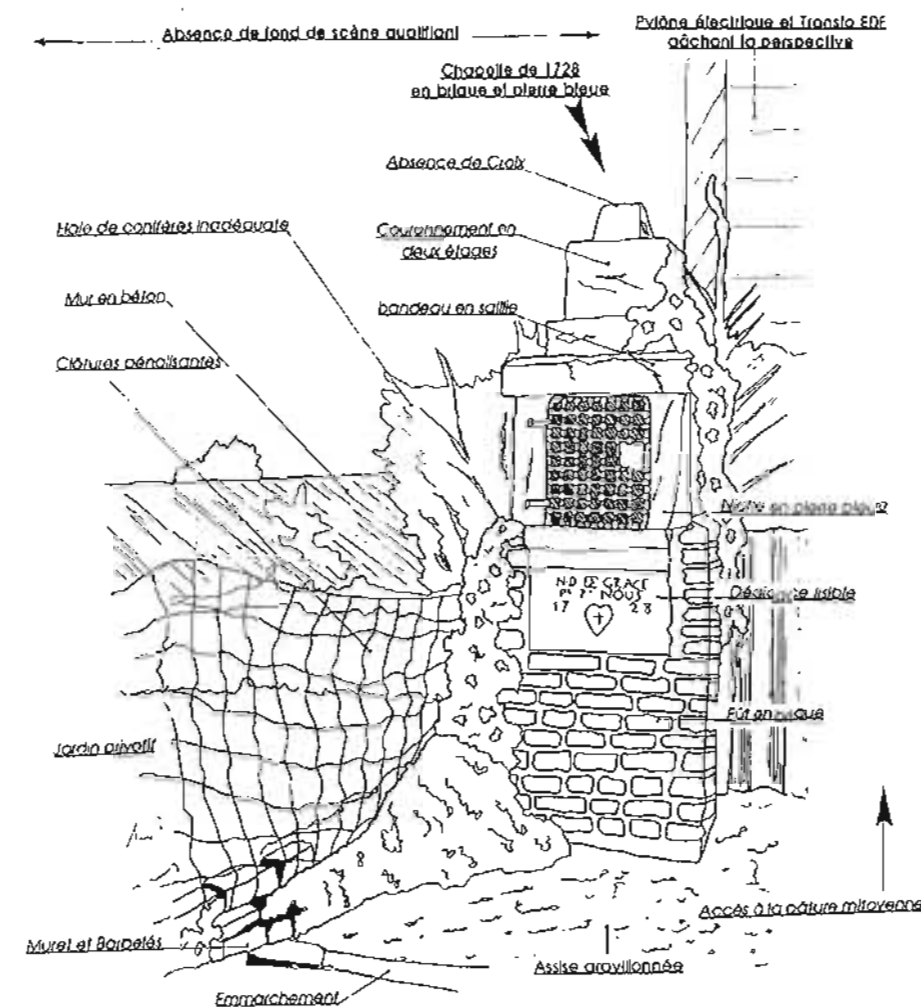
**VOIRIE & ACCES:**

Les trottoirs précédents l'avant-scène de la chapelle sont traités en macadam, prolongés sur les accotements par du gravillonnage ou de la terre jusqu'à la rencontre des limites parcellaires enherbées du jardin et de la prairie riveraine. Le carrefour du Cheval Blanc apparaît nettement surdimensionné et ne permet pas à ce jour de valoriser la perspective sur la chapelle.

**ENTRETIEN:** Récent, par les brigades vertes, mais à reconsidérer



**CROQUIS ANALYTIQUE**



**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUS:**

Belle chapelle d'appareillage mixte brique et pierre bleue. Notre Dame de Grâce s'avère être la plus ancienne du village.  
Son harmonie vient principalement de sa simplicité d'ensemble:

- ⇒ facture modeste,
- ⇒ proportions équilibrées entre le fût et le reste de l'édicule,
- ⇒ dédicace particulière.

En outre la chapelle bénéficie

- ⇒ d'un positionnement en léger retrait et surplomb du carrefour à la croisée des chemins,
- ⇒ et d'une petite avant-scène faire-valoir,

**DYSFONCTIONNEMENTS:**

- ⇒ Environnement direct de la chapelle niant sa présence:
  - transformateur EDF,
  - pylône EDF au pied de son avant-scène,
  - absence de traitement valorisant des limites parcelloires (clôtures et haies)
  - absence de fond de scène pour la chapelle,
  - accès riverain pénalisant.
- ⇒ Disparition progressive de son avant-scène et de son emmarchement
- ⇒ Disparition de la croix et envahissement progressif du couronnement et du fût par du lierre
- ⇒ Abords et accotements peu entretenus

Perception depuis le Nord et la Rue du Gal Leclerc



Perspective sur la Chapelle depuis l'Ouest et l'intersection



**TENDANCES ET EVOLUTION**

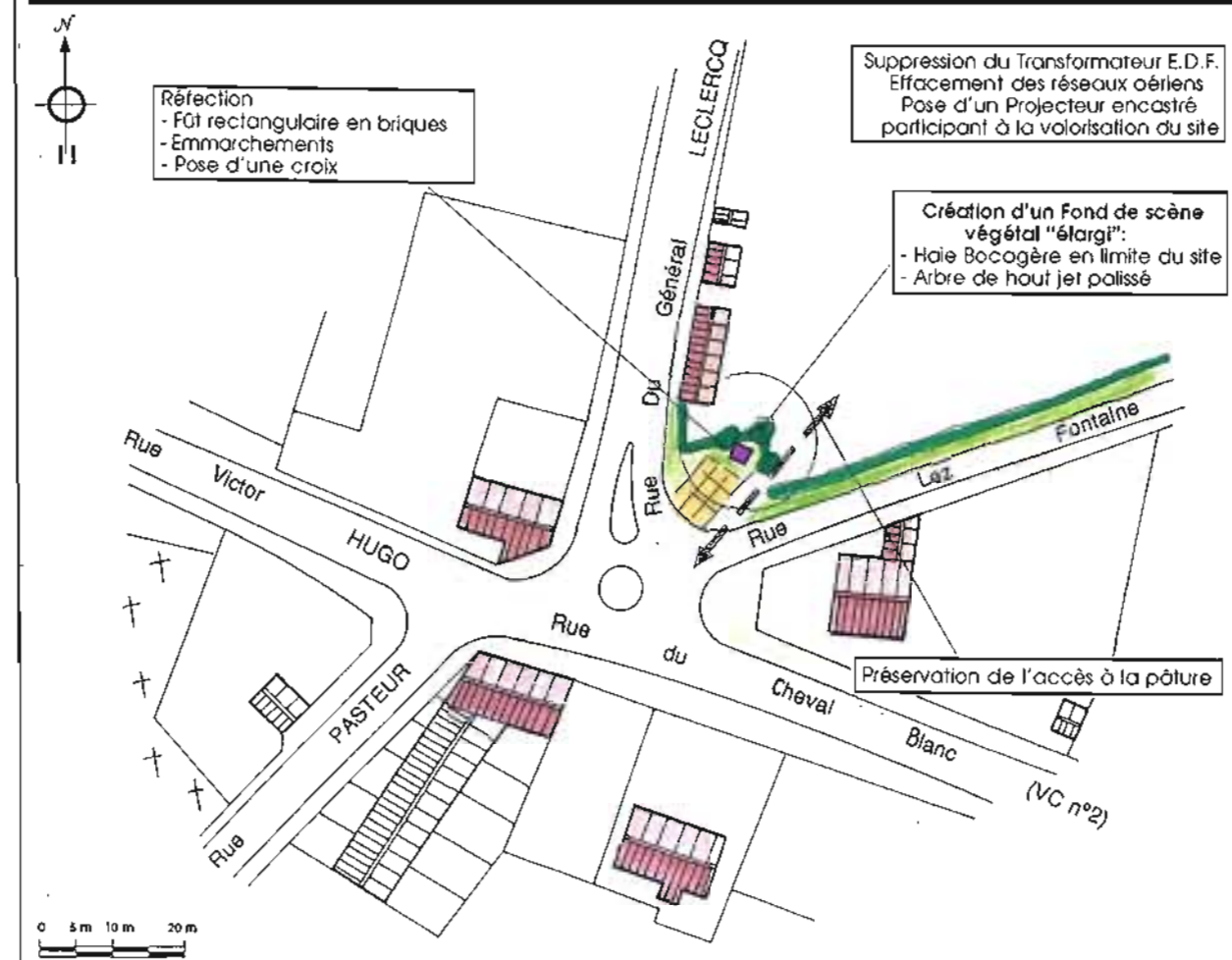
**NIVEAU DE DEGRADATION**

- ⇒ Moyen pour l'édicule religieux
- ⇒ Moyen à Fort pour son avant-scène et abords.

**EVENTUELLES MENACES**

- ⇒ Pour l'édicule altération possible par le lierre grimpant,
- ⇒ Pour l'avant-scène disparition progressive à anticiper.

**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

- ⇒ Affirmation de la perspective sur le site depuis le carrefour
- ⇒ **Réfection de l'édicule religieux par:**
  - ⇒ Suppression de la végétation colonisatrice (lierre),
  - ⇒ Réfection du fût en pierre et des emmarchements,
  - ⇒ Pose d'une nouvelle croix.
- ⇒ **Traitement des abords:**
  - ⇒ Suppression du transformateur EDF,
  - ⇒ Effacement des réseaux aériens,
  - ⇒ Mise en lumière de la chapelle (projecteurs encastrés),
  - ⇒ Création d'un fond de scène végétal, accentuant la perception par la plantation d'une haie bocagère en limite et de quelques arbres de haut jet palissés;
  - ⇒ Réalisation d'un accès et d'un seuil en brique ou en pierre bleue.

Une esquisse d'aménagement a été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de la Rue Pasteur et du Carrefour du Cheval Blanc.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER:**

Préservation & Inventaire du Petit Patrimoine Rural

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION:**

Moyen

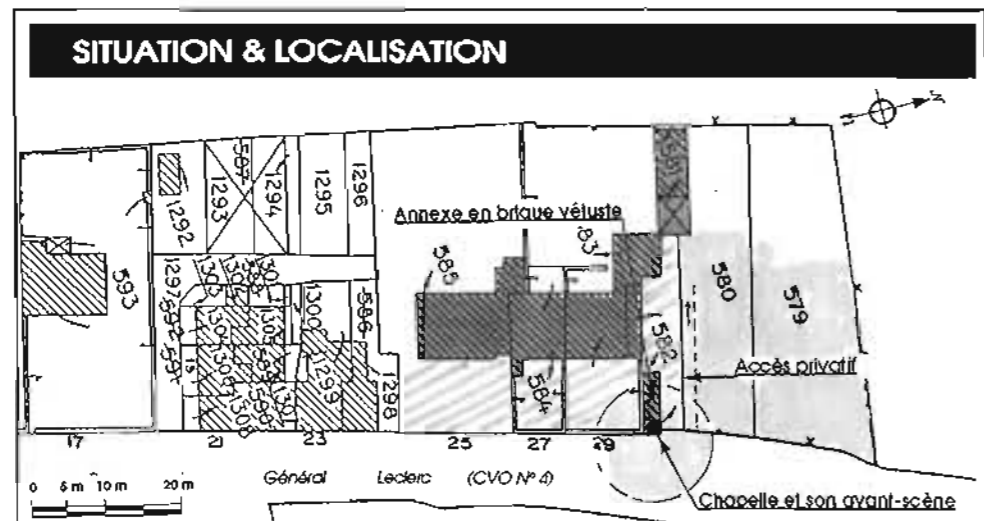
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

- Hors Effacement des Réseaux et Suppression du Transto:
- ⇒ Réfection de l'édifice: 3 000 Euros/ HT
- ⇒ Traitement des Abords : 4000 Euros / HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Communauté de Communes, Conseil Général

ETAT DES LIEUX & ANALYSE



SITUATION

LOCALISATION :

Limite Nord-Est de l'urbanisation du bourg  
Le long de la Rue du Général Leclerc, au delà de l'ancienne gare  
A proximité de l'ancien atelier Poterie Lempereur.

RUE:

Position en borne Ouest de la Rue du Général Leclerc (CVO n°4),  
dans sa portion rectiligne  
Entre le jardin de l'habitation N°29 et une desserte privative.

PARCELLAIRE: Edicule rattaché au parcellaire privatif: Parcelle  
582, Section A Feuille 3

NATURE

STATUT: Domaine privé, Visible du domaine public

USAGE ANCIEN:

Lieu cultuel, érigé en mémoire d'un  
disparu, ou en évocation d'un pèlerinage

USAGE ACTUEL:

Persistence du lieu  
cultuel

SYMBOLIQUE:

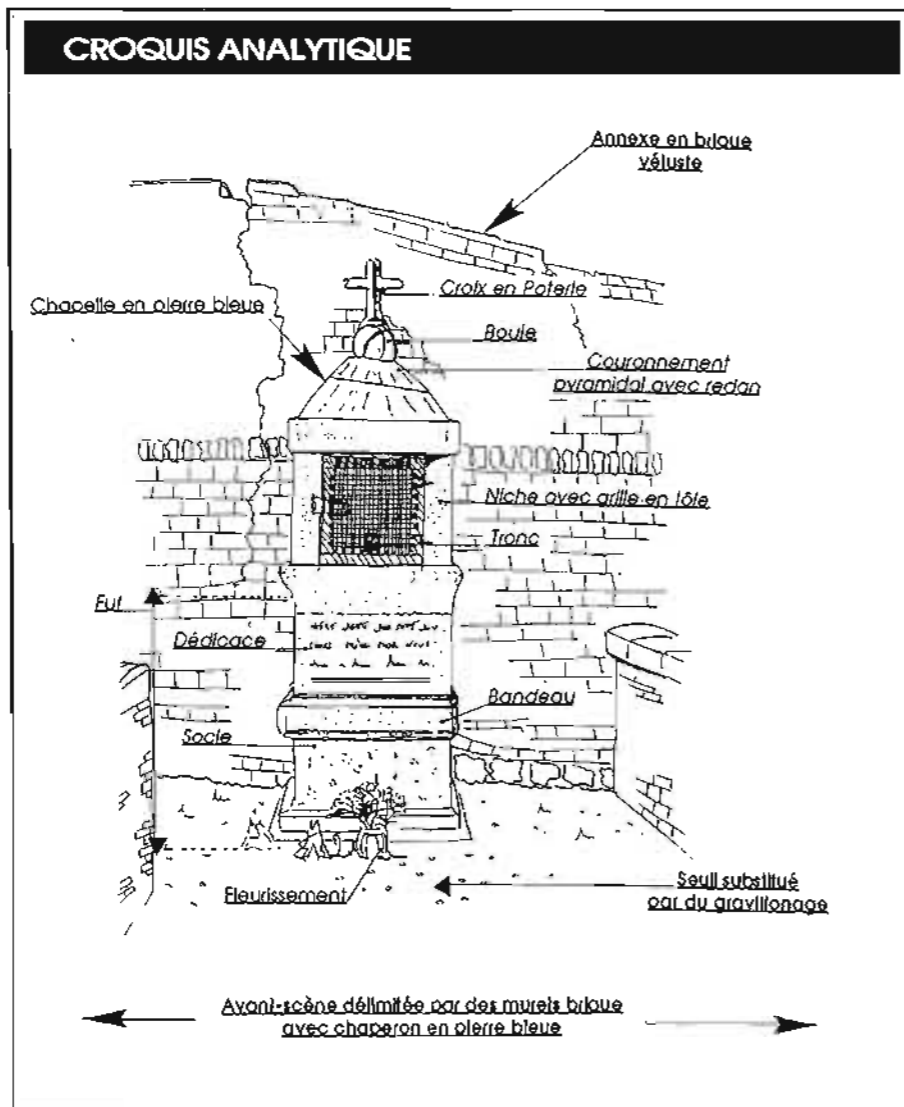
- ⇒ Chapelle dédiée à Notre Dame des Sept Douleurs, érigée par Henry Jouniaux et Eléonore Hazard en 1869
- ⇒ Dédicace (Inscription) encore lisible:  
"Notre Dame des Sept Douleurs Priez pour Nous"
- ⇒ Croix en poterie Vernissée (attachement artisanat local)
- ⇒ La qualité de l'édicule érigé permettait en outre l'affirmation de la position sociale.

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF

Petite chapelle adossée à une annexe en brique, la Chapelle Notre Dame des Sept Douleurs présente:

- ⇒ un fût rectangulaire avec dédicace encore lisible,
  - ⇒ surmonté d'un bandeau aux bords arrondis supportant la niche,
  - ⇒ la niche faite d'un assemblage de pierres verticales et surmontée par un bandeau rectangulaire la séparant du couronnement,
  - ⇒ un couronnement servant de chapeau à la niche en forme de pyramide, avec redan permettant ainsi l'écoulement de l'eau qui ne stagne pas sur la pierre craignant le gel,
  - ⇒ une boule au sommet qui représente la terre,
  - ⇒ et une croix en poterie vernissée.
- ☛ Le seuil (pierre plate posée à même le sol) permettant à l'origine aux fidèles de s'agenouiller pour prier à disparu.
  - ☛ Le socle de l'édicule sous le fût affiche une autre facture que le reste de l'oratoire entièrement en pierre bleue.
  - ☛ La niche ou tabernacle abritant la statuette de la sainte dispose d'une grille simple en tôle de couleur verte, constituée de barreaux verticaux. Fixé sur la grille, un petit tronc recueillant les offrandes pour l'entretien de l'édicule est perceptible par sa petite fente.



La Chapelle dans son environnement en limite d'urbanisation



Adossée à l'annexe, le long d'un accès carrossable, elle dispose d'une avant-scène délimitée par les murets brique avec chaperon en pierre bleue.

ENVIRONNEMENT:

La chapelle dispose d'une avant-scène gravillonnée, enserrée de murets en brique avec chaperon en pierre bleue, se détachant du parcellaire du riverain.  
⇒ Probablement une grille aujourd'hui disparue, devait refermer l'espace.  
⇒ L'édicule se découpe sur le mur pignon d'une annexe vétuste en brique qui menace de tomber en ruine.

VOIRIE & ACCES :

- ☛ Les trottoirs précédents l'avant-scène de la chapelle sont traités uniformément en macadam.
- ☛ L'accès carrossable privatif depuis la Rue du Général Leclerc (parcelle 580) génère probablement des vibrations en latéral, qui contribuent à dénaturer l'annexe sur laquelle s'appuie la chapelle.

ENTRETIEN:

Oui, mais peu régulier  
Fleurissement à son pied.

**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUS:**

- ☛ Rare chapelle en pierre bleue:
- ⇒ ayant conservé son intégrité (statuette, grille, couronnement et croix).
- ⇒ et disposant d'une mise en valeur par:
  - > la configuration rectangulaire de son avant-scène délimitée par les murets.
  - > son adossement (fond de scène sur lequel elle se découpe)
- ☛ Environnement bocager, limites Nord de l'urbanisation villageoise

**DYSFONCTIONNEMENTS:**

- ⇒ Edicule menacé par le devenir de l'annexe.
- ⇒ Absence d'entretien et de valorisation de l'avant-scène.
- ⇒ Accès carrossable limitrophe.
- ⇒ Absence de valorisation du muret et abords.
- ⇒ Disparition du seuil de la chapelle et de la grille du muret.
- ⇒ Socle de facture distincte.

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION**

- ⇒ Moyen pour l'édicule et son avant-scène
- ⇒ Fort pour le fond de scène

**EVENTUELLES MENACES :**

- ⇒ Risque de disparition de l'édicule.
- ⇒ par effondrement de l'annexe mitoyenne.



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

Réfection de l'édicule  
- Nettoyage de la pierre  
- Réalisation d'un socle et d'une assise en pierre, aujourd'hui disparue



Acquisition ou Aide à la Réfection dans les règles de l'art (toiture, mur d'appui, érigons)

Réfection du muret  
- Nettoyage des briques;  
- Rejointoiement  
- Nettoyage du Chaperon  
- Pose d'un portillon en métal

**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

**Restauration du patrimoine Culturel**

☛ **Réfection de l'édifice:**

- ⇒ Un simple nettoyage de la pierre bleue à la brosse de fer suffira à lui redonner sa tonalité.
- ⇒ Pose d'un nouveau socle en substitution de celui en béton, ou construction d'un socle en briques de récupération (identiques à celles de l'annexe).

☛ **Traitement des Abords:**

- ⇒ Acquisition ou Aide à la restauration de l'annexe constituant le fond de scène de la chapelle, la mettant en péril
- ⇒ Pose d'un projecteur encastré participant à la valorisation du site
- ⇒ Réalisation d'un seuil en pierre bleue

- ⇒ Réfection de la petite enceinte:
  - > Nettoyage des briques et rejointoiement
  - > Nettoyage du chaperon en pierre et consolidation
  - ⇒ Pose d'un petit portillon en métal

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER:**

Préservation & Inventaire du Petit Patrimoine Rural

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION:**

Fort

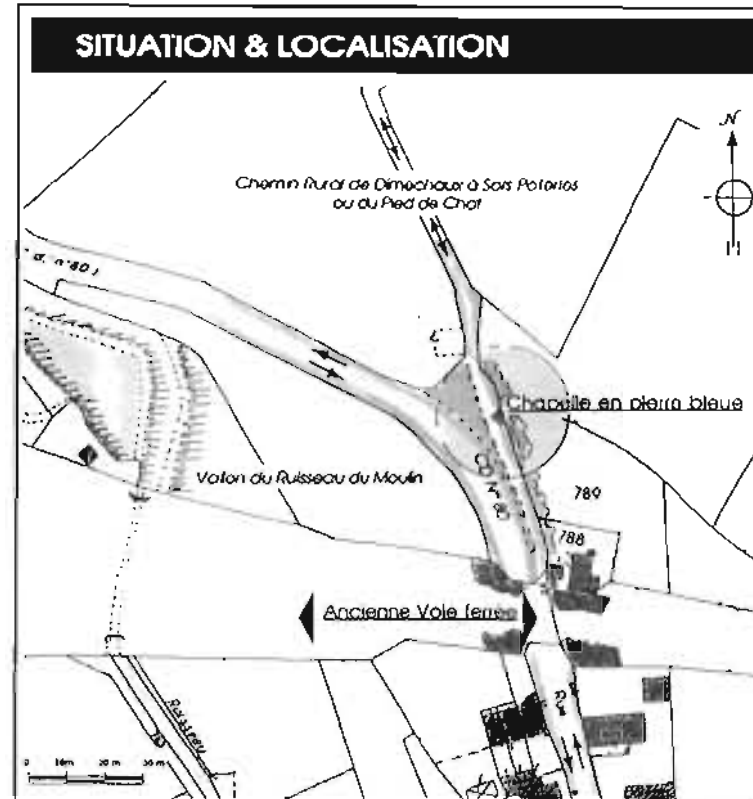
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

- ⇒ Réfection de l'Edifice: 2 300 Euros/HT
- ⇒ Traitement des Abords : 7 500 Euros/HT (hors acquisition foncière de l'annexe)

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Communautés de Communes, Conseil Général

ETAT DES LIEUX & ANALYSE



SITUATION

LOCALISATION :

Entrée Nord du village par la Rue de Dimont ou CD N° 80  
Implantée entre le Moulin et l'ancien oriel SCNF sur l'axe vert  
Au débouché du Chemin Rural dit de Dimechoux à Sars Poteries  
aussi dénommé du Pied de Chat.

POSITION & RUE:

- ⇒ Position en surplomb Est du CD 80 et borne Est du Chemin,
- ⇒ Orientation Nord/Nord-Ouest de la chapelle faisant ainsi face à l'incurvation de la Rue de Dimont depuis le Nord-Ouest.
- ⇒ Adossée à une haie bocagère en crête d'un talus qui souligne le Chemin du Pied de Chat.

**PARCELLAIRE:** Edicule rattaché au domaine public sans distinction parcellaire entre le CD 80 et le Chemin du Pied de Chat.  
Limitrophe de la parcelle 789 Section A Feuille 1.

NATURE

**STATUT:** Domaine public, Visible du domaine public

**USAGE ANCIEN:** Lieu culturel, érigé en mémoire d'un disparu, ou en évocation d'un pèlerinage

**USAGE ACTUEL:** Persistance du lieu culturel

**SYMBOLIQUE:**

⇒ Chapelle dédiée à Notre Dame de Walcourt, érigée pour Alexandre Coutelier et Marie-Louise Wilmarit en 1815 par E. Parmentier et A. Coutelier

⇒ Dédicace (Inscription) encore lisible:  
"NOT DA DE WALC. PP nous"  
"ACMLW"  
"EPAC 18X5"

⇒ La qualité de l'édicule érigé permettait en outre l'affirmation de la position sociale.

CARACTERISTIQUES

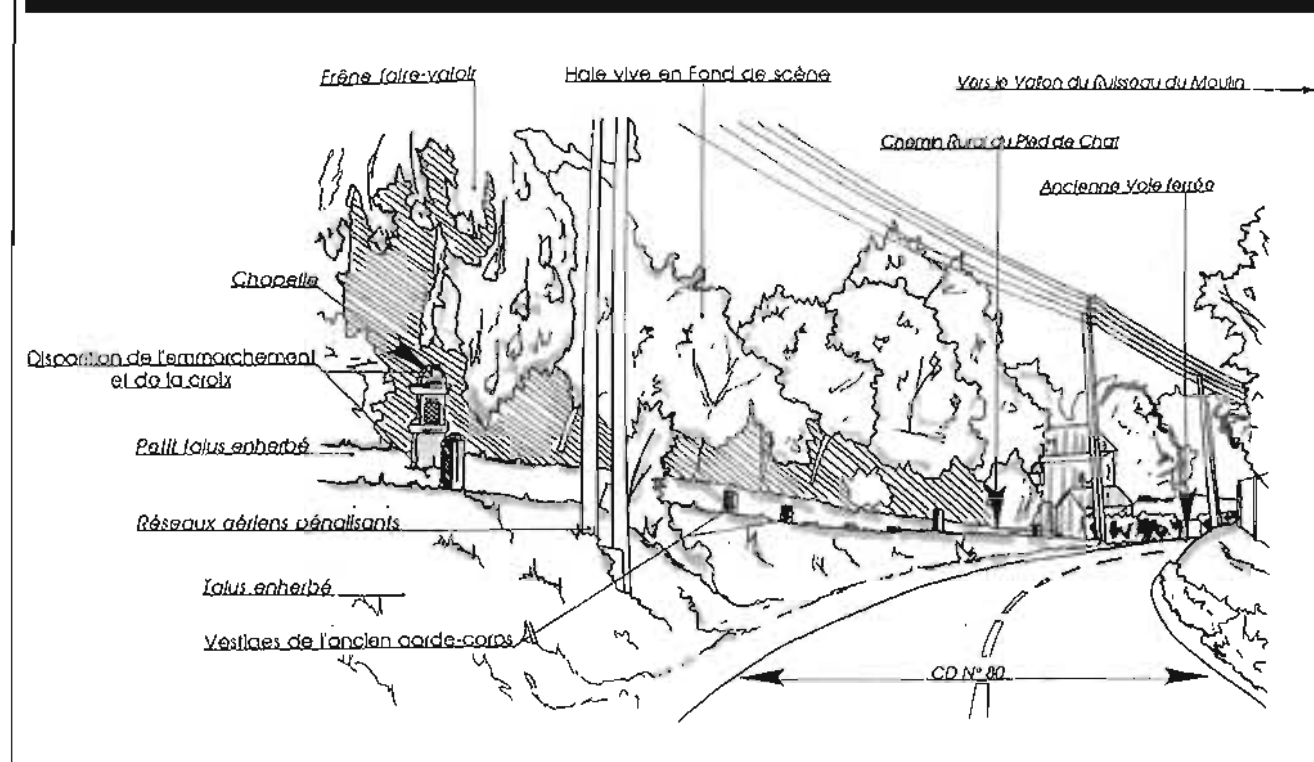
DESRIPTIF

Petite chapelle entièrement en bloc de pierre bleue taillée, la Chapelle Notre Dame de Walcourt présente:

- ⇒ un fût rectangulaire avec la dédicace encore lisible,
- ⇒ surmonté d'un bandeau avec console en légère saillie, et aux bords arrondis, permettant de recevoir les fleurs et bougies témoignage du passage des fidèles.
- ⇒ la niche bombée, creusée dans la pierre et reliée au bandeau par un arrondi lui aussi en saillie, mais de moindre dimension, qui la sépare du couronnement,
- ⇒ le couronnement servant de chapeau à la niche, de forme pyramidale, réalisé par assemblage de pierres sur deux niveaux.

Aucune boule ou croix, probablement volées, ne viennent terminer l'édicule dans son prolongement vers le ciel.

CROQUIS ANALYTIQUE



Toutefois l'ensemble a conservé une grande harmonie, provenant essentiellement du respect des proportions entre le fût et la niche, et des deux bandeaux arrondis faisant saillie. Le tabernacle abrite la statuette de la Sainte perceptible à travers la grille en fer forgé de couleur verte, dessinant des croisillons.

Dressée en borne Est du chemin rural en léger surplomb, il est probable que le seuil de la chapelle était anciennement constitué par une pierre plate simple, complétée de quelques marches dans le talus.

ENVIRONNEMENT:

La chapelle dispose d'un arrière plan intéressant caractérisé par une haie vive bocagère en limite parcellaire d'où émerge un vénérable Frêne dont les frondaisons entourent l'édicule.

Vers le Nord et l'Ouest, les alentours bocagers prédominent, tandis qu'à l'Est du CD 80 les boiselements des parcelles privées rendent difficiles la perception du vallon du Ruisseau du Moulin. De part et d'autre du CD 80 le traitement vert des accotements renforce toutefois l'impression bocagère d'ensemble.

L'orientation Nord/Nord-Ouest de la chapelle conjuguée à son implantation en surplomb, donne la sensation qu'elle surveille, à l'instar d'une vigie, l'entrée de la commune.

VOIRIE & ACCES:

Le chemin rural du Pied de Chat qui dessert la chapelle et se boucle avec Dimont avec les circuits de randonnée, prend naissance à hauteur de l'ancienne voie ferrée (devenue axe vert). Il remonte progressivement vers le Nord en s'écartant du CD 80.

La dénivellation entre ces deux axes est traitée par un talus pierreux et enherbé, surmonté d'un ancien garde-corps dont perdure quelques poteaux de pierre bleue qui attirent le regard.

Quelques réseaux aériens jalonnent le parcours de l'entrée de commune, dont l'un implanté peu judicieusement à mi-hauteur du talus, dans la perspective de l'édicule religieux.

ENTRETIEN: Oui

Fauchage du talus en borne Est du Chemin

**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUS**

Très belle chapelle du XIX ème entièrement en pierre bleue présentant une harmonie d'ensemble, valorisée par :

- ⇒ son positionnement en surplomb de la route, effet de vigie à la croisée des chemins,
- ⇒ le fond de scène végétal sur lequel elle se découpe,
- ⇒ et l'environnement bocager.

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Talus du CD 80 peu entretenu,
- ⇒ Disparition de la rambarde du Chemin du Pied de Chat et de l'embranchement de la chapelle,
- ⇒ Disparition de la Croix et probablement de la boule ornant le couronnement,
- ⇒ Pas de valorisation et peu d'entretien de l'avant-scène de la chapelle dans le talus,
- ⇒ Réseaux aériens pénalisant la perspective.

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION**

Faible pour l'édicule religieux . Moyen pour son avant-scène, le talus du chemin et le talus du CD 80.

**EVENTUELLES MENACES**

Risque de disparition totale du garde-corps et de ses pilastres en pierre qui participent de la mise en scène de la chapelle. Pas de menaces particulières sur l'édicule.

*Panorama depuis le Sud sur la chapelle ponctuant l'entrée de la commune et le débouché du Chemin Rural*



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

➤ **Marquage de l'entrée villageoise depuis Dimont.**

➤ **Réfection de l'édifice par :**

⇒ un simple nettoyage de l'édifice en pierre bleue (brosse de fer),

⇒ et la réalisation d'une nouvelle assise en pierre aujourd'hui disparue.

➤ **Traitement des abords :**

⇒ Suppression du poteau encastré dans le talus gâchant la perspective,

⇒ effacement des réseaux EDF et France Télécom,

⇒ Stabilisation du talus, si nécessaire léger reprofilage,

⇒ Restauration à l'identique des bornes en pierre bleue, avec pose d'une lisse en métal,

⇒ Préservation du fond de scène végétal,

⇒ Pose de projecteur au centre et/ou en périphérie participant à la perception du site.

➤ Une Signalétique depuis l'axe vert pourra en complément être implantée.

➤ Une esquisse d'aménagement a été réalisée dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Nord du village par la Rue de Dimont (Cf chapitre suivant)

**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

- Suppression du poteau  
- Effacement des réseaux E.D.F. et Telecom.

Stabilisation du talus

Restauration à l'identique des bornes en pierre

Pose d'une lisse en métal

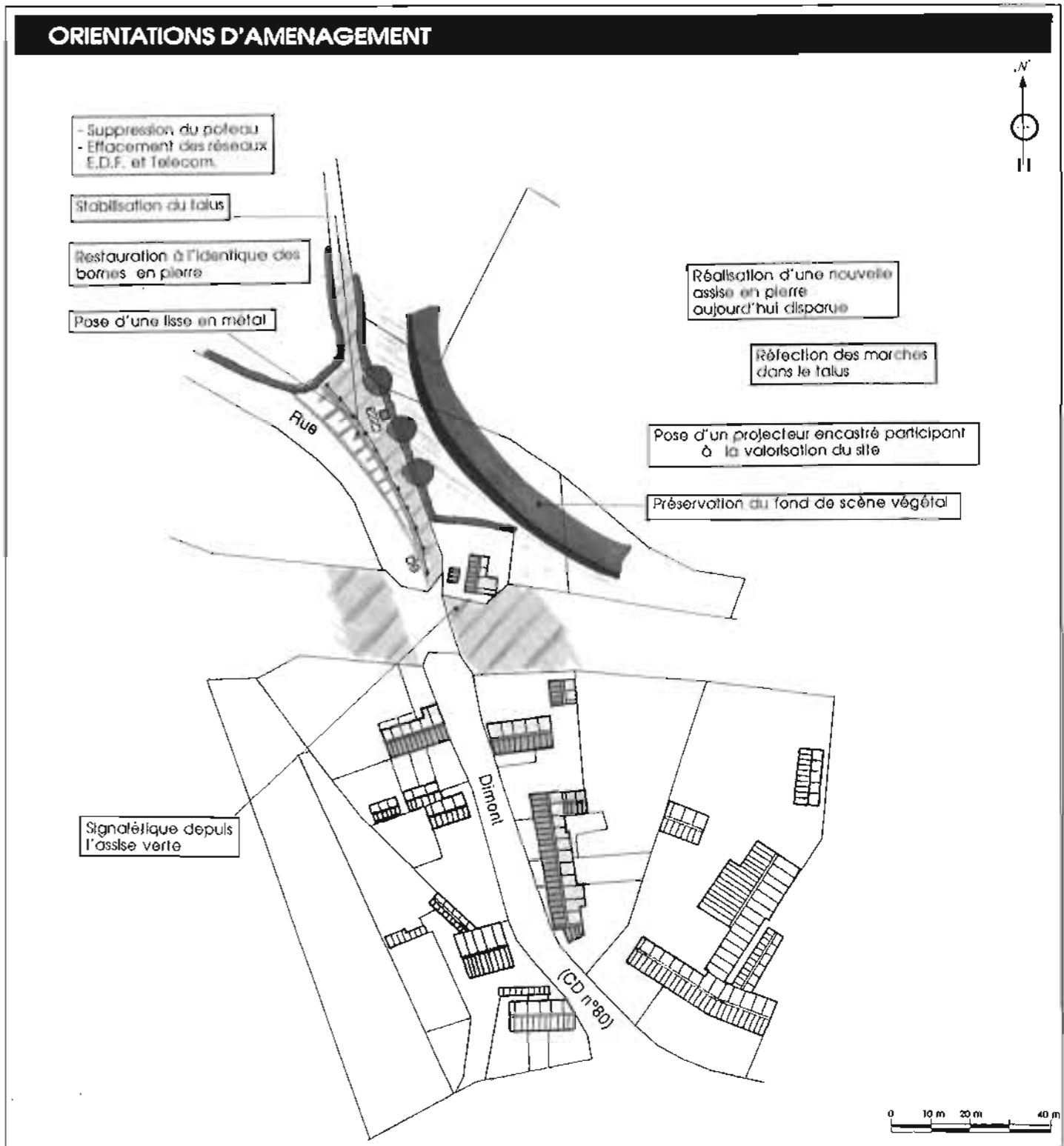
Réalisation d'une nouvelle assise en pierre aujourd'hui disparue

Réfection des marches dans le talus

Pose d'un projecteur encastré participant à la valorisation du site

Préservation du fond de scène végétal

Signalétique depuis l'assise verte



**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**  
Préservation & Inventaire du Petit Patrimoine Rural

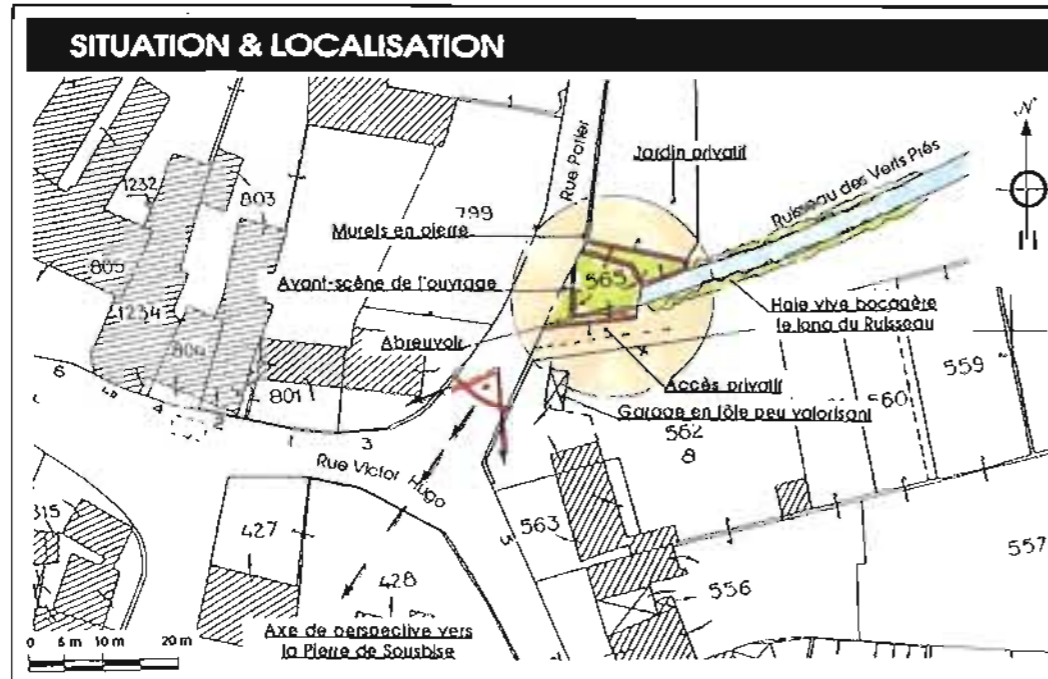
**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION :**  
Moyen

**ESTIMATIF PREVISIONNEL**  
⇒ Réfection de l'édifice: 750 Euros/ HT  
⇒ Traitement des Abords: 4 500 Euros/HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**  
Communautés de Communes, Conseil général du Nord



ETAT DES LIEUX & ANALYSE



SITUATION

**LOCALISATION :**  
 Au contact du centre ancien,  
 Alimenté par le Ruisseau des Verts Prés  
 A proximité de l'ancien site Cromlech

**RUE:**  
 Au débouché de la Rue Potier

**PARCELLAIRE:**  
 Abreuvoir parcelle 565 Section A Feuille 3  
 Abords ruisseau parcelles 564, 566 et 568

NATURE

**STATUT:**  
 Privatif, en bord du domaine public

**USAGE ANCIEN:**  
 Abreuvoir à chevaux

**USAGE ACTUEL:**  
 Inusité

**SYMBOLIQUE:**

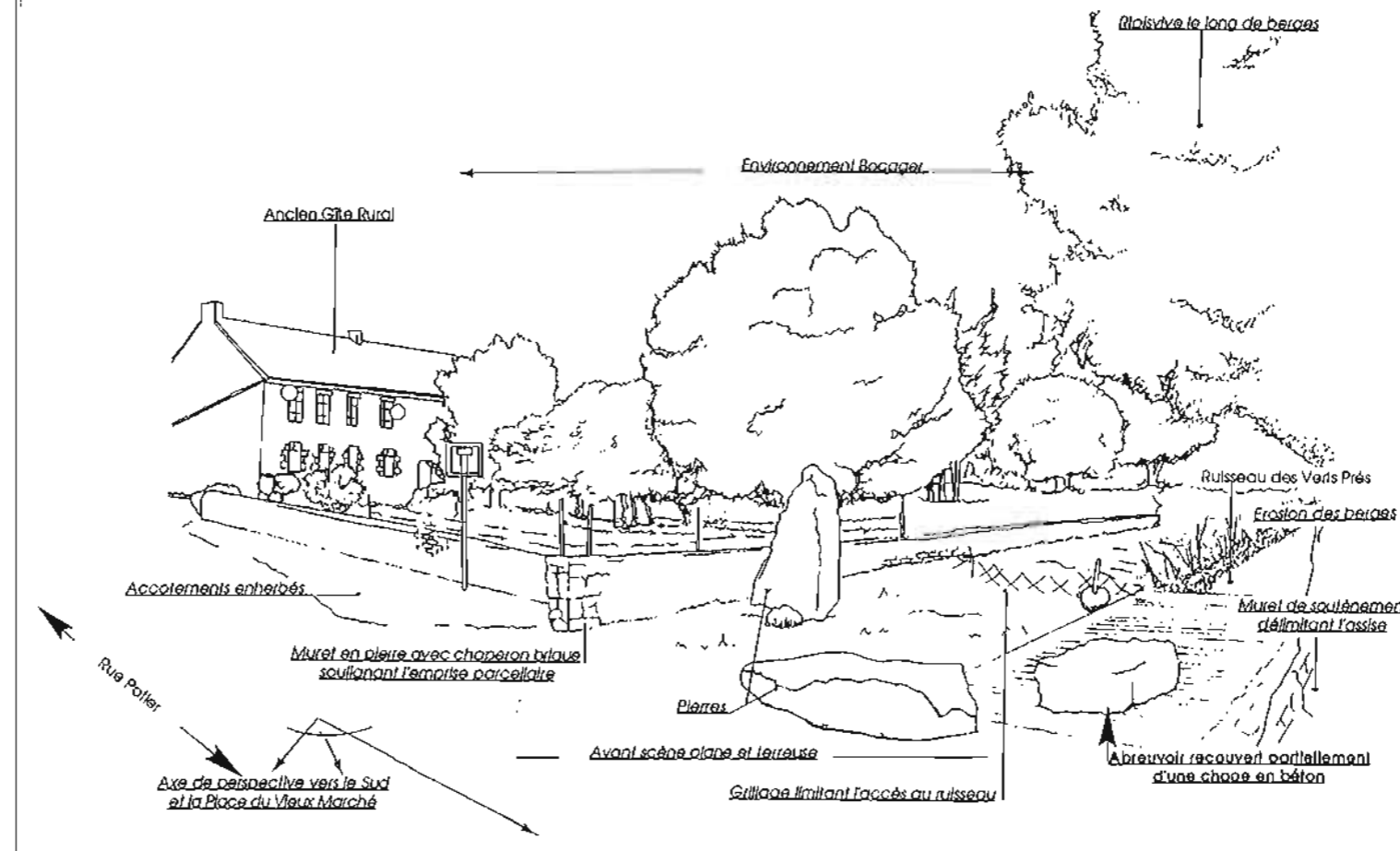
- ⇒ Forte en relation avec la Pierre de Soubise, le centre ancien en surplomb, et le site archéologique (Cf texte page 29).
- ⇒ Participe de la lecture topographique du vallon et du centre, perceptible depuis la Place du Vieux Marché
- ⇒ En léger retrait toutefois de la traversée villageoise
- ⇒ Présence de l'eau dans la vie collective

CHARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE

⇒ Ancien abreuvoir rectangulaire à l'origine avec maçonneries en pierre par endroits encore perceptibles. Recouvert partiellement d'une chape béton, et remblayé jusqu'au pied du ruisseau canalisé, il subsiste de nos jours par le parcellaire constituant une avancée vers le ruisseau relativement plane enherbée et terreuse.

CROQUIS ANALYTIQUE



⇒ Un grillage endommagé limite l'accès en surplomb du ruisseau. A noter que le remblai légèrement bombé empêche l'écoulement naturel des eaux de ruissellement. Les quelques pierres dressées ou posées sont les rescapées du site archéologique en léger surplomb.

ENVIRONNEMENT

De part et d'autre de l'ouvrage la prégnance rurale s'affiche dans le parcellaire privatif. Au nord un jardin entouré d'un muret en moellons et briques souligne l'assise de l'abreuvoir, tandis qu'au Sud le muret de soutènement en pierre d'un accès privatif referme l'espace.

Les abords bocager du ruisseau des Verts Prés sont renforcés par la ripisylve qui le souligne jusqu'au contact de l'ouvrage. Par endroits les berges du ruisseau s'effondrent par non entretien de la végétation.

A noter la proximité parcelle 562a d'un garage en tôle, pénalisant la perspective.

VOIRIE & ACCES :

⇒ Rue Potier étroite avec çà et là accotements enherbés non bordurés.

⇒ Parcelle 564 accès privatif carrossable enherbé, vers l'élevage de lapins, avec muret de soutènement coté abreuvoir et halle bocagère à l'opposé.

ENTRETIEN: Néant

**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUTS**

- ⇒ Environnement bocager du ruisseau fortement perceptible.
- ⇒ Muret et mur de soutènement délimitant l'assise.

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Disparition de l'ouvrage lié à l'eau
- ⇒ Assise non traitée avec minéralisation et chape béton
- ⇒ Absence d'agencement des blocs reliques en relation avec leur forte symbolique
- ⇒ Murets limitrophes à restaurer, clôture grillage Inopérante
- ⇒ Berges du ruisseau dégradées

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION**

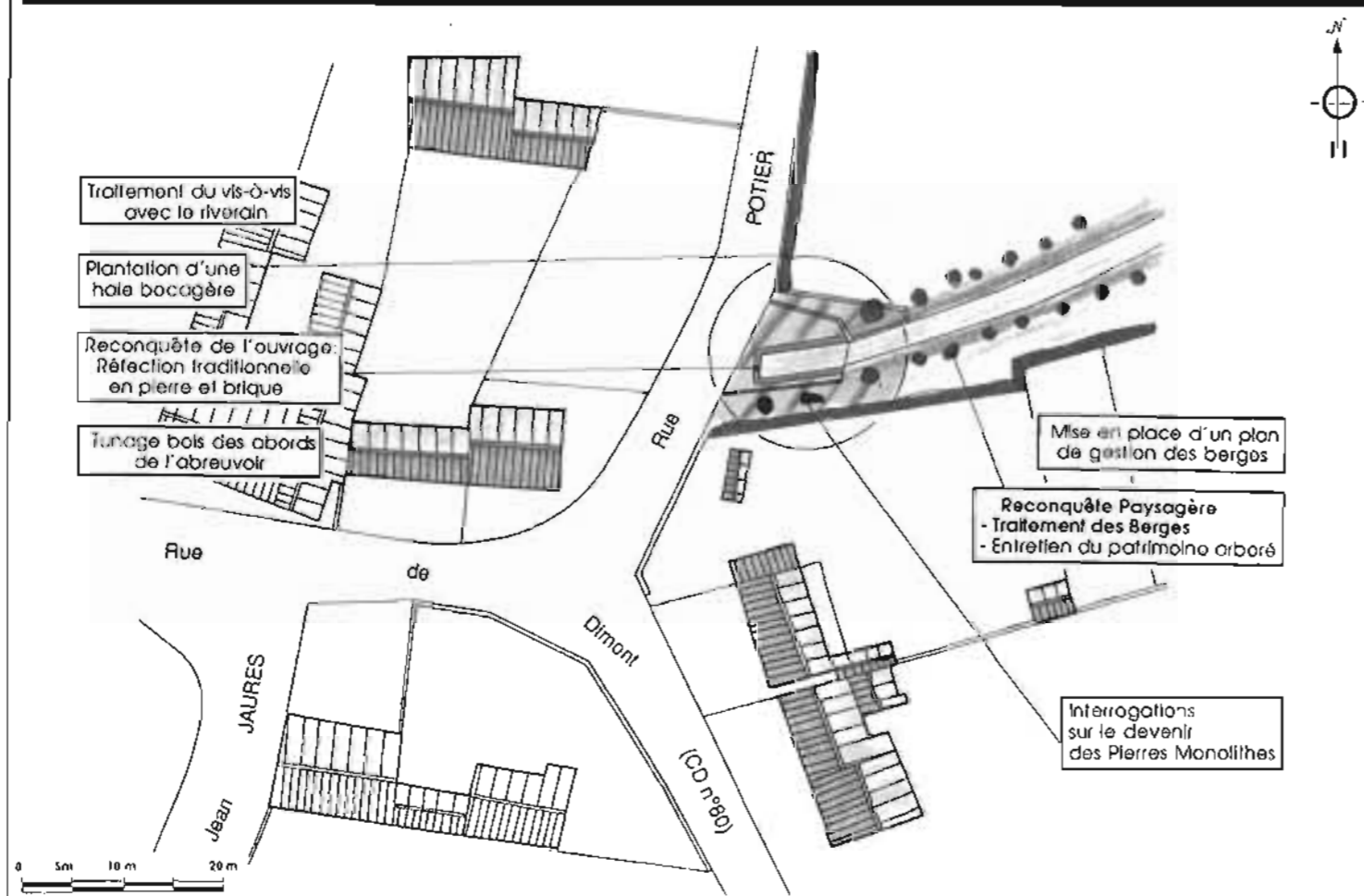
Fort pour l'ouvrage et le site archéologique

**EVENTUELLES MENACES**

- ⇒ Disparition totale de l'ouvrage à terme élément du patrimoine local.
- ⇒ Perte du cachet bocager par minéralisation progressive de l'assise.



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

Réfection de l'élément patrimonial lié à l'eau

**Refection à l'identique de l'abreuvoir**

- ⇒ Reconquête de l'emprise.
- ⇒ Démolition des maçonneries en béton.
- ⇒ Préservation des éléments en pierre encore existants.
- ⇒ Restauration de l'ouvrage.
- ⇒ Pose de nouveaux éléments en pierre.
- ⇒ Réalisation de maçonneries en brique pour le fond et mise en eau.

**Traitement des abords de l'ouvrage**

- ⇒ Interrogations sur le devenir des blocs monolithiques, déplacement ou mise en scène particulière à définir.
- ⇒ Mise en place d'un plan de gestion des berges du ruisseau.

Une esquisse d'aménagement a été réalisée pour l'abreuvoir (Cf page 66).

**Reconquête paysagère du site**

- ⇒ Stabilisation des berges par tunages bois dans le prolongement de l'ouvrage.
- ⇒ Réalisation de protection de berges au delà par techniques végétales.
- ⇒ Maintien de la végétation naturelle existante en fond de scène et gestion.
- ⇒ Traitement des accotements dans la continuité de ceux engazonnés.
- ⇒ Traitement des limites avec le riverain: masquage du grillage par la plantation d'une petite haie bocagère.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

- ⇒ Inventaire Petit Patrimoine Rural pour l'abreuvoir
- ⇒ Protection spécifique pour les pierres

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

Moyen

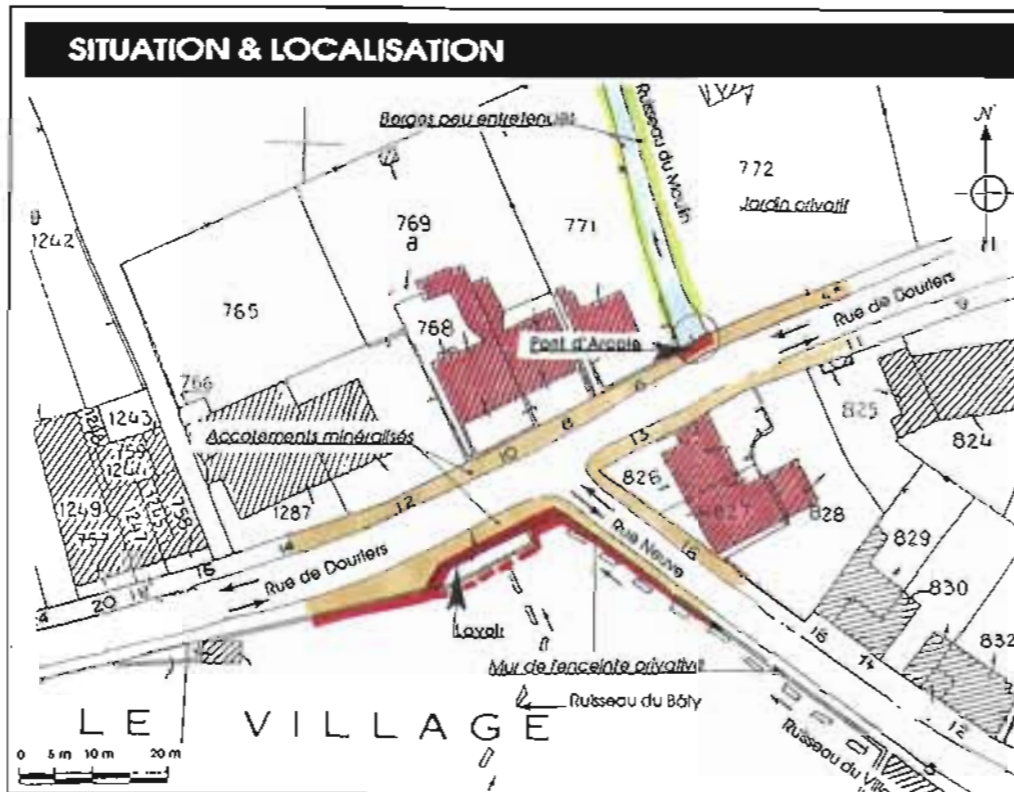
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

- ⇒ Réfection de l'abreuvoir: 7 500 Euros/HT
- ⇒ Traitement des abords: 4 000 Euros/HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Communauté de Communes, Conseil Général du Nord, DRAC: Service Régional d'Archéologie, DDAF et Historiens

ETAT DES LIEUX & ANALYSE



Le Pont d'Arcole

Le Lavoir Rue Neuve

SITUATION

**LOCALISATION :**  
 Limites du Centre Bourg, Rattaché à différents ruisseaux  
 \* Au Nord du pont Ruisseau du Moulin, portion aérienne  
 \* Au Sud du pont en souterrain :  
 - le Ruisseau du Bôty alimentant le lavoir  
 - le Ruisseau du village en parallèle de la Rue Neuve.

**RUE:**  
 Pont: Rue de Dourlers  
 Lavoir: en angle Rue de Dourlers/Rue Neuve

**PARCELLAIRE:**  
 Sans objet

NATURE

**STATUT:**  
 Domaine public

**USAGE ANCIEN:**  
 Passage supérieur des ruisseaux  
 Lavoir villageois

**USAGE ACTUEL:**  
 Passage routier  
 Lavoir en désuétude.

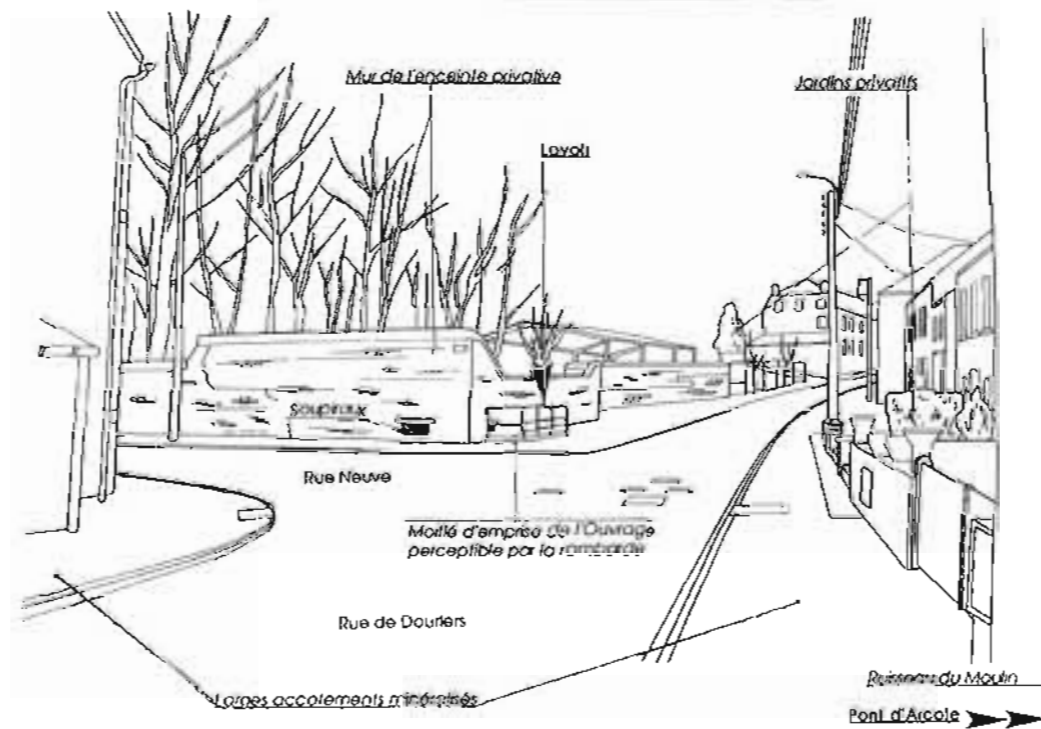
**SYMBOLIQUE:**  
 ⇒ Présence de l'eau dans la vie collective  
 ⇒ Lecture des talwegs dans la ville  
 ⇒ Toponymie du pont à caractère historique

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE

**Pont d'Arcole:**  
 ⇒ Berges du Ruisseau du Moulin soulignées par arbres têtards.  
 ⇒ Traitement en tunage bois, linéaire de haie ornementale en berge Est (Tuyas).  
 ⇒ Quelques plantations de fusains en deçà de la clôture grillagée.  
 ⇒ Muret en brique du pont occultant la vision de l'eau.  
 ⇒ Nombreux rejets des riverains.  
 ⇒ Coffrage du SIDEN en premier plan de la voie.

CROQUIS ANALYTIQUE



**Lavoir Angle Rue Neuve:**  
 ⇒ Divisé en deux parties dont l'une insérée dans la limite de propriété privée, le lavoir reste néanmoins du domaine public.  
 ⇒ Perception difficile toutefois nuancée par la présence d'une rambarde (lisse bleue attirant le regard sur l'ouvrage), et de deux soupiraux dans le mur d'enceinte de la propriété privée.  
 ⇒ Descente à l'eau par emmarchement en pierre et ciment, effet de demi-voûte se prolongeant hors de l'espace public.

ENVIRONNEMENT-VOIRIE & ACCES

L'enceinte de hauts murs en brique, et les larges accotements des voiries traités uniformément en macadam renforcent l'impression de minéralité de l'ensemble.

⇒ Réseaux aériens Rue de Dourlers,  
 ⇒ Passage du ruisseau du moulin en limite des propriétés privées difficile à gérer.

**ENTRETIEN:**  
 ⇒ Fleurissement de la rambarde du lavoir  
 ⇒ Pas d'entretien des berges du Moulin



**BILAN & PRECONISATIONS**

Perception du lavoir depuis la Rue de Doulers



**BILAN**

**ATOUS**  
 ⇒ Symbolique de l'eau et valeur patrimoniale du lavoir  
 ⇒ Pont et Lavoir : éléments de lecture des jalons dans le village  
 ⇒ Perception en profondeur du parcellaire depuis le pont

**DYSFONCTIONNEMENTS:**  
 ⇒ Uniformisation minérale des abords par traitement en macadam  
 ⇒ Absence de valorisation de la présence des éléments liés à l'eau  
 ⇒ Traitement du pont d'Arcole par muret brique occultant la vision  
 ⇒ Parcellaire public du lavoir englobé dans une propriété privée  
 ⇒ Berges du ruisseau du Moulin érodées et non entretenues, avec végétal riverain ornemental inadapté en bord de ruisseau

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION**

Moyen à Fort

**EVENTUELLES MENACES :**

⇒ La perte d'usages tend à nier la présence des différents cours d'eau trop souvent absents du paysage villageois, par une canalisation parfois excessive. Les pontons aériennes ou les petits lavoirs constituent ainsi les seules traces tangibles de leur existence.  
 ⇒ L'absence actuelle de mise en valeur risque à terme de les faire oublier complètement du paysage.  
 ⇒ Perte d'identité.

Berges érodées du Ruisseau du Moulin



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**

**Restauration de l'Ouvrage**  
 - Nettoyage  
 - Substitution des ouvrages en béton et des gardes corps  
 - Réfection dans le style original (ouvrage en pierre, garde corps métal de style)

Rendre perceptible le lavoir par un traitement minéral de type pavage

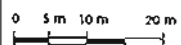
Rendre perceptible le ruisseau  
 Substitution du muret en briques ou profil d'un garde corps métal

Intervention sur la berge  
 - Entretien et gestion douce de la végétalisation  
 - Tunage bois

Conseils et Recommandations auprès des riverains pour le traitement des limites: clôtures végétales à caractère champêtre

Marquage du franchissement du ruisseau par un traitement minéral de type pavage

Mise en lumière du site



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

**Pont d'Arcole et Abords**

- Affirmation du franchissement du ruisseau par un traitement minéral de type pavage sur trottoirs avec prolongement sur voirie
- Afin de rendre perceptible le ruisseau
  - ⇒ Substitution du Muret en brique au profit d'un garde-corps en métal.
  - ⇒ Mise en place d'un plan de gestion des berges.
  - ⇒ Stabilisation par tunage bois et préservation de la végétation naturelle sur l'ensemble du parcours par un entretien régulier.
- **Conseil auprès des riverains**
  - ⇒ Suppression des clôtures minérales et des haies ornementales.
  - ⇒ Plantation d'une végétation champêtre humide.

**Lavoir Angle Rue Neuve**

- **Traitement à long terme**
  - ⇒ Acquisition d'une partie de l'emprise nécessitant la démolition et le déplacement du mur d'enceinte du riverain afin de retrouver l'entièreté de l'ouvrage.
  - ⇒ Réfection de la voûte.
  - ⇒ Assise, seuils et emmarchements en pierre
- **Traitement à court terme**
  - ⇒ Nettoyage de l'ouvrage perceptible
  - ⇒ Substitution du couvre-mur en béton et du garde-corps contemporains au profit d'un couvre-mur en pierre et d'un garde-corps stylisé plus adaptés à l'ouvrage.
  - ⇒ Marquage du site et de l'intersection avec la Rue Neuve par un traitement minéral de type pavage, dessinant une assise au lavoir.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER:**

Inventaire Petit Patrimoine Rural pour l'ouvrage restaurée à long terme

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION:**

Moyen

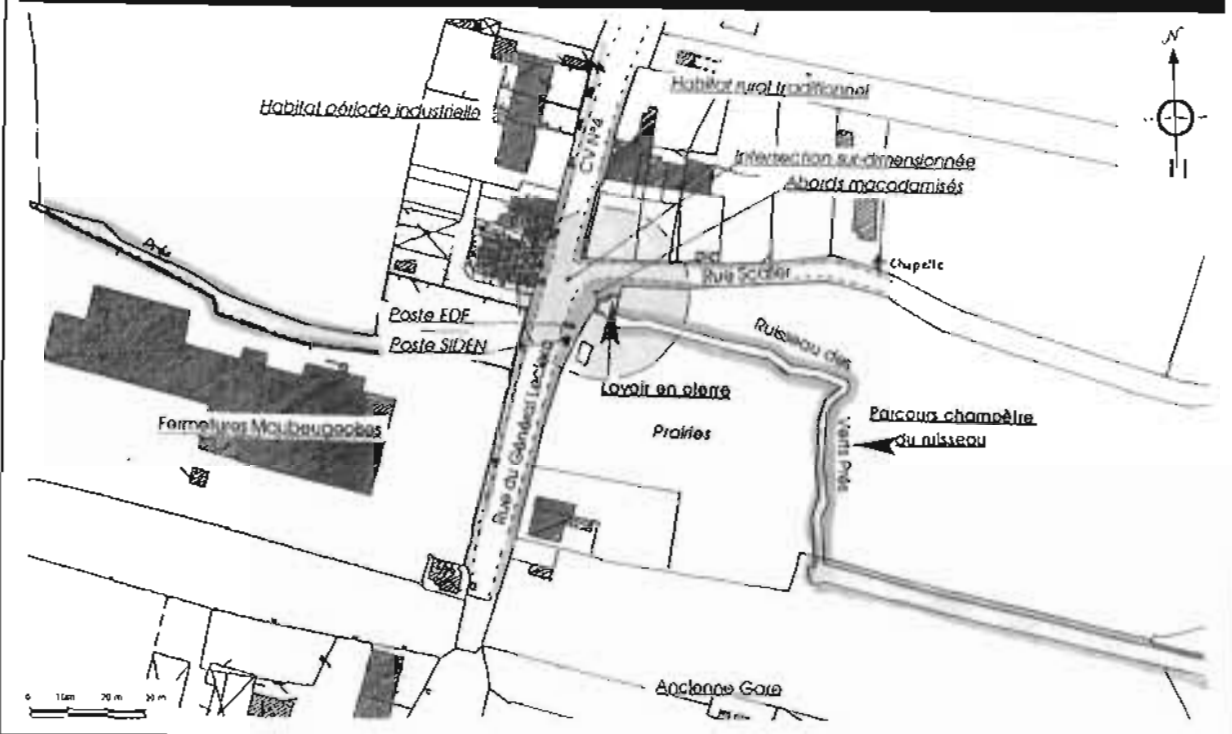
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

- ⇒ Pont d'Arcole et abords: 4 000 Euros/HT
- ⇒ Lavoir (court terme): 5 000 Euros/HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

- ⇒ Communauté de Communes
- ⇒ Conseil Général

**SITUATION & LOCALISATION**



**ETAT DES LIEUX & ANALYSE**

**SITUATION**

**LOCALISATION :**

En limite Nord-Est de l'urbanisation villageoise, secteur rural-industriel, au delà de l'ancienne Gare, en vis à vis des Fermes Maubeugeoises. Alimentation par le Ruisseau des Verts Prés.

**RUE:**

Position en berne Sud-Est de l'intersection Rue du Gal Leclerc/Rue Scaller entre les trottoirs en surplomb et une prairie bocagère

**PARCELLAIRE:** Edicule sur le ruisseau, non rattaché au parcellaire Section A Feuille 2, parcelles voisines en prairies N° 223, N°221

**NATURE**

**STATUT:** Domaine public.  
Peu perceptible depuis les voiries sauf par son garde-corps

**USAGE ANCIEN:**  
Lavoir public

**USAGE ACTUEL:**  
Désuétude

**SYMBOLIQUE:**

- ⇒ Présence de l'eau dans la vie collective
- ⇒ Participe de la lecture paysagère du vallon des Verts Prés
- ⇒ Valeur patrimoniale de l'élément en pierre

**DESCRIPTIF**

Le Ruisseau des Verts Prés après une portion très champêtre alimente le lavoir avant de passer en souterrain de la Rue du Gal Leclerc et de poursuivre son parcours plus rectiligne, le long de l'ancienne entreprise "Les Fermes Maubeugeoises". Le lavoir en pierre assure ainsi la transition entre milieu rural et le bourg.

**CARACTERISTIQUES**

⇒ Il est parvenu jusqu'à nous dans un bon état de conservation mais semble toutefois tomber progressivement dans l'oubli: mousses, lichens, végétation pionnière et pierres venant progressivement coloniser son appareillage et ses abords.

⇒ Le site ne manque pas de charme avec notamment les arbres et arbustes soulignant le cours d'eau, et les haies bocagères enserrant les prairies. Néanmoins le lavoir en contact direct avec la rue et ses trottoirs macadamisés souffre d'une absence de mise en scène et de la présence de quelques éléments incongrus:

- > coffrage SIDEN et poste EDF.
- > réseaux aériens pénalisants.
- > "macadamisation" excessive des trottoirs,
- > sur-dimensionnement de l'intersection des rues...etc

**ENVIRONNEMENT:**

Le lavoir s'inscrit en interface d'un contexte bocager abritant le parcours sinueux du Ruisseau des Verts Prés, et les premières habitations aux abords de l'ancienne Gare; mixité d'activités et d'habitat (de l'habitat rural traditionnel à l'habitat de la période industrielle).

Il constitue ainsi une ponctuation minérale entre l'environnement naturel et urbain.

**VOIRIE & ACCES:**

Les trottoirs de la Rue du Gal Leclerc sont traités en macadam, jusqu'au contact des limites herbeuses des prairies et du muret du lavoir en suivant sa découpe géométrique.

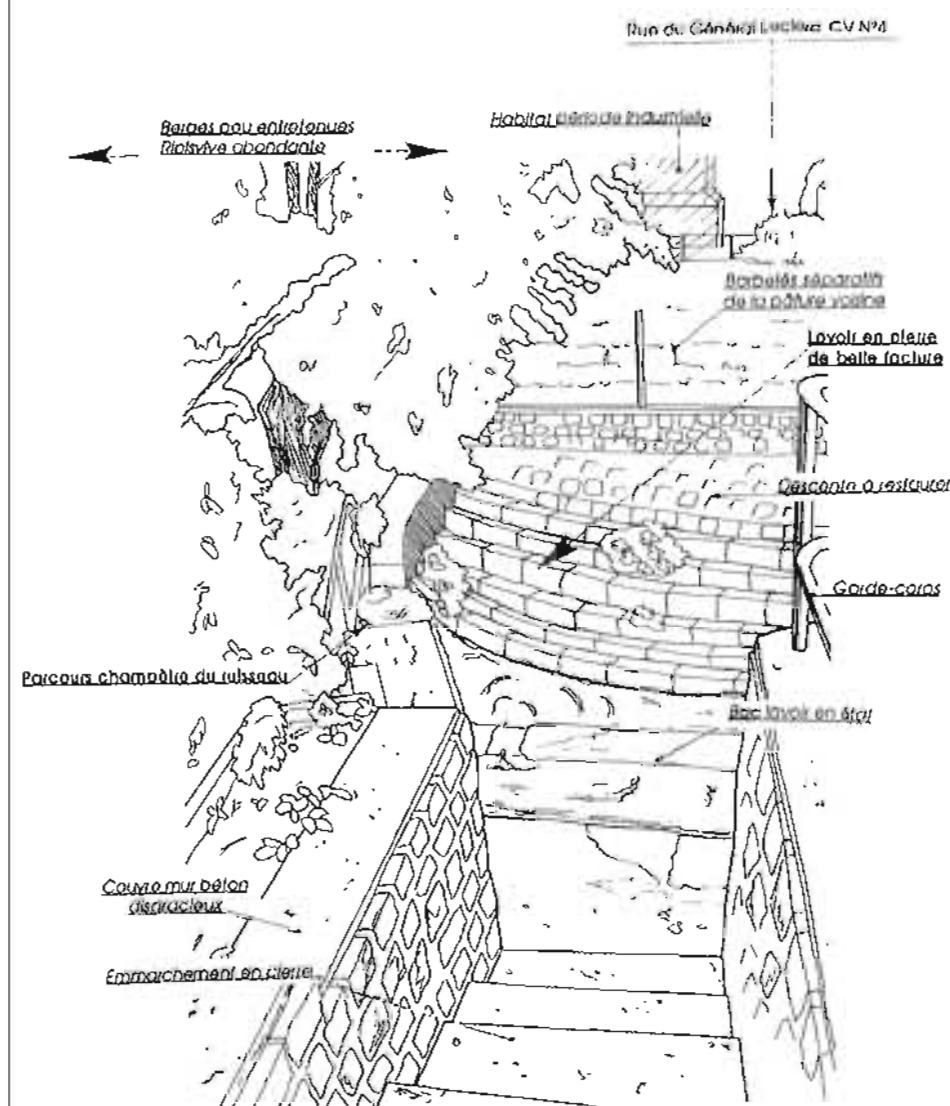
Le long de la Rue Scaller par contre l'appartenance bocagère est renforcée par la conservation des accotements verts de part et d'autre de l'axe. Le lavoir entre les deux axes ne bénéficie malheureusement pas d'une avant-scène verte.

**ENTRETIEN:** A prévoir régulièrement



⇒ La structure en elle-même du lavoir ne nécessite que quelques petites interventions d'entretien régulier, le pourtour (lisse en acier, couvre-mur en béton) et ses abords doivent par contre faire l'objet d'une attention toute particulière.

**CROQUIS ANALYTIQUE**



**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUTS**

- Joli lavoir en pierre en bon état de conservation, assurant la transition ville/campagne.
- Simplicité et originalité de l'ensemble présentant:
  - ⇒ une seule et même facture avec peu de retouches,
  - ⇒ des proportions et un dessin intéressant allant formes arrondies et emmarchement en décrochement,
  - ⇒ une double fonction lavoir et ouvrage souterrain.
- Contexte bocager environnant qualifiant avec conservation sur ses abords:
  - ⇒ d'une emprise sur trottoirs importante permettant la reconstitution d'une avant-scène,
  - ⇒ de la ripisylve soulignant le ruisseau apportant un certain cachet en fond de scène.

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- Environnement direct dégradé au contact de l'intersection par une minéralisation excessive des accotements et l'accumulation d'éléments pénalisants:
  - ⇒ poste EDF et coffrage SIDEN,
  - ⇒ absence de traitement valorisant des limites parcellaires,
  - ⇒ réseaux aériens.
- Lisibilité depuis les axes rendue difficile par uniformisation des abords du lavoir avec les trottoirs
  - ⇒ Disparition de l'effet d'avant-scène
  - ⇒ Abandon progressif de l'ouvrage avec colonisation par de la végétation naturelle pouvant altérer sa maçonnerie.

**NIVEAU DE DEGRADATION**

Faible pour l'ouvrage, Fort pour son avant-scène à reconstituer et ses abords à réaménager (masquage des postes, traitement des limites...etc)

**EVENTUELLES MENACES**

Petites altérations possibles par la végétation pionnière pour le lavoir

**TENDANCES ET EVOLUTION**



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

- Traitement de l'ouvrage
  - ⇒ Nettoyage de l'ouvrage,
  - ⇒ Petites réfections par substitution des couvres-murs béton au profit de l'usage de la pierre,
  - ⇒ Remplacement du garde-corps trop contemporain et disproportionné par un garde-corps en métal de style,
  - ⇒ Réfection de la descente à l'eau.
- Traitement des abords
  - ⇒ Masquage ou déplacement des postes SIDEN et EDF,
  - ⇒ Maîtrise de la végétation naturelle un peu trop colonisatrice:
    - > suppression de celle masquant ou dégradant le lavoir,
    - > gestion douce de la végétation naturelle,
  - ⇒ Création d'une avant-scène verte par un simple engazonnement, favorisant l'assise de l'ouvrage et sa participation à l'espace public;
  - ⇒ Conseils auprès du riverain pour la plantation d'une haie champêtre de type chamille participant au fond de scène,
  - ⇒ Mise en place d'un plan de gestion des berges du Ruisseau des Verts Prés:
    - > stabilisation,
    - > gestion du patrimoine arboré (arbres têtards).

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

Préservation & Inventaire du Petit Patrimoine Rural

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

Moyen

**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

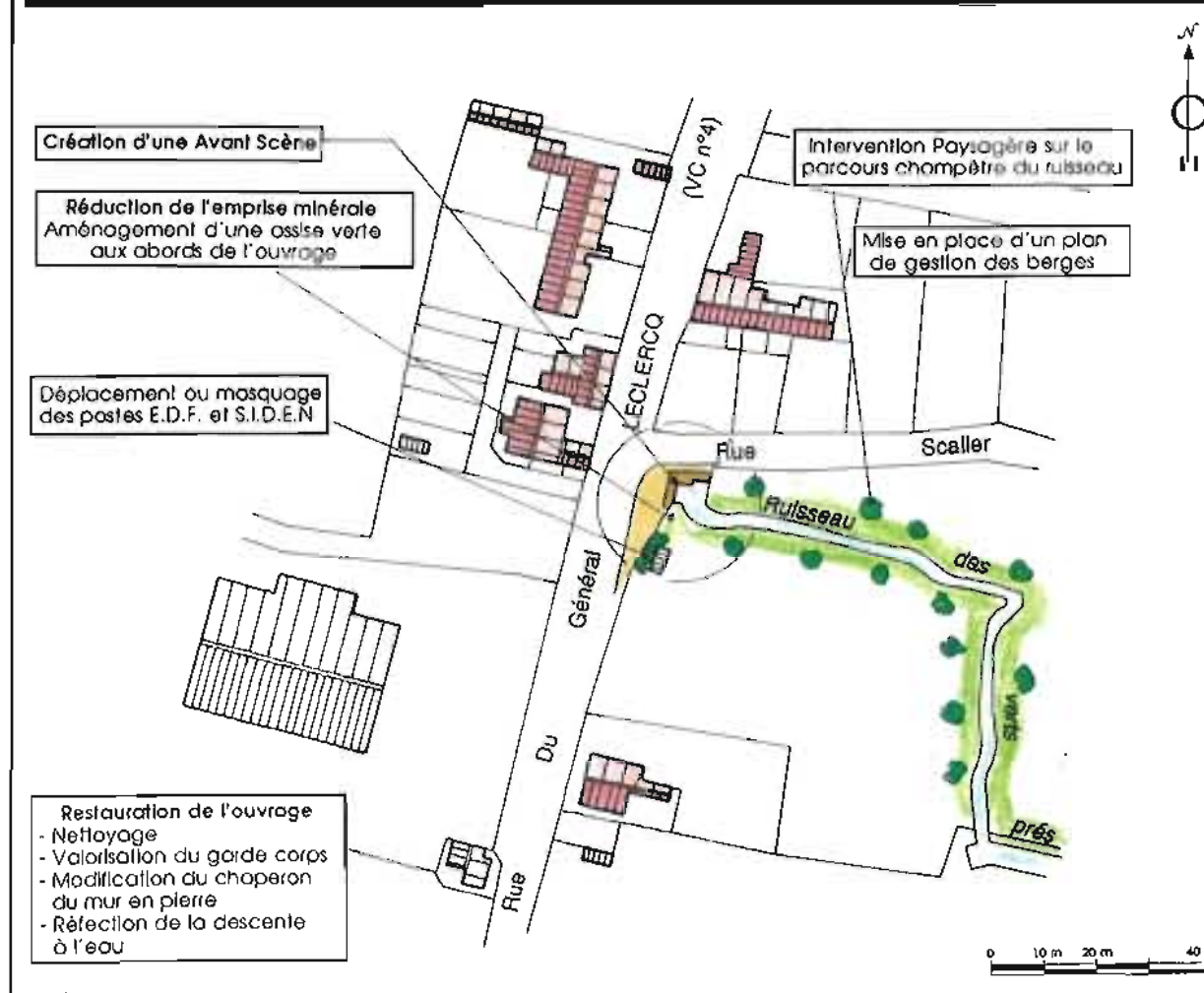
- ⇒ Réfection de l'ouvrage: 5 500 Euros/HT
- ⇒ Traitement des abords: 2 300 Euros/HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

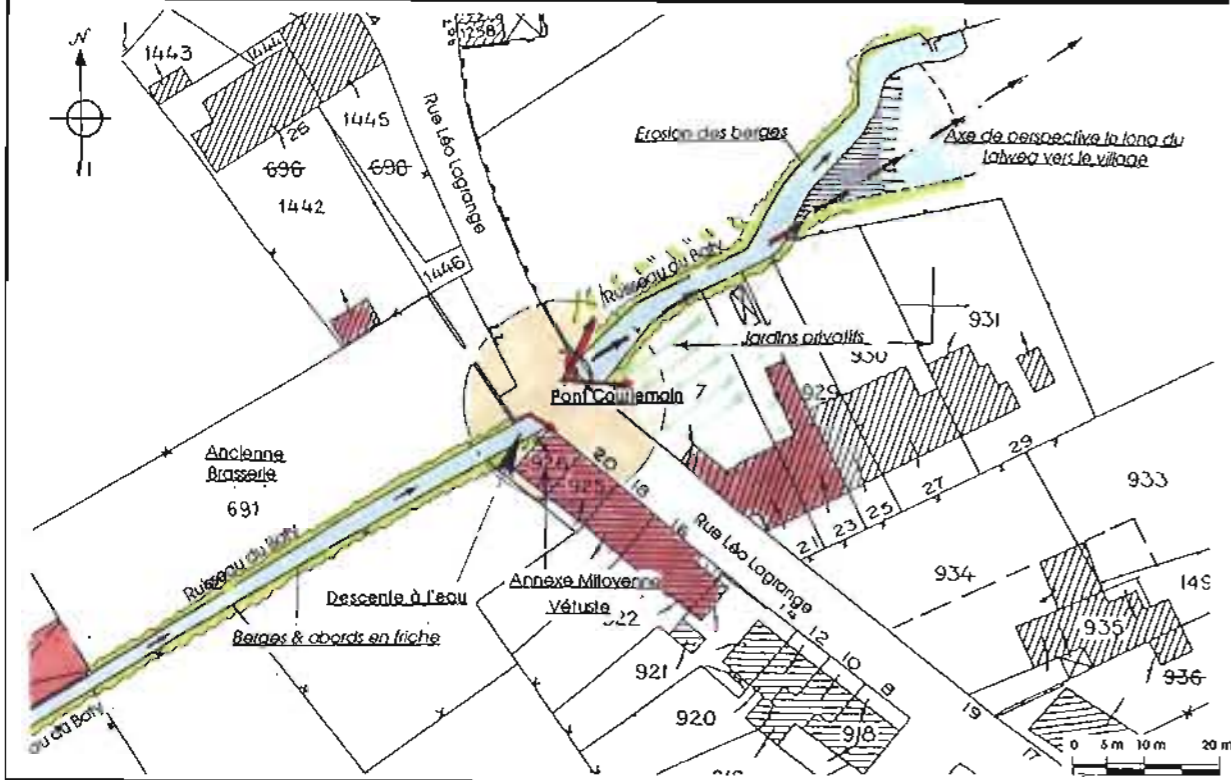
- ⇒ Communauté de Communes, Contrat de Rivière & CDR
- ⇒ Conseil Général



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



SITUATION & LOCALISATION



ETAT DES LIEUX & ANALYSE

SITUATION

LOCALISATION :

En partie Ouest de l'urbanisation villageoise, dans un secteur d'habitat industriel, à deux pas du site d'une ancienne brasserie. Ruisseau du Baty alimentant deux étangs avant de rejoindre les eaux du Ruisseau du Moulin à hauteur du Pont d'Arcole.

RUE:

Le Pont Courlemain se situe Rue Léo Lagrange. Il est couplé à une descente à l'eau en berge Ouest en mitoyenneté de bâti.

PARCELLAIRE: Le ruisseau dispose d'un talweg prononcé, perceptible tant par la végétation et le relief que par le parcellaire associé de forme allongée: Section A feuille 6 N° 691, 1505, 1506 et Section A feuille 5 N°924, 932. La descente à l'eau est rattachée au parcellaire bâti privatif Section A5 N° 926

NATURE

STATUT: Talweg et descente à l'eau en parcellaire privatif

USAGE ANCIEN:

Pont et Lavoir présumé

USAGE ACTUEL:

Pont routier, Descente en désuétude

SYMBOLIQUE:

- ⇒ Présence de l'eau dans la vie collective
- ⇒ Le pont et la descente, participent de la lecture paysagère du vallon du Baty. Néanmoins le talweg reste peu perceptible depuis les voiries par un traitement du garde-corps en brique
- ⇒ Valeur patrimoniale de la descente à l'eau
- ⇒ Ancienne utilisation du ruisseau pour l'activité de brasserie, bâtiment monumental aujourd'hui ré-affecté

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE

- ⇒ En berge Est: Perception dégagée sur le vallon, avec berges du ruisseau érodées mais soulignées par une ripisylve plus ou moins dense, serpentant en limite des jardins privatifs et d'un parcellaire en friche arbustive.
- ⇒ En berge Ouest: Berges rectilignes le long de l'ancienne brasserie masquées en grande partie par de la végétation ornementale en limite parcellaire. Erosion des berges traitée anciennement par palplanches bois devenues aujourd'hui inefficaces, descente à l'eau au plus près du pont.

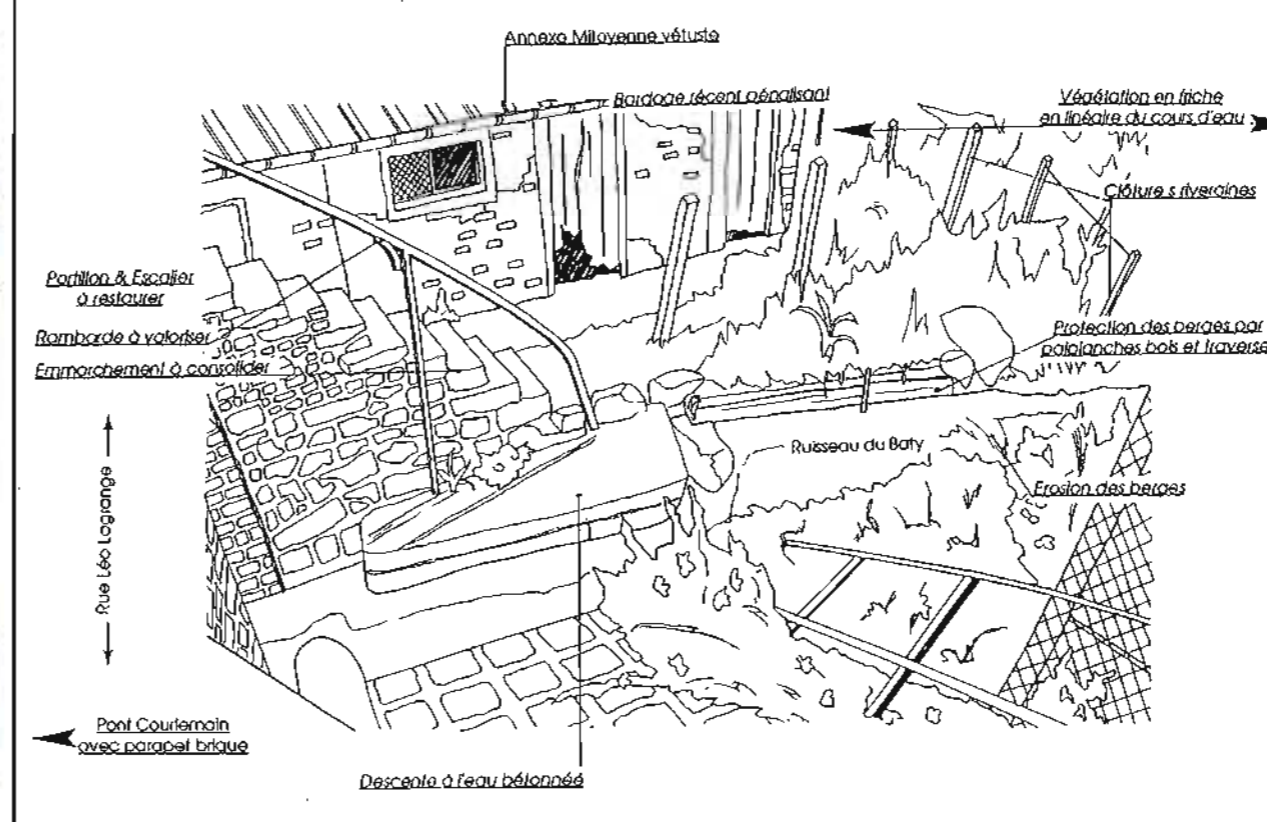
Vallon du Baty à l'Est du Pont



Pont Courlemain & Descente à l'eau



CROQUIS ANALYTIQUE



- ⇒ Perception confuse des limites entre domaine public/privé:
  - ⇒ notamment en berge Ouest, avec présence de clôtures inefficaces de différents types et natures, dévalorisantes (fil de fer barbelé, poteaux béton, lisse en fer rouillé, grillage obimé...etc).
  - ⇒ Traitement du muret du pont en brique et béton.

- ⇒ Servant probablement anciennement comme lavoir, la descente à l'eau est l'une des plus "cachées" de la commune.
  - ⇒ Accessible par un petit portillon ménagé dans le muret du pont, elle s'effectue par un emmarchement en brique et pierre, desservant des abords en friche du ruisseau et un ponton bétonné.
  - ⇒ Une annexe bâtie mitoyenne vétuste masque en grande partie la descente, attirant le regard par la couleur vive de son bardage récemment changé.

ENVIRONNEMENT-VOIRIE & ACCES  
La Rue Léo Lagrange et ses accotements sont uniformément traités en macadam.

ENTRETIEN:  
⇒ Pas de mise en valeur du pont  
⇒ Peu d'entretien des berges du ruisseau et abords.

**BILAN & PRECONISATIONS**

Bâtiment principal de l'ancienne Brasserie



**BILAN**

**ATOUPS**

- ⇒ Perspective sur le vallon du Baty
- ⇒ Contexte rural aux abords directs du ruisseau, avec végétation naturelle soulignant le cours d'eau
- ⇒ Proximité du site de l'ancienne brasserie

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Traitement minéral des abords du pont
- ⇒ Absence d'entretien des berges en friche et érodées
- ⇒ Descente à l'eau dénaturée par un environnement pénalisant: annexe vétuste, clôtures pénalisantes, érosion des berges, traitement béton...

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION**

Moyen à Fort pour le vallon et la descente à l'eau

**EVENTUELLES MENACES**

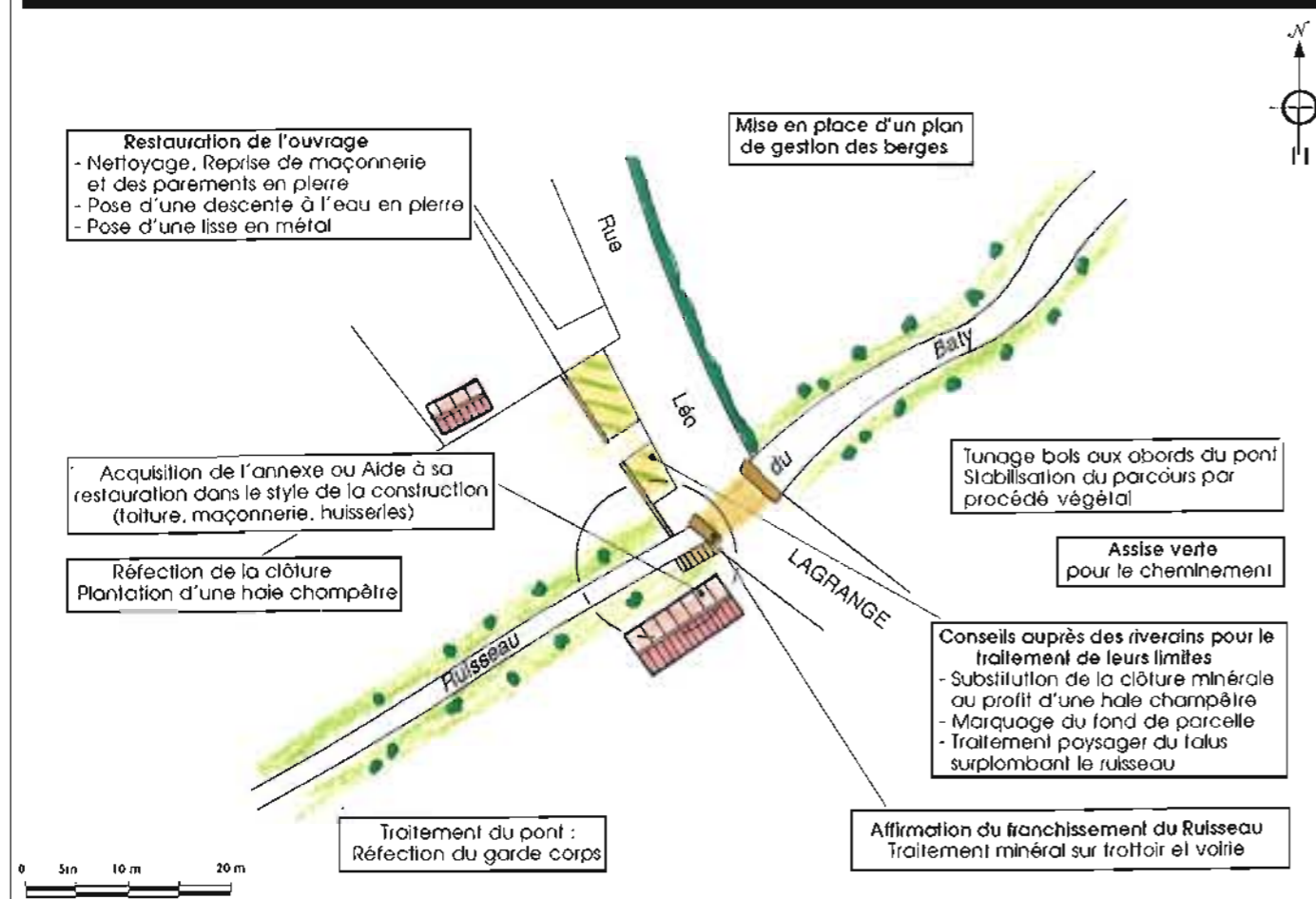
- ⇒ Disparition progressive de la descente à l'eau élément du patrimoine collectif
- ⇒ Fermeture de la perspective sur le vallon par absence de gestion de la végétation et abandon par les riverains

Emmarchement et Descente à l'eau du Pont Courlemain



**RECOMMANDATIONS**

**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

**Pont Courlemain et abords Ruisseau du Baty**

- **Affirmation du franchissement du ruisseau**
  - ⇒ Traitement minéral de type pavage sur trottoirs pouvant se prolonger sur voirie,
  - ⇒ Substitution du parapet en brique et béton au profit d'un garde-corps de style, en métal.
- **Plan de gestion des berges:**
  - ⇒ stabilisation,
  - ⇒ entretien du patrimoine végétal,
  - ⇒ tunage bois aux abords du pont.
- **Conseils aux riverains pour le traitement des limites**
  - ⇒ Substitution des clôtures en fibrociment le long du domaine public au profit d'une haie champêtre de type charmille,
  - ⇒ Masquage des fonds de parcelles en contact avec la rivière par une végétation naturelle,
  - ⇒ Traitement du talus en friche surplombant le ruisseau, avec acquisition ou rétrocession permettant la création d'un chemin de promenade et la réalisation de plantations pour stabiliser les berges.

**Descente à l'eau et abords**

- **Conseils au riverain propriétaire de l'annexe bordant la descente et le lavoir, et aide à sa restauration: toiture en tuiles, maçonneries briques et huisseries;**  
ou
- **Acquisition et démolition assurant une plus grande emprise en bord de ruisseau, réfection des clôtures avec plantation de petites haies de type charmille.**
- **Restauration de l'ouvrage:**
  - ⇒ Nettoyage, reprises des maçonneries détériorées et des parements en pierre,
  - ⇒ Réalisation d'une nouvelle descente à l'eau en pierre se substituant à l'actuelle en béton,
  - ⇒ Pose d'une nouvelle lisse en métal,
  - ⇒ Entretien des abords: engazonnement et fauches régulières de l'assise verte,
  - ⇒ Gestion de la ripisylve.

Le site a fait l'objet d'une esquisse qui vous est présentée page suivante.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

Inventaire Patrimoine rural lié à l'eau  
Protection du couloir vert paysager du Vallon du Baty dans les documents d'urbanisme

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

Moyen à Fort

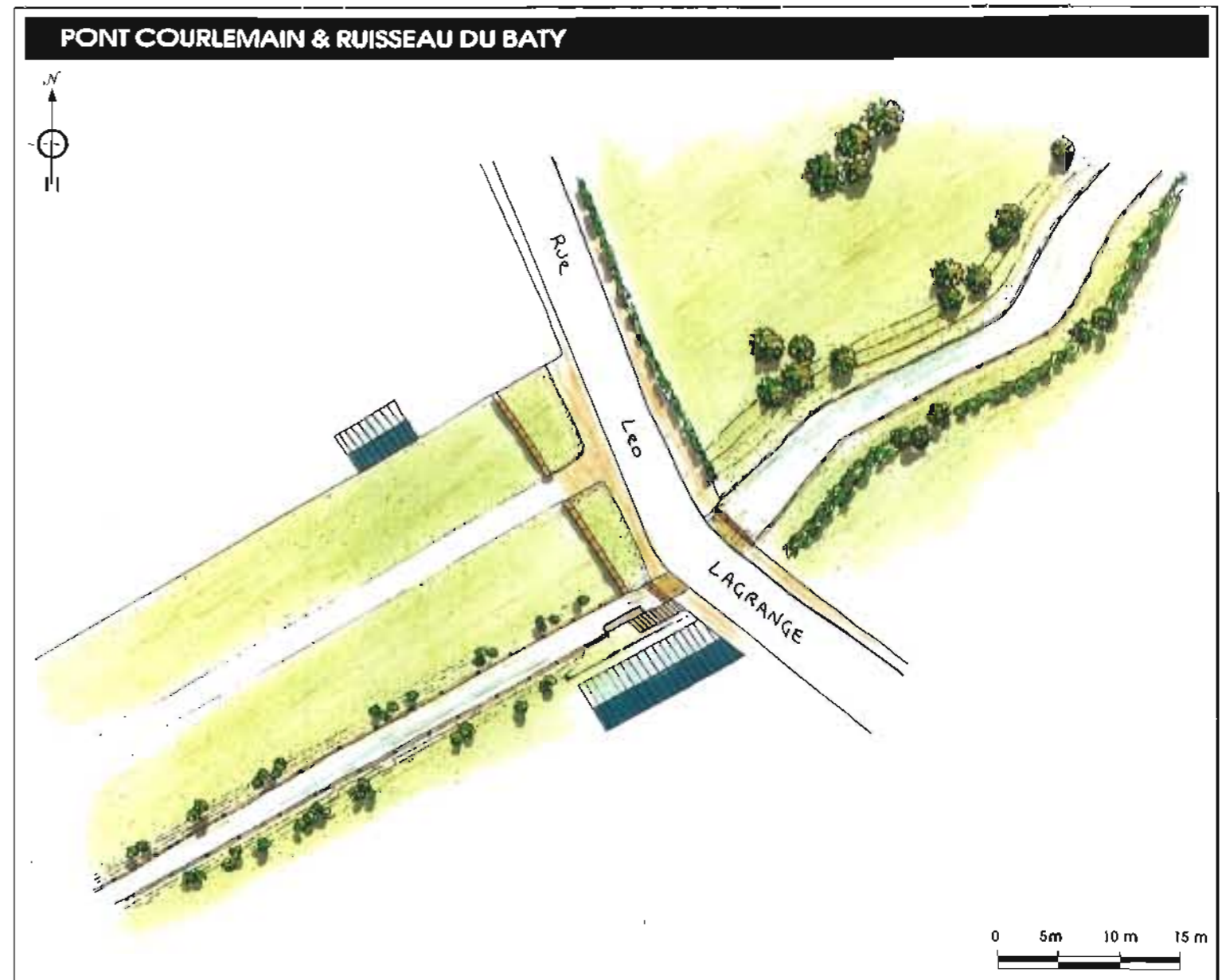
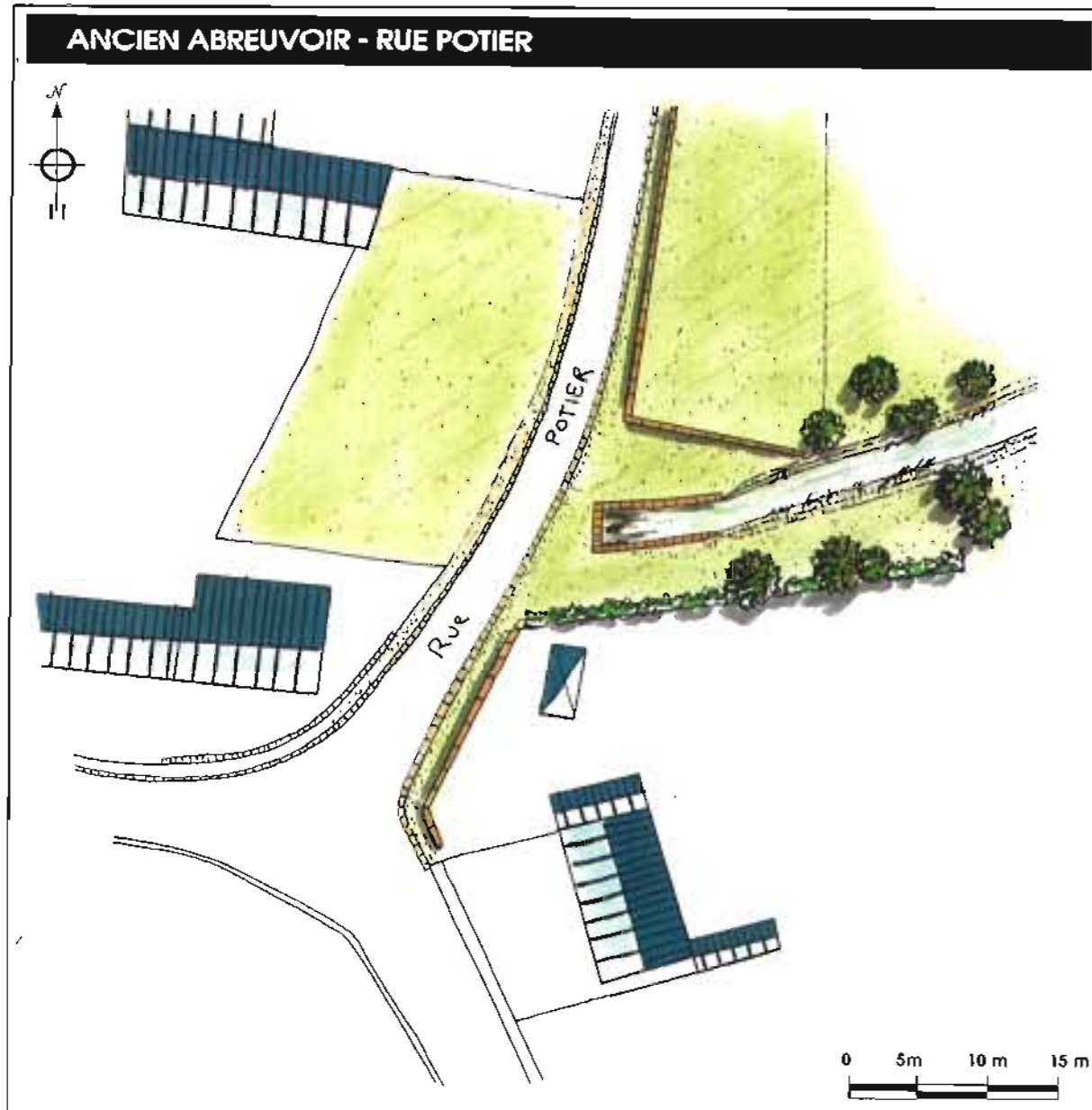
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

- ⇒ Pont Courlemain : 4500 Euros/HT (hors berges)
- ⇒ Descente à l'eau : 4 000 Euros/HT (hors acquisition)

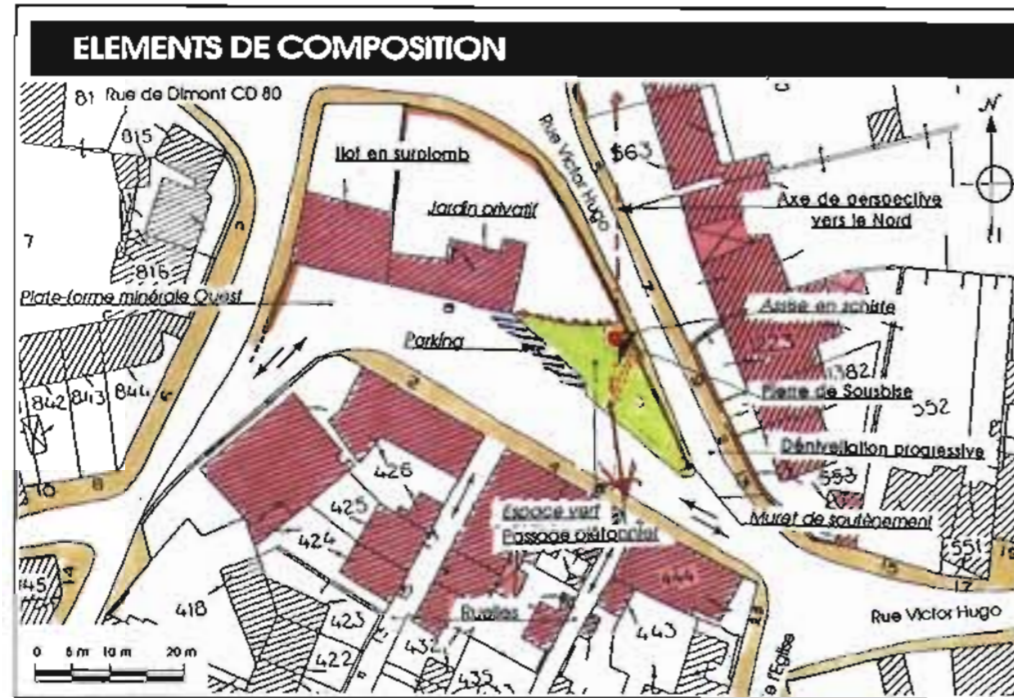
**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Communauté de Communes: Contrat de Rivière & CDR, Conseil Général





**ETAT DES LIEUX & ANALYSE**



Portion Est de la Place abritant la Pierre de Soubise se détachant sur le fond de scène bâti en adaptation à la topographie



**SITUATION**

**LOCALISATION :**

- Centre Bourg originel
- En surplomb du talweg Ruisseau des Verts Prés.

**RUE:** Place circonscrite par:

- > un petit îlot bâti en surplomb du CD 80, de la Rue de Dimont et de la Rue Victor Hugo,
- > et par un tissu ancien au Sud d'où débouchent deux ruelles sur l'espace public.

**PARCELLAIRE:**

Sans objet

**NATURE**

**STATUT:**

Domaine public

**USAGE ANCIEN:**

Place principale du noyau villageois  
Fonction de Marché  
Légende sur la Pierre de Soubise

**USAGE ACTUEL:**

Place tombée en désuétude  
Parking, Espace vert  
Passage piétons, un commerce

**SYMBOLIQUE:**

- Implantation de la Pierre de Soubise protégée au titre des Monuments Historiques, Origine Celta, Nombreuses légendes villageoises à son sujet
- Agencement bâti intéressant
- Effet topographique, repères, axes de perspectives...

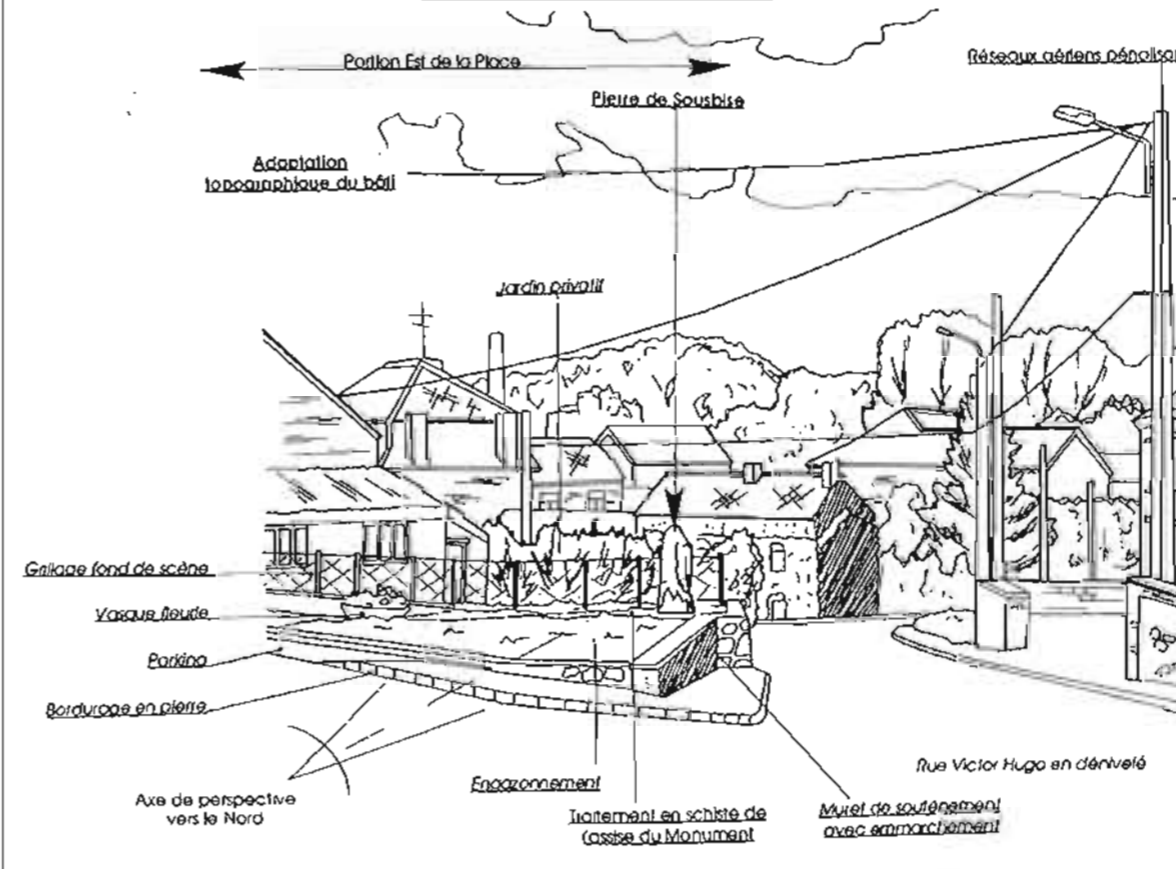
**CARACTERISTIQUES**

**DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE**

La Place délimitée au Nord et au Sud par les îlots bâtis suit une configuration + ou - rectangulaire en surplomb du CD 80, et s'évase progressivement vers l'Est et le Nord à la rencontre de la Rue Victor Hugo en dénivelé.

- Plate-forme minérale parallèle à l'alignement bâti Sud, la place est carrossable dans les deux sens, et occupe plus fortement l'effet topographique en partie Ouest avec une rampe d'accès disposant d'un muret de soutènement surmonté de jardinières fleuries.
- La partie supérieure de la place plus évasée vers le Nord-Est accueille un petit espace vert (délimitation bordures en pierre bleue, pelouse et vasque fleurie) servant d'avant-scène à la Pierre de Soubise.

**CROQUIS ANALYTIQUE**



→ Un emmarchement au travers d'un muret de soutènement longeant la Rue Victor Hugo, permet de traverser au plus court cette portion de place. A noter que l'assise de la Pierre est traitée en schiste rouge, et qu'un traitement en dalle opus en couvre-mur, gâchent l'ensemble.

→ En fond de scène du petit espace vert, une clôture grillagée sépare l'espace public du jardin privatif riverain, tout en dégagant la perspective vers le Nord et la Rue Potier.

→ Un petit parking longe l'espace vert, et semble résumer les fonctions de la place à une utilisation routière. Aucune délimitation de la chaussée//place n'apparaît, hormis la présence d'un cariveau béton, et ce jusqu'au contact des seuils d'habitation Nord et Sud, parfois 'noyés dans l'univers du macadam'.

**ENVIRONNEMENT**

De part et d'autre de la place les volumes bâtis et leur agencement, liés aux adaptations topographiques, ne manquent pas de charme. En limite du jardin riverain Nord un peu de végétation grimpante recouvre le grillage renforçant la touche verte de la petite pelouse.

**VOIRIE & ACCES :**

Surplomb du CD 80, de la Rue Victor Hugo, et angle Rue de l'Église.  
Le débouché des ruelles sur la Place au Sud ne fait l'objet d'aucune matérialisation particulière; elles s'avèrent elles aussi macadamisées.

**ENTRETIEN:** Régulier de l'espace vert

BILAN & PRECONISATIONS

BILAN

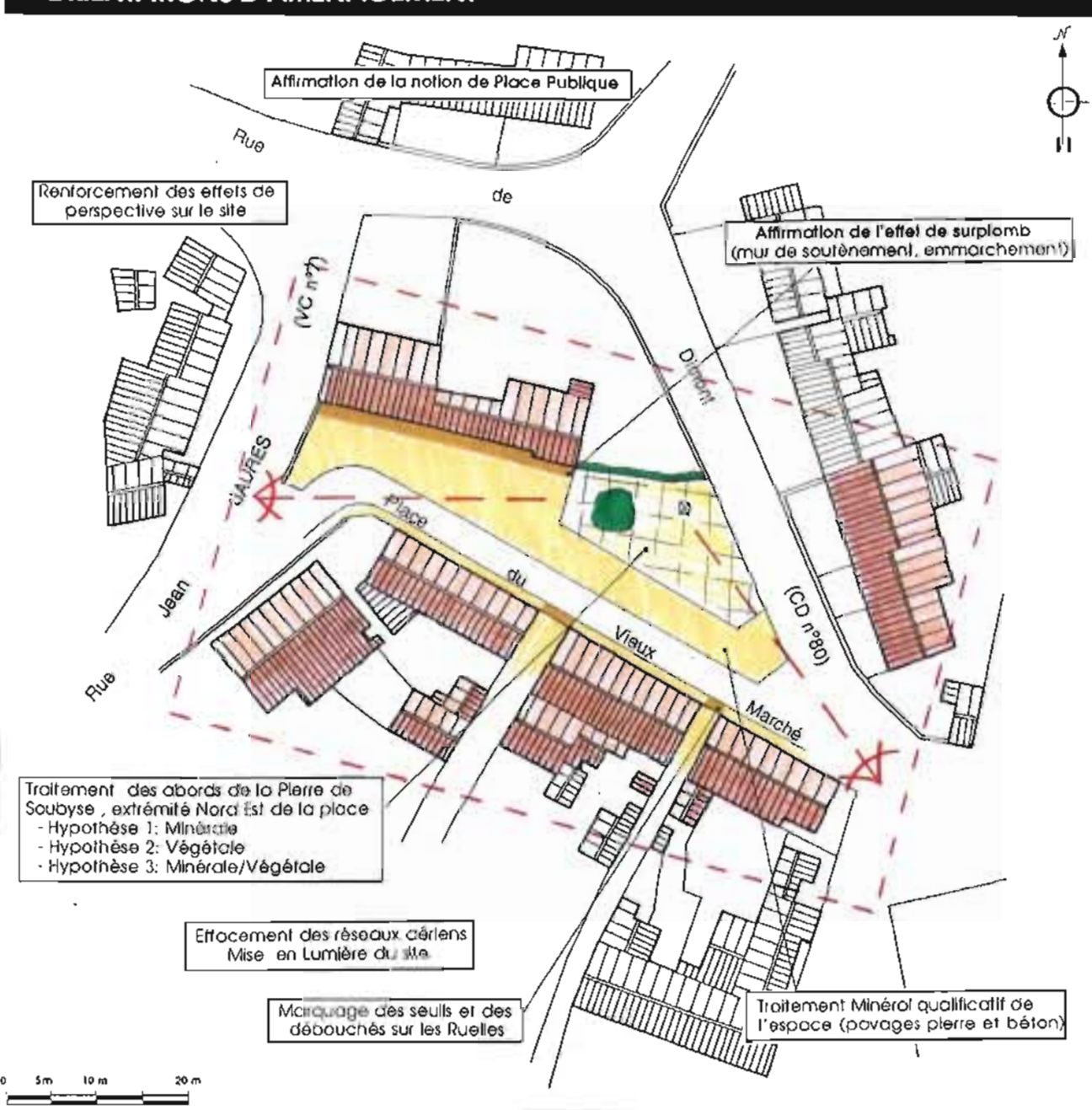
ATOUS

- ⇒ Effet de surplomb, perspective,
- ⇒ Double accessibilité, + débouché des ruelles.
- ⇒ Forte symbolique de la Pierre de Sousbise.
- ⇒ Agencement bâti de qualité, nombreux murets...

DYSFONCTIONNEMENTS

- ⇒ Uniformisation minérale du site et de ses abords,
- ⇒ Priorité donnée à la fonction carrossable //pléton,
- ⇒ Absence de traitement de qualité aux abords du Monument,
- ⇒ Espace vert relictuel, Disparition des seuils et emmarchements,
- ⇒ Peu de traitement des limites, Murets à revaloriser.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



Ci-contre: La Pierre de Sousbise, Portion Ouest de la Place du Vieux Marché depuis l'angle de la Rue de l'Eglise/ Rue Victor Hugo;



et

Portion Est de la Place du Vieux Marché depuis le CD 80, fortement minéralisée, avec large rampe d'accès carrossable.



TENDANCES ET EVOLUTION

NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION

Moyen à Fort

EVENTUELLES MENACES :

Perte complète d'identité et d'usages dans le fonctionnement du centre villageois dont les polarités "glissent" le long de la Rue J. Jaurès. Dévitalisation commerciale.

RECOMMANDATIONS

PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT

- ⇒ Elaboration d'un projet de requalification de l'espace pour lui redonner toute sa force et sa symbolique d'espace public clef dans l'histoire du bourg.
- ⇒ Renforcement de la notion de Place publique marquant le seuil de l'hypercentre villageois.
- ⇒ Traitement qualitatif et emblématique des abords du monument historique, par petites touches, avec notamment renforcement de l'assise verte, et du fond de scène.
- ⇒ Masquage à envisager du jardin privatif sans toutefois occulter les axes de perspective vers le Nord.

Plusieurs options d'aménagement ont été envisagées (Cf esquisses p 69). Elaboration d'un projet de revalorisation de l'espace plus conséquent suivant l'option choisie.

- ⇒ L'aménagement sera à intégrer dans une charte de qualité définie à l'échelle du village, et portant notamment sur:

- ⇒ les choix de matériaux de qualité pour l'aménagement des trottoirs et de la place,
- ⇒ l'introduction d'une dimension paysagère par la plantation d'arbre de haut jet et d'arbustes,
- ⇒ l'implantation de mobilier urbain,
- ⇒ ainsi que l'effacement des réseaux et la valorisation des façades, murets, angulosité, débouché des ruelles, et du Monument Historique par un projet de mise en lumière.

TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER:

Périmètre de 500 m des Monuments Historiques existant

DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION:

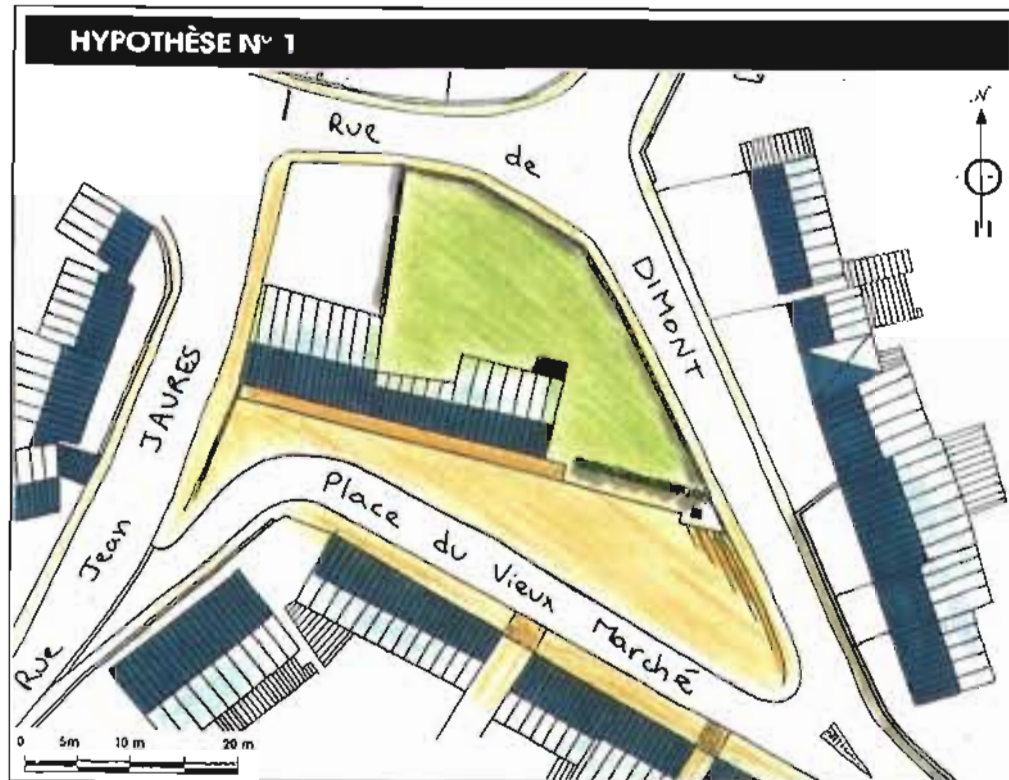
Moyen

ESTIMATIF PREVISIONNEL

Dépendant du degré de traitement et de l'option choisie

PARTENARIAT A ASSOCIER

Communauté de Communes, Conseil Général, DRAC, S.R. d'Archéologie et Service Départemental de l'Architecture.



HYPOTHESE N° 1 : TRAITEMENT MINERAL

Cette première option propose un traitement totalement minéral de l'ensemble de la place.

Le parti d'aménagement proposé consiste à :

- ⇒ marquer le débouché des ruelles et des seuils par un traitement spécifique en pierre,
- ⇒ aménager le site de la place par un pavage de qualité en béton ou pierre,
- ⇒ traiter la voirie en enrobé avec délimitation par un bordure pierre,
- ⇒ réaliser les emmarchements en pierre avec queue de billard aux extrémités de la place pour le raccordement du site en surplomb avec la Rue Victor Hugo,
- ⇒ planter une petite haie de type charmille pour masquer le vis à vis du riverain, aux abords de la Pierre Soubyse,
- ⇒ et effacer les réseaux aériens au profit d'un éclairage public sur façade.

HYPOTHESE N° 2 : TRAITEMENT VEGETAL

Le projet consiste dans la partie Est du site en contact avec la Rue Victor Hugo, la plus ample, formant un triangle non utilisé pour le stationnement, à créer un petit espace vert intégrant la Pierre de Soubyse.

Le projet intègre :

- ⇒ le prolongement du mur de soutènement en moellons, avec la réalisation d'un accès en partie centrale du site par emmarchements,
- ⇒ la préservation d'un trottoir et d'une emprise minérale qui serait traitée en pavage le long des habitations, favorisant les accès et le stationnement des riverains;
- ⇒ le marquage en pierre du débouché des ruelles, ainsi que des seuils d'habitations.

Sur l'espace vert, l'aménagement consiste en :

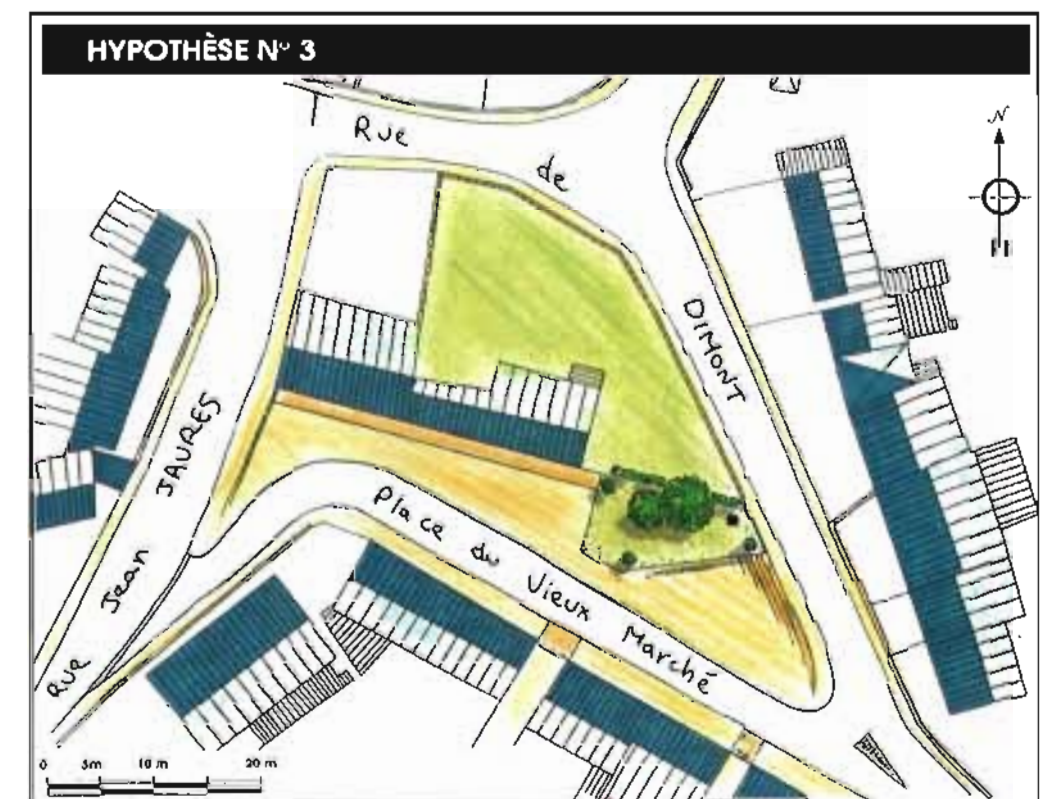
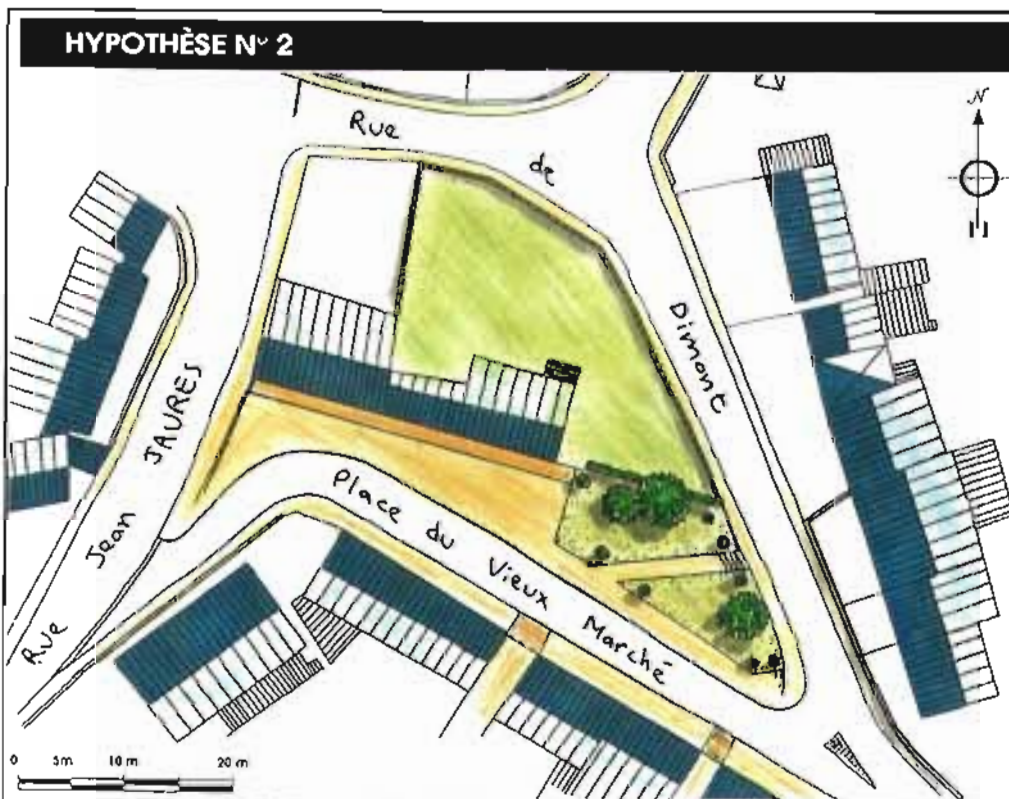
- ⇒ la plantation de bouquets d'arbres de haut jet, de petits arbustes à port architectural affirmant la géométrie du site,
- ⇒ la plantation d'une petite haie taillée le long du riverain,
- ⇒ l'engazonnement du site,
- ⇒ et la mise en lumière par projecteurs encastrés.

L'effacement des réseaux, la pose d'un éclairage public sur façade et la pose de mobilier urbain, compléteront l'aménagement.

HYPOTHESE N° 3 : MIXTE MINERAL/ VEGETAL

Cette dernière option combine les aménagements des deux hypothèses précédentes, en réalisant :

- ⇒ une partie verte plus réduite dans la partie Nord-Est du site, aux abords du Monument Historique;
- ⇒ et les mêmes principes de traitement minéral pour le reste de la place, jusqu'au contact du bâti.



Perception de la Placette



Ci-contre depuis le Sud de la Rue Léo Lagrange, dans l'incurvation à 45°

Ci-dessous depuis l'Ouest dans l'axe de perspective vers l'Eglise et les prairies bocagères



ETAT DES LIEUX & ANALYSE

SITUATION

LOCALISATION

Portion Ouest du Bourg. A mi-parcours de la Rue Léo Lagrange en surplomb Nord du Ruisseau du Baty et de l'ancienne brasserie.

RUE: Placette triangulaire circonscrite par l'angulosité à 45° de la Rue Léo Lagrange et la trame orthogonale d'implantation du bâti.

PARCELLAIRE: Sans objet

NATURE

STATUT: Domaine public

USAGE ANCIEN

Indéterminé  
Seul espace "public" pour les habitants du Baty

USAGE ACTUEL

Accès & Stationnement des riverains  
Fleurissement ponctuel

SYMBOLIQUE

⇒ Participe de la lecture topographique du vallon du Baty, Axe de perspective vers l'Eglise et percée visuelle conditionnés par l'angulosité de la rue.  
⇒ Dénivellation topographique, traitée en paliers successifs, soutenues par des murets (du parcellaire privé au domaine public).

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE

■ Petite place triangulaire en macadam délimitée par l'incurvation de la rue, l'évasement du bâti et le parcellaire privatif, l'espace s'apparente à un délaissé de voirie uniformément traité en macadam et accueillant plusieurs accès carrossables, une "contre-allée" et le stationnement des riverains.  
■ La dénivellation du versant du Baty est traitée par un principe de 2 murets implantés d'Est en Ouest:  
-> dont le premier suit le parcellaire, clôturant les jardins et formant la limite Nord de la placette (muret en parpaings surmonté d'un grillage),  
-> tandis que le second s'inscrit en partie centrale de la placette la scindant en deux niveaux d'altitude distincts (muret en pavés de pierre et moellons avec ponctuation centrale d'un poteau dévalorisant).

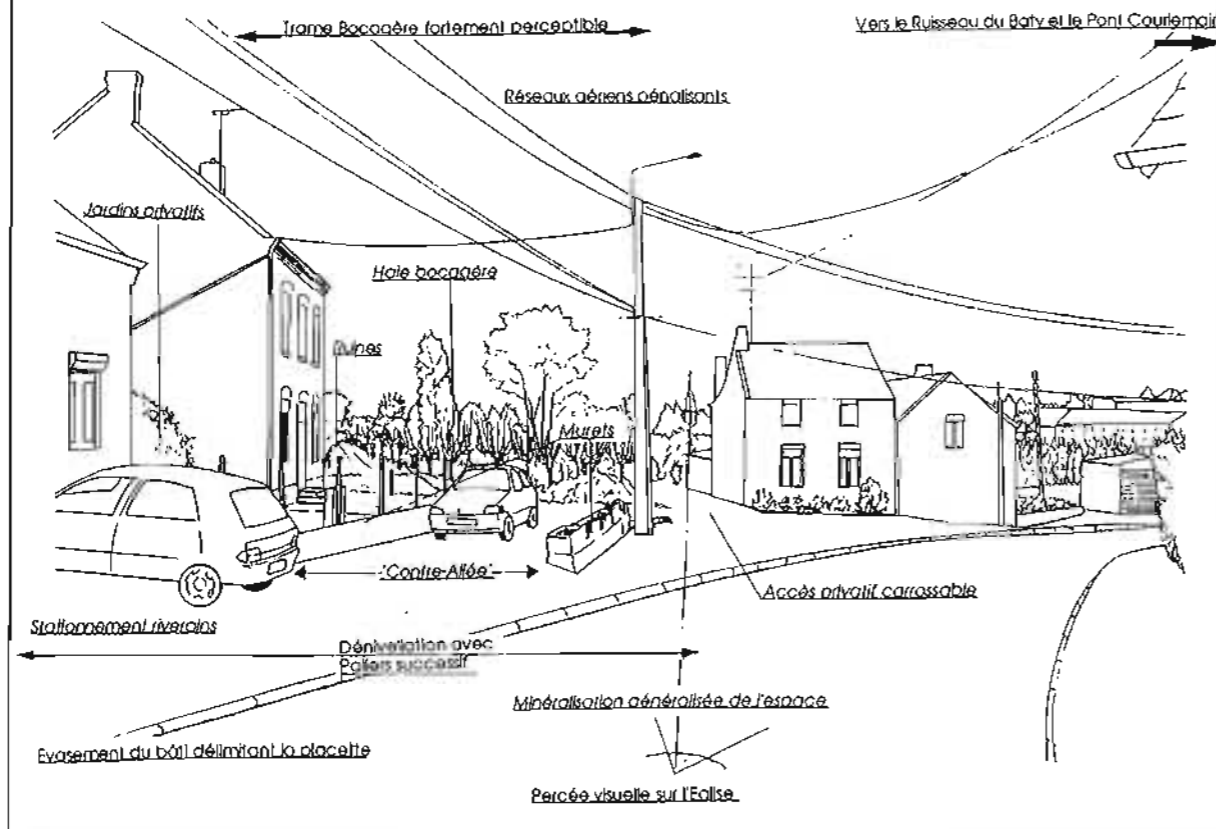
ENVIRONNEMENT

Les éléments bâtis joints ou isolés, constituent le fond de scène de la placette, ménageant depuis l'Ouest une percée visuelle sur le bocage et l'église en arrière plan.

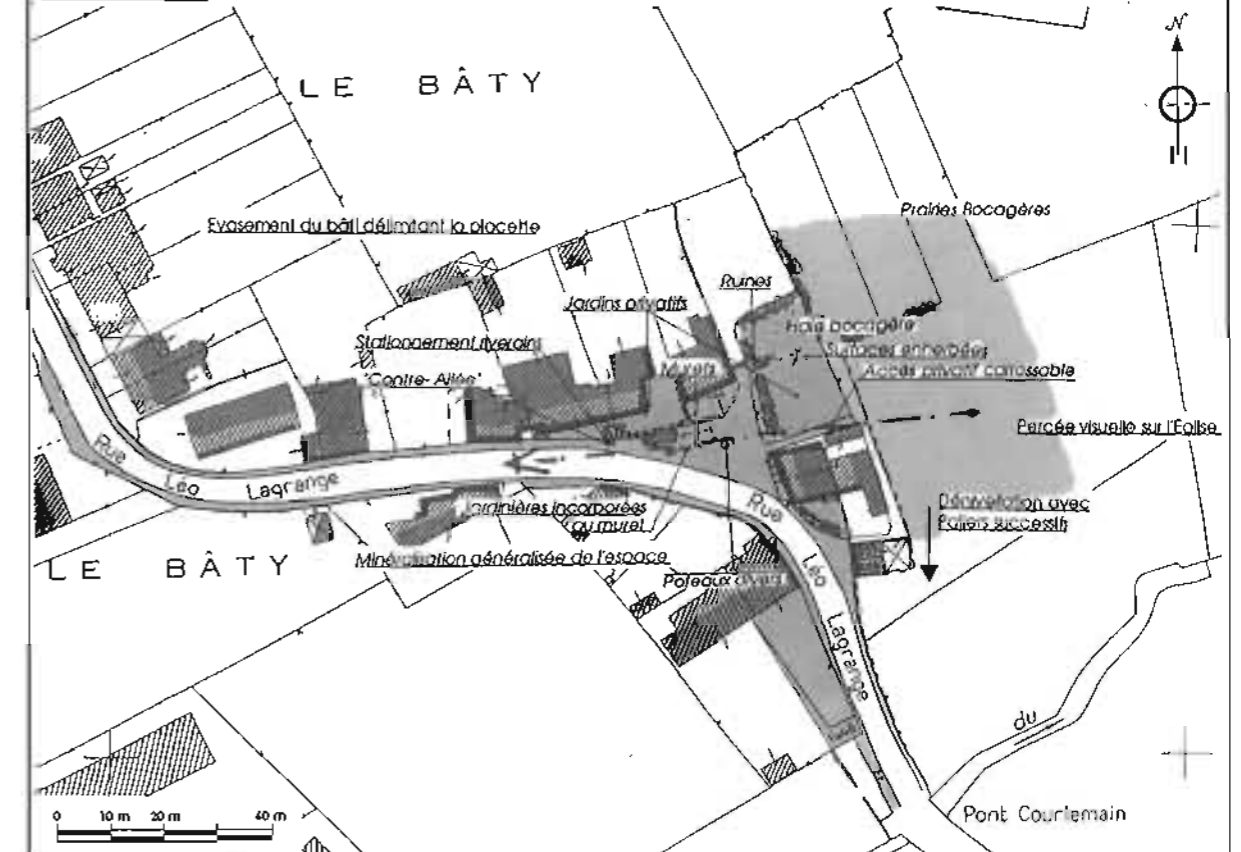
VOIRIE & ACCES

■ Rue Léo Lagrange incurvée à 45°, accotements bordurés minéralisés sans différenciation avec la placette.  
■ Deux accès privatifs carrossables en gravillonnage et une contre-allée occultent l'espace public.  
ENTRETIEN: Néant

CROQUIS ANALYTIQUE



ELEMENTS DE COMPOSITION



**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUS**

- ⇒ Configuration triangulaire originale,
- ⇒ Dénivellation traitée par palliers,
- ⇒ Axes de perspectives intéressants et Environnement bocager.

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Absence de fonctionnalité en tant qu'espace public,
- ⇒ Traitement uniforme en macadam,
- ⇒ Disparité dans le traitement des limites privatives,
- ⇒ Réseaux aériens pénalisants, stationnement,
- ⇒ Absence de valorisation du muret et de ses abords.

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION**

Moyen

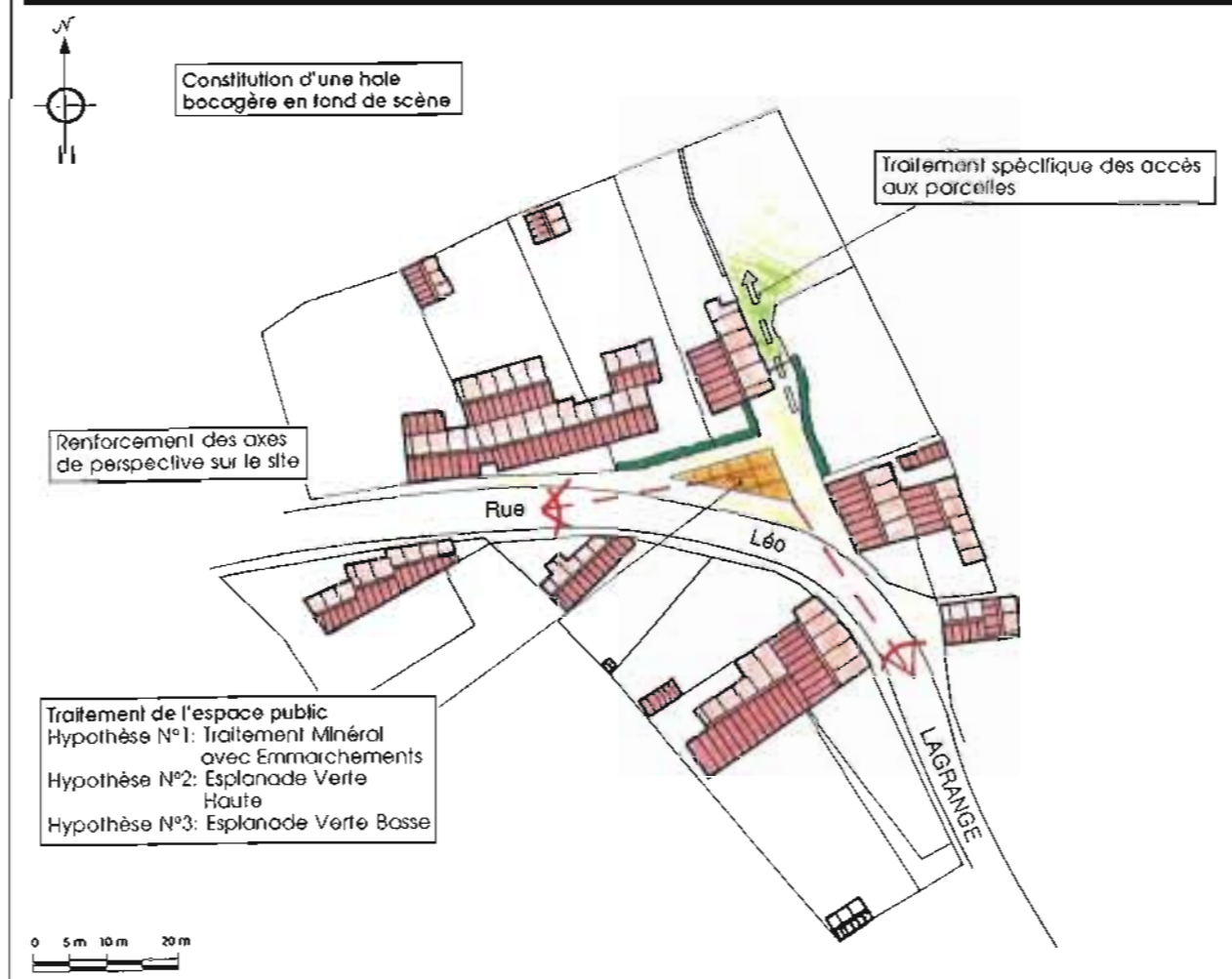
**EVENTUELLES MENACES**

Appropriation de l'espace par les riverains pour le parking.

Panorama sur la Placette triangulaire depuis le linéaire bâti Sud de la Rue Léo Lagrange



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

- Renforcement de la notion de place publique excentrée des autres polarités, et située en entrée villageoise dans la courbure de la Rue Léo Lagrange.
- Affirmation de l'effet de surplomb et des perspectives sur:
  - ⇒ le clocher de l'église,
  - ⇒ le site proprement dit, depuis ses extrémités supérieures et inférieures.
- Préservation des usages et accès.
- Traitement qualitatif emblématique de l'espace, en application de la charte de qualité du village:
  - ⇒ effacement des réseaux aériens,
  - ⇒ mise en lumière,
  - ⇒ traitement minéral de qualité sur le site,
  - ⇒ renforcement des effets topographiques,
  - ⇒ introduction d'une dimension paysagère,
  - ⇒ implantation de mobilier urbain.

Trois options d'aménagement ont été déclinées pour cet espace au stade esquisse (Cf page suivante).

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

Néant

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

Moyen

**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

Fourchette de 80 000 à 100 000 Euros / HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Conseil Général (FAN), Communauté de Communes Contrat de Développement Rural, Riverains

Les trois options d'aménagement qui vous sont présentées ont en commun:

- ⇒ de préserver les accès des riverains ainsi que le stationnement longitudinal,
- ⇒ d'affirmer l'effet topographique et de surplomb, en traitent l'espace par paliers avec des emmarchements;
- ⇒ de proposer un traitement emblématique de la place, par un aménagement paysager de qualité;
- ⇒ de renforcer et d'asseoir la composition triangulaire de l'espace lors de son traitement;
- ⇒ et de préserver la perspective sur le clocher de Sars.



HYPOTHÈSE N° 1 : TRAITEMENT MINÉRAL AVEC EMMARCHEMENTS

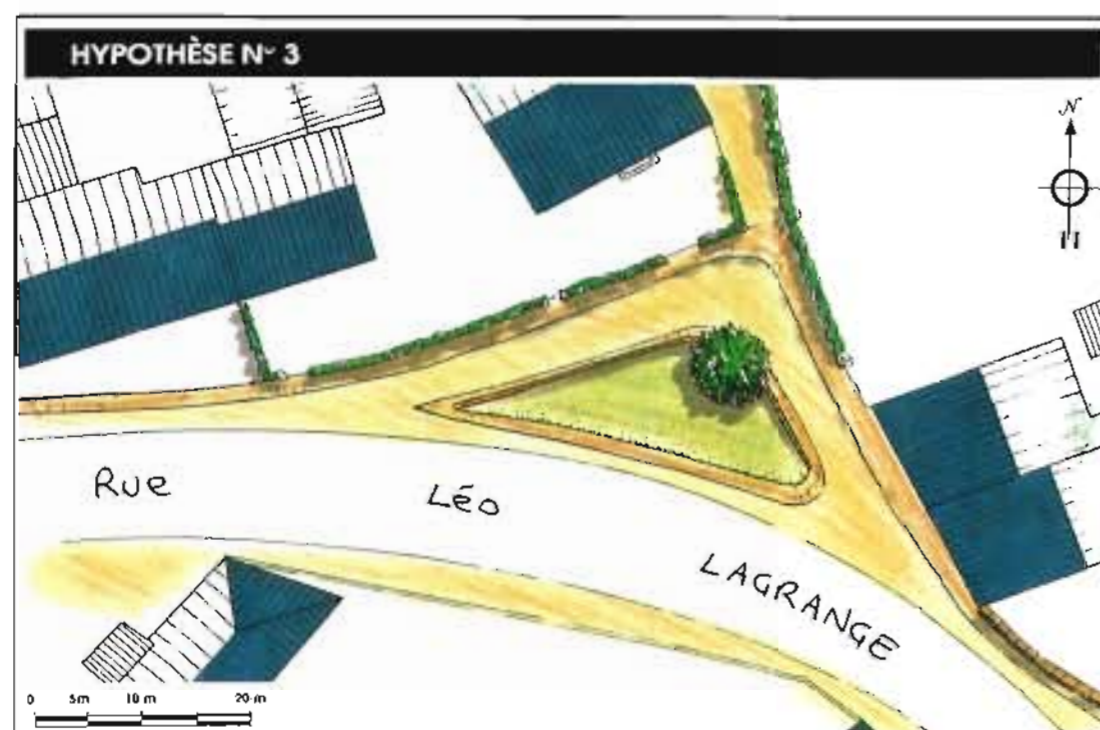
Cette première option propose un traitement minéral de la place et ses abords (trottoirs) en réalisant sur l'espace un pavage pierre ou béton de qualité.

Le parti d'aménagement proposé consiste à:

- ⇒ renforcer l'effet de surplomb en distinguant clairement les paliers avec réalisation d'emmarchements en pierre entre les niveaux: effet de gradins avec queues de billard aux extrémités;
- ⇒ dissocier l'espace public des accès riverains, par un traitement des accès aux habitations riveraines en enrobé,
- ⇒ planter un arbre de haut jet, de type port colonnaire, apportant à l'ensemble, une verticalité par son port élancé qui renforcera d'autant l'effet de surplomb tout en préservant la perspective sur l'église.

HYPOTHÈSE N° 2 : TRAITEMENT EN ESPLANADE VERTE HAUTE

Pour cette seconde hypothèse, le projet suit le même principe de traitement triangulaire de l'espace avec ponctuation végétale par un arbre colonnaire.



Il se distingue toutefois de la précédente option par:

- ⇒ l'absence d'emmarchements, au profit de la réalisation d'un muret de soutènement en moellons de pierres bleues;
- ⇒ le soulignement de ce muret par une lisse en métal, le long de la Rue Léo Lagrange ainsi que le long de la rampe d'accès aux habitations;
- ⇒ la réalisation d'une esplanade engazonnée dans le prolongement et au même niveau que les habitations en recul Nord de la place.

HYPOTHÈSE N° 3 : TRAITEMENT EN ESPLANADE VERTE BASSE

Cette dernière option reprend le principe d'esplanade verte de l'Hypothèse N° 2.

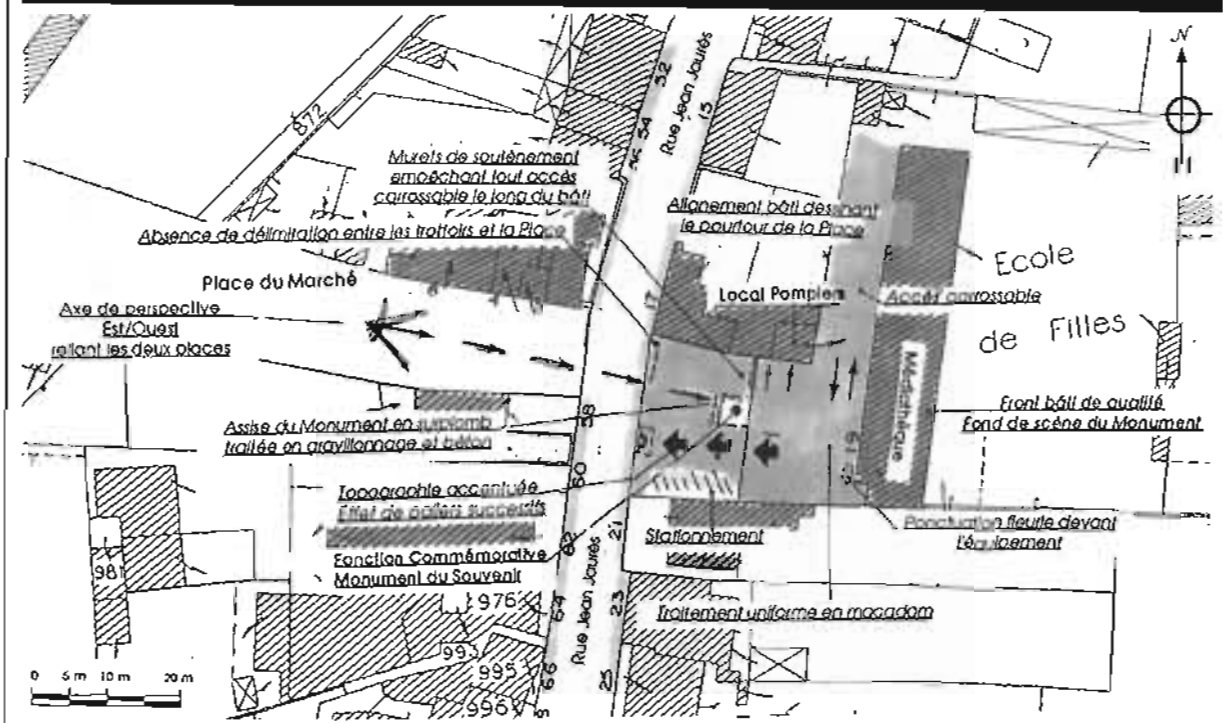
Toutefois, elle prévoit

- ⇒ la réalisation de la partie verte en continuité de la voie, Rue Léo Lagrange,
- ⇒ et le positionnement du muret de soutènement surmonté d'un garde-corps, en fond de place, le long de la voirie de desserte des riverains.

Pour les trois options, le projet intègre:

- ⇒ l'effacement des réseaux aériens,
- ⇒ la pose d'un éclairage public sur consoles,
- ⇒ et la mise en lumière de la place par projecteur encastré sous l'arbre tige.

ELEMENTS DE COMPOSITION



ETAT DES LIEUX & ANALYSE

SITUATION

LOCALISATION

⇒ Dans le centre villageois, en limite du "tour de ville" le long de l'artère principale, en vis à vis de la Place du Marché.  
 ⇒ En imbrication du tissu ancien linéaire de la Rue Jean Jaurès, à deux pas de la polarité de l'ancienne Verrerie d'en Bas.

RUE

Implantation en berge Est de la Rue Jean Jaurès  
 Effet de surplomb

PARCELLAIRE

Section A Feuille 3:  
 -> parcelle N° 352 partie basse incluant la Statue du Souvenir  
 -> partie haute rattachée au parcellaire de l'Ecole N°356  
 Communication par l'arrière de l'Ecole avec la Place de la Mairie par venelle piétonne

NATURE

STATUT: Domaine public

USAGES ANCIENS

⇒ Place de l'École  
 ⇒ Ancienne fontaine (lavoir) en bord de voie

USAGES ACTUELS

⇒ Place de l'École et de la Médiathèque, Sortie Pompiers  
 ⇒ Fonction Commémorative  
 ⇒ Stationnement & Accès

SYMBOLIQUE

⇒ Espace public implanté le long de l'artère vitale  
 ⇒ Effet de parvis pour plusieurs équipements  
 ⇒ Implantation dans l'axe de perspective de la Place du Marché (Ancienne entrée de la Verrerie)  
 ⇒ Dénivellation & Fronts bâtis de qualité  
 ⇒ Monument du Souvenir, Ancien point d'eau

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE

La Place du Monument de forme rectangulaire est délimitée au Nord, à l'Ouest et au Sud par des fronts bâtis et s'ouvre sur la Rue Jean Jaurès par l'Est. Ces alignements bâtis disposés en "U" délimitent l'espace public tout en ménageant vers le Nord-Est de la Place une large emprise carrossable en parallèle de l'école, vers le cœur d'îlot.

- Les deux fronts encadrant au Nord et au Sud l'espace s'opposent par leur nature.  
 -> façade principale en R+1 au Nord accolée au local des pompiers.  
 -> arrière et pignons aveugles au Sud prolongés en limite parcellaire par de hauts murs d'enceinte sans ouverture.

et favorisent avec la dénivellation, la mise en perspective sur le fond de scène de la place constitué par le bâtiment plus emblématique de la médiathèque:

- > habitat bourgeois en R+1+combles, surplombant l'espace
- > semblant veiller sur le monument du souvenir centré en partie basse
- > et orienté vers la Place du Marché et l'entrée de l'ancienne Verrerie

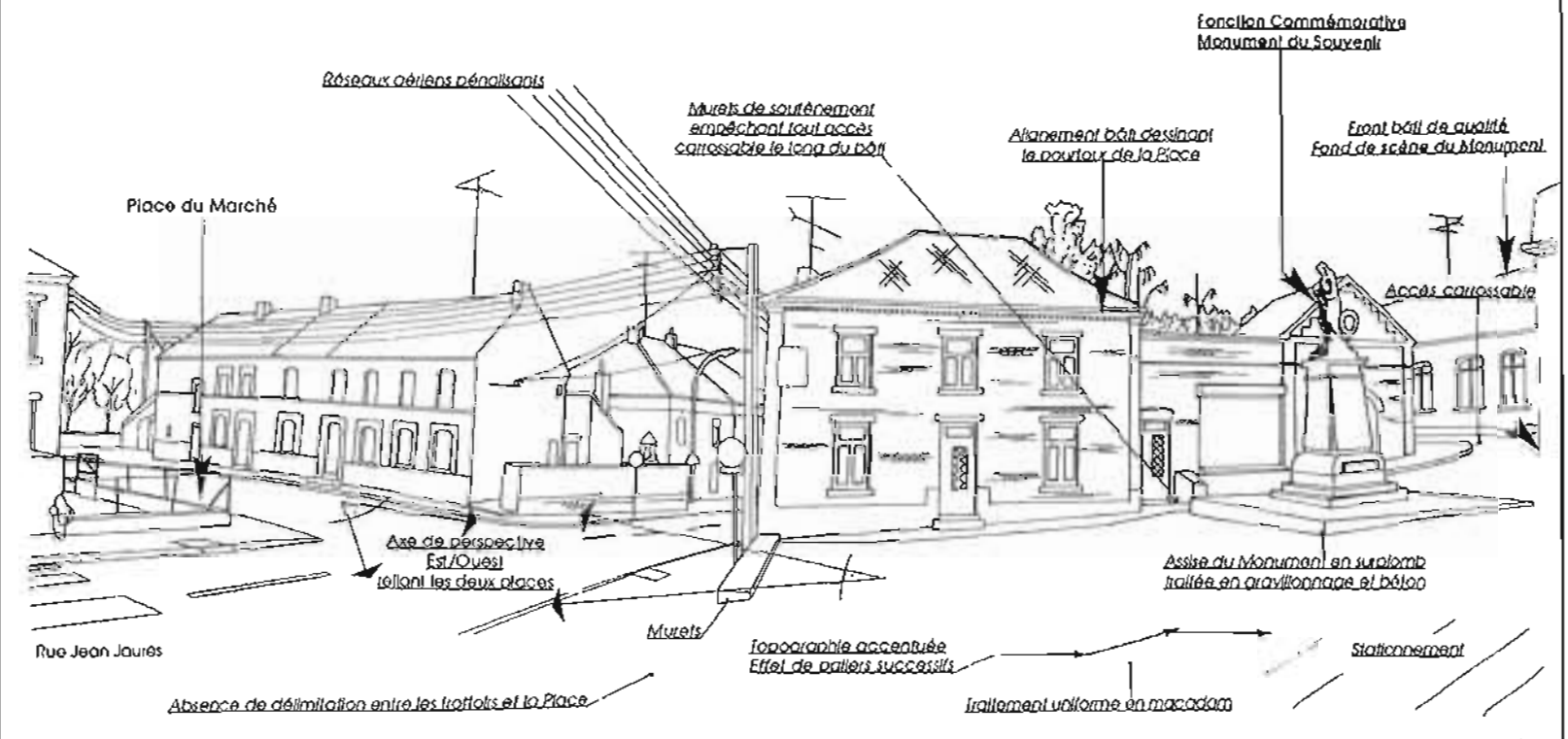
La dénivellation topographique sous-tend des effets de paillets successifs sur la place pourtant niés à ce jour par un traitement de l'espace modelé uniformément en macadam.

Seuls quelques murets en limite de place ou perpendiculaires au front bâti Nord, et l'assise du Monument du Souvenir contrecarrent cette impression.

Perception de la Place du Monument depuis l'Est



CROQUIS ANALYTIQUE



VOIRIE & ACCES

- Outre les accès carrossables riverains, et pompiers ainsi que vers le cœur d'îlot, la place est sujette à de fréquents stationnements le long du front bâti Sud.
- Absence de marquage spécifique entre la place et les trottoirs de la Rue Jean Jaurès.

ENVIRONNEMENT

La Place trouve son prolongement au delà de la Rue Jean Jaurès dans la Place du Marché dont une partie des alignements bâtis suit le même type d'implantation.

ENTRETIEN: Néant



**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUTS**

- ⇒ Axe de perspective entre les deux places
- ⇒ Effet de surplomb et de paliers, restes de murets de soutènement
- ⇒ Symbolique du Monument du Souvenir
- ⇒ Agencement bâti de qualité avec fond de scène sur équipements
- ⇒ Accessibilité routière et piétonne par venelle

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Uniformisation minérale du site et de sa topographie
- ⇒ Priorité donnée à la fonction carrossable //piéton, Stationnement pénalisant
- ⇒ Traitement rudimentaire de l'ossise du Monument,
- ⇒ Absence de traitement emblématique des équipements
- ⇒ Disparition de l'ancienne fontaine- lavoir

**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION**

Moyen

**EVENTUELLES MENACES**

- ⇒ Perte d'identité et de convivialité
- ⇒ Disparition du lien avec la Place du Marché et l'ancienne verrerie (privatisation progressive de la Place du Marché)

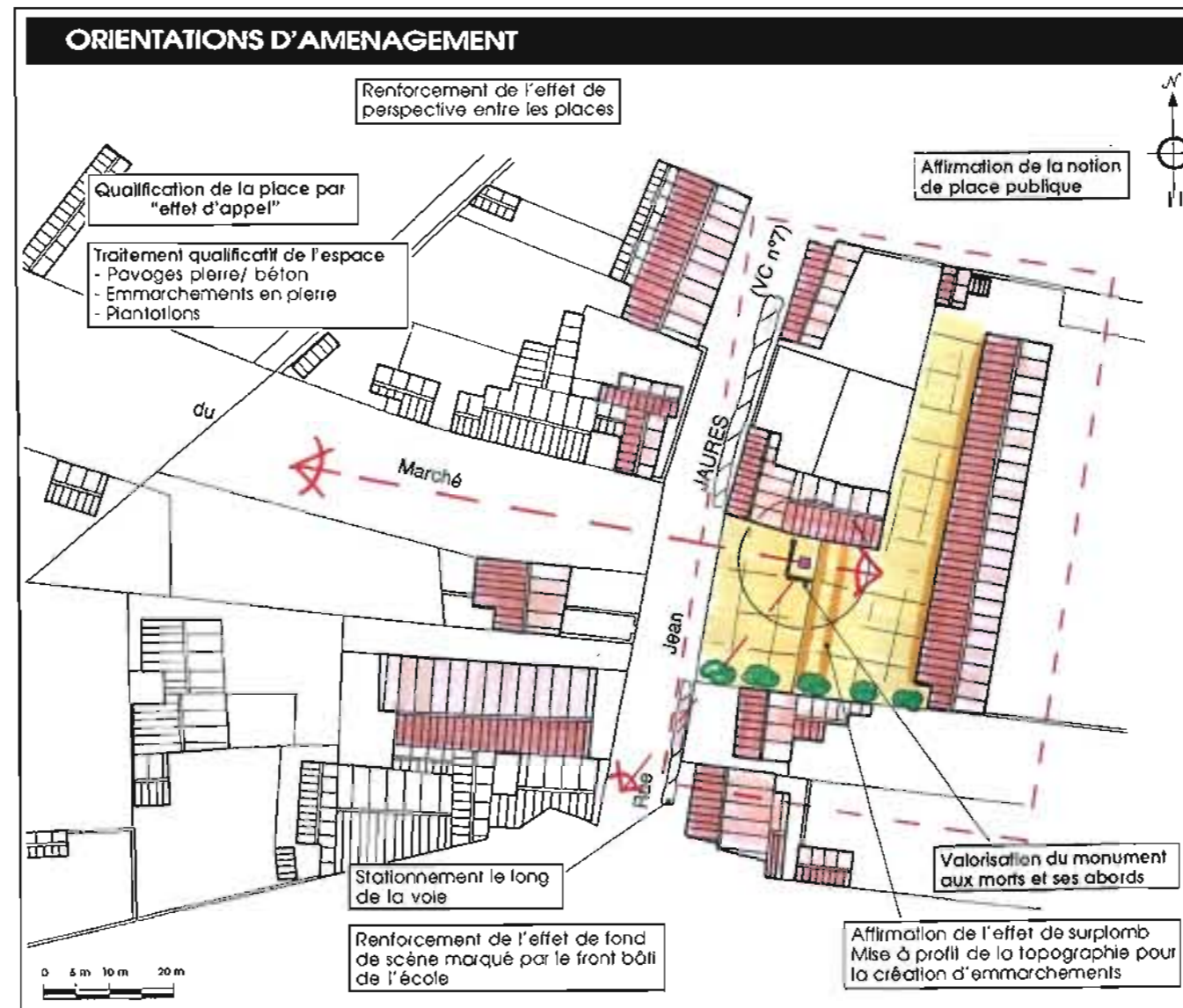
La Rue Jean Jaurès une coupure entre les deux Places



La Place du Marché



Depuis l'entrée de l'ancienne Verrerie, la communication entre la Place du Marché et la Place du Monument du Souvenir apparait évidente tant par l'agencement parcellaire, la perspective sur la statue et la médiathèque, que par la topographie.



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

- ⇒ Elaboration d'un projet de requalification du site pour lui redonner toute sa force et sa symbolique d'espace public.
- ⇒ Renforcement de la notion de place, implantée le long d'un axe fort, lieu de célébration, de rassemblements patriotiques, et parvis de l'Ecole et de la Médiathèque.
- ⇒ Affirmation des niveaux distincts et de l'effet de surplomb aujourd'hui estompés par le modelé macadam.
- ⇒ Renforcement des effets de perspective sur et depuis la Place du Monument
- ⇒ Tout en préservant les usages et accès:
  - ⇒ traitement emblématique de la place lieu de vie collective fort.
  - ⇒ création d'un effet de parvis au pied des équipements publics et autour du Monument aux morts.
- ⇒ Le projet qui sera décliné sur l'espace devra s'intégrer à l'esprit de la charte de qualité villageoise, et notamment prévoir:
  - ⇒ le traitement minéral par pavage pierre et béton.
  - ⇒ le renforcement des effets topographiques par restauration d'embranchements ou réalisation de nouveaux;
  - ⇒ la plantation d'un front végétal d'arbres palissés masquant le front bâti aveugle.
  - ⇒ l'effacement des réseaux aériens et la mise en lumière, ainsi que la pose de mobilier urbain.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

Néant

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

Moyen

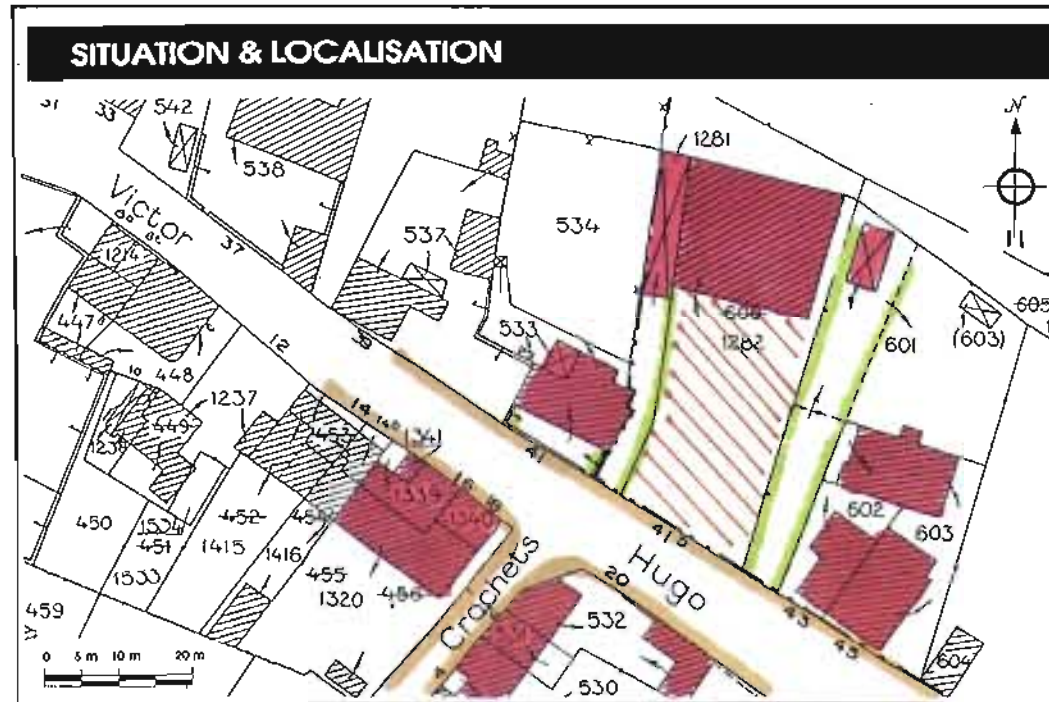
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

Fourchette de 95 000 à 115 000 Euros / HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Conseil Général (FAN), Communauté de Communes Contrat de Développement Rural, Riverains

ETAT DES LIEUX & ANALYSE



SITUATION

**LOCALISATION**  
 ⇒ Entrée Est par le carrefour du Cheval Blanc et la Rue Victor Hugo.  
 ⇒ Implantation en limite du centre. Effet de porte

**RUE**  
 ⇒ En berne Est de la Rue Victor Hugo  
 ⇒ Face ou débouché de la Rue des Crochets

**PARCELLAIRE:** Bâtiment & abords parcelle 1282  
 Section A Feuille 3

**DESRIPTIF**  
 ⇒ Bâtiment rectangulaire, sans étage, massif, en tôles ondulées sans cachet particulier, implanté en fond de parcelle dégageant en premier plan de la voie un vaste terrain servant aux stockage des matériaux et à divers dépôts.  
 ⇒ Majoritairement minéralisée, l'aire est traitée en tout venant, gravier et amas de terre ou de sable.

NATURE

**STATUT**  
 Terrain appartenant à la collectivité, en bord du domaine public

**USAGE ANCIEN**  
 néant

**USAGE ACTUEL**  
 Ateliers Municipaux  
 Terrain de stockage divers

**SYMBOLIQUE**  
 ⇒ Implanté en vis à vis de l'ancien estaminet  
 ⇒ Fréquenté par la population pour l'apport volontaire du verre

CARACTERISTIQUES



ENVIRONNEMENT & OCCUPATION SPATIALE

⇒ De part et d'autre du site des ateliers des habitations ponctuent l'entrée dans le centre-bourg.

⇒ En partie Est le parcellaire ménage une servitude de passage d'un piétonnier (entre deux grillages) entre un jardin privatif et l'aire de stockage (Cf photo ci-dessous).

⇒ En premier plan de la voie le large trottoir macadamisé se prolonge jusqu'en limite parcellaire ponctuée d'une clôture grillagée qui favorise la perception négative sur l'aire de stockage (Cf photos Ci-contre gauche).



⇒ Deux conteneurs de recyclage du verre s'inscrivent en limite parcellaire par un léger renforcement de la clôture, restant ainsi accessibles depuis la rue. Un panneau d'affichage ponctue sur le trottoir l'entrée du site.

⇒ En limite Ouest la clôture grillagée souligne l'accès carrossable privatif du riverain, et de la végétation de type lierre, sureau et conifère constitue un petit écran vert en limite séparative qui préserve tant soit peu l'habitation voisine.

VOIRIE & ACCES

⇒ Rue Victor Hugo, axe rectiligne délimitant avec la Rue Pasteur la tâche urbaine ancienne.  
 ⇒ Accueil à deux pas du site d'un arrêt de bus et d'un parking PL...  
 ⇒ Larges accotements Nord au détriment des trottoirs Sud, nombreux réseaux aériens pénalisants, minéralisation...

ENTRETIEN:

Gestion communale des ateliers

**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

**ATOUS**

- ⇒ Entrée de ville, Effet de porte urbaine
- ⇒ Interface bocagère encore perceptible par quelques prairies et talus avec haies de part et d'autre de la Rue V. Hugo
- ⇒ Recul d'implantation du bâtiment facilitant son masquage

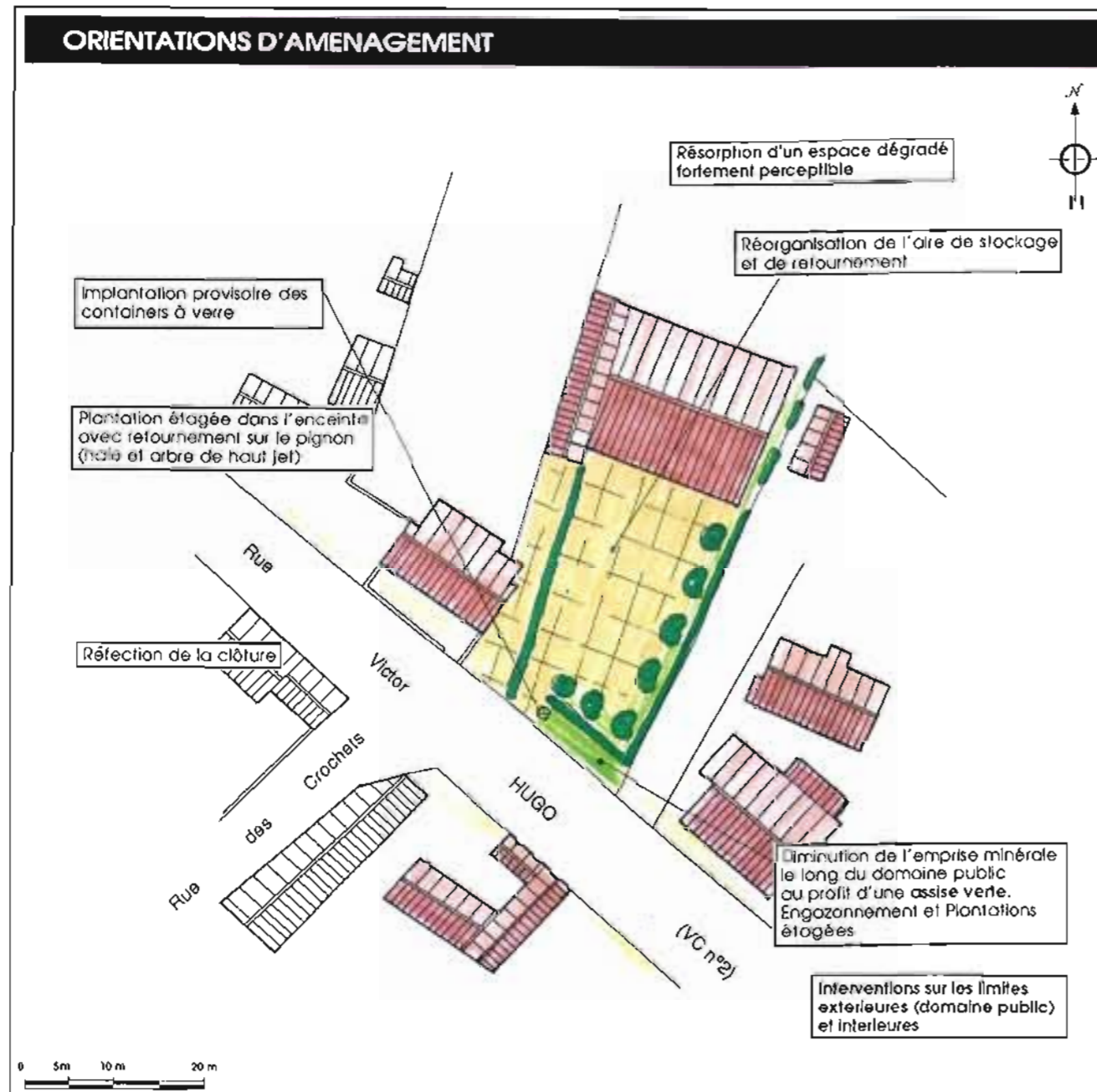
**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Bâtiment peu valorisant.
- ⇒ Limites séparatives non traitées.
- ⇒ Minéralisation du site.
- ⇒ Aucun masquage actuel des dépôts, peu d'intégration paysagère des conteneurs.
- ⇒ Trottoirs sur-dimensionnés.

Exemple de traitement des limites des ateliers, le long de la Rue Jean Jaurès



**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**TENDANCES ET EVOLUTION**

**NIVEAU DE DEQUALIFICATION**  
Moyen à Fort

**EVENTUELLES MENACES**  
Dépréciation du secteur

**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

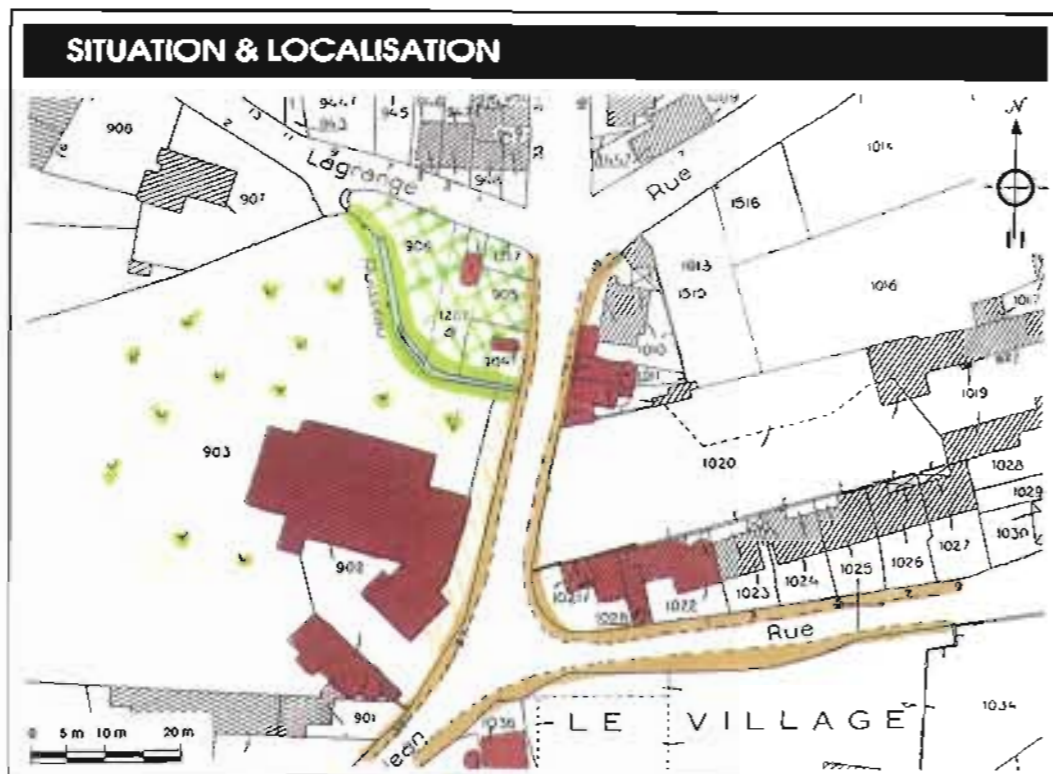
- ⇒ Elaboration d'un projet d'aménagement de l'aire de stockage avec définition des emprises carrossables, des aires, et végétalisation du site et de ses limites.
- ⇒ Masquage du bâtiment et des clôtures par du végétal & Insertion Paysagère des conteneurs de recyclage.
- ⇒ Intervention sur les accotements de la Rue Victor Hugo pour afficher la transition rurale/bourg: végétalisation, pérennité des talus enherbés, création d'alignement vert...
- ⇒ Objectif à long terme: Traitement Paysager de la Rue Pasteur et de la Rue Victor Hugo formant le "tour de ville" (Cf projet).
- Une esquisse a été réalisée en suivant ces principes (Cf page 79), et est reprise dans le cadre de l'aménagement de la Rue Victor Hugo (Cf Chapitre 8/p 83).
- **La requalification de l'emprise le long de la Rue Victor Hugo permet:**
  - ⇒ la réduction de l'emprise minérale sur-dimensionnée, au profit:
  - ⇒ d'un trottoir au gabarit normalisé,
  - ⇒ d'une assise verte formée par un engazonnement et des plantations étagées: haie + arbres tiges de forme libre ou palissée, masquant le site depuis le tour de ville et les limites parcellaires,
  - ⇒ l'implantation (provisoire) des conteneurs de collecte le long de la clôture végétale,
  - ⇒ le traitement de l'accès à la zone et la pose d'une grille dans l'alignement de la clôture.
- **La réorganisation de la cour pourra être effectuée avec:**
  - ⇒ tapis d'enrobé pour les accès,
  - ⇒ gravillonnage pour les sites de stockage,
  - ⇒ tout en conservant sur quelques mètres, en limites intérieurs du parcellaire, une petite assise verte au pied des arbres, complétée par quelques arbustes.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**  
Néant

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**  
Moyen

**ESTIMATIF PREVISIONNEL**  
Fourchette de 9 000 à 10 000 Euros / HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**  
Conseil Général, Communauté de Communes



**ETAT DES LIEUX & ANALYSE**

**SITUATION**

**LOCALISATION**

Portion Sud du village, à proximité de l'ancienne brasserie du site de la Verrerie d'en Haut et du petit ruisseau du Chemin Laman. Vis à vis des ruines et du local de Sapeurs Pompiers (ancien abreuvoir).

**RUE**

Intersection Rue Jean Imbert/ Rue Pasteur + angle Rue Léo Lagrange  
Positionnement en berne Ouest de la Rue Jean Imbert

**PARCELLAIRE**

Bâtiment parcelle 962 Section A Feuille 5 : comprenant le volume du cinéma et une habitation jointive + terrain attenant jusqu'au ruisseau du Chemin Laman parcelle 962

**NATURE**

**STATUT:** Privatif, en bord du domaine public

**USAGE ANCIEN**  
Salle de cinéma

**USAGE ACTUEL**  
Salle à l'abandon  
Habitation occupée



**SYMBOLIQUE**

Ancienne polarité dans le bourg entre les deux anciens sites des verreries. Lecture des vallons des ruisseaux Laman et du Baty

**CARACTERISTIQUES**

**DESCRIPTIF**

Bâtiment rectangulaire, sans étage, massif, en tôles ondulées et parpaings, toiture fibro, implanté en léger retrait de la voie, et jointif d'une habitation en R+1.

**ENVIRONNEMENT & OCCUPATION SPATIALE**

➤ Au nord du bâtiment le parcellaire abrite une vaste prairie qui va à la rencontre du ruisseau délimité par des barbelés et dont les abords sont en friche. De nombreuses clôtures en grillage et poteaux ciment occupent la perspective vers la Rue Léo Lagrange.

➤ En premier plan de la voie le large trottoir macadamisé se prolonge sur le parcellaire privé jusqu'au droit du bâtiment et de la prairie voisine.

⇒ Vers le Sud l'habitation mitoyenne dispose pour sa part de clôtures type plaques de fibrociment, préservant entre la rue et la façade un jardin d'accueil.

⇒ L'incurvation de la rue s'avère soulignée par le jeu de clôtures qui tout d'un coup à hauteur du cinéma s'interrompent, formant une béance tout en renforçant l'impression de surdimensionnement de l'intersection avec la Rue Pasteur.

⇒ Le vis à vis Rue Pasteur, la présence de la friche de l'ancienne brasserie, du local pompiers et d'une succession de garages privés contribue à renforcer la banalisation et la minéralisation de l'intersection.

A noter l'existence d'une grange couplée à l'habitation (rattachement à la parcelle 902) et dont le volume a été récemment démantelé (parpaings)

Ci-dessous, le vis à vis de l'ancien cinéma: friche de l'ancienne brasserie, local pompiers, batterie de garages et carrefour avec la Rue Pasteur surdimensionné.



Panorama sur les prairies enserrant le ruisseau du Chemin Laman dont les eaux vont grossir le Ruisseau du Baty



**VOIRIE & ACCES**

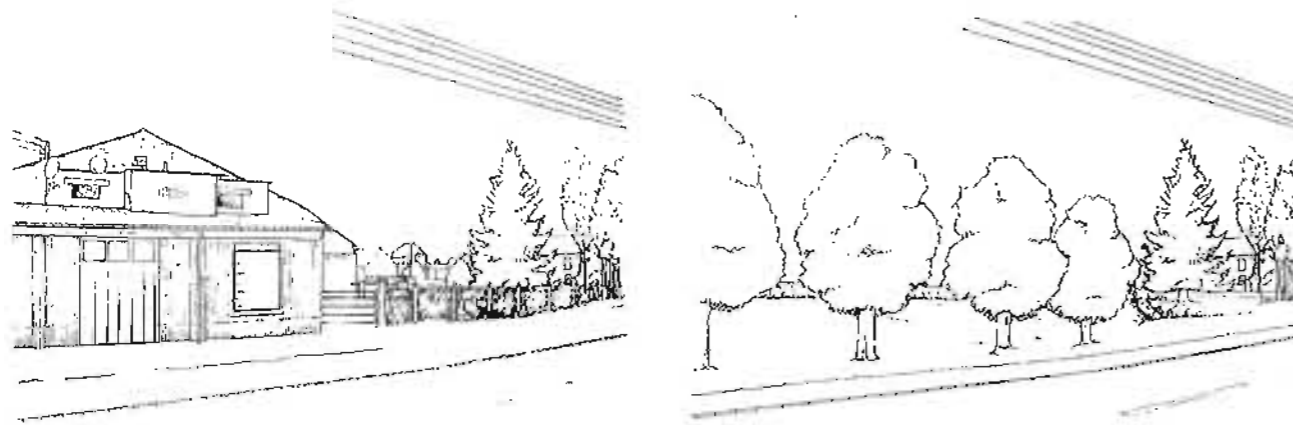
Rue Jean Imbert et Rue Pasteur: incurvation des axes, sur-dimensionnement des emprises de chaussée et accotements, nombreux réseaux aériens pénalisants, minéralisation...

**ENTRETIEN:** Néant

**BILAN & PRECONISATIONS**

**BILAN**

Croquis Type de Traitement de la friche de l'ancien Cinéma, le long de l'intersection (avant-après)



**ATOUS**

- ⇒ Environnement bocager du Ruisseau Laman et du Baty,
- ⇒ Possibilité de coupler les interventions avec une reconquête du talweg, et les interventions Rue Pasteur.

**DYSFONCTIONNEMENTS**

- ⇒ Incongruité du bâtiment, Clôtures pénalisantes,
- ⇒ Minéralisation du site,
- ⇒ Vis à vis garage et sapeurs pompiers
- ⇒ Dangerosité et absence de lisibilité de l'intersection, porte d'entrée Sud sur le centre

**TENDANCES ET EVOLUTION**

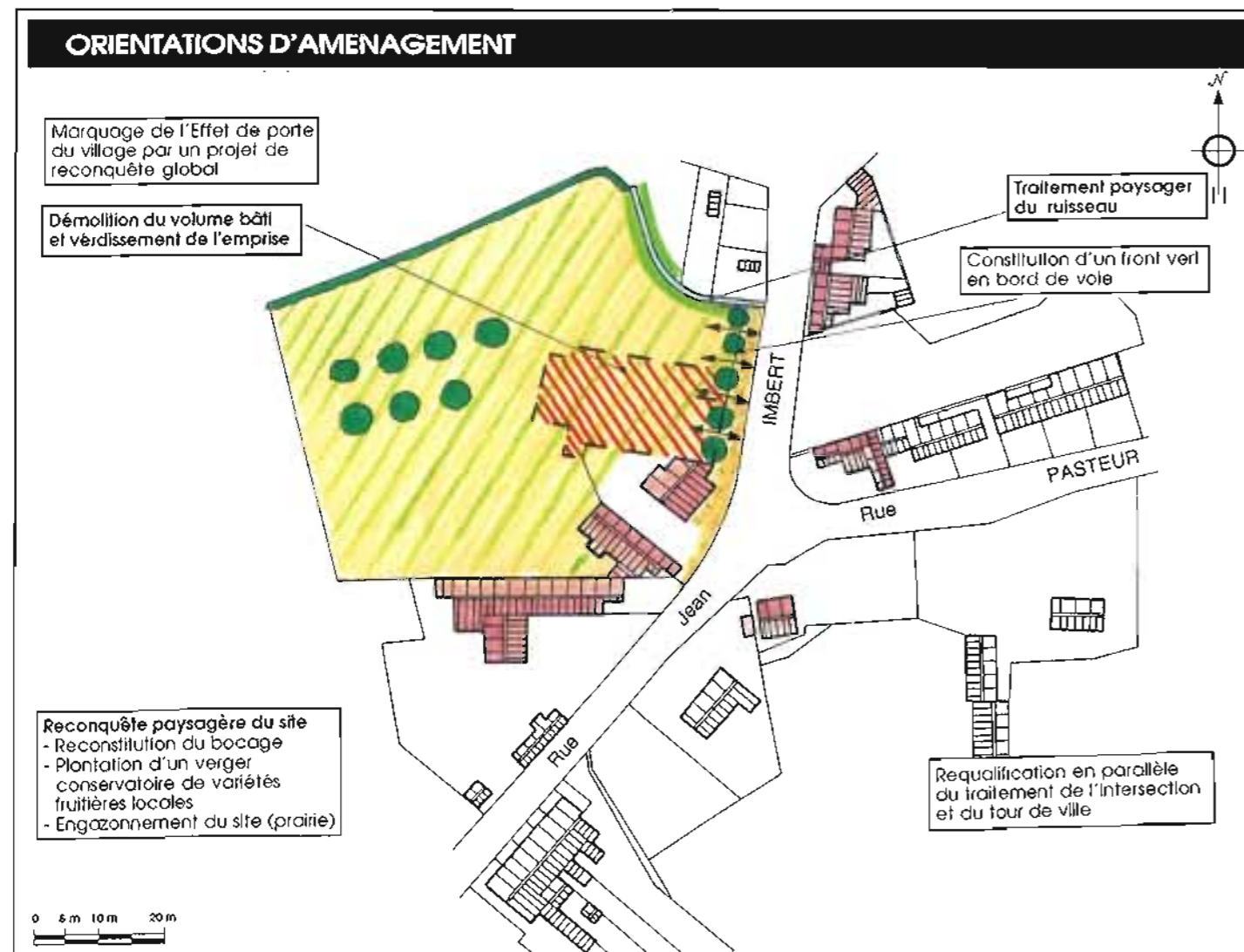
**NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION**

Friche urbaine

**EVENTUELLES MENACES :**

- ⇒ Dépréciation du secteur bâti Sud du village,
- ⇒ Apparition de friches habitat en angle de la Rue Léo Lagrange.

**ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT**



**RECOMMANDATIONS**

**PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT**

- Maîtrise Foncière, Démolition et verdissement du site avec Reconquête du ruisseau.
- Traitement des limites arrières des habitations de la Rue Léo Lagrange et Sensibilisation des riverains sur les clôtures.
- Envisager la démolition du local des sapeurs pompiers avec le traitement des vestiges de l'ancienne brasserie. Possibilité de retrouver les vestiges de l'ancien abreuvoir.
- Définition d'un projet de reconquête global de l'entrée Sud, pouvant être réalisé avec le traitement de l'intersection et en parallèle des interventions sur le Tour de Ville et la Rue Pasteur.

**Objectif:**  
Réalisation d'une couronne verte et bocagère renforçant l'effet de porte sur le bourg.

Une esquisse a été réalisée sur cet espace majeur ponctuant l'entrée du Tour de Ville qui délimite le centre villageois (Cf page 79).

La résorption de la friche bâti et non bâti pourrait intégrer les éléments suivants:

- Démolition de l'ancien cinéma avec traitement du pignon,
- Reconstitution du bocage et du contexte naturel par:
  - ⇒ un engazonnement de type prairial afin d'être restitué à l'herbage,
  - ⇒ la plantation d'un verger de hautes tiges,
  - ⇒ et la reconquête des berges du ruisseau;
- Plantation d'un alignement d'arbres de haut jet le long de la voie, soulignant l'incurvation de l'intersection, et affirmant l'entrée du village.

**TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER**

POS: emprise verte à recréer

**DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION**

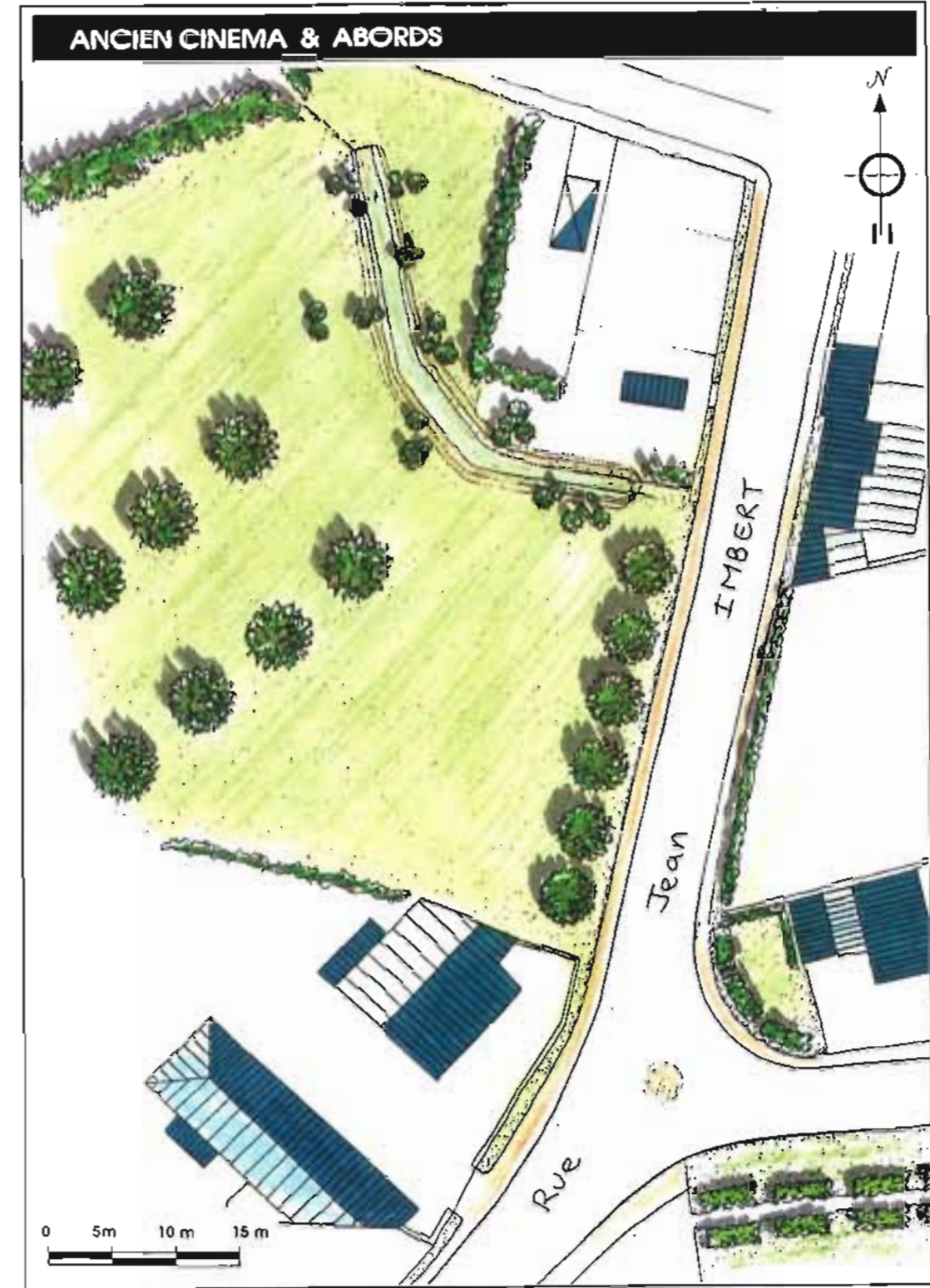
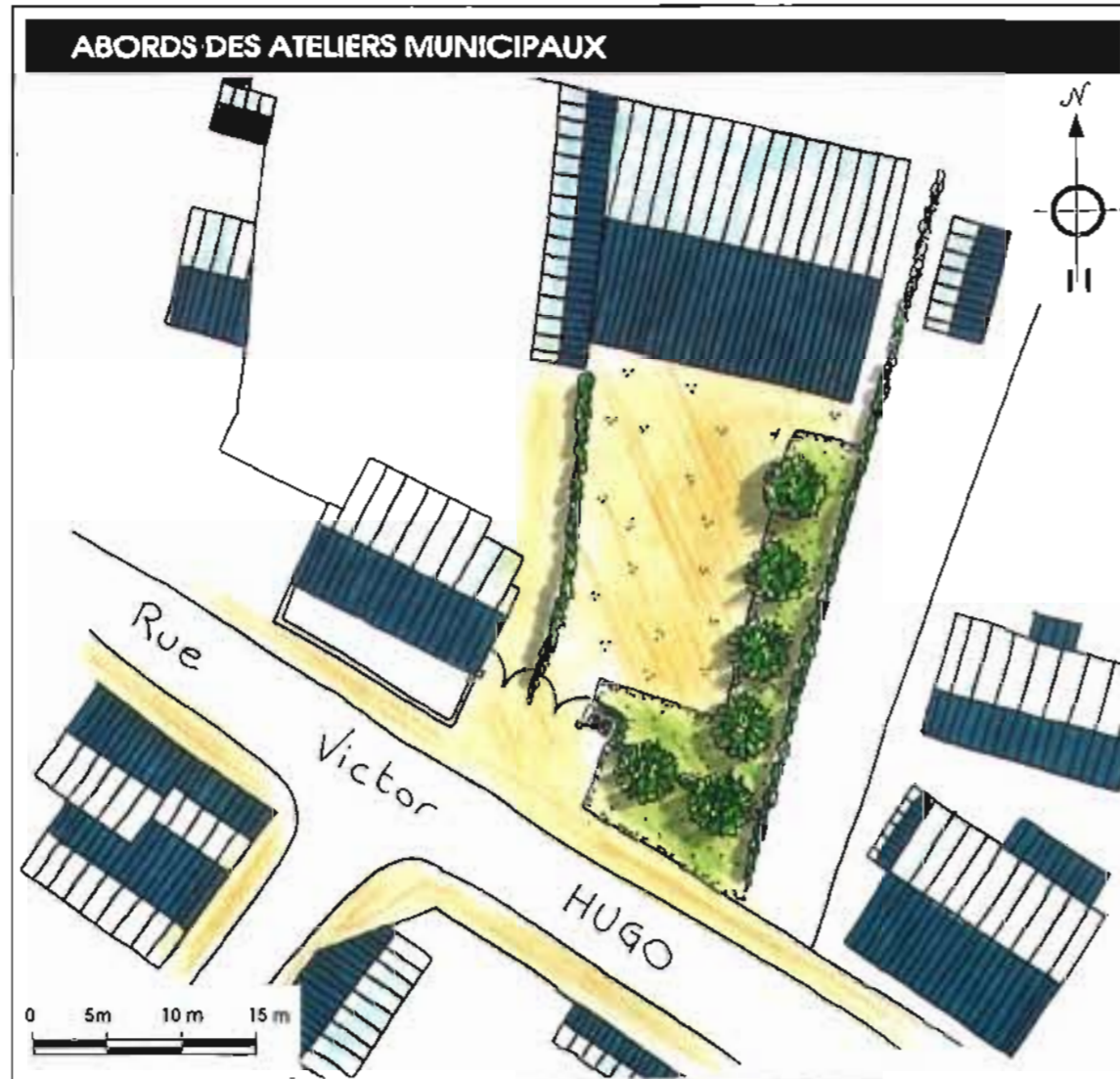
Moyen à Fort

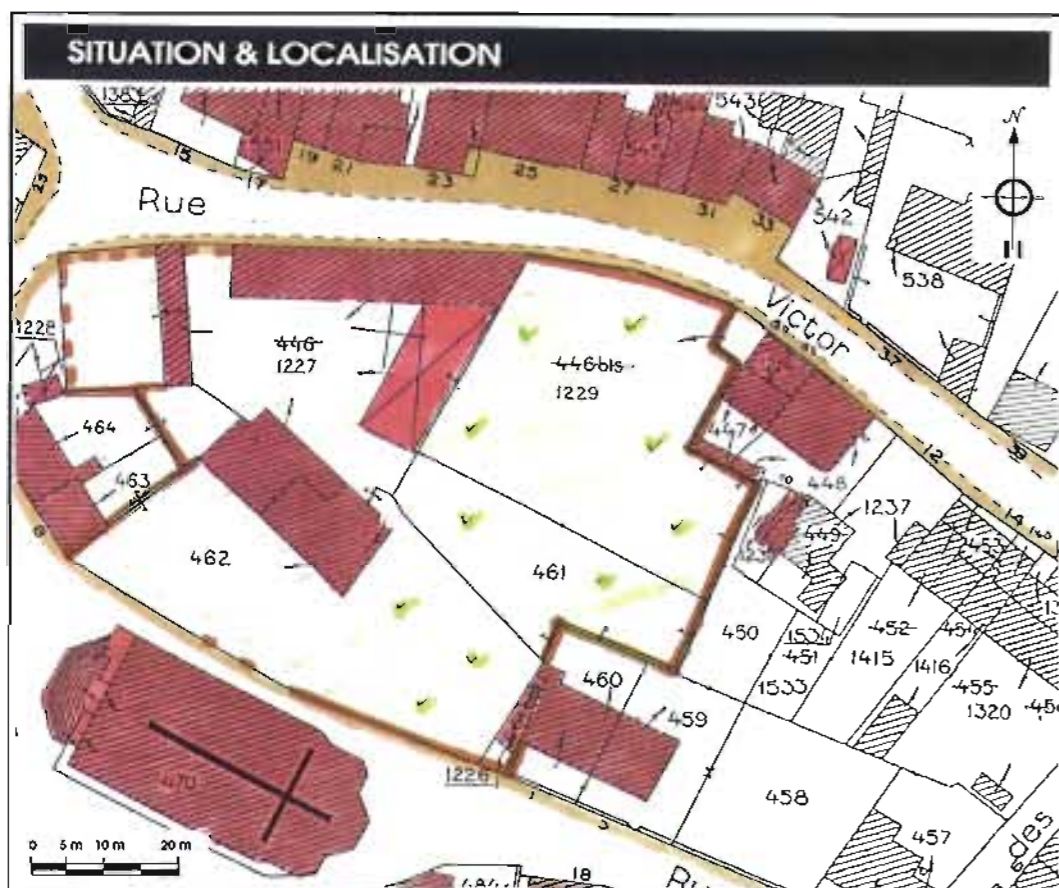
**ESTIMATIF PREVISIONNEL**

Hors acquisition et démolition: 15 000 Euros/HT

**PARTENARIAT A ASSOCIER**

Conseil Régional, EPF, Conseil Général, CDR





**ETAT DES LIEUX & ANALYSE**

**SITUATION**

**LOCALISATION**

- ⇒ Centre bourg, à l'occroche du centre ancien,
- ⇒ Perceptible en entrée Ouest et Est par la Rue Victor Hugo
- ⇒ Adossé au flanc Nord de l'Eglise

**RUE:**

- ⇒ Borne Sud de la Rue Victor Hugo,
- ⇒ Nord de l'Eglise et de la Rue du Cimetière

**PARCELLAIRE:**

Section A feuille 3, parcelles: 1227, 1229, 461 et 462

**NATURE**

**STATUT:** Privatif, en bord du domaine public

**USAGE ANCIEN:**

Prieuré St Benoît présumé: vaste enceinte entourée de haut murs+ caves romanes (Cf texte p 31)

**USAGE ACTUEL:**

Volume habitable occupé, Annexes et Granges à l'abandon



**SYMBOLIQUE:**

- ⇒ Forte perception liée à la proximité de l'église
- ⇒ Emprise parcellaire imposante

**CARACTERISTIQUES**

**DESCRIPTIF & OCCUPATION SPATIALE**

Agencement des bâtiments autour d'une cour avec entrée principale Rue V. Hugo : 2 volumes habitables de belle qualité, une grange monumentale désaffectée en limite du domaine public, une série d'annexes.

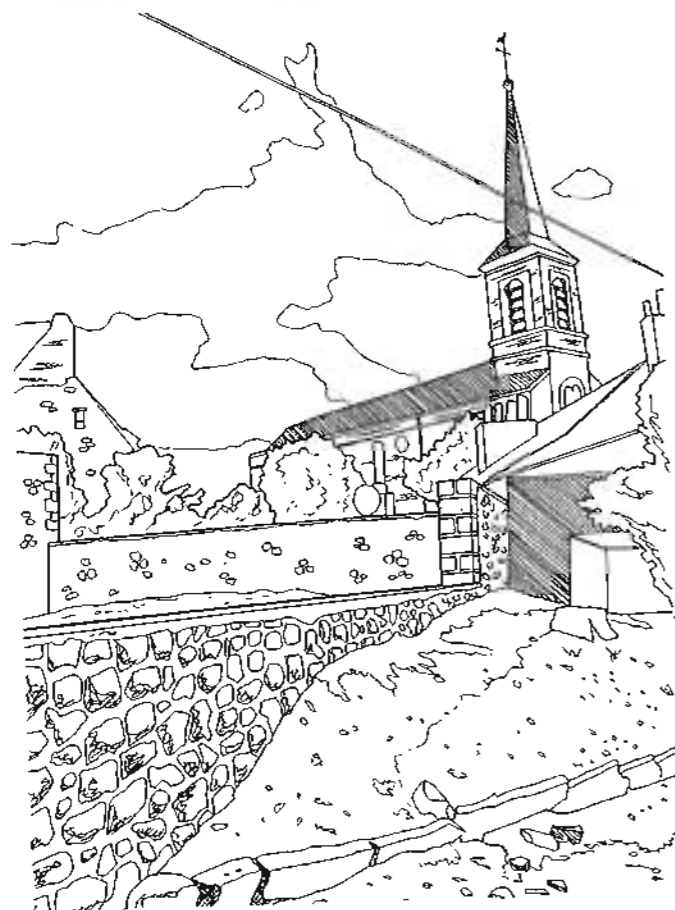
Murs d'enceinte (pierre et briques) et murets longeant la rue et enserrant du parcellaire en friche arbustive et arborescente. Aucune communication avec le parcellaire riverain à l'Est sauf par un ancien porche débouchant rue du Cimetière. A noter les fortes dénivellations des terrains en friche. Les deux volumes habitables communiquent avec le parcellaire en arrière de la Rue de l'Eglise et la Rue du Cimetière par une seconde cour triangulaire, cachée derrière de hauts murs (parcelle 462) et disposant d'une seconde entrée.

**ENVIRONNEMENT**

- Au Nord la Rue Victor Hugo affiche un alignement bâti sur rue avec décrochements en adaptation à la topographie. Un effet de seuil dans le centre-bourg est marqué depuis l'Est par le début du parcellaire en friche fortement perceptible par la brusque ouverture visuelle due aux murets.
- En angle de la Rue Victor Hugo et de l'Eglise un parcellaire rectangulaire adossé au site en friche (notamment aux annexes précitées) et entouré de murets récemment maçonnés (de manière un peu trop "dure"), est à rattacher au site (parcelle 1227).

- Rue du cimetière et le long de l'église l'accès aux volumes habitables dégage une emprise triangulaire traitée en grovillonnage jusqu'au pied de mur d'enceinte. Les terrains en friche sont fortement perceptibles par la disparition du porche et la hauteur du végétal.
- Les perspectives sur l'Eglise et la Rue du Cimetière souffrent de cette absence de qualification à 2 pas d'espaces publics majeurs.

Perspective sur la friche et le parcellaire rectangulaire en arrière de l'Eglise depuis l'angle Rue Victor Hugo/Rue de l'Eglise



**VOIRIE & ACCES**

Rue Victor Hugo : trottoirs étroits le long du site, Rue du Cimetière: minéralisation aux abords de l'église des accotements.

**ENTRETIEN:** Réhabilitation habitation en cours, Dangerosité de la grange Rue V. Hugo, terrains végétalisés et murs à l'abandon.

BILAN & PRECONISATIONS

Enceinte, Grange et Talus boisé le long de la Rue Victor Hugo



BILAN

ATOUTS

- ⇒ Proximité des espaces publics centraux,
- ⇒ Entrée de ville Est et Nord-Ouest
- ⇒ Forte perception de l'emprise historique du Prieuré
- ⇒ Murs d'enceinte, terrains végétalisés, topographie
- ⇒ Emprise foncière utilisable pour un équipement

DYSFONCTIONNEMENTS

- ⇒ Minéralisation des abords,
- ⇒ Site en friche avec grange ouverte aux 4 vents,
- ⇒ Murs et murets à réhabiliter, disparition des porches et éléments architecturaux anciens, Réhabilitation 'dure' des murets en angle de l'Eglise.

TENDANCES ET EVOLUTION

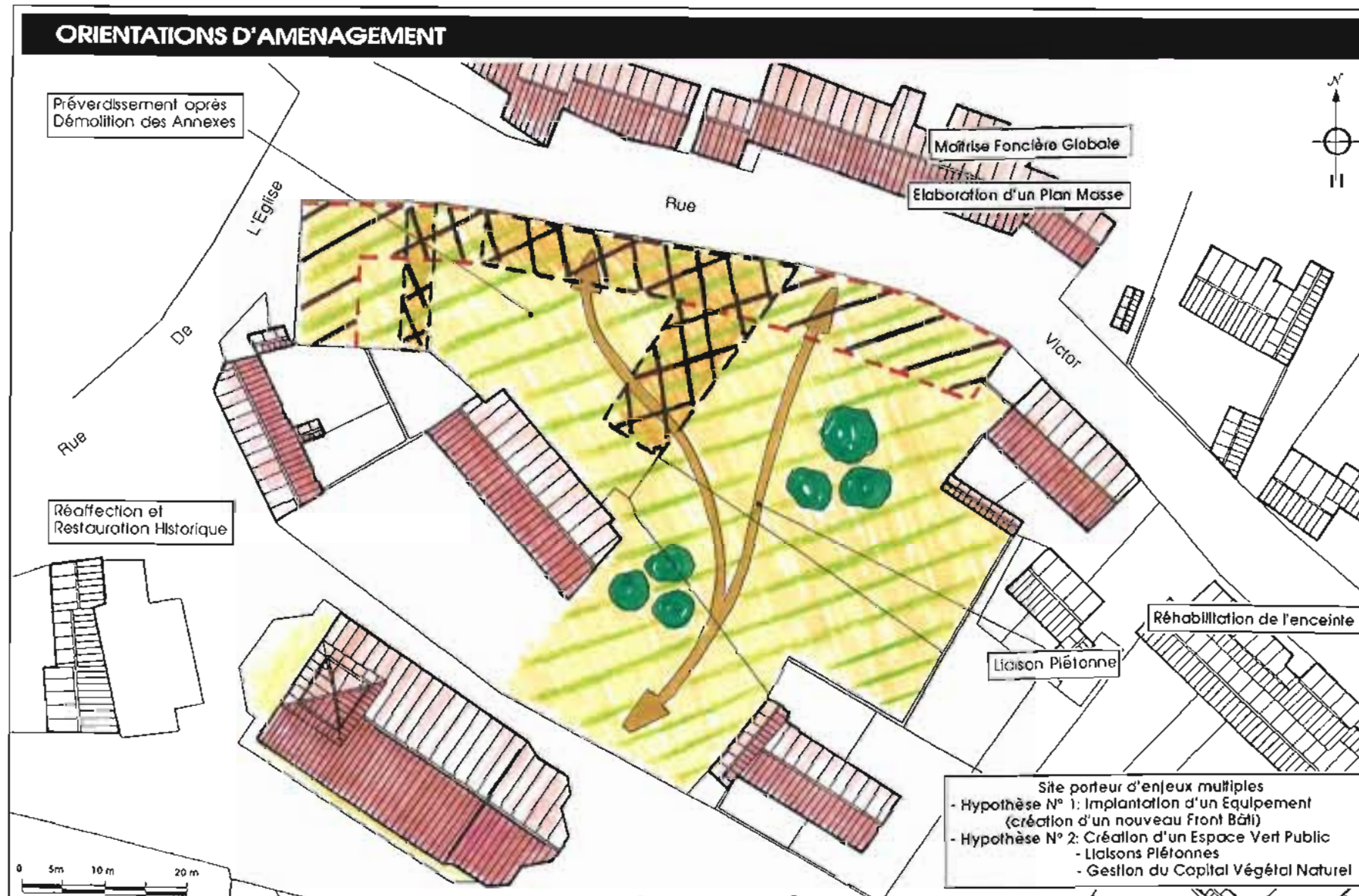
NIVEAU DE DEGRADATION OU DE DEQUALIFICATION

- ⇒ Vaste parcellaire en friche naturelle, Eléments d'habitation et Grange à restaurer, Annexes diverses à démolir,
- ⇒ Enceinte à restaurer, éboulements divers, percées incongrues etc

EVENTUELLES MENACES

- ⇒ Dangerosité des annexes délabrées et de la grange le long de la Rue Victor Hugo,
- ⇒ Existence de nombreuses friches habitat Rue du Cimetière attestant la dépréciation progressive du tissu ancien.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT



RECOMMANDATIONS

PRINCIPES & PRECAUTIONS DE TRAITEMENT

■ Ce site est porteur d'enjeux forts pour la commune mais aussi pour l'intercommunalité.

Nous suggérons ci-après de grands principes qui seront toutefois à décliner dans un plan masse général du site:

- ⇒ Maîtrise Foncière, Traitement global,
- ⇒ Envisager la reconquête du parcellaire soit comme espace vert, soit comme site privilégié pour l'implantation d'un équipement public avec réhabilitation de l'habitation en respectant les traces historiques,
- ⇒ Démolition des annexes pénalisantes et verdissement du site,
- ⇒ Traitement spécifique des murs d'enceinte en intégrant dans la réflexion le traitement de l'angle Rue de l'Eglise.

■ De multiples hypothèses sont envisageables, ci-après nous vous en exposons deux:

- ⇒ Hypothèse N° 1 : Implantation d'un Equipement public structurant en reconversion des bâtiments existants, avec ou sans construction d'un nouveau front bâti le long de la Rue Victor Hugo (pouvant accueillir des logements), avec possibilité de retour en angle de la Rue de l'Eglise.
- ⇒ Hypothèse N° 2 : Création d'un espace vert public 'naturel': le jardin public de Sars, qui à ce jour n'en possède pas. Le capital végétal existant sera à gérer et à compléter, des liaisons piétonnes seraient ménagées entre le flanc de l'Eglise et la Rue Victor Hugo, les murs et murets réhabilités.

■ A court terme une acquisition des terrains et un traitement d'attente de type verdissement après démolitions des annexes est à prévoir (Cf estimatif).

DEGRE D'URGENCE DE L'INTERVENTION:

Fort, Opportunité Foncière à Saisir pour la Collectivité

TYPE DE PROTECTION A ENVISAGER

- ⇒ Espace réservé dans le futur PLU, avec définition d'un plan masse de recomposition urbaine et paysagère du site
- ⇒ Inscription à l'Inventaire du Patrimoine

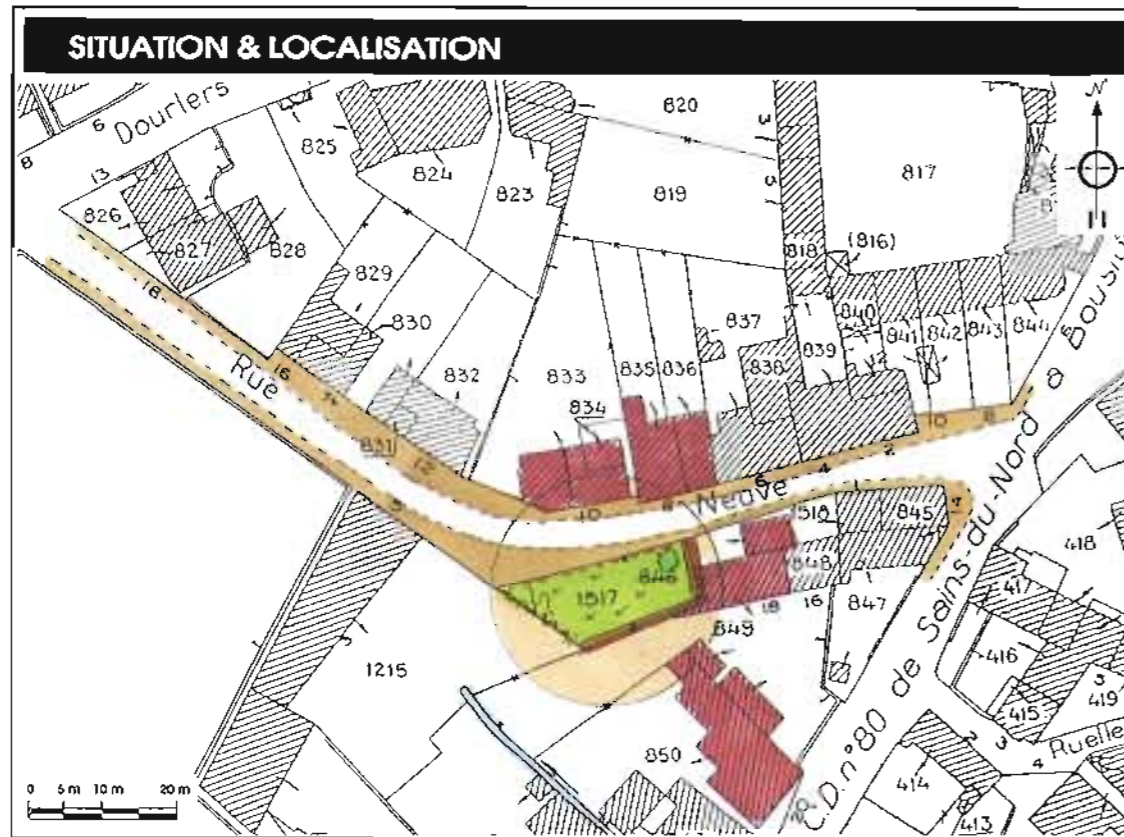
ESTIMATIF PREVISIONNEL

Traitement d'attente sur le parcellaire libre, hors acquisition et démolitions des annexes : 23 000 Euros/HT

PARTENARIAT A ASSOCIER

Conseil Régional, EPF, Conseil Général, Communauté de Communes, SDA, CAUE, Architecte du Patrimoine & Historiens





### □ LA PETITE FRICHE RUE NEUVE

➤ Parmi les sites identifiés pour faire l'objet d'une approche détaillée, la petite friche implantée en coeur villageois, dans l'incurvation de la Rue Neuve, a retenue notre attention.

⇨ Toutefois le Comité de Pilotage n'a pas jugé ce site comme prioritaire, pour être décliné en orientations d'aménagement.

⇨ Néanmoins, notre approche du village justifie qu'en quelques mots nous vous présentions ci-après les possibilités de valorisation de cet espace, constituant une dent creuse dans le noyau villageois ancien.

➤ Petite friche urbaine à l'emplacement d'un ancien bâti démolì, le parcellaire trapézoïdal de la petite friche s'adapte à un îlot bâti ancien ayant abrité l'activité potière, et longe la Rue neuve par sa longueur.

➤ L'espace en contrebas de la voie (proximité du vallon du ruisseau du village), est enserré par les clôtures :

- ⇨ du parcellaire riverain: mur en brique, clôture fibrociment,
- ⇨ ainsi que le long de la rue: muret en parpaings surmonté çà et là de vestiges de poteaux ayant tenu à une époque un grillage.

➤ Colonisé par une végétation naturelle, disposant çà et là de divers dépôts sauvages, l'espace dénaturé offre une vue en profondeur sur la parcellaire de l'îlot, ainsi qu'une perspective sur le clocher de l'Eglise.

➤ En bord de voie les trottoirs macadamisés de la Rue Neuve s'évasent dans l'incurvation de l'axe, ponctués des poteaux des réseaux aériens.

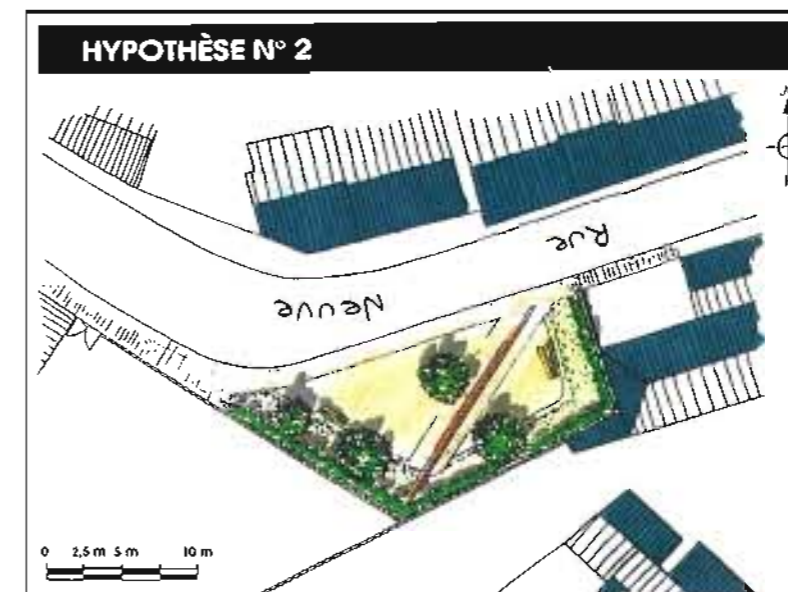
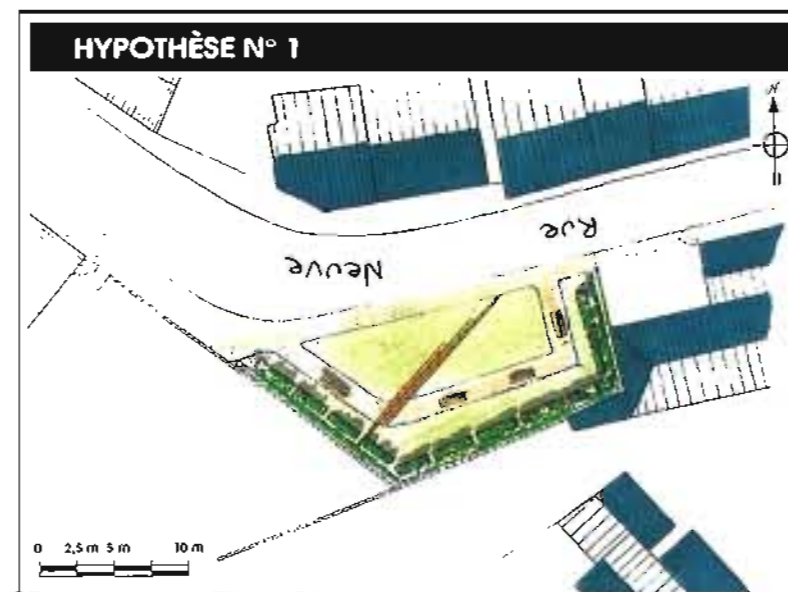
➤ Si cet espace ne trouve pas d'affectation bâtie (problème de pente et proximité du ruisseau en portion aérienne), il peut constituer une opportunité pour la commune pour la réalisation d'un square.

Deux hypothèses de valorisation en square ont été esquissées ci-dessous.

➤ Les deux options proposées prévoient la création sur le pourtour du parcellaire, d'un fond de scène végétal sur une assise verte engazonnée :

- ⇨ masquant les clôtures pénalisantes et les arrières d'habitations,
- ⇨ tout en refermant le site et en lui conférant un aspect plus intimiste et confidentiel.

➤ Autre point commun, elles optent toutes deux pour la réalisation d'embranchements permettant de rattraper la topographie naturelle (implantation dans le sens de la pente, diagonale centrale) séparant en deux l'espace. Par ailleurs les trottoirs le long de la Rue Neuve seraient traités en pavage (béton ou béton désactivé).



➤ Les options se distinguent par :

**HYPOTHÈSE N°1**  
 ⇨ l'utilisation d'arbres tiges palissés pour refermer l'espace vert,  
 ⇨ la délimitation par un cheminement en pavage type béton ou béton désactivé, d'une aire centrale engazonnée,  
 ⇨ la pose de mobilier urbain (bancs et corbeilles) en jalonnement du chemin.

**HYPOTHÈSE N°2**  
 ⇨ la réalisation en limite parcellaire d'une haie, doublée par des massifs arbustifs étagés,  
 ⇨ la ponctuation des sous-parties du square par deux arbres tiges,  
 ⇨ le traitement en stabilisé de la partie centrale pouvant accueillir des jeux pour enfants.

### 2 - LES PROJETS DE VALORISATION

#### 2.1 - L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE PASTEUR

La Rue Pasteur délimite la partie Sud du village et appartient à ce que nous avons dénommé le "Tour de Ville".

☛ S'étirant depuis la Rue Jean Imbert, entrée Sud-Ouest du village au contact de l'ancien cinéma, jusqu'au Carrefour du Cheval Blanc, entrée Sud-Est, cet axe de large gabarit et relativement rectiligne:

- ⇒ borde d'anciens sites industriels en friche et des poches bocagères,
- ⇒ présente sur son parcours de multiples typologies d'habitat,
- ⇒ se connecte au réseau secondaire de voiries desservant le noyau villageois au Nord: Rue Jean Jaurès, Rue Anatole France, Rue du Cimetière;
- ⇒ accueille au Sud le débouché de petites ruelles: Impasse le Marquis, Impasse Pasteur;
- ⇒ dessert une polarité scolaire, implantée en position centrale,
- ⇒ tout en longeant en extrémité de son parcours, le vieux cimetière et le nouveau.

☛ A partir d'un état des lieux détaillé de l'occupation spatiale de ses accotements et abords (Cf carte p 84), et d'une lecture paysagère du parcours, nous avons identifié 5 séquences aux caractéristiques distinctes.

Nous vous les présentons succinctement ci-dessous d'Ouest en Est.

##### 2.1.1 - APPROCHE SEQUENTIELLE

###### □ SEQUENCE N° 1: DE LA RUE JEAN IMBERT A L'INTERSECTION AVEC LA RUE JEAN JAURES

Le début de la première séquence est marqué par l'intersection Rue Jean Imbert/ Rue Pasteur, porte d'entrée Sud-Ouest du village, à deux pas du site de l'ancien Cinéma.

☛ Nous avons préalablement vu les enjeux de cette intersection et de ses abords dénaturés (Cf pages 77-78).

☛ Nous complétons cette approche le long de la Rue Pasteur par un regard sur les terrains de l'ancienne brasserie, rattachés au site de l'ancienne Verrerie d'En Haut.

☛ La Rue Pasteur est bordée au Nord par une opération groupée d'habitat (maisons jumelées en recul de la voie), et longe par le Sud une succession de parcelles de friches Industrielles, et de prairies à l'abandon ponctuées par une habitation.

☛ Le contraste est saisissant entre le front bâti Nord et l'ouverture visuelle au Sud.

☛ Cet effet de coupure majeure entre le Nord et le Sud est renforcé par les clôtures:

⇒ au Nord murs-bahuts et clôtures végétales basses, entretenus et délimitant de petits jardins d'accueil;

⇒ au Sud: local sapeurs-pompiers, vestiges industriels, clôtures vétustes en grillage ou barbelés

☛ A noter que cette première séquence de la Rue Pasteur, => accuse fortement la dénivellation naturelle, due à la présence du talweg du Ruisseau Laman à l'Ouest, => puis remonte progressivement vers l'Est et le carrefour avec la Rue Jean Jaurès, ce qui par endroits dévole sensiblement l'axe.

☛ Les accotements sont traités en trottoirs macadamisés de part et d'autre de la voie, sauf au contact des vestiges de la brasserie.

Séquence N° 1: Porte d'entrée Sud-Ouest du village  
La Rue Pasteur longe par le Sud les sites en friche



Séquence N° 1: Front bâti de Maisons jumelées au Nord de la rue.





### □ SEQUENCE N° 2 : DE LA RUE JEAN JAURES A LA RUE ANATOLE FRANCE

Le carrefour avec la Rue Jaurès marque le démarrage de la seconde séquence, ponctué par un bâti industriel du XIX<sup>ème</sup> et un bâti ancien à forte connotation rurale. L'intersection évasée, laisse la priorité à la Rue Jean Jaurès, ancien axe Nord/Sud du développement villageois.

➤ La remontée topographique de la Rue Pasteur depuis la séquence précédente "bombe" sensiblement le carrefour, et se prolonge sur quelques mètres après le carrefour, point haut marqué par la présence d'un passage piéton.

⇒ L'axe s'incurve légèrement avant de prendre une parfaite rectilignité sur le reste de la séquence.

⇒ La seconde séquence, suit ensuite une dénivellation, depuis le point haut jusqu'aux abords de la Rue Anatole France, topographie issue du passage Sud/Nord du Ruisseau du Village.

*Rectilignité et dénivelé de la Rue Pasteur affichant une grande mixité de typologies d'habitat, et une alternance Minéral/Végétal*



*Panorama Intersection Rue Pasteur/Rue Jean Jaurès: Bombement du carrefour et Ponctuation de bâti rural.*



➤ Cette dénivellation et la rectilignité permettent d'embraser du regard la séquence N° 2, où une grande mixité de typologies bâties s'affichent:

- ⇒ bâti rural ancien ponctuant la rue Jean Jaurès, volumes rectangulaires imposants en moellons et pierre, en alignement de rue;
- ⇒ pavillonnaires en bande, en recul de la voie, ménageant des Jardins privatifs en premier plan du domaine public;
- ⇒ habitat de l'époque industrielle:
  - > bourgeois: maisons de maîtres sur large parcelle arboré,
  - > ou intermédiaire: modules cubiques en léger retrait ou alignement;

complétée par la présence du pôle scolaire, construction du 19<sup>ème</sup> en brique, perpendiculaire à la Rue Pasteur, en berne Sud.

➤ Cette diversité offre un cachet particulier à la Rue Pasteur, lui assurant une succession de premiers plans où le minéral et le végétal s'alternent. Au Sud de l'axe une petite pâture sur un parcelle en recul de la voie et en léger surplomb, apporte une touche bocagère au parcours.

➤ Les accotements suivent un traitement différencié, en réponse à l'incurvation du début de séquence, et à la typologie riveraine:

- ⇒ tantôt étroits et simples trottoirs macadamisés, au plus près du bâti rural ancien.
- ⇒ parfois plus larges dans l'incurvation de la voie, où il sont traités
  - > en berne Sud: en macadam, puis en gravillonnage, assurant le stationnement des riverains;
  - > en berne Nord: en trottoirs macadamisés, doublés de petites assises vertes le long des pavillonnaires;
- ⇒ tantôt trottoirs macadamisés de bonne dimension, le long de l'habitat industriel intermédiaire, et devant l'Ecole.

➤ A noter que le parcellaire bocager en recul et l'habitat bourgeois, ménagent un large accotement macadamisé qui sert de parking à proximité de l'Ecole.

*Les Abords de l'Ecole, Absence de marquage spécifique.*



➤ Les abords de l'école fortement minéralisés, disposent d'un petit passage piéton, mais n'offrent pas à ce jour, une sécurité réelle aux enfants, lors des entrées-sorties de classes.

⇒ L'implantation perpendiculaire des bâtiments de l'école, en léger retrait de la voie et d'une cour, ne permet pas aisément la perception de l'équipement.

⇒ En outre, la rectilignité de l'axe de la Rue Pasteur, et sa dénivellation favorisent la célérité des automobilistes depuis la Rue Jean Jaurès, mais aussi depuis l'opposé (Séquences N°3 et 4, remontée du talweg).

Aucun marquage spécifique sur la voirie et ses abords, n'interpelle l'automobiliste pour l'inciter à ralentir, hormis la traditionnelle signalisation routière.

La Rue Anatole France, axe rectiligne vers le noyau villageois, ponctuée au débouché sur la Rue Pasteur par un ancien estaminet.



□ SEQUENCE N° 3: L'INTERSECTION AVEC LA RUE ANATOLE FRANCE ET AVEC LES RUELLES

La troisième séquence est très courte, et correspond au point bas du vallon du Ruisseau du Village, englobant:

- ⇒ l'intersection avec la Rue Anatole France, axe communiquant directement avec le noyau villageois ancien au Nord,
- ⇒ et le débouché de deux petites ruelles au Sud: l'Impasse Pasteur et l'Impasse du Marquais.

➤ La Rue Pasteur dans cette séquence bâtie accuse la rencontre du point bas du vallon, en s'incurvant sensiblement vers le Sud au contact du débouché des ruelles, avant de reprendre son parcours rectiligne et remontant dans la séquence suivante.

➤ La séquence est marquée par les intersections perpendiculaires et peu perceptibles.

- ⇒ Elle dispose d'alignements bâtis sur rue de l'époque 19<sup>ème</sup>, accolés à quelques fermettes anciennes, avec de rares reculs par rapport à l'alignement.
- ⇒ Les accotements minéralisés en gravillonnage abritent en bord de voie des trottoirs en macadam.

L'Impasse du Marquais, une excroissance villageoise du 19<sup>ème</sup> siècle.



Chemin enherbé reliant les deux petites ruelles et passant sur le Ruisseau du Village



La Séquence N°3 présente un bâti du 19<sup>ème</sup>, jointif à quelques fermettes, et accuse le point le plus bas du parcours.



➤ Les deux ruelles en impasse desservent un bâti en excroissance de la tâche villageoise, ainsi que le nouvel Atelier du Verre.

- ⇒ Organisées de part et d'autre du vallon, elles sont reliées entre elles par un petit cheminement enherbé, au dessus du Ruisseau du Village.
- ⇒ A noter que le ruisseau canalisé au passage de la Rue Pasteur, ressort en portion aérienne au Nord, à proximité de la Place Henri Barbusse.

□ SEQUENCE N° 4: DES RUELLES AU CIMETIERE

➤ Après le carrefour avec la Rue Anatole France de la séquence précédente, la Rue Pasteur change brusquement de faciès.

Sortant d'une portion bâtie dense, elle affiche:

- ⇒ en berne Nord, une grande ouverture panoramique sur les limites Sud du noyau villageois, avec perspective sur l'Eglise, ouverture issue de la présence d'une poche bocagère;
- ⇒ tandis qu'en berne Sud, la ponctuation bâtie se prolonge, depuis l'Impasse du Marquais jusqu'à l'accès du nouveau Cimetière, en suivant des implantations diverses:
  - > tantôt en biais,
  - > tantôt perpendiculairement ou en alignement.

Séquence N° 4: Panorama sur les limites du noyau villageois, ménagé par la poche bocagère

➤ L'ouverture ménagée par la présence bocagère, rappelle l'appartenance rurale de Sars Poteries, et constitue une réelle respiration visuelle dans le parcours. Elle le souligne de petites haies bocagères et d'assise vertes en pied de talus, jusqu'au contact de l'ancien Cimetière.

➤ Dans la ponctuation bâtie de la borne Sud de la Rue Pasteur, un petit calvaire, le seul de Sars (Cf Patrimoine Religieux p 20), trouve place en léger promontoire. Son imbrication dans le tissu et ses abords dénaturés le rendent peu perceptible.

➤ Au delà, la séquence se poursuit vers le carrefour du Cheval Blanc, longeant:

- ⇒ au Nord: l'enceinte du vieux cimetière peu valorisante,
- ⇒ au Sud: une prairie bocagère et l'accès au nouveau cimetière implanté en recul parcellaire.



Séquence N° 4: Le Calvaire imbriqué au tissu en borne Sud



Séquence N° 4: L'enceinte pénalisante de l'ancien Cimetière



### □ SEQUENCE N° 5: LE CARREFOUR DU CHEVAL BLANC.

La fin du parcours de la Rue Pasteur, débouche sur le Carrefour du Cheval Blanc, de manière presque perpendiculaire à la Rue Victor Hugo, second axe du "Tour de Ville".

➤ Ce carrefour, entrée Sud-Est du village, est aussi dénommé *Carrefour de la Chapelle*, en raison de l'ancienne position centrale de la Chapelle Notre Dame de Grâce, implantée aujourd'hui Rue du Gal Leclerc.

➤ **L'intersection à 5 branches:** Rue Pasteur/Rue Victor Hugo/Rue du Général Leclerc/Rue de Lez Fontaine/Rue du Cheval Blanc, très évasée, est gérée par des "stop" et de petits flots directionnels, qui tentent de rendre lisibles les priorités de circulation.

- ⇒ Des passages cloutés sur chacune des branches gèrent les flux piétons.
- ⇒ La Rue Pasteur perd son statut prioritaire, pour céder le passage au trafic de la Rue du Cheval Blanc et de la Rue Victor Hugo.
- ⇒ Les trottoirs évasés renforcent la courbure des axes de giration. Toutefois ceux de la Rue Pasteur allant à la rencontre de ceux de la Rue Victor Hugo gardent leur dimension étroite.

➤ La terminaison de la Rue Pasteur et l'ensemble du carrefour présente une ponctuation bâtie de l'époque industrielle, où les trois typologies d'habitat ouvrier, d'habitat intermédiaire, et d'habitat bourgeois sont représentées.

- ⇒ En angle des Rues Victor Hugo et du Général Leclerc, un ancien estaminet semble surveiller le carrefour.
- ⇒ Quelques haies ornementales en angle de la Rue Victor Hugo, complètent l'effet de front du bâti.

Séquence N° 5: Petit coron ouvrier précédant le carrefour



L'entrée Sud-Est du village par le carrefour à 5 branches.

### 2.1.2 - LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE PASTEUR

#### □ LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DU TOUR DE VILLE

☛ L'approche du territoire de la commune a mis en exergue les caractéristiques historiques et spatiales de Sars Poteries. **Parmi les thématiques et sites stratégiques retenus par le Comité de Pilotage, l'affirmation du "Tour de Ville" s'est avérée prioritaire.**

Le tour de ville triangulaire délimite clairement le centre village, dont les spécificités sont bien affirmées:

- ⇒ configuration de la trame viaire,
- ⇒ caractéristiques du bâti, patrimoine
- ⇒ topographie, maillage hydrographique, perspectives,

et où s'égrènent la plupart des polarités administratives, éducatives, religieuses et culturelles ainsi que les espaces publics majeurs.

La Rue Pasteur et la Rue Victor Hugo sont les deux premiers axes de ce Tour de ville, qui ont été retenus pour le projet de valorisation.

☛ **Dans le cadre du projet de valorisation du village et de ses caractéristiques identitaires, les aménagements proposés affichent une hiérarchie dans le degré de traitement des sites:**

- ⇒ entrées de villes,
- ⇒ axes majeurs et de transit,
- ⇒ voiries dessertes secondaires,
- ⇒ espaces publics...

☛ **Un parti d'aménagement peut être défini pour chacun d'entre eux.**

L'affirmation du Tour de Ville, à ce titre, opte pour un aménagement spécifique des axes, basé sur:

- ☛ **un mode de traitement distinct:**
  - ⇒ avec adaptation du gabarit des voies,
  - ⇒ choix des revêtements de sols: de la voirie, des parkings et des accotements;
  - ⇒ plantation de végétal public
  - ⇒ implantation de mobilier,
- ☛ **un type d'éclairage et de matériel de mise en lumière.**

et permettant:

- ☛ **que l'automobiliste ou le promeneur perçoive différemment l'espace par rapport au reste du village,**
- ☛ **d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser la découverte des caractéristiques identitaires de la commune,**
- ☛ **de restaurer et d'affirmer la notion d'espace public,**
- ☛ **d'afficher les effets de portes et de seuils, dans la découverte progressive du village et de son noyau.**

☛ C'est ainsi que le parti d'aménagement proposé sur le Tour de Ville prévoit:

- ⇒ **le maintien et le renforcement des usages,**
  - ⇒ **des aménagements à caractère sécuritaire,** assurant la réduction de la vitesse des automobilistes,
  - ⇒ **la ré-appropriation des accotements des voiries, pour un traitement en fonction des usages et besoins:**
    - ⇒ stationnements
    - ⇒ trottoirs,
    - ⇒ traitements verts...
- redonnant ainsi sa place au piéton, et favorisant la lecture paysagère des séquences traversées,
- ⇒ **l'effacement des réseaux aériens et la mise en lumière des axes,** s'inscrivant dans un schéma global cohérent (éclairage sur le Tour de Ville différent de celui du centre et des espaces public);
  - ⇒ **et le passage de ces interventions dans le schéma directeur global.**



Le projet d'aménagement de la Rue Pasteur suit l'analyse séquentielle de l'axe, en adoptant une logique de traitement emblématique, avec structuration de l'axe et introduction d'une dimension paysagère et qualitative aujourd'hui inexistante.

Ce projet intègre:

- ⇒ un aménagement à caractère sécuritaire avec réduction du gabarit de la voie,
- ⇒ un recalibrage avec dévoiement sensible, pour casser la rectilignité et la célérité des automobilistes;
- ⇒ une meilleure gestion des accotements, et affectation affirmée de ceux-ci:  
trotoirs calibrés, stationnements, accès charretiers, espaces verts sur emprises sur-dimensionnées...
- ⇒ un marquage de la polarité scolaire:  
-> abords d'école avec parvis (pouvant ou non se prolonger sur la voirie),  
-> passages piétonniers amples, garde-corps...
- ⇒ un marquage des intersections, affirmant les effets de seuils et la progression, avec notamment marquage à la hauteur des ruelles de l'accès au nouvel Atelier du Verre;
- ⇒ la réfection du mur d'enceinte du cimetière,
- ⇒ et l'effacement des réseaux aériens, ainsi que la mise en place d'une nouvelle ligne d'éclairage public, qui sera à décliner sur les autres axes du Tour de Ville.





### Le projet prévoit ainsi:

- ⇒ la réduction du gabarit de la voie et son recalibrage à 5,5 m,
- ⇒ la réalisation d'un bordure et d'un fil d'eau en pierre bleue (fil conducteur de l'aménagement),
- ⇒ la réalisation d'un tapis d'enrobé sur voirie,
- ⇒ le traitement différencié des accotements, et leur traitement paysager,
- ⇒ l'affirmation de l'effet de parvis de l'école par la réalisation d'un pavage aux tonalités différenciées par rapport au reste du traitement des trottoirs, avec réalisation d'un passage piéton dans la même logique, et la pose d'un garde-corps le long de la voie sécurisant les enfants;
- ⇒ la plantation d'arbres tiges de part et d'autre de la voie sur les accotements des séquences les plus larges,
- ⇒ le traitement des passages piétonniers et des intersections en béton désactivé (option),
- ⇒ l'effacement des réseaux et la pose de candélabres et de consoles, définissant une nouvelle ligne pour le Tour de Ville,
- ⇒ et enfin la pose de mobilier urbain: bancs, corbeilles, bornes, garde-corps...etc.

### Le traitement hiérarchisé des accotement, pour l'ensemble des usagers, constitue un des éléments forts de structuration dans l'aménagement.

### Il comprend:

- ⇒ la réalisation d'un stationnement longitudinal sur la séquence N° 2, là où les pressions ont été observées (riverains, abords de l'école), et là où les emprises sur-dimensionnées permettent d'accueillir des stationnements importants lors de manifestations organisées à l'Atelier du Vert.
- A noter que le parking bus aux abords de l'école s'effectuera le long de l'accotement.*
- ⇒ le traitement en enrobé des surfaces de parking, délimitées de la voirie par une dalle en pierre,
- ⇒ le traitement des trottoirs en stabilisé renforcé ou en béton désactivé, sur l'ensemble du linéaire, ou utilisé alternativement en fonction du degré d'urbanité de la séquence traversée;
- ⇒ le traitement paysager des accotements les plus amples, avec plantations de petites haies champêtres en limites séparatives et réalisations d'assise vertes.

Le projet présenté est ambitieux, mais n'a pas retenu sur l'ensemble des points énoncés, l'adhésion du Comité de Pilotage, ce qui est dommageable tant à l'esprit du projet qu'aux enjeux de ce premier site d'intervention pour la Démarche Cadre de Vie.

Des réflexions sont à l'heure actuelle en cours sur les types de matériaux, notamment pour les trottoirs, pour le marquage des intersections, ainsi que pour le traitement des ruelles.

L'effacement des réseaux a été relégué par le conseil municipal pour des raisons budgétaires, et seul le remplacement des coupelles sera intégré dans le projet.

Par ailleurs le projet présenté a été décomposé en plusieurs tranches de travaux, respectivement trois:

La première prioritaire, s'étire du carrefour Rue Jean Jaurès à celui de la Rue Anatole France et abords, sans intégrer les ruelles.

La seconde plus rurale, depuis les ruelles, poursuit vers l'Est la progression, vers le cimetière et la Rue Victor Hugo.

La dernière tranche correspond à la séquence N°1 identifiée dans l'analyse. Dépendante de la maîtrise foncière du site en friche, cette séquence a fait l'objet d'une déclinaison en deux options d'aménagement à court et à long terme.

### □ TRAITEMENT A COURT TERME

L'intervention se limite aux abords directs de la voirie actuelle, avec:

- ⇒ réalisation d'un trottoir le long de la voirie,
- ⇒ plantation d'un alignement d'arbres de hauts jets,
- ⇒ effacement des réseaux aériens et nouvel éclairage public.

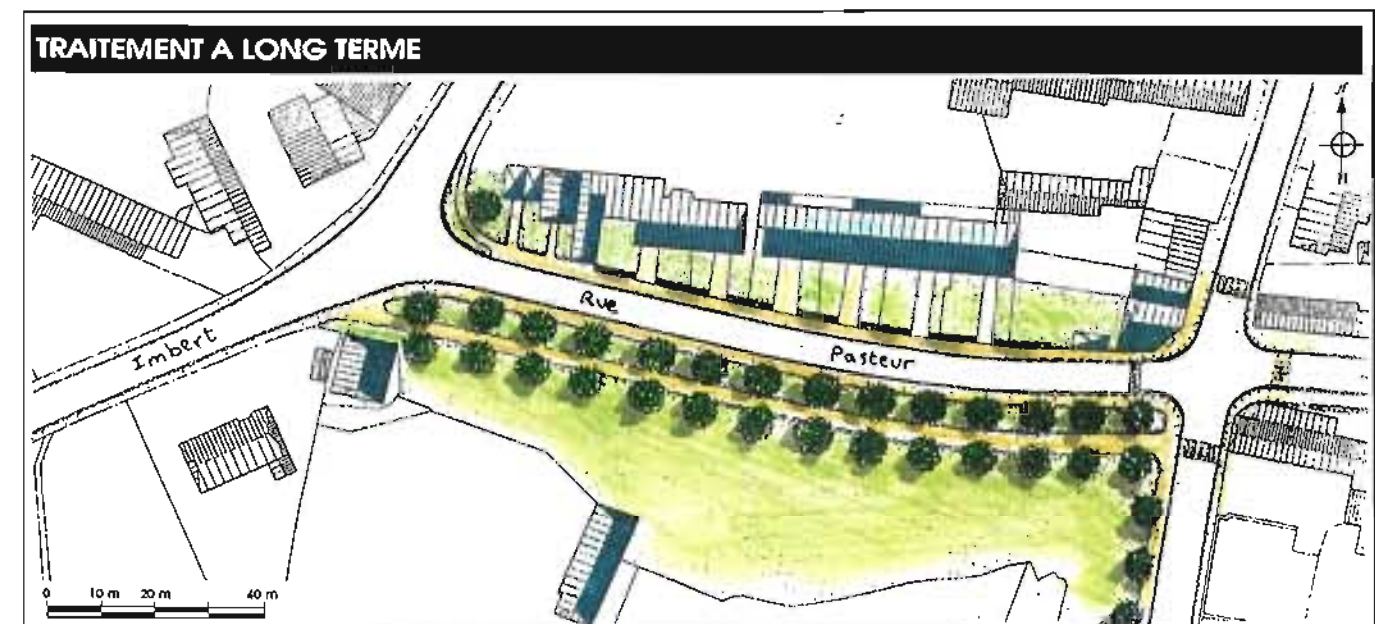
C'est cette option qui est reprise sur le plan des pages précédentes, et ci-contre.



### □ TRAITEMENT A LONG TERME

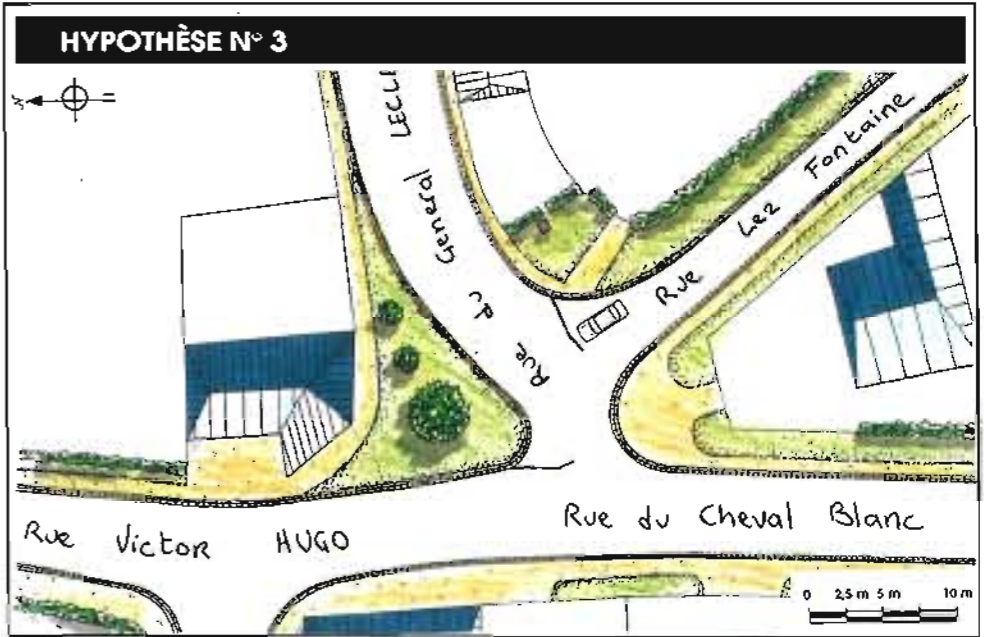
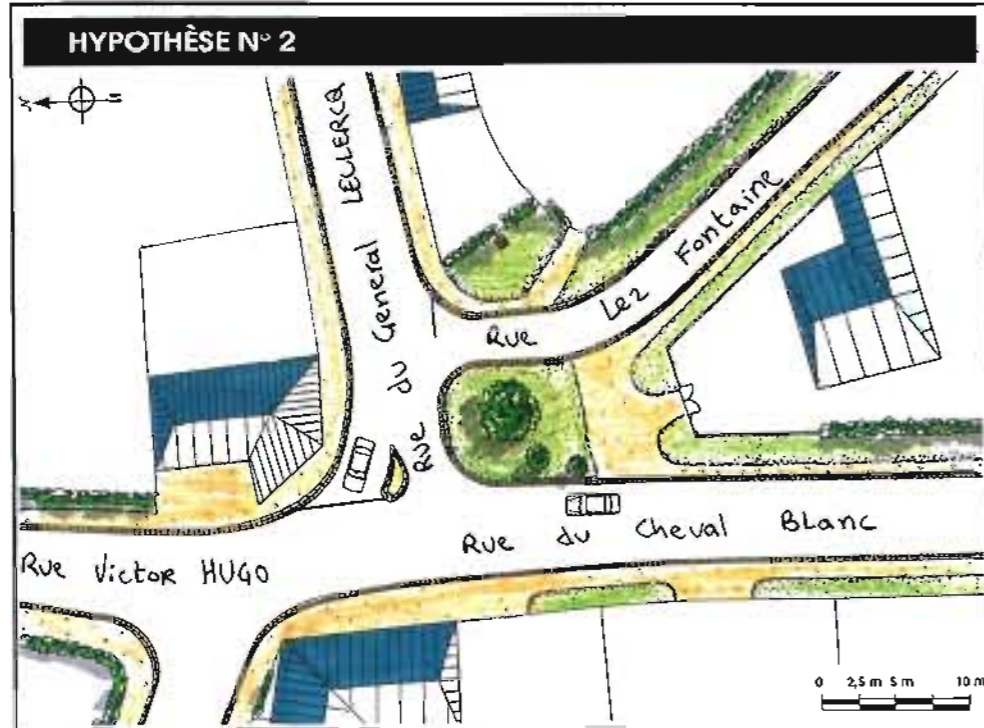
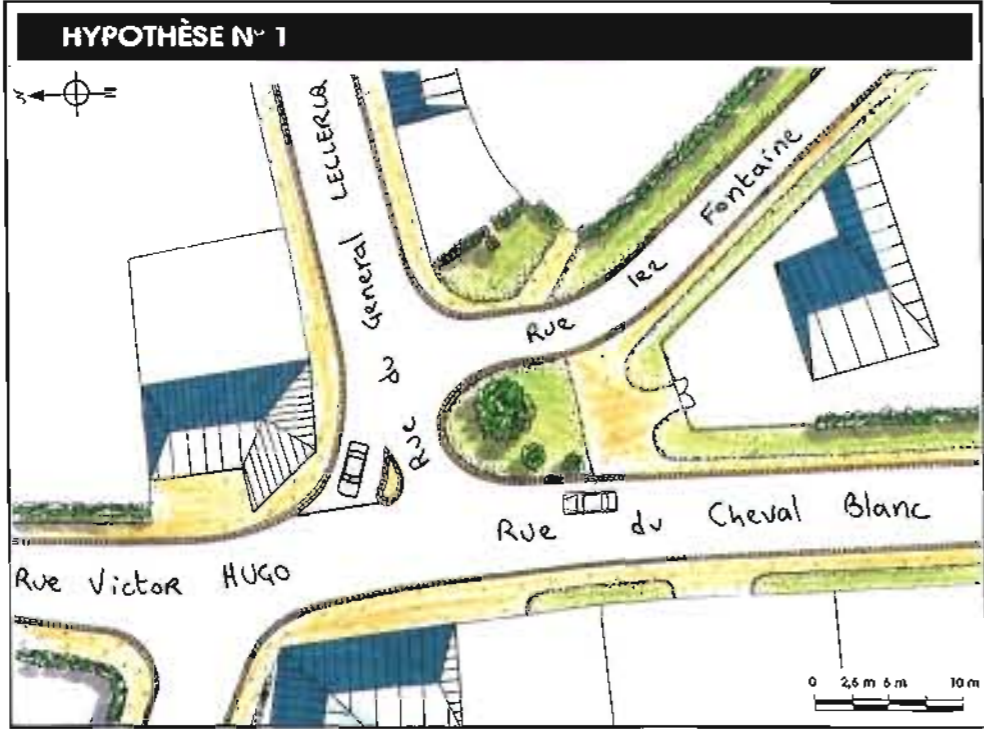
La seconde option ambitionne d'utiliser une partie de l'emprise du site en friche avec:

- ⇒ la plantation d'un double alignement de type mail, avec circulation piétonne centrale; offrant du corps et de la noblesse au projet par l'introduction d'une dimension paysagère.
- ⇒ l'acquisition foncière et la reconquête de la friche pouvant soit être reverdie, soit accueillir un équipement public, ou une urbanisation maîtrisée.



LE CARREFOUR DU CHEVAL BLANC

En complément du projet de valorisation de la Rue Pasteur, l'aménagement du Carrefour du Cheval Blanc a été envisagé afin de réduire les emprises de voiries sur-dimensionnées et d'affirmer la transition rurale par l'apport d'une touche paysagère aux aménagements.



- ☛ Trois esquisses ont été envisagées.
  - ☞ Elles ont comme points communs d'intégrer le traitement des abords de la Chapelle et de réduire le gabarit des voiries au profit des accotements qui sont requadrés.
  - ☞ Elles proposent de dissocier le plus possible dans l'intersection à 5 branches les trafics secondaires, des trafics liés à l'entrée de ville Rue du Cheval Blanc/ Rue Victor Hugo.

☐ HYPOTHESES N° 1 ET N° 2

Les deux premières options choisissent de dissocier les flux de l'entrée ville, de ceux de la Rue de Lez Fontaine et de la Rue du Gal Leclerc, en invaginant le tracé de la Rue de Lez Fontaine au profit du prolongement de l'avant-scène de la chapelle et de l'accotement de l'habitation bourgeoise implantée à l'Est. L'intersection entre ces deux voies s'effectue ainsi en amont de la Rue du Cheval Blanc.

Dans l'option N° 1, l'invagination des accotements suit une forme arrondie, dans l'hypothèse N° 2, la forme est plus rectangulaire et nécessite de prioriser l'une des voies par un stop.

A ce titre, la desserte en poids lourds des sites industriels de la gare, nécessite que ce soit la Rue du Gal Leclerc qui soit conservée prioritaire sur celle de Lez Fontaine.

Les emprises ainsi récupérées par la canalisation des flux, permettent:

- ☞ la délimitation claire des trottoirs de l'intersection,
- ☞ la réalisation d'une avant-scène verte pour la chapelle,
- ☞ le traitement en limite parcellaire de petites assises ou banquettes vertes de part et d'autre de l'intersection.
- ☞ et la création d'un îlot vert en avancée de l'entrée de ville avec:
  - > engazonnement de l'accotement,
  - > plantation d'un arbre tige et de quelques arbustes,
 tout en conservant les accès riverains, et en délimitant les cheminements piétons en arrière plan de la voie;

☐ HYPOTHESE N° 3

La troisième hypothèse, s'oppose aux précédentes, en optant pour l'élargissement des accotements en partie Ouest de l'intersection, devant l'ancien estaminet.

- ☞ Ceci nécessite un dévoiement de la Rue du Gal Leclerc, sans pour autant permettre de reculer sensiblement les deux intersections.
- ☞ Par contre cette option présente l'avantage dans l'axe de perspective de l'entrée par la Rue du Cheval Blanc, de disposer d'un îlot vert qui s'équilibre avec celui réalisé aux abords de la Chapelle..

Aucune de ces trois options présentées, n'a été à ce jour écartée par le Comité de Pilotage.

Depuis la Rue Pasteur, la Rue Victor Hugo, en prolongement de la Rue du Cheval Blanc, affiche un parcours rectiligne et rudéralisé.



Les larges accotements en berne Nord, accueillent trottoirs, abris-bus, et aire de stationnement pour poids lourds.



Les talus enherbés, dotés en crête d'une végétation arbustive, couplés à un habitat diffus, renforcent la transition rural/village.



### 2.2 - LA VALORISATION DE LA RUE VICTOR HUGO, SECOND AXE DU TOUR DE VILLE

La Rue Victor Hugo, constitue l'un des maillons du "Tour de ville" triangulaire cernant la tache villageoise, et réunissant les rues Jean Jaurès à l'Ouest, Pasteur au Sud et Victor Hugo à l'Est.

➤ Cet axe situé dans le prolongement de l'entrée de ville par le carrefour du Cheval Blanc, pénètre du Sud-Est vers le Nord-Ouest dans le centre bourg, jusqu'au contact du noyau villageois ancien, rejoignant en contrebas de la Place du Vieux Marché, la Rue Jean Jaurès et la Rue de Dimont.

➤ Son parcours est rectiligne depuis l'intersection avec la Rue Pasteur jusqu'aux premiers contacts du bâti villageois.

➤ Au delà, le long de la grande triche de l'ancien prieuré présumé, l'axe en adaptation à la topographie (butte du noyau villageois et de l'Eglise, et vallon du ruisseau des Verts Prés):

➤ s'incurve vers le Sud, jusqu'au débouché de la Rue de l'Eglise,

➤ puis inverse sa sinuosité vers le Nord, jusqu'au débouché de la Rue Potier,

➤ et enserme le promontoire de la Place du Vieux Marché,

avant de rejoindre dans une vaste intersection la Rue Jean Jaurès et la Rue de Dimont.

Dans ce parcours contrasté, nous avons identifié deux séquences distinctes.

#### 2.2.1 - DECOUPAGE EN SÉQUENCES

##### □ SÉQUENCE N° 1: LA PORTION RECTILIGNE DU CARREFOUR DU CHEVAL BLANC A LA RUE DES CROCHETS

Cette première partie rectiligne du parcours depuis le carrefour du Cheval Blanc, se caractérise par une connotation rurale forte avec progression vers l'urbanité.

➤ La Rue Victor Hugo longe les limites du cimetière et des secteurs de jardins privés et de prairies.

➤ Elle dispose sur toute la séquence de trottoirs macadamisés sur les deux bernes, parfois prolongés en accotements par des parties gravillonnées ou des talus verts, jusqu'en limite du parcellaire.

➤ Ces talus enherbés présentent çà et là, des petites zones d'érosion. Ils sont surmontés en crête d'un végétal arbustif ou arborescent qui contribue à l'ambiance rurale de l'axe.

➤ Le bâti relativement diffus, est le plus souvent implanté en retrait de la voie, en berne Nord en léger surplomb, et en alignement sur rue en berne Sud.

➤ Un abris-bus, et une aire de stationnement pour les poids lourds trouvent place au Nord, dans les larges accotements gravillonnés, au pied des talus enherbés.

*En fin de première séquence, la présence bâtie s'accroît.*



➤ La fin de séquence est marquée par une récente implantation de pavillonnaire, en amont des ateliers municipaux, et par une densité urbaine qui s'affirme au débouché de la Rue des Crochets, avec notamment l'ancien Estaminet *Nicolas Meunter*.

➤ Les abords des ateliers municipaux, au droit du débouché de la Rue des Crochets, marquent toutefois une rupture dans cette progression urbaine, aérant le parcellaire par une vaste cour, peu valorisante et fortement perceptible depuis le domaine public (Cf fiche p 75).

Le débouché de la Rue des Crochets



Sinuosité de la Rue Victor Hugo en vis à vis de l'ancien Prieuré



Densité croissante et grande Mixité de typologies d'Habitat



□ SEQUENCE N° 2 : DE LA RUE DES CROCHETS AUX RUES JAURES ET DE DIMONT

La Rue Victor dans la seconde séquence suit un parcours plus sinueux:

- > entrant en contact avec les buttes du noyau villageois ancien,
- > puis allant à la rencontre du fond de vallon du Ruisseau des Verts Prés.

La séquence se caractérise par une densité bâtie importante dès la Rue des Crochets, qui croît de plus en plus vers le centre, et que seule la vaste friche de l'ancien Prieuré en berne Sud vient contredire.

➤ La mixité des typologies dans ce secteur villageois est étonnante. Le bâti suit les incurvations de la voie et présente des alignements plus ou moins jointifs, très hétéroclites, tantôt implantés au droit de la voie ou en recul, tantôt perpendiculairement.

➤ Le débouché de la Rue de l'Église sur la Rue Victor Hugo, par les larges emprises des accotements, et le parcellaire libre de la friche, apparaît surdimensionné et peu valorisé.

⇒ De multiples annexes et modules d'habitat s'entremêlent dans l'un des plus vieux îlots du centre, fortement perceptibles en premier plan de la perspective depuis l'Est.

⇒ En vis à vis, le parcellaire d'angle s'adosant à la grande friche, ne montre pas non plus un faciès accueillant: murets en cours de réfection, dépôts divers...

➤ Au delà de la Rue Potler, la Rue Victor Hugo encaissée par l'îlot de la Place du Vieux Marché, reprend son parcours vers l'Ouest, longeant d'anciens sites d'activités potières en berne Nord, avant de rejoindre la Rue Jean Jaurès et la Rue de Dimont dans un vaste carrefour peu sécurisant.

➤ En face de cette intersection la Rue Victor Hugo semble se prolonger sur le niveau haut de la Place du Vieux Marché.

⇒ Pourtant la voirie sinue à nouveau vers le Nord, en dénivellation:  
--> jusqu'au débouché de la Rue Potler,  
--> à la rencontre du vallon du Ruisseau des Verts Prés, contournant ainsi l'espace public et la Pierre de Soubyse qui surplombent la voie.

⇒ Le vis à vis bâti de la Place du Vieux Marché, en berne Est de la voie, constitue l'un des plus beaux alignements de bâti ancien en adaptation à la topographie. En surplomb et recul de l'axe, il ménage, cours et assises vertes de type usoirs, en premier plan, soulignées par des murets ou des talus.

Très bel alignement bâti en adaptation à la topographie avec usoirs en vis à vis de la Place du Vieux Marché



Fin de parcours encaissée et rectiligne vers la Rue de Dimont





### 2.2.2 - LE PROJET DE VALORISATION DE LA RUE VICTOR HUGO

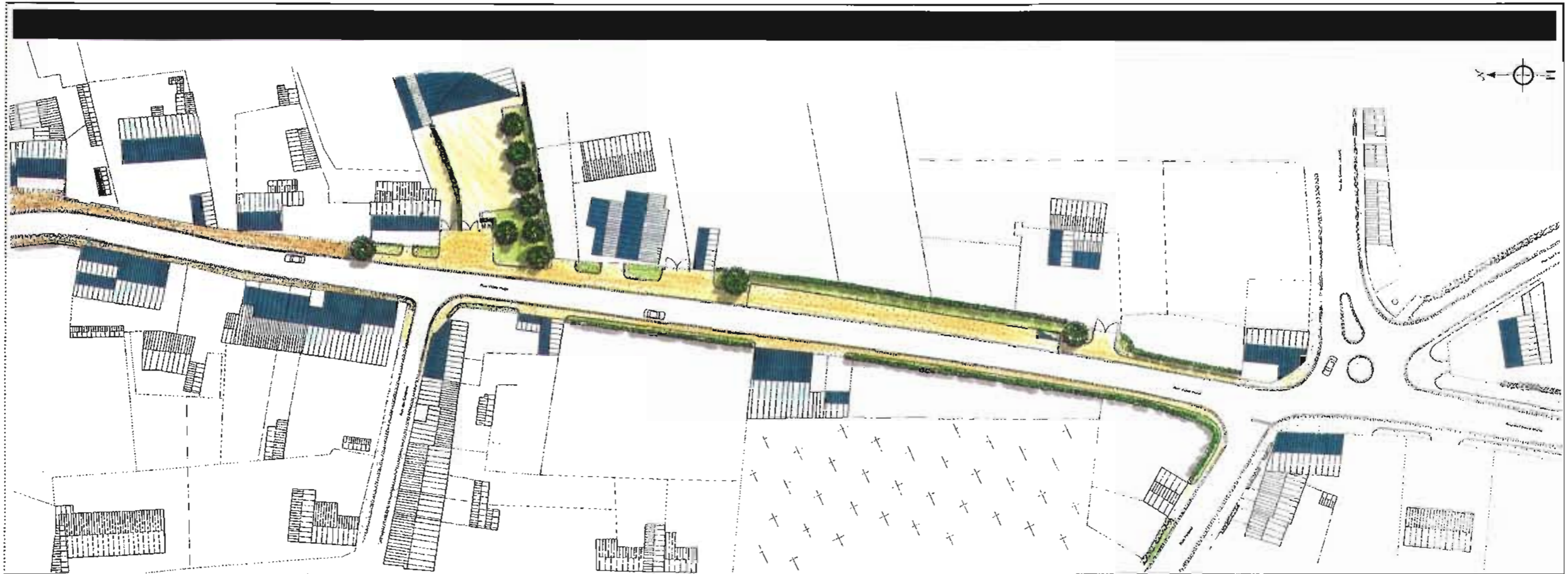
Le projet Rue Victor Hugo combine le traitement des abords des ateliers municipaux, de l'abri-bus, des talus associés et répond à la thématique d'aménagement du tour de ville en continuité de la Rue Pasteur.

☛ L'esquisse présentée tient compte de l'effet de gradient d'urbanité d'une séquence à l'autre et du rôle d'interface rural/village de l'axe, dans le traitement paysager.

☛ Dans la séquence N°1, du Carrefour du Cheval Blanc à la Rue des Crochets, la réduction du gabarit de la voie permet un traitement plus qualitatif des accotements et trottoirs, avec plantations sur les talus érodés ainsi qu'en limite du domaine public.

#### Le projet prévoit:

- ☞ la réduction du gabarit à 5,5 mètres et le traitement de la voirie en enrobé,
- ☞ le bordurage de la voirie avec réalisation d'un fil d'eau similaire à celui de la Rue Pasteur,
- ☞ le traitement des trottoirs, en stabilisé renforcé sur les deux bords de voie,
- ☞ la réalisation de plantations,
- ☞ un reprofilage des talus verts avec intervention paysagère de type engazonnement et plantation de haie bocagère en fond de scène.



☛ Suivant la rive de la voie, le projet s'adapte avec:

\* En berne Nord:

- ☞ la préservation de l'emplacement du parking bus et poids lourds,
- ☞ la substitution de l'abris-bus par un nouveau,
- ☞ le traitement en stabilisé renforcé de cet emplacement de stationnement,
- ☞ la plantation de trois arbres de haut jet, permettant de rythmer la séquence.

\* En Berne Sud: la plantation d'une petite haie champêtre le long du cimetière afin de masquer les clôtures.

*A noter que l'existence du parking poids lourds accueillant deux semi-remorques le soir et le week-end a soulevé différentes interrogations: le projet doit-il conserver ce parking, peut-on le dé-localiser à proximité? A ce jour il a été convenu de la maintenir en lieu et place.*

☛ Par ailleurs, le projet intègre la requalification des abords des ateliers municipaux, telle que définie dans la fiche analytique (Cf pages 75-76). Le projet paysager aux abords des ateliers permet de reculer la limite parcellaire et nécessite une réorganisation de l'aire interne à mettre en adéquation avec le fonctionnement des ateliers.

☛ Sur la seconde séquence, depuis la Rue des Crochets jusqu'à l'intersection avec la Rue de Dimont et la Rue Jean Jourès, le projet consiste:

☞ à poursuivre la réduction du gabarit de la voie à 5,5 mètres avec réalisation d'un bordurage et d'un fil d'eau en pierre,

☞ à traiter les trottoirs dans un matériau plus noble, de type pavage béton, ou béton désactivé, affirmant ainsi le passage dans une séquence plus urbaine, avec effet seuil sur le noyau villageois;

☞ à préserver les seuils et emmarchements existants le long du bâti, et des espaces publics,

☞ et à renforcer les effets topographiques par la création d'emmarchements et/ou de seuils là où ils ont disparus.

☛ A l'instar de la Rue Pasteur l'effacement des réseaux aériens et la pose d'un éclairage public sont prévus:

- ☞ principalement par candélabres dans la première séquence,
- ☞ et consoles sur façades dans la seconde.



Ci-contre: L'ancienne voie ferrée marque le début de la dénivellation de la RD 80, due au vallon des Vers Prés.

Elle constitue aussi une porte verte pour le village.



### 2.3 - L'ENTRÉE NORD PAR LA RUE DE DIMONT

L'entrée Nord par la Rue de Dimont, a elle aussi été retenue pour faire l'objet d'un avant projet

Entrée majeur se connectant directement au centre ancien historique, la Rue de Dimont ou RD 80, Intersecte la trame viaire en deux carrefours majeurs, respectivement avec la Rue de Dourlers et avec la Rue Victor Hugo, avant de prendre l'appellation de Rue Jean Jaurès dans la traversée villageoise.

Trois séquences peuvent être distinguées.

#### □ SÉQUENCE N° 1: UN PARCOURS SINUEUX ET BOCAGER

☛ Cette entrée du territoire sinue depuis la commune voisine, en parallèle du Ruisseau du Moulin, dans un contexte bocager.

- ☞ Le parcours ponctué par le Moulin de Sars et la petite Chapelle Notre Dame de Walcourt, prend un faciès urbanisé dès la rencontre de l'ancienne voie ferrée, disposant d'un ancien arrêt SNCF.
- ☞ Devenue vers l'Est, axe vert pour la randonnée, l'ancienne voie ferrée qui rellait Maubeuge à Fourmies, forment un cordon vert boisé qui marque l'effet de porte du village.

☛ Sur l'ensemble de son parcours rural la route départementale dispose de petits accotements en gravillonnage, non bordurés et prolongés par des talus enherbés:

- ☞ en décroissant, côté Ruisseau du Moulin, et sujets à l'érosion;
- ☞ en surplomb à l'opposé abritant des parcelles de prairies bocagères fortement maillées de haies vives et basses.

C'est en promontoire de l'un de ses talus que s'inscrit le débouché du Chemin du Pied de Chat, et la petite chapelle en pierre bleue Notre Dame de Walcourt (Cf fiche page 56-57).

#### □ SÉQUENCE N° 2: LA PORTE VERTE ET LES PREMIÈRES HABITATIONS

☛ L'ancienne voie ferrée marque un seuil dans la progression vers le village.

- ☞ Privatisée à l'Ouest, et circuit de randonnée à l'Est, cette porte verte offre un écrin aux premières habitations.
- ☞ C'est aussi à partir d'elle que la dénivellation de la Rue de Dimont s'accroît fortement en direction du village. Rappelons ici pour mémoire, la présence du vallon du Ruisseau des Verts Prés, qui depuis la Rue Potier s'étire en parallèle de la Rue Victor Hugo puis de la Rue de Dourlers avant de rejoindre au Pont d'Arcole le Ruisseau du Moulin.

☛ Au delà de cet axe vert, les premières habitations s'égrènent puis se densifient, jusqu'à la rencontre par l'Ouest de la Rue de Dourlers.

Constituant une simple ponctuation d'éléments bâtis (à forte connotation rurale), ce jalonnement devient très vite une forte densité, étoffée lors du développement industriel.

- ☞ Les accotements en gravillonnage de la première séquence ont disparus au profit de trottoirs macadamisés et bordurés.
- ☞ Les implantations bâties suivent généralement un léger retrait de la voie, ménageant des emprises minérales, ou vertes, au contact du bâti rural traditionnel.

☛ L'axe de la Rue de Dimont en dénivélé, mais rectiligne depuis l'axe vert, s'incurve en fin de séquence en contact du noyau villageois.



Ci-contre: Bâti rural jalonnant l'entrée de ville Nord, en amont de la Rue de Dourlers.

Sinuosité de l'axe au contact du noyau, et débouché Rue Dourlers





Arrêt de bus implanté dans l'incurvation Nord de l'axe.



Les abords de l'ancien Atelier du Verre en berge Sud.



### □ SEQUENCE N° 3: LE PARCOURS VILLAGEOIS DE LA RUE DE DOULERS A LA RUE VICTOR HUGO

L'incurvation de la route départementale allant à la rencontre de la Rue Victor Hugo souligne au Nord un îlot bâti ayant accueilli l'activité potlière (perception visuelle des cheminées).

➤ Les accotements réduits à de simples trottoirs, bordent des jardins privatifs et des alignements bâtis du XIX<sup>ème</sup>, parfois en friche. Un petit arrêt de bus au droit du débouché de la Rue de Doulers, le long de la voie, s'intercale entre le bâti rural traditionnel et l'habitat industriel.

➤ Les deux intersections avec les rues de Doulers et Victor Hugo, s'effectuant dans les sinuosités du parcours de la Rue de Dimont, prennent une emprise considérable sans pour autant assurer un confort sécuritaire aux automobilistes.

⇒ Le débouché de la Rue de Doulers est ponctué par:

-> l'emprise de la maison forte (ferme),

-> dont la grange a été vouée un temps à l'activité de l'Atelier du Verre.

⇒ De part et d'autre de ce bâti monumental, de petits espaces peu qualifiés assuraient le stationnement des véhicules au droit de l'équipement.

⇒ L'un d'entre eux abrite une citerne, et une petite végétation arbustive qui constitue l'une des rares "touches" vertes sur cette berne de voie.

⇒ L'intersection avec la Rue Victor Hugo, recèle elle aussi d'espaces déqualifiés.

En contrebas de la Place du Vieux Marché: une vaste emprise minérale s'étire en première plan de la voie, avec accès au garage des sapeurs pompiers.

➤ L'importance des flux routiers se combinant sur cette entrée du village à des intersections très rapprochées l'un de l'autre, à laquelle se conjugue un sur-dimensionnement des voies et carrefours, sont des facteurs accidentogènes.

➤ L'absence de visibilité issue des dénivellations topographiques, de la sinuosité des voies, et de la présence de volumes bâtis imposants devrait pourtant inciter l'automobiliste à la prudence.

Panorama sur l'intersection Rue de Dimont/ Rue Victor Hugo et Rue Jean Jaurès



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE DIMONT



□ Le projet de valorisation de la Rue de Dimont

La RD 80 ou Rue de Dimont génère un trafic important, se conjuguant au trafic du centre villageois, et au débouché de l'entrée Ouest via la Rue de Dourlers.

- Le projet vise une intervention tant sécuritaire que paysagère, optant par réduction du gabarit des voies pour le dégagement d'emprises au profit d'accotements plus larges.
- Le parti d'aménagement s'inspire du traitement de la Rue Victor Hugo pour la portion villageoise, et vise à renforcer l'effet de porte verte de l'axe vert en entrée Nord.

□ Sur la séquence rurale N° 1, et la séquence N° 2, porte verte s'élevant jusqu'à la Rue de Dourlers, le projet prévoit:

- ⇒ la généralisation du gabarit de la voie à 5,5 mètres, déjà effective à certains endroits, avec traitement de la voirie en enrobé,
- ⇒ la délimitation de la voirie et des accotements, par la réalisation de caniveaux pavés sur trois rangs,
- ⇒ la préservation des accotements verts existants,
- ⇒ la réfection des talus aux abords de la chapelle (Cf fiche p 56-57),
- ⇒ et le marquage de la traversée de l'ancienne voie ferrée par:
  - > un pavage de la bande de roulement (pavés grès ou béton désactivé), renforçant la porte verte, ayant un impact visuel et un effet psychologique pour inciter les automobilistes à ralentir,
  - > la plantation d'une ponctuation végétale par 4 arbres de haut jet,
  - > et la mise en lumière du site.

➤ A partir des premières habitations, les accotements voués aux trottoirs et aux stationnements seront traités en stabilisé renforcé, les assises vertes existantes conservées, mais délimitées des trottoirs, pour assurer leur pérennité.

➤ L'effacement des réseaux aériens s'avère important pour ces deux séquences, ainsi que pour la suivante, et la mise en lumière par condalabres et consoles sur façades s'inspirera du schéma lumière qui devra être mis en place sur la commune.

□ La séquence N° 3 correspond aux intersections peu sécuritaires.

Le projet consiste à:

- requilibrer l'axe en valorisant ses accotements et plus particulièrement aux abords des équipements publics: pavage ou béton désactivé, ponctuation végétale;
- et à renforcer l'aspect sécuritaire par:
  - ⇒ le recalibrage de la voie, en intégrant les rayons de giration pour les intersections 5,5 à 6 m,
  - ⇒ la mise en place de 2 'stop': l'un Rue de Dourlers, l'autre Rue Victor Hugo, affichant ainsi la priorité de l'entrée par la RD80, se prolongeant dans la traversée villageoise en Rue Jean Jaurès.

Une hypothèse d'acquisition d'une bande de terrain aux abords de l'intersection de la Rue de Dourlers a été envisagée, permettant de mieux gérer les rayons de giration, et de dégager une emprise plus importante en vis à vis pour les trottoirs et abords de l'ancien Atelier du Verre.

### PROPOSITION DE BOUCLE DE RANDONNÉE



#### 2.4 - MISE EN PLACE D'UNE BOUCLE DE DÉCOUVERTE PATRIMONIALE

□ Sans être particulièrement prioritaire, au regard de l'ensemble des actions à mener sur le territoire communal, la mise en place d'une boucle de découverte patrimoniale dans Sars Poteries, vise à la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes.

Nous avons vu lors de la *Partie 1* de la présente étude, que les nombreuses richesses patrimoniales de Sars Poteries, ne se limitent pas uniquement à son histoire industrielle et à l'art verrier ou potier.

#### ▀ Outre les polarités touristiques existantes:

- ⇒ le contexte paysager, le maillage hydrographique et le relief, qui ont conditionnés les implantations et les développements villageois,
- ⇒ les édifices religieux, les éléments liés à la distribution de l'eau,
- ⇒ les vestiges de l'époque celtique et moyenâgeuse,
- ⇒ les vestiges industriels,
- ⇒ les multiples typologies d'habitat qui se côtoient et la diversité architecturale qu'elles entraînent,

sont des éléments qui trop souvent oubliés, peuvent aujourd'hui devenir la matière de nombreux circuits de découverte patrimoniale de Sars.

□ Pour ce faire, il nous apparaissait intéressant de proposer en fin d'approche un circuit type dans la tâche villageoise (ci-contre).

⇒ Ce circuit "multi-patrimoine", mis en réseau avec les circuits intercommunaux via l'axe vert, relierait les polarités touristiques majeures, et pourrait être utilisé tant par les habitants, les scolaires, que par les visiteurs et touristes étrangers à la commune.

⇒ Première ébauche d'une réflexion sur le patrimoine au sens large, ce circuit pourrait fonctionner par un simple balisage et jalonnement de panneaux explicatifs des éléments patrimoniaux.

⇒ Complété par une petite brochure de présentation, et un livret pédagogique sur l'histoire et le patrimoine, ce circuit constituera un réel produit d'appel touristique pour la commune.

□ Attirer l'attention sur l'ensemble du Patrimoine et sur l'Architecture,

- ⇒ permettra leur Connaissance et/ou leur Reconnaissance,
- ⇒ évitant ainsi qu'ils tombent dans l'oubli,
- ⇒ et favorisera un Réel Programme de Valorisation par la Collectivité.

La commune de Sars Poteries recèle d'une richesse patrimoniale issue tant de son histoire antique, moyenâgeuse, que de son passé industriel, histoire parfois oubliée de ses concitoyens.

☛ La présente étude constitue un premier pas pour la connaissance et la sensibilisation des acteurs et des habitants.

☛ Au travers des états des lieux et diagnostics sur le territoire, elle décline l'ensemble des enjeux territoriaux et sites stratégiques, et propose une démarche globale de reconquête paysagère, à même de valoriser le Cadre de Vie des Sarséens et d'asseoir leur identité.

☛ Le présent document attire l'attention sur un certain nombre de projets de valorisation pouvant d'ores et déjà être opérationnels.

☛ Faisant suite aux projets de valorisation déclinés et chiffrés, la Municipalité désireuse de se lancer dans la démarche, a d'ores et déjà programmé les interventions Rue Pasteur pour l'année 2002/2003.  
☛ Ci-contre, un phasage provisoire vous est présenté.

ANNEE	INTERVENTION
De 2002 à 2004	=> Rue Pasteur : 1 ère tranche => Rue Pasteur : 2 ème tranche
2004 et au delà	=> Boucle de découverte patrimoniale => Entrée Nord Rue de Dimont <u>Suivant acquisition foncière par l'EPF</u> => Rue Pasteur: 3 ème tranche => Ancien Cinéma => Friche Rue Victor Hugo ...

☛ L'importance des enjeux et la diversité des sites d'intervention nécessitent de lourds investissements, que la commune seule ne pourra supporter.

☛ Le présent dossier constitue un outil d'aide à la décision pour la collectivité et les acteurs institutionnels

- ☞ dans le choix et la validation des interventions sur le territoire à court, moyen et long terme;
- ☞ dans le montage des dossiers pré-opérationnels.

Différentes sources documentaires, cartographiques et photographiques sont venues enrichir la présente étude, respectivement:

## Références Historiques

- Histoire de la Commune**
- \* LE PATRIMOINE DES COMMUNES DU NORD, Flohic Editions, Août 2001
  - \* EN FLANANT DANS L'AVESNOIS, Jean MOSSAY, Réédition de 1993
  - \* QUAND NOS CHAPELLES SE SOUVIENNENT - Inventaire des 131 chapelles du canton de Solre le Château, Henri HECQUET & André PIERRARD, Editions Patricia CARLIER, 1991
  - \* ORATOIRES ET NICHES de pierre bleue de l'Avesnois du Cambrésis et de la Thiérache de l'Alsne, René GUIRLINGUER & Jean-Noël MARISSAL, Juin 1998
  - \* SARS POTERIES, VIE ET ESSOR INDUSTRIEL AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE, Annette DELMOTTE, 1973
  - \* SARS POTERIES Chapelles, Lavoirs et Vieilles Pierres, Annette DELMOTTE, Janvier 2001
  - \* PATRIMOINE INDUSTRIEL DE SARS POTERIES, rapport de Mlle Dominique MULLER, Ecole d'Architecture, 1987

- Textes divers** *Textes communiqués par l'Office du Tourisme de Sars Poteries, réalisés d'après les ouvrages de A. DELMOTTE, Historienne Locale*
- \* SARS POTERIES A TRAVERS LES AGES
  - \* LA POTERIE
  - \* HISTORIQUE DES VERRERIES DE SARS POTERIES 1802-1937
  - \* L'EGLISE DE SARS POTERIES
  - \* MOULIN A EAU 1780

- Cartes Postales anciennes & Héraldique**
- \* Maيرة de Sars Poteries

- Articles de Presse**
- \* A SARS POTERIES LA GRANDE HISTOIRE D'UN PETIT MUSEE, Maryse DUFAUX, source inconnue
  - \* Article paru dans la Voix du Nord du 21/12/1985 (*site archéologique Rue Potier*)

- Dépliants touristiques**
- \* SARS POTERIES en AVESNOIS THIÉRACHE, Région Nord Pas de Calais
  - \* MUSEE - ATELIER DU VERRE DE SARS POTERIES, Conseil Général du Nord
  - \* SARS POTERIES - BEUGNIES, Syndicat d'Initiative
  - \* RANDONNEE AU COEUR DE L'ART VERRIER DE SARS POTERIES, Office de Tourisme

## Données Spécifiques

- ZNIEFF**
- \* FICHES DE SITES, extraites de l'Inventaire ZNIEFF, Conseil Régional du Nord Pas de Calais, Direction Régionale de l'Environnement, SIG 2001

- ARCHEOLOGIE**
- \* INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DU CANTON DE SOLRE LE CHATEAU, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, Juin 1995
  - \* PIERRE DE SOUSBISE, Eléments communiqués par le Service Départemental de l'Architecture du Nord

- Documents Cartographiques**
- \* PLANCHES CADASTRALES AU 1/1000 et TA, Mairie de Sars Poteries
  - \* CARTES IGN Série Bleue 1/25000 - N° 2807 Ouest Trélon & N° 2707 Est Avesnes
  - \* CARTE DE CASSINI, 1749
  - \* CARTE DU DIOCESE DE CAMBRAI, 1769
  - \* CARTE D'ETAT MAJOR N°14 - ROCROI, 1832

*Les autres supports cartographiques et photographiques ont été réalisés par le CABINET BINON Cartographies & Collection Photographique Patrimoine: Sophie EUDES*

Durant la période de Juillet 2000 à Avril 2002, période entrecoupée un temps lors du renouvellement du Conseil Municipal, le présent document a été réalisé par l'équipe multidisciplinaire du CABINET BINON,

composée de:

**Mr BINON David**, Architecte Paysagiste

**Mlle EUDES Sophie**, Chargée d'Etudes Principale  
Aménagement, Environnement, Urbanisme

avec le concours graphique de:

**Mr MARLIER WILLY**, Collaborateur d'Architecte

La coordination et rédaction en a été assurée par Mlle EUDES.

☛ L'ensemble de l'équipe reste à votre entière disposition pour tout renseignement, et vous remercie de votre attention portée à sa lecture.

**Nos sincères remerciements à:**

- > **Mr A. GILLET**, Maire de Sars Poteries,
- > **l'ensemble de ses Adjointes**,
- > **et plus particulièrement à Mr BOULANGER**, pour les précieux renseignements fournis,
- > **Mr J. WEINSTOERFFER**, Conseil Général du Nord,
- > **Mr J.M. LE MOING**, CAUE du Nord,
- > **Mme A. DELMOTTE**, Historienne Locale
- > **ainsi qu'à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage de l'étude,**
- et à l'Equipe Municipale pour son accueil.**